VIE

DE

S. FRANÇOIS D'ASSISE

PAR

LE P. CANDIDE CHALIPPE

RÉCOLLET

ÉDITION AUGMENTÉE DU PANÉGYRIQUE DU SAINT

PAR LE P. DE LA RUE

De la Compagnie de Jésus

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR L[illegible]OFFRE

90, RUE BONAPARTE, [illegible]

VIE

DE

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

I

F. AUREAU — IMPRIMERIE DE LAGNY

VIE

DE

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

PAR

LE P. CANDIDE CHALIPPE

RÉCOLLET

ÉDITION AUGMENTÉE D'UN PANÉGYRIQUE DU SAINT

PAR LE P. DE LA RUE

de la Compagnie de Jésus

(1643-1725)

NOUVELLE ÉDITION

TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
90, RUE BONAPARTE, 90

1882

PERMISSION DU PROVINCIAL.

Je soussigné, Lecteur en Théologie et Ministre Provincial des Récollets de la Province de Saint-Denys, en France, permets au P. Candide Chalippe, ancien Lecteur en Théologie de la même Province, de faire imprimer *la Vie de saint François*, *etc.* qui sera approuvée par deux Lecteurs en Théologie de notre Province.

Fait à Paris, ce 10 août 1727.

F. Louis-Hyacinthe De La Place,
Ministre Provincial.

Approbation des Lecteurs en Théologie de la Province.

Nous avons lu, par ordre du R. P. Provincial, un Ouvrage intitulé : *La Vie de saint Francois, etc.* par le P. Candide Chalippe, Lecteur en Théologie, etc. Nous le jugeons très-utile à tout l'Ordre, et il nous paraît que l'Auteur a joint aux recherches exactes de la vérité de l'Histoire, des Réflexions savantes et édifiantes, aussi propres à instruire les Fidèles, qu'à leur inspirer des sentimens de piété.

Fait à Paris, ce 6 juillet 1728.

F. Irenée Dupont, ancien Lecteur en Théologie et Gardien des Récollets de Paris.

F. Clément Le Duc, ancien Lecteur en Théologie, Définiteur.

APPROBATION.

J'ai lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé : *La Vie de saint François, Instituteur de l'Ordre des Frères Mineurs, de l'Ordre de Sainte-Claire, et du Tiers-Ordre de la*

Pénitence; avec l'Histoire particulière des Stigmates, des Eclaircissemens sur l'Indulgence de la Portiuncule, des Réflexions et des Notes, et une Préface touchant le merveilleux de la Vie des Saints.

La Vie de saint François est écrite avec beaucoup d'exactitude. L'Histoire particulière des Stigmates établit d'une manière très-solide la vérité de cet admirable événement. Les Eclaircissemens sur l'Indulgence de la Portiuncule, poussent à bout les adversaires qui l'ont combattue. La Préface est très-propre à convaincre les personnes prévenues contre le merveilleux de la vie des Saints. On trouve partout une narration fidèle, une théologie exacte, une morale pure, le zèle ardent de la foi, des Réflexions sensées et salutaires, des Notes savantes et utiles, un style doux et coulant. Ce livre, qui doit faire un grand plaisir aux Enfans de Saint-François, pourra servir à toutes les personnes de piété, et sera aussi du goût des habiles gens.

Fait à Paris, le 8 juin 1728

Signé, C. LEULLIER.

PRÉFACE,

Où l'on fait voir que la prévention de quelques personnes contre le merveilleux de la Vie des Saints est déraisonnable et dangereuse, et que le merveilleux de la Vie de saint François est très-bien attesté.

Un défaut assez ordinaire des hommes, c'est de tomber dans une extrémité pour en éviter une autre, et quelquefois sans s'apercevoir que l'extrémité où ils tombent est plus grande que celle qu'ils évitent. Pour se garantir de la faible crédulité, quelques-uns se sont prévenus contre le merveilleux de la Vie des Saints, jusqu'à ne pouvoir pas le souffrir : la seule idée de miracles, de révélations, d'extases, de visions, d'apparitions, leur déplaît et les rebute : tout ce qu'on en rapporte leur paraît fabuleux et incroyable; ils en contestent les témoignages les plus assurés, ou en imaginent des causes naturelles et inconnues. Les merveilles qui se trouvent dans la Vie de saint François, donnent lieu de combattre cette prévention : il faut montrer d'abord qu'elle est déraisonnable, et en voici les preuves.

Premièrement, nul homme, usant de sa raison, ne rejettera le merveilleux de la

Vie des Saints à titre d'impossibilité : il n'y a que des insensés, tels que Spinosa, qui osent dire que les miracles sont impossibles, et par des raisonnemens aussi absurdes (1) qu'impies, borner la toute-puissance de Dieu, l'assujettir à une espèce de nécessité, détruire l'idée de l'Etre parfait. Les miracles sont des événemens singuliers, qui interrompent les lois de la nature, et surpassent les forces de toutes les causes naturelles : on n'a besoin que de la raison pour comprendre que Dieu, dont le pouvoir est infini, ayant établi ces lois très-librement, peut, quand il lui plaît, en interrompre le cours par lui-même, et par le ministère de ses créatures dont il dispose à son gré ; que ces interruptions peuvent entrer dans le plan des desseins éternels de sa sagesse, et qu'elles arrivent sans qu'il y ait en lui aucun changement par des actes successifs, puisque c'est un seul acte de sa volonté qui les produit, comme tous les autres effets. Or, cela prouve que les miracles sont possibles, et qu'il n'y a nulle impossibilité dans le merveilleux de la Vie des Saints.

---

(1) Voyez les *Réflexions sur l'Athéisme, etc.* par le R. P. de Tournemine, et les Mémoires de Trévoux, 1722. Juillet, Article 66, sur le Livre intitulé : *La Religion Chrétienne prouvée par les faits*, dont l'auteur, pour mieux triompher du Spinosisme, au sujet des miracles, lui a fourni des armes sans y penser, par une étrange opinion. M. Tournély la réfute, et montre que c'est une chimère. *Prælect. Theolog. de Incarn. quæst.* 3, *p.* 208.

Secondement, ce merveilleux ne doit point causer un étonnement incrédule à une personne sensée qui considère les merveilles de la nature. « L'homme, dit saint Augustin, voit arriver des choses extraordinaires, et il les admire, tandis que lui-même admirateur est un grand miracle, et un miracle plus grand que tous ceux qui se font par l'entremise d'un homme. Il ne se fait rien de merveilleux dans le monde, qui ne soit moins merveilleux que ce monde entier. Toute la nature est pleine de miracles : nous ne les admirons point, parce que nous sommes accoutumés à les voir ; leur répétition continuelle les avilit à nos yeux. Voilà pourquoi Dieu s'en est réservé d'autres hors du cours de la nature, qu'il opère en certaines occasions, afin qu'ils nous frappent par la nouveauté ; mais quand nous considérons attentivement et avee réflexion les miracles naturels qui se voient sans cesse, nous trouvons qu'ils surpassent de beaucoup tous les autres, quelque surprenans et quelque rares qu'ils puissent être. » (1)

---

(1) *Videt homo insolita, et miratur... cùm sit ipse mirator magnum miraculum.* Serm. 126, aliàs 32, ex homil. 50. *Omni miraculo quod fit per hominem majus miraculum est homo.* De Civ. Dei. l. 10, c. 12. *Quidquid mirabile fit in hoc mundo profectò minus est quàm totus hic mundus.* Ibid. *Omnis natura rerum plena miraculis.* Epist. 102, aliàs 49, n. 5. Trin. 24, in Joan n. 1. et alib. *Quamvis miracula visibilium naturarum videndi assiduitate viluerint ; tamen cùm ea sapienter intuemur inusitatissimis rarissimisque majora sunt.* De Civ. Dei sup.

Le saint Docteur avoue que les événemens prodigieux qui sont hors du cours de la nature, et que l'on nomme proprement miracles, doivent être admirés, puisque ce sont des œuvres de Dieu dignes d'admiration ; il veut seulement que la surprise qu'ils causent soit tempérée par la considération des merveilles de la nature, auxquelles il donne aussi le nom de miracles dans un sens plus étendu : sur le même principe et à plus forte raison, ce qu'ils ont de surprenant ne doit pas les faire juger incroyables. Un esprit éclairé ne croit point sans preuves les miracles qu'on lui rapporte ; mais précisément ce qu'ils ont de merveilleux ne le rend point incrédule, parce qu'il voit des choses plus merveilleuses encore dans l'univers et en lui-même. Si des hommes appliqués à l'étude de la nature sont de très-dure croyance sur les miracles des Saints, c'est qu'ils ne profitent point de leurs lumières, et ne raisonnent pas conséquemment : ils ne pensent qu'à satisfaire leur curiosité, ou à briller par leurs découvertes : et n'y en a-t-il pas qui se perdent dans leurs idées, qui deviennent impies, jusqu'à ne reconnaître point d'autre Dieu que la nature même ?

Troisièmement, la foi des grandes merveilles de la Religion doit disposer à croire le merveilleux de la Vie des Saints. On dit

aux Calvinistes : Vous croyez les mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de la Résurrection; pourquoi refusez-vous si opiniâtrément de croire celui de la Présence réelle? Ils sont tous également merveilleux et incompréhensibles. N'a-t-on pas lieu de dire ici à ceux dont on combat la prévention : En qualité de Fidèles, vous croyez non-seulement que trois Personnes ne sont qu'un seul Dieu, que le Fils de Dieu s'est fait homme, que les morts ressusciteront, mais encore que JÉSUS-CHRIST se rend tous les jours présent sur l'Autel sous les espèces du pain et du vin aux paroles de la consécration, et vous croyez toutes les autres merveilles étonnantes que la Religion vous propose : pourquoi avez-vous tant de peine à croire celle de la Vie des Saints, qui sont moins grandes?

Il est inutile de répondre qu'elles ne sont appuyées que sur des témoignages humains qu'on n'est pas obligé de recevoir, et que les Mystères sont fondés sur l'autorité divine, à laquelle il faut se soumettre; car il ne s'agit pas de cela maintenant : on ne fait que comparer le merveilleux au merveilleux, et on soutient que l'un doit faciliter la croyance de l'autre. En effet, si nous croyons avec une foi ferme et inébranlable ce que Dieu, par sa bonté infinie, a voulu faire pour le salut de tous les hommes, et ce qu'il continue tous les jours

dans l'Eucharistie ; ne nous persuaderons-nous pas aisément, qu'il aura donné des marques extraordinaires de sa bienveillance pour ses plus fidèles serviteurs ?

Quatrièmement, le même merveilleux qui se voit dans la Vie des Saints, se trouve aussi dans la sainte Ecriture. Des ravissemens, des extases, de fréquentes visions et apparitions, une révélation continuelle, une infinité de miracles, des jeûnes miraculeux de quarante jours ; c'est ce que présente à nos yeux l'ancien et le nouveau Testament. On croit toutes ces grandes merveilles, et on est obligé de les croire, quoiqu'elles soient fort au-dessus de notre intelligence : sur quoi se fondera-t-on pour dire que dans la Vie des Saints elles ne sont pas vraisemblables, et que raisonnablement on ne peut y ajouter foi ? La raison, au contraire, y fait voir d'autant plus de vraisemblance et de crédibilité, qu'on en sait et qu'on en croit d'autres pareilles qu'il n'est pas permis de révoquer en doute. Les Chrétiens devraient être accoutumés au merveilleux, et pour les plus rares prodiges n'avoir qu'à demander les preuves.

Cinquièmement, la promesse du don des miracles faite par JÉSUS-CHRIST, autorise la croyance du merveilleux de la Vie des Saints. *En vérité, en vérité, je vous le dis : celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais, il en fera même de plus grandes, parce que je vais à mon Père, et*

tout ce que vous lui demanderez en mon nom, je le ferai. (1) *Ceux qui croiront, voici les miracles qu'ils feront ensuite. Ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues, ils manieront les serpens; et s'ils prennent quelque breuvage mortel, cela ne leur fera point de mal; ils mettront les mains sur les malades, et ces malades se porteront bien.* (2)

Notre-Seigneur, selon la doctrine des saints Pères (3), a promis le don des miracles, non à chaque Fidèle en particulier, mais à l'Eglise en général; et sa promesse est pour tous les temps, lorsque le bien de la Religion demande qu'elle s'accomplisse. Les Hérétiques prétendent qu'elle ne regardait que le temps des Apôtres, et que les miracles n'ont été nécessaires que pour l'établissement de la Foi. Quel droit ont-ils de restreindre les paroles du Fils de Dieu? Croient-ils entendre l'Ecriture mieux que les saints Docteurs? Comment prouveront-ils que depuis le temps des Apôtres il ne se soit jamais trouvé de conjonctures où le bien de la Religion ait demandé qu'il se fît des miracles? Ils étaient nécessaires pour les Infidèles, chez qui l'Evangile a été prêché en différens siè-

---

(1) *Joan.* 14. 12 *et* 13.
(2) *Marc.* 16. 17 *et* 18.
(3) *S. Chrys. de S. Babyla contra Gent. n.* 12. *edit. nov.* — *S. Aug. de Civit. Dei. lib.* 22. *c.* 8. *et Retract. lib.* 1. *c.* 13 *et* 14. — *S. Greg. Moral. l.* 34. *n.* 7. *edit. nov.*

cles, comme pour les Idolâtres grecs et romains, à qui il fut d'abord annoncé. L'Eglise en a eu besoin pour confondre les Hérétiques successivement soulevés contre ses dogmes, et pour affermir la foi de ses enfans. Ils ont toujours été fort propres à manifester l'éminence de la vertu, à faire glorifier Dieu, à convertir les pécheurs, à ranimer la piété, à nourrir et à fortifier l'espérance des biens de l'autre vie. On a donc raison de dire que la promesse de Jésus-Christ est pour tous les temps en certaines occasions, et que la croyance du merveilleux de la Vie des Saints en est autorisée.

Sixièmement, qu'il y ait eu du merveilleux dans la Vie des Saints, c'est un fait dont on a des preuves incontestables. Les Actes des Martyrs, qui ont toujours été lus dans l'Eglise, et dont la (1) sincérité est reconnue des plus habiles critiques, contiennent des événemens prodigieux : les Confesseurs de la Foi guéris tout d'un coup après de cruels supplices, des bêtes féroces adoucies et couchées à leurs pieds, des lumières et des voix célestes, des apparitions de Jésus-Christ et des Anges, et beaucoup d'autres choses admirables.

Dans les six premiers siècles, il n'y a presque point d'écrivains ecclésiastiques et

---

(1) Voyez Dom Thierri Ruynard, *Præfat. in Acta Martyrum*, et le R. P. Honoré de Sainte-Marie, *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la Critique.* Dissert. 4. Article 1. et suiv

de saints Pères qui n'attestent des miracles opérés par les serviteurs de Dieu, et par leurs reliques, et ils s'en expliquent comme de choses qu'ils ont vues de leurs propres yeux, ou qui étaient de notoriété publique.

Saint Justin, Martyr du second siècle, parlant de la puissance de Jésus-Christ sur les démons, dans sa seconde Apologie adressée aux Empereurs Marc-Aurèle et Lucius-Verus, et au Sénat romain : « Vous en avez, dit-il, des preuves dans ce qui se passe devant vos yeux, et dans votre ville, et dans tout le reste du monde. Car vous savez que beaucoup de possédés, n'ayant pu être délivrés par vos exorcistes, enchanteurs et magiciens, l'ont été par les Chrétiens qui les ont exorcisés au nom de Jésus-Christ crucifié sous Ponce-Pilate. » (1)

Saint Irénée assure que, dans le même siècle, de véritables Disciples de Jésus-Christ avaient reçu des dons surnaturels dont ils usaient à l'avantage des autres hommes. « Les uns, dit-il, chassent les démons ; et cela est si certain, que souvent ceux qui en ont été délivrés embrassent la Foi, et entrent dans l'Eglise. Il est donné aux autres de connaître l'avenir, et d'avoir des visions prophètiques. D'autres guérissent les malades par l'imposition des mains, et les rétablissent en parfaite santé. Très-souvent

(1) *S. Justin. Apol. 2. seu 1. p. 45.*

même, et en tout lieu, pour quelque sujet nécessaire, les frères demandent, par le jeûne et par de ferventes prières, la résurrection d'un mort, et ils l'obtiennent : ces morts ainsi ressucités, ont vécu ensuite plusieurs années avec nous. Que dirai-je de plus ? Il n'est pas possible de compter les dons extraordinaires que l'Eglise reçoit de Dieu, et ce qu'elle opère tous les jours par tout le monde en faveur des peuples, au nom de JÉSUS-CHRIST crucifié. » (1)

« Nous pouvons, dit Origène, écrivant contre Celse, montrer une multitude infinie de Grecs et de Barbares qui croient en Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ; et il y en a entre eux qui prouvent leur foi par le pouvoir qu'ils ont de faire des miracles. Ils guérissent les malades en invoquant sur eux le Dieu Créateur et souverain Seigneur de toutes choses, et le nom de JÉSUS-CHRIST notre Sauveur, de l'Evangile duquel ils récitent quelque partie. Nous mêmes, nous avons vu plusieurs malades ainsi délivrés des plus grands maux, dont on ne peut marquer le nombre. » (2)

Tertullien, dans son Apologétique, et dans un autre Livre, cite hautement la pluie miraculeuse qu'obtinrent du Ciel,

---

(1) *S. Iren. cont. Hæres. lib.* 2. *c.* 32. *aliàs* 57. *n.* 4. *et* 5. *c.* 31. *aliàs* 56. *n.* 2. *et* 3. *lib.* 5. *c.* 6. *n.* 1.

(2) *Orig. contr. Cels. lib.* 3. *p.* 124. *et lib.* 1. *p.* 5. *lib.* 2. *p.* 62. *lib.* 8. *p.* 337. *Edit. Cantabrig.* 1658.

par leurs prières, les soldats Chrétiens, et qui sauva l'armée de l'Empereur Marc-Aurèle, réduite à l'extrémité. Il prouve la vérité du fait par la Lettre de cet Empereur. On en a aussi des preuves (1) authentiques tirées des auteurs et des monumens du paganisme même. (2) C'est encore Tertullien qui dit que les Païens recevaient des grâces extraordinaires par le moyen des Chrétiens. Il en nomme quelques-uns, et ajoute : « Combien de personnes distinguées, sans parler du peuple, qui ont été ainsi délivrées du démon, et guéries de leurs maux ? » (3)

Saint Cyprien faisait ce reproche à un Idolâtre pour l'instruire en le confondant : « Les dieux que vous adorez, nous les exorcisons au nom du vrai Dieu, et ils sont forcés de sortir du corps qu'ils possèdent. O si vous vouliez voir et entendre, lorsque tourmentés par la force de nos paroles comme par des fouets spirituels, et sentant l'opération secrète de la puissance divine, ils font des hurlemens épouvantables, nous prient de les épargner, déclarent d'où ils viennent en présence de leurs adorateurs, et confessent le jugement à venir. Venez et connaissez la vérité de ce

---

(1) Voyez M. de Tillemont, *Histoire des Empereurs*, tome second, page 407 et suiv.

(2) *Lib. ad Scapul. suprà.*

(3) *Tert. Apologet. n. 5. p. 6. et Lib. ad Scapulam, n. 4. p. 71. Edit. Rigalt.*

que nous disons; confondez-vous au moins. Ceux que vous adorez nous redoutent, ceux que vous priez nous demandent grâce, ceux que vous révérez comme des Souverains, demeurent sous notre main comme des prisonniers, et tremblent comme des esclaves. Nous les interrogeons, et devant vous ils disent ce qu'ils sont; ils ne peuvent dissimuler les prestiges dont ils se servent pour vous tromper. » (1)

Voilà les merveilles que beaucoup d'amis de Dieu opéraient dans le second et dans le troisième siècle, et qui ne peuvent être contestées. Combien de différentes sortes rapportées depuis par saint Basile et par saint Grégoire de Nisse, dans la Vie de saint Grégoire Thaumaturge; par saint Athanase, dans la Vie de saint Antoine; par Sulpice Sévère, dans la Vie de saint Martin; par saint Chrysostôme, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, saint Paulin, en plusieurs endroits de leurs Ouvrages; par Théodoret, dans son Histoire Religieuse; par saint Grégoire, Pape, dans ses Dialogues; par saint Hilaire d'Arles, saint Ouen, et tant d'autres si dignes de foi! Trois saints et savans Evêques, Avitus, métropolitain de Vienne; Etienne, de Lyon; Eon, d'Arles, conférant avec les Ariens, en présence de Gondebauld, Roi des Bourguignons, après avoir prouvé la

(1) *S. Cypr. ad Demet. p.* 201. *et de Idol. van. p.* 206. *Edit. Rigalt. et alibi.*

consubstantialité du Verbe, par des témoignages de l'Ecriture et par de puissantes raisons, offrirent d'en donner de nouvelles preuves par des miracles, si les Hérétiques promettaient de s'y rendre, et citèrent l'exemple de saint Remi, Apôtre des Français, qui vivait alors, établissant la Foi catholique sur les ruines de l'Idolâtrie par une multitude de prodiges. » (1)

Les miracles des reliques ne sont ni moins avérés, ni moins célèbres; ils ont été connus par toute la terre. Saint Augustin en fut témoin oculaire, étant à Milan, lorsque saint Ambroise connut, par révélation, où reposaient les corps des saints martyrs Gervais et Protais. (2) En Afrique, il en vit opérer un si grand nombre par les Reliques de saint Etienne, qu'il déclare dans ses Livres de la Cité de Dieu (3), écrits contre les plus habiles d'entre les Païens, que pour marquer seulement ceux des Diocèses de Calame et d'Hippone, plusieurs livres n'auraient pas suffi. Nicétius, Evêque de Trèves, écrivant à Clodosvinde ou Gloteinde, Reine des Lombards, pour l'exhorter à solliciter la conversion du roi Alboin, son mari, qui était Arien, lui conseillait d'employer les miracles visibles qui se faisaient au tombeau de saint Martin, et par l'in-

(1) *Spicil. Dacher. tom. 5. p.* 110.
(2) *S. Aug. Confess. lib.* 9. *cap.* 7.
(3) *De Civit. Dei. lib.* 22. *cap.* 8

vocation de saint Germain, de saint Hilaire, de saint Loup, de saint Remi, de saint Médard. (1) Ils étaient si évidens, que les Hérétiques n'osaient les révoquer en doute, et ne pouvaient en obscurcir l'éclat ; Dieu s'en servait pour convertir des Rois et des nations entières. (2)

Dans tous les siècles, après les six premiers, le merveilleux de la Vie des Saints est publié par un très-grand nombre d'Auteurs de tout pays, que l'esprit, le savoir, la probité, la sainteté, la dignité rendent respectables aux critiques les plus exacts ; qui produisent des témoignages irréprochables, des dépositions juridiques, des actes authentiques, de fameux monumens qu'ont érigé les Evêques, les Princes, les Magistrats, les Villes, les Royaumes, en mémoire des faits miraculeux. On voit que les Saints ont fait quantité de prédictions que l'événement a vérifiées, et que, poussés par l'Esprit de Dieu, ou contraints par l'obéissance, ils ont déclaré les opérations surnaturelles qu'ils éprouvaient dans leurs ames. Enfin, le merveilleux de la Vie des Saints a toujours passé pour constant et pour indubitable parmi les Fidèles : l'Eglise le reconnaît, et c'est un des objets de sa piété ; elle ne met personne dans le Catalogue des Saints, dont la sainteté ne soit

---

(1) *Concil. Gener. Labb. tom. 5. p. 835.*
(2) *Greg. Turon. de mirac. S. Martini. lib. 1, cap. 11.*

attestée du Ciel par la voie des miracles ; et pour s'assurer de la vérité de ces miracles, elle prend des précautions si grandes, elle porte si loin l'exactitude (1), que selon les règles de la prudence humaine, il est impossible qu'elle s'y trompe.

On demande maintenant s'il est permis de penser et de dire que de pareils faits sont absolument faux, et ne doivent être regardés que comme des fables indignes de croyance ? Il faudrait donc détruire cette maxime si judicieuse et si universellement reçue dans le monde, que les faits qui n'ont rien d'incroyable en eux-mêmes ne se nient point quand ils sont bien prouvés : il faudrait nier également tout ce qui est rapporté dans l'Histoire Ecclésiastique et profane, avoir pour principe de ne croire que ce que l'on voit, et refuser même d'ajouter foi au témoignage des honnêtes gens avec lesquels on vit. Or, voilà ce qui achève de prouver, et ce qui doit convaincre tout homme de bon sens, que la prévention contre le merveilleux de la Vie des Saints est déraisonnable : ce n'est pas la qualifier suffisamment ; elle est insensée, elle est ridicule, elle est téméraire, et, de plus, elle est dangereuse.

---

(1) Dans la Vie du Bienheureux Jean François Régis, de la Compagnie de Jésus, le R. P. Daubenton, de la même Compagnie, Confesseur de sa Majesté Catholique, rapporte une histoire d'un Gentilhomme Anglais, protestant, laquelle montre l'exactitude scrupuleuse du Saint Siége sur la vérification des miracles. *Liv. 6. page* 334. *in-quarto.*

Les Protestans se déclarèrent contre ce merveilleux, en attaquant presque toute la Religion. Ils n'en contestaient pas les témoignages, au contraire, ils les produisaient, et on les trouve fidèlement rapportés par les Centuriateurs de Magdebourg, de siècle en siècle à chaque Centurie; mais parce que cela confirmait la vérité de l'Eglise Catholique et des dogmes qu'ils ne voulaient plus croire, ils prétendirent que c'étaient des narrations fabuleuses, ou des prestiges du démon : ils ne craignirent point d'avancer que les Pères avaient été des hommes abusés ou séducteurs; ils rejetèrent hardiment toute la Tradition, les Saints furent traités de visionnaires, et on se moqua des canonisations fondées sur les miracles.

Les Catholiques devraient craindre d'adopter ce qui vient des Hérétiques; leurs sentimens sont presque toujours contagieux. Cela paraît dans des systèmes, qui, pour ainsi dire, les avoisinent, et conduisent, en raisonnant de suite, à de mauvaises conclusions, qu'à la vérité on désavoue, mais sans pouvoir démontrer qu'il y ait de l'inconséquence. On comprend bien que toutes les personnes prévenues contre le merveilleux de la Vie des Saints, ne vont pas aux excès des Protestans; ces excès néanmoins suivent de leur prévention par des conséquences naturelles, nécessaires, et très-prochaines.

Quiconque nie ce que les Pères de l'Eglise attestent comme l'ayant vu, ou en étant bien informés, doit conclure qu'ils avaient une faible crédulité, ou qu'ils trompaient le peuple. Refuser de croire des merveilles transmises jusqu'à nous par une tradition constante et universellement reçue, c'est donner atteinte à toute la Tradition, c'est en rendre suspects les canaux, et la mettre en problème. Que peut-on penser des Saints, si l'on traite de chimères les grâces miraculeuses qu'ils certifient que Dieu leur a faites, si l'on attribue au hasard l'accomplissement de leurs prédictions? que deviennent même leurs vertus héroïques? Quel jugement formera-t-on de leurs Actes? paraîtront-ils plus croyables sur un point que sur l'autre? Quand on prononce qu'il n'y a point eu de miracles depuis le temps des Apôtres, il faut donc dire, par une suite inévitable, que l'Eglise, qui fonde la canonisation sur les miracles, emploie des faussetés dans un acte si religieux et si solennel, et que le culte public qu'elle établit est incertain. Or, cela sent l'hérésie; car de grands principes de Religion (1) nous apprennent qu'en ces occasions l'Eglise reçoit du Saint-Esprit une assistance particulière, qui fait qu'elle ne se trompe point et ne peut se tromper.

---

(1) Melch. Canus. *Loc. Theolog. lib.* 5. *quæst.* 5. *concl.* 3. M. Tournély, *De Eccles. tom.* 2. *pag.* 586 et 587. ; et alii.

Ces miracles, dit-on, ne sont point des articles de Foi, l'Eglise n'oblige pas à les croire : comme si l'on ne croyait dans le monde que ce qui est de foi ; comme s'il n'était pas dangereux de rejeter opiniâtrément ce qui est autorisé par la raison et par la piété, par les saints Pères, par la Tradition et par l'Eglise, et ce qu'on ne peut nier sans de pernicieuses conséquences.

Cette incrédulité attaque même une des preuves de la divinité de Jésus-Christ, que les Pères ont employées contre les Païens. Saint Chrysostôme ayant rapporté, au sujet des miracles de saint Babylas, Martyr, que Notre-Seigneur, la nuit de sa Passion, promit à ceux qui croiraient en lui, le pouvoir d'opérer ces merveilles, ajoute : « On a vu autrefois bien des gens qui se sont érigés en maîtres, qui ont eu des disciples, et qui se vantaient de faire des choses merveilleuses ; cependant, il ne s'en est jamais trouvé aucun qui ait osé promettre à ses disciples le même pouvoir : l'impudence de leurs mensonges n'a pas été jusques-là, parce qu'ils savaient que personne n'y ajouterait foi ; tout le monde étant convaincu qu'il n'appartient qu'à Dieu de faire une semblable promesse, et de l'accomplir. » (1) Sur

(1) *S. Chrys. lib. in S. Babyl. et contra Gent. tom. 2. pag.* 536. *n.* 1 *et* 12. *edit. nov.*

ce principe, le saint Docteur prouve que Jésus-Christ est Dieu, puisqu'il a donné à ceux qui croient en lui le pouvoir de faire des miracles, que ses disciples en ont fait, et que ses serviteurs en font encore. Saint Augustin se sert du fond de la même preuve, dans ses Livres de la Cité de Dieu. Ainsi les miracles des Saints, dans tous les siècles, ont prouvé sensiblement la divinité du Sauveur; et voilà ce qu'essaient de détruire, sans y penser, ceux qui les regardent comme des fables.(1)

Un autre danger, c'est qu'ils parlent de ces merveilles suivant leur prévention. Ils disent ouvertement qu'ils ne les croient point, et qu'on ne doit pas avoir la simplicité de les croire : ils décrient les livres où elles sont marquées; ils ne peuvent souffrir qu'elles entrent dans le panégyrique d'un Saint. On en fait des dérisions impies, on tourne en ridicule les Fidèles qui les croient, on censure la conduite de l'Eglise qui les consacre. De tels discours autorisent l'hérésie et le libertinage : les mondains et les indévots y applaudissent, les lâches paraissent y consentir, la fausse dévotion les approuve; c'est un scandale pour les petits, et un déshonneur pour la Religion.

Il y a encore sujet de craindre que la prévention contre le merveilleux de la Vie

(1) *S. Aug. De Civit. Dei. lib. 22. cap.* [illegible]

des Saints ne s'étende à d'autres articles, quand on n'en jugerait que par les principes qui la forment. Car, quels sont-ils ces principes ? Ce n'est ni la raison, ni la Religion ; ils faut donc que ce soit un fonds d'incrédulité pour tout ce que l'on ne comprend pas, la sotte vanité de penser singulièrement, l'ignorance qui nie hardiment ce qu'elle ne sait point, la fréquentation des libertins, une conformité de sentimens avec les hérétiques, l'esprit du monde ennemi de toute piété. Des causes si mauvaises peuvent faire appréhender les plus méchans effets.

En général, la liberté de ne croire que ce que l'on veut, sur des points qui appartiennent à la Religion, est fort dangereuse ; souvent elle fait de funestes progrès ; ses premières entreprises l'enhardissent. On se persuade que tous les faits miraculeux sont faux, quoique l'Eglise atteste la vérité de plusieurs ; et quand cette même Eglise, prononçant sur des faits dogmatiques, déclarant que telles propositions hérétiques sont dans un tel livre, exige de ses enfans une soumission (1) intérieure d'esprit et de cœur, en a-t-on plus de do-

(1) La soumission intérieure d'esprit et de cœur que l'Eglise exige pour la décision des faits dogmatiques, doit aller jusqu'à regarder cette décision comme infaillible et irréformable. C'est ce que M. l'abbé Tournély établit invinciblement par les preuves qu'il donne de cette conclusion : *Ecclesia accepit à Christo auctoritatem judicandi de sensu seu doctrinâ propositionum, Librorum, et Auctorum*,

cilité ? lui obéit-on , même en jurant de lui obéir ? Ne couvre-t-on pas sa désobéissance du voile d'un silence respectueux, toujours mal gardé, et enfin tout-à-fait rompu par une rebellion ouverte ? Ne voit-on pas des gens dans le monde , parler licencieusement de la vénération des Reliques, du Purgatoire , des Indulgences , des Mystères même, après avoir combattu le merveilleux de la Vie des Saints.

Certains Critiques reconnaissent ce merveilleux, mais ils sont préoccupés de l'idée que le vrai est confondu avec le faux, de telle sorte, qu'on ne peut le démêler qu'en suivant les règles qu'ils établissent. Cette prévention n'est guère moins déraisonnable ni moins dangereuse que l'autre.

Parce que des écrivains téméraires, qu'on ne peut trop blâmer, se sont abandonnés à leur imagination dans quelques Légendes, et ont employé la fiction pour embellir leur sujet, ceux-ci font entendre que toute l'Histoire des Saints est remplie d'impostures : cependant les sources pures ont toujours subsisté dans les Actes authentiques, dans les Ouvrages des Pères de l'Eglise, dans une infinité d'Auteurs très-dignes de foi , dans les Bulles de ca-

---

ac fideles ad suam subscribendam sententiam compellendi ; cui proinde tenentur illi acquiescere interna mentis et judicii adhæsione , non solo , ut vocant , religioso silentio : atque certum est nec errori obnoxium hujuscemodi Ecclesiæ judicium. De Eccles. *tom.* 2. *artic.* 5. *p.* 533 *et seq. pag.* 466 *et seq.*

nonisation. Un Prêtre d'Asie, au rapport de saint Jérôme, qui cite Tertullien (1), composa de faux Actes de sainte Thècle, par une dévotion mal entendue; s'ensuit-il de là que la vérité de beaucoup d'autres Actes qu'on lisait alors, et que nous avons, en soit obscurcie? D'ailleurs, l'Eglise a remédié au mal, elle a rejeté le faux prodigieux, elle a fait retrancher des Légendes les additions indiscrètes; on a mis depuis long-temps entre les mains des Fidèles, de nouveaux recueils (2) qui ne contiennent que des miracles sûrs, ou suffisamment autorisés.

Un savant homme (3) a démontré que les règles de ces Critiques, pour le discernement du merveilleux, ne sont point judicieuses, qu'elles sont outrées, que l'on risquerait beaucoup de les suivre; qu'ils se contredisent les uns les autres, et ne sont pas d'accord avec eux-mêmes; que souvent il leur arrive de rejeter ou d'admettre des miracles contre leurs propres principes. S'ils en trouvent de grands

(1) *S. Hieron. de script. Eccles. in* Luca.

(2) Il y en a deux en français que les Fidèles peuvent lire sûrement : l'un, des RR. PP. Martin et Giry, Minimes, dont on a fait plusieurs éditions; l'autre, du R. P. Croiset, de la Compagnie de Jésus, intitulé : *Les Vies des Saints pour tous les jours de l'année, avec des Réflexions morales à la fin de chaque Vie.* En deux tomes *in-folio*, à Lyon, chez la veuve d'Antoine Boudet, 1725.

(3) Le R. P. Honoré de Sainte-Marie, Carme déchaussé, dans ses *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la Critique*, tome 1. Dissert. 4. art. 3, 4 et 5, et en d'autres endroits de cet Ouvrage, qui confond partout les Critiques outrés.

et en grand nombre dans une Légende, ils veulent qu'elle soit supposée ou altérée, quoique les plus anciens et les plus sûrs monumens en fassent voir de semblables; ils les rejettent comme faux, sans donner aucune preuve de leur fausseté; ils prétendent que les Auteurs qui les rapportent ont été trop crédules, et ils reçoivent en d'autres articles le témoignage de ces mêmes Auteurs. Pour les croire ils demandent une entière certitude, tandis que sur des probabilités et des vraisemblances ils croient quantité de faits de l'Histoire ecclésiastique et de l'Histoire profane. L'un d'eux (1) déclare qu'il s'attache à n'omettre aucun des miracles qui sont appuyés sur de bonnes autorités; cependant il en supprime beaucoup des plus considérables; et la plupart de ceux qu'il ne peut se dispenser de rapporter, il les expose en des termes qui ne marquent que de l'incertitude, pour ne rien dire de plus.

Ainsi, les Critiques outrés, reconnaissant le merveilleux de la Vie des Saints, le réduisent à rien par les règles qu'ils imaginent pour discerner le vrai d'avec le faux, comme ceux qui faisant profession de croire dans l'Eglise une autorité infaillible, la font dépendre de tant de conditions, qu'ils pourraient toujours soutenir que l'Eglise,

---

(1) M. Baillet, dans ses Avertissemens sur les Vies des Saints, *n.* 7.

dispersée ou assemblée, n'a rien décidé contre leurs erreurs.

C'est, dit-on, l'amour de la vérité qui engage à examiner scrupuleusement les merveilles des Saints : il ne faut croire et proposer que ce qui est vrai. Mais M. Bossuet(1) disait des mauvais Critiques : « Ils sont contens, pourvu qu'ils se montrent plus déliés observateurs que les autres hommes ; et ils trouvent de meilleur sens de ne pas croire tant de merveilles. » L'amour de la vérité ne la fait pas méconnaître où tant d'habiles gens la découvrent ; il ne porte pas à répandre tant de nuages sur les lumières qu'elle jette, ni à donner au public, en langue vulgaire, les Vies des Saints avec une critique sèche, amère, licencieuse, propre à rendre suspect tout le merveilleux, et à causer du scandale. Les savans Jésuites, continuateurs de Bollandus, montrent bien, par l'exactitude de leurs recherches, qu'il aiment sincèrement la vérité : on ne voit pas néanmoins qu'ils s'étudient à diminuer le nombre des miracles, « ils n'ont garde (2) de les prendre pour une marque de fiction ; rien ne les étonne dans la vie des amis de Dieu, pourvu qu'il soit bien attesté. » Le Père Thomassin de l'Oratoire, dans son Traité de la célé-

(1) I°. Instruction sur le Nouveau Testament de Trévoux, page 21.

(2) Voyez les Mémoires de Trévoux, 1722. Janvier. art. 3. pag. 96 et 97.

bration des Fêtes (1), raconte un événement merveilleux du VI[e]. siècle, rapporté par Bollandus, et il ajoute ; « Ces sortes d'histoires ne sont nullement des articles de foi, mais elles ne doivent point aussi être rejetées par les personnes sages et éclairées. La lecture des Ouvrages de saint Cyprien, de saint Augustin, de saint Ambroise et de saint Jérôme, et celle de saint Grégoire de Nysse, de saint Basile et de saint Athanase ne nous permettent point de douter que ces Pères n'eussent été faciles à croire de semblables histoires, attestées de la même manière. Saint Augustin en a rapporté lui-même de beaucoup plus incroyables ; et il est extrêmement à craindre que de s'élever au-dessus des Augustins, des Jérômes, des Grégoires et des plus savans Pères de l'Eglise, ce ne soit l'effet d'un orgueil très-dangereux. »

On objecte que le peuple est crédule, qu'il aime le merveilleux, et que l'on ne doit pas l'exposer à croire le mensonge. Mais la crédulité est beaucoup moins dangereuse que l'incrédulité ; on remédie à l'une bien plus aisément qu'à l'autre : celle-là réduite à de justes bornes devient fort utile, et celle-ci ne produit que du mal. Quelqu'un (2) a dit, que l'amour du merveilleux est l'ancienne maladie des hommes.

---

(1) *Liv.* 11. *chap.* 21. *n.* 16. *pag.* 435.
(2) M. de la Fontaine.

Il serait peut-être plus juste de dire que c'est un reste de leur grandeur originaire; et qu'étant fait pour voir les merveilles de la Divinité, jusqu'à ce qu'ils les voient, ils se portent par un mouvement intime à tout ce qui semble en être des traces. Cet amour ne devient une maladie, que quand il reçoit des merveilles absurdes ou sans aucun fondement. L'aversion du merveilleux, qui vient de la faiblesse d'un esprit appesanti par le péché, est une plus grande maladie, et peut avoir de très-mauvaises suites dans une Religion toute merveilleuse qu'il faut aimer. Ce merveilleux déplaît dans les pieuses histoires où il est bien prouvé, et on en veut dans les pièces de théâtre où ce n'est qu'une fiction : la différence déshonore les Chrétiens. Au reste, pour le mensonge, quel risque court le peuple fidèle, en croyant les merveilles de la Vie des Saints? Il n'y trouve rien qui ne soit assuré ou très-digne de foi, ou qu'il ne puisse croire prudemment, rien qui ne puisse l'édifier ; et c'en est assez, selon saint Augustin (1), pour ne pas tomber dans le défaut d'une crédulité dangereuse.

On serait très-dangereusement crédule, si l'on recevait des miracles faux et trompeurs, qui ne tendent qu'à séduire l'esprit et à corrompre la foi. Nous sommes avertis

(1) *S. August. de utilit. cred. cap.* 11. *n.* 25.

dans l'Evangile, qu'*il paraîtra de faux Christs et de faux Prophètes, qui feront des choses si extraordinaires et si prodigieuses, que les Elus mêmes, si cela se pouvait, y seraient trompés* (1), et saint Paul nous apprend que l'Antechrist, *cet homme d'iniquité.... viendra avec la force de Satan, avec toute sorte de pouvoir, avec de faux miracles et de faux prodiges.* (2) Le père du mensonge a souvent inspiré aux Hérétiques de produire des miracles, qu'ils soutenaient avoir été opérés par des gens de leur parti, vivans ou morts, d'où ils concluaient que Dieu autorisait leur doctrine. L'Histoire ecclésiastique en fournit plusieurs exemples, et il y en a d'assez récens.

Mais Jésus-Christ nous a donné une règle sûre et infaillible pour éviter la contagion : c'est d'écouter l'Église (3); c'est de ne regarder comme vrais miracles, que ceux qu'elle approuve et qu'elle permet de publier; c'est de croire fermement que nulle personne révoltée contre l'Église ne fera jamais aucun vrai miracle favorable à sa secte, quelque apparence d'austérité, de piété, de charité, de sainteté que l'on observe dans sa conduite : ce que saint Thomas (4) fonde solidement sur ce principe,

---

(1) *Matth.* 24. 24.
(2) 2. *Thessal.* 2. 7.
(3) *Matth.* 18. 17. *Luc.* 10. 16.
(4) 1. *part. quæst.* 110. *art.* 4. *et* 2. 2. *quæst.* 178. *art.* 2. *ad* 3.

qu'il est impossible que Dieu, qui seul peut donner le pouvoir de faire un vrai miracle, le donne jamais pour confirmer une fausse doctrine. D'où il s'ensuit que tous les miracles produits par les sectaires, malgré toute l'évidence et toutes les attestations prétendues, ne doivent être ni examinés, ni écoutés, et ne doivent passer que pour des effets purement naturels, ou pour des impostures, ou pour des prestiges et des opérations diaboliques. Voilà de quelle manière saint Augustin (1) s'exprimait au sujet des merveilles que les Donatistes s'attribuaient, et qu'ils faisaient valoir pour autoriser leur schisme. Que les Catholiques rejettent donc avec horreur les faux prodiges des sectaires; qu'ils croient avec piété les miracles des Saints, sans se mettre en peine de la critique outrée qui tâche de les rendre douteux; et qu'ils soient bien persuadés que l'Eglise qui les approuve, se fonde sur des témoignages dignes de foi.

Le merveilleux qui se trouve dans la Vie de saint François, est très-bien attesté. (2) Elle fut écrite d'abord par Thomas de Célano, un de ses compagnons, que le Pape Grégoire IX. chargea d'y travailler, et qui, dans la suite, l'augmenta d'une seconde partie, sur de nouveaux mémoi-

---

(1) *S. Aug. de unit. Eccl. c.* 19. *n.* 49. *et Tract.* 13. *in Joan. n.* 17.

(2) Vading. *Annal. Min. ad ann.* 1230. *n.* 7. *ad ann.* 1244. *n.* 8. 9. *et* 10.

res. (1) Jean, ou Thomas de Céperano, Notaire apostolique, fort ami du Saint, publia en même temps ce qu'il savait de ses actions. Crescent de Jési, Général des Frères Mineurs, ordonna, par des Lettres circulaires, de recueillir et de lui envoyer tout ce qu'on pouvait avoir vu ou appris touchant la sainteté et les miracles du bienheureux Père. Il s'adressa particulièrement à trois de ses douze premiers compagnons, Léon, son Secrétaire et son Confesseur, Ange, et Ruffin; tous trois s'unirent pour composer ce qu'on appelle *la légende des trois Compagnons*. Les autres mirent séparément les choses qu'ils avaient vues, ou dont ils étaient instruits. Saint Bonaventure, étant à la tête de l'Ordre, fut instamment prié par le Chapitre Général, d'écrire la Vie de leur saint Patriarche. Dans le dessein de connaître avec certitude la vérité des faits, il alla exprès à Assise. *Là*, dit-il, dans la Préface de son Ouvrage, *j'ai eu de fréquentes et sérieuses conférences avec les confidens du saint homme, qui vivent encore; surtout avec ceux qui lui étaient unis plus intimement, et qui se sont rendus les plus fidèles imitateurs de sa sainte vie, au témoignage desquels il faut indubitablement ajouter foi, parce que leur vertu reconnue nous assure qu'ils ont dit la vérité.*

(1) Son premier Ouvrage fut nommé *la Légende de Grégoire IX.* et le second, *l'ancienne Légende.*

Or, pour autoriser ce qu'il y a de merveilleux dans la Vie de saint François, qu'est-ce que la critique exacte et sévère peut souhaiter de plus, que des contemporains, des témoins oculaires, de saints personnages, ses propres compagnons qui vivaient avec lui et qui avaient sa confiance?

La Légende de saint Bonaventure, dès qu'elle parut, se répandit de toutes parts, et fut reçue avec applaudissement; il y en a plusieurs manuscrits. Lipoman, Evêque de Vérone, la fit imprimer en 1556. Jamais personne ne l'a contestée. (1) Octavien (2) la cita dans sa Supplique au Pape Sixte IV, pour la canonisation du saint Docteur, en 1482.

Les premières Légendes se sont conservées manuscrites; le célèbre Annaliste de l'Ordre des Frères Mineurs, Luc Vadingue les a vues, et s'en est servi. C'était un des plus savans hommes de son (3) temps, que tous les autres savans ont comblé de louanges (4), non-seulement à cause de

---

(1) Il n'appartient qu'à M. Dupin, d'ajouter à la fin du Catalogue des ouvrages de saint Bonaventure : *On* (lui) *attribue encore la Vie de saint François, rapportée par Surius, au 4. d'Octobre.* Cette expression ne s'emploie que pour les Ouvrages douteux. Ignorait-il que nul Auteur, ni Catholique, ni Protestant, n'a révoqué en doute la Vie de saint François par saint Bonaventure? ou voulait-il en faire douter?

(2) *Octav. Orat.* §. 11. *apud Sedul.* Histor. Seraph.

(3) Il a vécu dans le 16.e et le 17.e siècle, où l'érudition et la critique étaient en vigueur.

(4) François Harold, qui a fait l'abrégé de ses Annales en deux volumes imprimés à Rome en 1762, a écrit sa

sa profonde érudition, mais encore parce qu'il aimait ardemment la vérité, qu'il la cherchait avec soin, et que, l'ayant découverte, rien ne pouvait l'empêcher de la dire et de l'écrire.

La droiture de son cœur se fit voir dans une occasion qui lui est trop honorable pour n'en point parler. Il avait été un des Consulteurs nommés par le Pape Innocent X, pour l'examen du Livre de Jansénius, Evêque d'Ypres, et il s'était persuadé que les cinq propositions qui paraissaient censurables dans ce Livre, pourraient être ménagées par rapport à de certains sens théologiques. Ceux qui pensent bien ne jugent pas aisément que les autres pensent mal, surtout dans des matières difficiles, et ils cherchent quelquefois à les justifier par une charité louable dans son principe, mais qui peut produire de très-mauvais effets, lorsqu'il s'agit d'une doctrine répandue et soutenue par une cabale. Vadingue, voyant que les cinq propositions étaient frappées de diverses censures par la constitution du Pape, fit une (1) Relation de toute l'affaire, avec cette belle

Vie, à la tête du premier, avec les éloges que lui ont donné Raynald, Manrique, Léon Allatius, Sponde, d'Atticby, et plusieurs autres grands hommes du 17.e siècle.

(1) Voyez la *Défense de l'Eglise contre Leyddecker*, par le Père Quesnel, 2.e édition, page 427. L'*Histoire des cinq Propositions*, par M. l'abbé du Mas, tom. 1. liv. 1. pag. 79. édit. de Trévoux, 1702. M. l'abbé de Tournély, tom. 1. *De gratiâ, quæst.* 3. *epoch.* 2. *pag.* 382.

déclaration, digne d'un Docteur vraiment Catholique : *Si, avant cette décision, quelqu'un en a jugé autrement* (des cinq propositions) *sur quelques raisons ou quelque autorité de Docteurs que ce puisse être, il est obligé présentement de captiver son esprit sous le joug de la foi, selon l'avis de l'Apôtre. Je déclare que c'est ce que je fais de tout mon cœur, condamnant et anathématisant toutes les propositions susdites, dans tous et chacun des sens dans lesquels Sa Sainteté a voulu les condamner, quoique avant cette décision j'aie cru qu'on les pouvait soutenir selon certains sens, de la manière que je l'ai expliqué dans les suffrages que l'on vient de voir.*

On peut s'assurer qu'un homme si droit, si sincère, si ami de la vérité, d'ailleurs si capable, n'aura pas employé les deux Légendes de Thomas de Célano, et celle des trois Compagnons, sans avoir bien reconnu qu'elles étaient légitimes. D'ailleurs les Critiques de son temps, qui étaient exacts et en grand nombre, purent les examiner, et ceux d'aujourd'hui le peuvent de même, puisqu'elles sont à Rome, dans le couvent de saint Isidore.

La première, qui fut composée sous le Pontificat de Grégoire IX, a été citée par Luc (1), Evêque de Tuy, écrivant contre les Albigeois, en 1231. Elle se trouve dans

---

(1) *Luc. Tud. adv. Albig. lib. 2. cap. 11.*

l'Abbaye de Longpont (1), Ordre de Cîteaux, Diocèse de Soissons; et dans l'Abbaye de Jouy, du même Ordre, Diocèse de Sens. Celle des trois Compagnons (2) est dans la Bibliothèque du Roi, chez les Récollets de Louvain, et dans leur couvent de Malines.

Voilà les sources principales où Vadingue a puisé pour écrire la Vie de saint François, qui fait partie du premier tome de ses Annales. Il a encore consulté les Actes et les monumens publics, la tradition constante, et des manuscrits du treizième siècle, qui contiennent d'autres témoignages rendus par les Compagnons de saint François, et publiés par des contemporains qui ont vécu avec eux, qui ont recueilli leurs propres paroles, et qui méritent qu'on les croie. Mais ce qu'il rapporte de plus merveilleux des actions du Saint, il l'a tiré des Légendes, aussi bien que le grand nombre de miracles éclatans

---

(1) Dom Martenne, Bénédictin, le marque dans son *Voyage Littéraire*, *page* 74.

(2) Surius parle de cette Légende, à la fin de la Vie de saint François, comme d'une pièce qu'il avait en main, et qu'il ne s'abstenait de donner au public, que pour ne pas trop s'étendre. Le Cardinal Baronius, dans ses Notes sur le Martyrologe, le 4 octobre, dit que les Compagnons de saint François, comme Léon, Ange et Ruffin, ont laissé par écrit beaucoup de particularités, outre ce que saint Bonaventure a rapporté dans sa Vie.

Dom Martenne a fait imprimer la Lettre manuscrite que les trois Compagnons adressèrent au Général de l'Ordre, en lui envoyant leur Légende; elle est conforme à celle que Vadingue a donnée. *Veter. Script. tom.* 1. *pag.* 1298. *ex M. S. Canonic. Regular. Agoniæ Christi Tungrensium.*

qui furent opérés par son intercession après sa mort, et dont le Pape Grégoire IX était pleinement informé, ainsi qu'il le déclare dans la Bulle de sa canonisation.

Tous les Auteurs modernes qui ont donné en diverses langues la Vie de saint François, se sont uniquement attachés à Vadingue : on s'est fait aussi une loi de le suivre dans cet Ouvrage ; et les savans qui estiment tant ce grand homme, jugeront bien qu'on ne pouvait choisir un meilleur guide. M. Baillet reconnaît qu'entre les Écrivains de la Vie de saint François, Luc Vadingue est des plus *diligens et des plus exacts ;* et cependant il lui reproche de ne l'avoir pas écrite méthodiquement, lorsqu'il ajoute : *Après tous les travaux de tant de personnes zélées pour sa gloire, nous en sommes réduits à souhaiter une Histoire de sa vie, qui soit méthodique.* Quiconque lira les Annales de Vadingue, et ses Notes sur les œuvres de saint François, y trouvera autant de méthode que de recherche et d'exactitude ; mais, selon les Critiques outrés, ce n'est pas écrire méthodiquement que de faire entrer dans une Histoire le merveilleux qu'ils n'aiment point.

M. Baillet aurait pu dire, que depuis long-temps on se plaint de n'avoir pas dans notre langue la Vie de saint François méthodique et complète. La plainte (1) est d'au-

(1) Celles qui ont été données autrefois, et qui se trou-

tant mieux fondée, que le Saint avait une inclination particulière pour la France : il en apprit la langue si aisément, et la parlait si volontiers, qu'on lui en donna le nom de François. Paris fut un des premiers objets de son zèle : il y serait même venu, si un Cardinal ne l'eût retenu en Italie ponr des raisons qui concernaient son Ordre. Ne pouvant entreprendre cette mission qui lui était chère, il y destina de ses principaux disciples.

On s'est appliqué à ne rien omettre ici de ce qui appartient au sujet, et à tout dire avec méthode. L'ouvrage est divisé en six Livres, où l'on rapporte, selon l'ordre chronologique, les actions, les paroles, les instructions de saint François, l'établissement de ses trois Instituts, et généralement tous les faits qui s'y trouvent liés depuis sa conversion jusqu'à sa mort. Ce qui n'a point d'époque particulière, ou qui demandait quelque discussion, ou qu'il a fallu défendre contre la mauvaise critique, est placé, dans le cinquième Livre, entre sa mort et sa canonisation, après quoi on expose ce qui se peut dire, sur la situation de son Corps, et on représente l'état de ses trois Ordres. L'indigne faveur des Stigmates, c'est-à-dire,

---

vent rarement, sont remplies de piété, mais il faut convenir qu'elle ne sont ni méthodiques ni complètes, et qu'elle ne seraient pas reçues aujourd'hui comme elles ont pu l'être en ce temps-là.

l'impression des plaies de Jésus-Christ sur le corps de saint François, et l'Indulgence plénière qu'il obtint de Notre-Seigneur par l'intercession de la sainte Vierge, pour la Chapelle de la Portiuncule ou de Sainte-Marie-des-Anges, sont marquées dans le cours de sa Vie avec toutes leurs circonstances; il a fallu néanmoins écrire en particulier l'Histoire des Stigmates, et donner des éclaircissemens sur l'Indulgence, pour défendre la vérité de ces faits contre les Hérétiques et les Critiques outrés qui ont osé la combattre.

Quelques sages du monde auraient voulu que, pour ménager les personnes prévenues contre le merveilleux, on en eût retranché dans la Vie de saint François du moins une partie : mais ayant démontré que cette prévention est déraisonnable et dangereuse, on ne devait y avoir aucun égard ; outre que la Vie du bienheureux Patriarche est principalement écrite pour ses Enfans et pour toutes les personnes de piété qui ne pourraient pas souffrir un pareil retranchement.

Il y en a qui prétendent que dans la Vie des Saints, on ne devrait proposer que leurs exemples; s'imaginant que ce qu'ils ont fait de merveilleux ne peut contribuer en rien à l'édification des ames; et deux Auteurs (1) de ce siècle ont affecté de sup-

(1) M. Echard de Commanville donna, au commence-

primer tous les miracles dans les recueils des Vies des Saints qu'ils ont publiés. L'Eglise, cependant, les fait réciter dans l'Office divin; ils sont rapportés soigneusement par les saints Pères; et nul bon Auteur des siècles précédens n'a cru devoir les omettre. En effet, personne ne peut nier qu'ils ne donnent un grand éclat au mérite des Saints, et par conséquent, beaucoup de poids à leurs exemples. Ils entretiennent et augmentent l'idée que nous avons de la puissance de Dieu, de sa providence, de sa justice, de sa bonté, de sa miséricorde, par où ils nous excitent à le glorifier, à l'aimer, à le servir; et, en nous montrant sa bienveillance spéciale pour ses serviteurs, ils nous portent à l'invoquer avec confiance par leur médiation. D'ailleurs, les miracles affermissent les Fidèles dans la foi, parce qu'ayant été opérés dans le sein de l'Eglise Catholique, ils confirment les vérités qu'elle enseigne. Or, il n'est pas moins important de représenter ce qui peut rendre

---

ment de ce siècle, une *nouvelle Vie des Saints*, où il ne fit entrer que les miracles rapportés dans l'Ecriture. Voyez sur ce sujet les *Mémoires de Trévoux*, Mai et Juin 1701, page 64 et suiv. Un Anonyme a encore retranché les miracles, sous prétexte de ne point grossir le volume, dans *les Vies des Saints pour chaque jour de l'année*, *etc.* imprimées en 1722, chez Guillaume Desprez et Jean Désessarts; mais il a su trouver assez de place pour y insérer quantité de mauvaises choses qui rendent l'ouvrage très-pernicieux en matière de doctrine : on en peut juger par l'ouvrage même, ou par l'Extrait fidèle des *Mémoires de Trévoux*, octobre 1722, article 107.

la foi plus ferme, que de proposer ce qui tend à la correction des mœurs, surtout lorsque l'incrédulité fait autant de progrès que le libertinage. De plus, les actions miraculeuses des Saints renferment souvent des instructions salutaires, et sont toujours accompagnées de vertus qu'on peut imiter; ce qui paraîtra bien dans la Vie de saint François.

D'autres se persuaderont peut-être que ses vertus sont trop éminentes pour servir de modèles, et se contenteront de les admirer sans en tirer aucun fruit. Un fameux Hérésiarque des derniers siècles les admirait de cette sorte : M. Bossuet remarque, dans sa belle Histoire des Variations (1), que « Luther comptait parmi les Saints, non-seulement saint Bernard, mais encore saint François, saint Bonaventure, et les autres du treizième siècle; et que saint François, entre tous les autres, lui parut un homme admirable, animé d'une merveilleuse ferveur d'esprit. » Mais les Fidèles en admirant ses vertus ne doivent pas les juger tout-à-fait inimitables, puisqu'elles consistaient à pratiquer l'Evangile, et que, par leur Baptême, ils sont obligés à vivre selon l'Evangile.

(1) *Histoire des Variations*, *tom.* 1. *liv.* 3. *n.* 50.

TABLE DES SOMMAIRES
DE LA VIE
DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

LIVRE PREMIER.

dispersée ou assemblée, n'a rien décidé contre leurs erreurs.

C'est, dit-on, l'amour de la vérité qui engage à examiner scrupuleusement les merveilles des Saints : il ne faut croire et proposer que ce qui est vrai. Mais M. Bossuet (1) disait des mauvais Critiques : « Ils sont contens, pourvu qu'ils se montrent plus déliés observateurs que les autres hommes ; et ils trouvent de meilleur sens de ne pas croire tant de merveilles. » L'amour de la vérité ne la fait pas méconnaître où tant d'habiles gens la découvrent ; il ne porte pas à répandre tant de nuages sur les lumières qu'elle jette, ni à donner au public, en langue vulgaire, les Vies des Saints avec une critique sèche, amère, licencieuse, propre à rendre suspect tout le merveilleux, et à causer du scandale. Les savans Jésuites, continuateurs de Bollandus, montrent bien, par l'exactitude de leurs recherches, qu'il aiment sincèrement la vérité : on ne voit pas néanmoins qu'ils s'étudient à diminuer le nombre des miracles, « ils n'ont garde (2) de les prendre pour une marque de fiction ; rien ne les étonne dans la vie des amis de Dieu, pourvu qu'il soit bien attesté. » Le Père Thomassin de l'Oratoire, dans son Traité de la célé-

(1) I°. Instruction sur le Nouveau Testament de Trévoux, page 21.

(2) Voyez les Mémoires de Trévoux, 1722. Janvier. art. 3. pag. 96 et 97.

bration des Fêtes (1), raconte un événement merveilleux du VI[e]. siècle, rapporté par Bollandus, et il ajoute; « Ces sortes d'histoires ne sont nullement des articles de foi, mais elles ne doivent point aussi être rejetées par les personnes sages et éclairées. La lecture des Ouvrages de saint Cyprien, de saint Augustin, de saint Ambroise et de saint Jérôme, et celle de saint Grégoire de Nysse, de saint Basile et de saint Athanase ne nous permettent point de douter que ces Pères n'eussent été faciles à croire de semblables histoires, attestées de la même manière. Saint Augustin en a rapporté lui-même de beaucoup plus incroyables; et il est extrêmement à craindre que de s'élever au-dessus des Augustins, des Jérômes, des Grégoires et des plus savans Pères de l'Eglise, ce ne soit l'effet d'un orgueil très-dangereux. »

On objecte que le peuple est crédule, qu'il aime le merveilleux, et que l'on ne doit pas l'exposer à croire le mensonge. Mais la crédulité est beaucoup moins dangereuse que l'incrédulité; on remédie à l'une bien plus aisément qu'à l'autre : celle-là réduite à de justes bornes devient fort utile, et celle-ci ne produit que du mal. Quelqu'un (2) a dit, que l'amour du merveilleux est l'ancienne maladie des hommes.

---

(1) *Liv.* 11. *chap.* 21. *n.* 16. *pag.* 435.
(2) M. de la Fontaine.

Il serait peut-être plus juste de dire que c'est un reste de leur grandeur originaire; et qu'étant fait pour voir les merveilles de la Divinité, jusqu'à ce qu'ils les voient, ils se portent par un mouvement intime à tout ce qui semble en être des traces. Cet amour ne devient une maladie, que quand il reçoit des merveilles absurdes ou sans aucun fondement. L'aversion du merveilleux, qui vient de la faiblesse d'un esprit appesanti par le péché, est une plus grande maladie, et peut avoir de très-mauvaises suites dans une Religion toute merveilleuse qu'il faut aimer. Ce merveilleux déplaît dans les pieuses histoires où il est bien prouvé, et on en veut dans les pièces de théâtre où ce n'est qu'une fiction : la différence déshonore les Chrétiens. Au reste, pour le mensonge, quel risque court le peuple fidèle, en croyant les merveilles de la Vie des Saints? Il n'y trouve rien qui ne soit assuré ou très-digne de foi, ou qu'il ne puisse croire prudemment, rien qui ne puisse l'édifier ; et c'en est assez, selon saint Augustin (1), pour ne pas tomber dans le défaut d'une crédulité dangereuse.

On serait très-dangereusement crédule, si l'on recevait des miracles faux et trompeurs, qui ne tendent qu'à séduire l'esprit et à corrompre la foi. Nous sommes avertis

---

(1) *S. August. de utilit. cred. cap.* 11, *n.* 25.

dans l'Evangile, qu'*il paraîtra de faux Christs et de faux Prophètes, qui feront des choses si extraordinaires et si prodigieuses, que les Elus mêmes, si cela se pouvait, y seraient trompés* (1), et saint Paul nous apprend que l'Antechrist, *cet homme d'iniquité.... viendra avec la force de Satan, avec toute sorte de pouvoir, avec de faux miracles et de faux prodiges.* (2) Le père du mensonge a souvent inspiré aux Hérétiques de produire des miracles, qu'ils soutenaient avoir été opérés par des gens de leur parti, vivans ou morts, d'où ils concluaient que Dieu autorisait leur doctrine. L'Histoire ecclésiastique en fournit plusieurs exemples, et il y en a d'assez récens.

Mais Jésus-Christ nous a donné une règle sûre et infaillible pour éviter la contagion : c'est d'écouter l'Église (3) ; c'est de ne regarder comme vrais miracles, que ceux qu'elle approuve et qu'elle permet de publier ; c'est de croire fermement que nulle personne révoltée contre l'Église ne fera jamais aucun vrai miracle favorable à sa secte, quelque apparence d'austérité, de piété, de charité, de sainteté que l'on observe dans sa conduite : ce que saint Thomas (4) fonde solidement sur ce principe,

---

(1) *Matth.* 24. 24.
(2) 2. *Thessal.* 2. 7.
(3) *Matth.* 18. 17. *Luc.* 10. 16.
(4) 1. *part. quæst.* 110. *art.* 4. *et* 2. 2. *quæst.* 178. *art.* 2. *ad* 3.

qu'il est impossible que Dieu, qui seul peut donner le pouvoir de faire un vrai miracle, le donne jamais pour confirmer une fausse doctrine. D'où il s'ensuit que tous les miracles produits par les sectaires, malgré toute l'évidence et toutes les attestations prétendues, ne doivent être ni examinés, ni écoutés, et ne doivent passer que pour des effets purement naturels, ou pour des impostures, ou pour des prestiges et des opérations diaboliques. Voilà de quelle manière saint Augustin (1) s'exprimait au sujet des merveilles que les Donatistes s'attribuaient, et qu'ils faisaient valoir pour autoriser leur schisme. Que les Catholiques rejettent donc avec horreur les faux prodiges des sectaires; qu'ils croient avec piété les miracles des Saints, sans se mettre en peine de la critique outrée qui tâche de les rendre douteux; et qu'ils soient bien persuadés que l'Eglise qui les approuve, se fonde sur des témoignages dignes de foi.

Le merveilleux qui se trouve dans la Vie de saint François, est très-bien attesté. (2) Elle fut écrite d'abord par Thomas de Célano, un de ses compagnons, que le Pape Grégoire IX. chargea d'y travailler, et qui, dans la suite, l'augmenta d'une seconde partie, sur de nouveaux mémoi-

(1) *S. Aug. de unit. Eccl. c.* 19. *n.* 49. *et Tract.* 13. *in Joan. n.* 17.

(2) Vading. *Annal. Min. ad ann.* 1230. *n.* 7. *ad ann.* 1244. *n.* 8. 9. *et* 10.

res. (1) Jean, ou Thomas de Céperano, Notaire apostolique, fort ami du Saint, publia en même temps ce qu'il savait de ses actions. Crescent de Jési, Général des Frères Mineurs, ordonna, par des Lettres circulaires, de recueillir et de lui envoyer tout ce qu'on pouvait avoir vu ou appris touchant la sainteté et les miracles du bienheureux Père. Il s'adressa particulièrement à trois de ses douze premiers compagnons, Léon, son Secrétaire et son Confesseur, Ange, et Ruffin ; tous trois s'unirent pour composer ce qu'on appelle *la légende des trois Compagnons*. Les autres mirent séparément les choses qu'ils avaient vues, ou dont ils étaient instruits. Saint Bonaventure, étant à la tête de l'Ordre, fut instamment prié par le Chapitre Général, d'écrire la Vie de leur saint Patriarche. Dans le dessein de connaître avec certitude la vérité des faits, il alla exprès à Assise. *Là*, dit-il, dans la Préface de son Ouvrage, *j'ai eu de fréquentes et sérieuses conférences avec les confidens du saint homme, qui vivent encore; surtout avec ceux qui lui étaient unis plus intimement, et qui se sont rendus les plus fidèles imitateurs de sa sainte vie, au témoignage desquels il faut indubitablement ajouter foi, parce que leur vertu reconnue nous assure qu'ils ont dit la vérité.*

---

(1) Son premier Ouvrage fut nommé *la Légende de Grégoire IX.* et le second, *l'ancienne Légende.*

Or, pour autoriser ce qu'il y a de merveilleux dans la Vie de saint François, qu'est-ce que la critique exacte et sévère peut souhaiter de plus, que des contemporains, des témoins oculaires, de saints personnages, ses propres compagnons qui vivaient avec lui et qui avaient sa confiance?

La Légende de saint Bonaventure, dès qu'elle parut, se répandit de toutes parts, et fut reçue avec applaudissement; il y en a plusieurs manuscrits. Lipoman, Evêque de Vérone, la fit imprimer en 1556. Jamais personne ne l'a contestée. (1) Octavien (2) la cita dans sa Supplique au Pape Sixte IV, pour la canonisation du saint Docteur, en 1482.

Les premières Légendes se sont conservées manuscrites; le célèbre Annaliste de l'Ordre des Frères Mineurs, Luc Vadingue les a vues, et s'en est servi. C'était un des plus savans hommes de son (3) temps, que tous les autres savans ont comblé de louanges (4), non-seulement à cause de

(1) Il n'appartient qu'à M. Dupin, d'ajouter à la fin du Catalogue des ouvrages de saint Bonaventure : *On* (lui) *attribue encore la Vie de saint François, rapportée par Surius, au 4. d'Octobre.* Cette expression ne s'emploie que pour les Ouvrages douteux. Ignorait-il que nul Auteur, ni Catholique, ni Protestant, n'a révoqué en doute la Vie de saint François par saint Bonaventure? ou voulait-il en faire douter?

(2) *Octav. Orat.* §. 11. *apud Sedul.* Histor. Seraph.

(3) Il a vécu dans le 16.e et le 17.e siècle, où l'érudition et la critique étaient en vigueur.

(4) François Harold, qui a fait l'abrégé de ses Annales en deux volumes imprimés à Rome en 1762, a écrit sa

sa profonde érudition, mais encore parce qu'il aimait ardemment la vérité, qu'il la cherchait avec soin, et que, l'ayant découverte, rien ne pouvait l'empêcher de la dire et de l'écrire.

La droiture de son cœur se fit voir dans une occasion qui lui est trop honorable pour n'en point parler. Il avait été un des Consulteurs nommés par le Pape Innocent X, pour l'examen du Livre de Jansénius, Evêque d'Ypres, et il s'était persuadé que les cinq propositions qui paraissaient censurables dans ce Livre, pourraient être ménagées par rapport à de certains sens théologiques. Ceux qui pensent bien ne jugent pas aisément que les autres pensent mal, surtout dans des matières difficiles, et ils cherchent quelquefois à les justifier par une charité louable dans son principe, mais qui peut produire de très-mauvais effets, lorsqu'il s'agit d'une doctrine répandue et soutenue par une cabale. Vadingue, voyant que les cinq propositions étaient frappées de diverses censures par la constitution du Pape, fit une (1) Relation de toute l'affaire, avec cette belle

---

Vie, à la tête du premier, avec les éloges que lui ont donné Raynald, Manrique, Léon Allatius, Sponde, d'Atticby, et plusieurs autres grands hommes du 17.e siècle.

(1) Voyez la *Défense de l'Eglise contre Leyddecker*, par le Père Quesnel, 2.e édition, page 427. L'*Histoire des cinq Propositions*, par M. l'abbé du Mas, tom. 1. liv. 1. pag. 79. édit. de Trévoux, 1702. M. l'abbé de Tournély, tom. 1. *De gratiâ, quæst. 3. epoch. 2. pag.* 382.

déclaration, digne d'un Docteur vraiment Catholique : *Si, avant cette décision, quelqu'un en a jugé autrement* (des cinq propositions) *sur quelques raisons ou quelque autorité de Docteurs que ce puisse être, il est obligé présentement de captiver son esprit sous le joug de la foi, selon l'avis de l'Apôtre. Je déclare que c'est ce que je fais de tout mon cœur, condamnant et anathématisant toutes les propositions susdites, dans tous et chacun des sens dans lesquels Sa Sainteté a voulu les condamner, quoique avant cette décision j'aie cru qu'on les pouvait soutenir selon certains sens, de la manière que je l'ai expliqué dans les suffrages que l'on vient de voir.*

On peut s'assurer qu'un homme si droit, si sincère, si ami de la vérité, d'ailleurs si capable, n'aura pas employé les deux Légendes de Thomas de Célano, et celle des trois Compagnons, sans avoir bien reconnu qu'elles étaient légitimes. D'ailleurs les Critiques de son temps, qui étaient exacts et en grand nombre, purent les examiner, et ceux d'aujourd'hui le peuvent de même, puisqu'elles sont à Rome, dans le couvent de saint Isidore.

La première, qui fut composée sous le Pontificat de Grégoire IX, a été citée par Luc (1), Evêque de Tuy, écrivant contre les Albigeois, en 1231. Elle se trouve dans

(1) *Luc. Tud. adv. Albig. lib. 2. cap. 11.*

l'Abbaye de Longpont (1), Ordre de Cîteaux, Diocèse de Soissons; et dans l'Abbaye de Jouy, du même Ordre, Diocèse de Sens. Celle des trois Compagnons (2) est dans la Bibliothèque du Roi, chez les Récollets de Louvain, et dans leur couvent de Malines.

Voilà les sources principales où Vadingue a puisé pour écrire la Vie de saint François, qui fait partie du premier tome de ses Annales. Il a encore consulté les Actes et les monumens publics, la tradition constante, et des manuscrits du treizième siècle, qui contiennent d'autres témoignages rendus par les Compagnons de saint François, et publiés par des contemporains qui ont vécu avec eux, qui ont recueilli leurs propres paroles, et qui méritent qu'on les croie. Mais ce qu'il rapporte de plus merveilleux des actions du Saint, il l'a tiré des Légendes, aussi bien que le grand nombre de miracles éclatans

(1) Dom Martenne, Bénédictin, le marque dans son *Voyage Littéraire*, *page* 74.

(2) Surius parle de cette Légende, à la fin de la Vie de saint François, comme d'une pièce qu'il avait en main, et qu'il ne s'abstenait de donner au public, que pour ne pas trop s'étendre. Le Cardinal Baronius, dans ses Notes sur le Martyrologe, le 4 octobre, dit que les Compagnons de saint François, comme Léon, Ange et Ruffin, ont laissé par écrit beaucoup de particularités, outre ce que saint Bonaventure a rapporté dans sa Vie.

Dom Martenne a fait imprimer la Lettre manuscrite que les trois Compagnons adressèrent au Général de l'Ordre, en lui envoyant leur Légende; elle est conforme à celle que Vadingue a donnée. *Veter. Script. tom.* 1. *pag.* 1298. *ex M. S. Canonic. Regular. Agoniæ Christi Tungrensium.*

qui furent opérés par son intercession après sa mort, et dont le Pape Grégoire IX était pleinement informé, ainsi qu'il le déclare dans la Bulle de sa canonisation.

Tous les Auteurs modernes qui ont donné en diverses langues la Vie de saint François, se sont uniquement attachés à Vadingue : on s'est fait aussi une loi de le suivre dans cet Ouvrage ; et les savans qui estiment tant ce grand homme, jugeront bien qu'on ne pouvait choisir un meilleur guide. M. Baillet reconnaît qu'entre les Écrivains de la Vie de saint François, Luc Vadingue est des plus *diligens et des plus exacts ;* et cependant il lui reproche de ne l'avoir pas écrite méthodiquement, lorsqu'il ajoute : *Après tous les travaux de tant de personnes zélées pour sa gloire, nous en sommes réduits à souhaiter une Histoire de sa vie, qui soit méthodique.* Quiconque lira les Annales de Vadingue, et ses Notes sur les œuvres de saint François, y trouvera autant de méthode que de recherche et d'exactitude ; mais, selon les Critiques outrés, ce n'est pas écrire méthodiquement que de faire entrer dans une Histoire le merveilleux qu'ils n'aiment point.

M. Baillet aurait pu dire, que depuis long-temps on se plaint de n'avoir pas dans notre langue la Vie de saint François méthodique et complète. La plainte (1) est d'au-

(1) Celles qui ont été données autrefois, et qui se trou-

tant mieux fondée, que le Saint avait une inclination particulière pour la France : il en apprit la langue si aisément, et la parlait si volontiers, qu'on lui en donna le nom de François. Paris fut un des premiers objets de son zèle : il y serait même venu, si un Cardinal ne l'eût retenu en Italie ponr des raisons qui concernaient son Ordre. Ne pouvant entreprendre cette mission qui lui était chère, il y destina de ses principaux disciples.

On s'est appliqué à ne rien omettre ici de ce qui appartient au sujet, et à tout dire avec méthode. L'ouvrage est divisé en six Livres, où l'on rapporte, selon l'ordre chronologique, les actions, les paroles, les instructions de saint François, l'établissement de ses trois Instituts, et généralement tous les faits qui s'y trouvent liés depuis sa conversion jusqu'à sa mort. Ce qui n'a point d'époque particulière, ou qui demandait quelque discussion, ou qu'il a fallu défendre contre la mauvaise critique, est placé, dans le cinquième Livre, entre sa mort et sa canonisation, après quoi on expose ce qui se peut dire, sur la situation de son Corps, et on représente l'état de ses trois Ordres. L'indigne faveur des Stigmates, c'est-à-dire,

vent rarement, sont remplies de piété, mais il faut convenir qu'elle ne sont ni méthodiques ni complètes, et qu'elle ne seraient pas reçues aujourd'hui comme elles ont pu l'être en ce temps-là.

l'impression des plaies de Jésus-Christ sur le corps de saint François, et l'Indulgence plénière qu'il obtint de Notre-Seigneur par l'intercession de la sainte Vierge, pour la Chapelle de la Portiuncule ou de Sainte-Marie-des-Anges, sont marquées dans le cours de sa Vie avec toutes leurs circonstances; il a fallu néanmoins écrire en particulier l'Histoire des Stigmates, et donner des éclaircissemens sur l'Indulgence, pour défendre la vérité de ces faits contre les Hérétiques et les Critiques outrés qui ont osé la combattre.

Quelques sages du monde auraient voulu que, pour ménager les personnes prévenues contre le merveilleux, on en eût retranché dans la Vie de saint François du moins une partie : mais ayant démontré que cette prévention est déraisonnable et dangereuse, on ne devait y avoir aucun égard ; outre que la Vie du bienheureux Patriarche est principalement écrite pour ses Enfans et pour toutes les personnes de piété qui ne pourraient pas souffrir un pareil retranchement.

Il y en a qui prétendent que dans la Vie des Saints, on ne devrait proposer que leurs exemples; s'imaginant que ce qu'ils ont fait de merveilleux ne peut contribuer en rien à l'édification des ames; et deux Auteurs (1) de ce siècle ont affecté de sup-

(1) M. Echard de Commanville donna, au commence-

primer tous les miracles dans les recueils des Vies des Saints qu'ils ont publiés. L'Eglise, cependant, les fait réciter dans l'Office divin ; ils sont rapportés soigneusement par les saints Pères ; et nul bon Auteur des siècles précédens n'a cru devoir les omettre. En effet, personne ne peut nier qu'ils ne donnent un grand éclat au mérite des Saints, et par conséquent, beaucoup de poids à leurs exemples. Ils entretiennent et augmentent l'idée que nous avons de la puissance de Dieu, de sa providence, de sa justice, de sa bonté, de sa miséricorde, par où ils nous excitent à le glorifier, à l'aimer, à le servir ; et, en nous montrant sa bienveillance spéciale pour ses serviteurs, ils nous portent à l'invoquer avec confiance par leur médiation. D'ailleurs, les miracles affermissent les Fidèles dans la foi, parce qu'ayant été opérés dans le sein de l'Eglise Catholique, ils confirment les vérités qu'elle enseigne. Or, il n'est pas moins important de représenter ce qui peut rendre

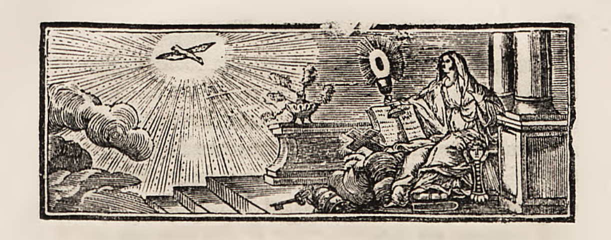
---

ment de ce siècle, une *nouvelle Vie des Saints*, où il ne fit entrer que les miracles rapportés dans l'Ecriture. Voyez sur ce sujet les *Mémoires de Trévoux*, Mai et Juin 1701, page 64 et suiv. Un Anonyme a encore retranché les miracles, sous prétexte de ne point grossir le volume, dans *les Vies des Saints pour chaque jour de l'année*, *etc.* imprimées en 1722, chez Guillaume Desprez et Jean Désessarts ; mais il a su trouver assez de place pour y insérer quantité de mauvaises choses qui rendent l'ouvrage très-pernicieux en matière de doctrine : on en peut juger par l'ouvrage même, ou par l'Extrait fidèle des *Mémoires de Trévoux*, octobre 1722, article 107.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.

FIN DE LA TABLE DES SOMMAIRES DU TOME PREMIER.



LA VIE

DE

S. FRANÇOIS D'ASSISE.

LIVRE PREMIER.

On offre à la piété des fidèles la vie d'un homme qui se proposa de pratiquer l'Evangile à la lettre, de se rendre conforme à Jésus crucifié, et d'inspirer son amour à tout le monde; qui devint un rare modèle de pénitence, que Dieu enrichit des plus précieux dons de sa grâce, qu'il honora de faveurs jusqu'alors inouïes, qu'il établit Chef d'un Ordre apostolique, fondé sur la seule Providence, et prodigieusement répandu pour le service de l'Eglise.

Un tel objet doit paraître grand à tous ceux qui savent juger de la véritable grandeur par les lumières de la Religion. Il fait voir dans le mépris des biens de la terre, une élévation d'esprit fort au-dessus du faste des anciens Philosophes; dans de profonds abaissemens, un courage héroïque; dans une extrême simplicité. les plus nobles sen-

timens; dans la faiblesse et dans la folie apparente de la Croix, la force et la sagesse de Dieu. C'est ce que des Infidèles même ont admiré, et ce qui ne sera pas moins propre à ranimer la ferveur des Chrétiens, qu'à augmenter la vénération qu'ils ont toujours eue pour saint François.

Il nâquit en Assise, ville d'Ombrie en Italie, l'an 1182, sous le Pontificat de Lucius III. Pierre (1) Bernardon, son père, était un riche marchand, dont le principal commerce se faisait en France. Sa mère nommée Pique n'eut que deux enfans, François, et Ange. Celui-ci se maria, et il y avait encore à Assise de ses descendans en 1534.

Dieu, à qui souvent il a plu d'annoncer ses Saints par des présages, voulut que la naissance de François donnât des signes de ce qu'il devait

---

(1) Octavio, évêque d'Assise, rapporte dans un livre intitulé, *Lumi serafici di Portiuncula*, imprimé à Venise en 1701, p. 6 et 7, que, prêchant le Carême dans l'église cathédrale de Lucques en Toscane, l'an 1689, un chanoine nommé Moricon lui fit voir un ancien Mémoire authentique, où il lut ces paroles : « Il y avait à Lucques deux frères marchands, nommés Moricon. L'un resta dans son pays; l'autre appelé Bernard alla s'établir à Assise, où il fut surnommé Bernardon. Il se maria, et eut un fils qu'il nomma Pierre : lequel étant déjà riche, épousa une fille nommée Pique, d'une famille noble. Saint François, qui fut leur fils, s'appelait quelquefois pour se mépriser, *fils de Pierre Bernardon ;* ne voulant pas prendre son nom de famille qui était Moricon. »

C'est apparemment sur cette origine, que Thomas Walsingham, bénédictin, a dit que saint François était Toscan : ce que porte aussi une ancienne chronique de Flandres.

L'évêque d'Assise ajoute, que la branche des Moricons restée à Lucques, qui subsistait de son temps, était du nombre des nobles.

être durant le cours de sa vie. Depuis plusieurs jours Pique souffrait de grandes douleurs, sans pouvoir le mettre au monde, lorsqu'un homme, en habit de Pélerin, vint avertir qu'elle ne serait délivrée que dans une étable, et que son enfant ne naîtrait que sur la paille. Quoique cet avis dût paraître fort étrange, on ne laissa pas de le suivre. La malade fut transportée dans l'étable la plus proche, et elle y accoucha heureusement : circonstance qui peut bien être regardée dans l'ordre des desseins de Dieu, comme la première des conformités du saint Homme avec JÉSUS-CHRIST pauvre et humble ; autant que la créature peut devenir conforme au Créateur, et le serviteur au Maître de l'Univers.

On a fait de l'étable une Chapelle nommée en Italien, *San Francesco il piccolo*, Saint François le petit ; et il y a sur la porte cette inscription latine en caractères fort anciens :

Hoc Oratorium fuit Bovis et Asini stabulum,
In quo natus est Franciscus mundi speculum.

Cette Chapelle a été l'étable du Bœuf et de l'Ane, où est né François le miroir du monde.

Sa mère lui fit donner au Baptême le nom de Jean, son père étant alors en France. Un inconnu se présenta pour le tenir sur les Fonts, et on y consentit ; soit que l'on vît quelque chose d'extraordinaire en sa personne, ou que l'on fût frappé du premier événement. La tradition constante d'Assise est, qu'il disparut après la cérémonie, et qu'il laissa l'impression de ses genoux devant l'Autel sur un marbre, que l'on montre dans l'Eglise Cathédrale avec les Fonts Baptismaux, sur lesquels sont gravées ces paroles italiennes : *Questo*

è il Fonte, dove fù battezzato il Serafico Padre San Francesco. Voici les Fonts où le Séraphique Père saint François fut baptisé.

Au retour du Baptême, un homme qui semblait envoyé de Dieu, ainsi que les deux autres, ou plutôt un Ange sous la forme humaine, vint prier instamment qu'on lui permit de voir l'Enfant, et de le tenir. Il le prit entre ses bras, le caressa beaucoup, et lui imprima sur l'épaule droite, un signe de Croix bien formé, comme la marque de sa consécration; recommandant à la nourrice d'en avoir particulièrement soin, pour ne l'exposer pas aux embûches des Démons, qui pressentaient que cet Enfant serait grand un jour, et leur ferait une rude guerre. Un de ces malins esprits fut forcé d'avouer par la bouche d'un Energumène qu'on exorcisait, que les princes des ténèbres, alarmés de sa naissance, avaient employé divers moyens pour lui ôter la vie; et ce fut le Saint qui chassa ce Démon dans la suite. Ces (1) présages, tout merveilleux qu'ils sont, surprennent moins, quand on pense aux faveurs signalées que le Ciel lui destinait.

Ses parens l'élevèrent très-délicatement, et le firent étudier chez les Ecclésiastiques de la Paroisse de Saint-George. Après qu'il eut acquis quelque connaissance des Lettres, on le mit dans le Commerce, dont les correspondances l'obli-

---

(1) On rapporte encore des Prophéties du fameux Abbé Joachim sur saint François, sur saint Dominique, et sur leurs Ordres, faites long-temps avant leur naissance. Elles sont reconnues véritables par les savans Jésuites d'Anvers, continuateurs des Actes des Saints de Bollandus. Mais ils donnent des raisons pour ne pas croire que cet Abbé ait fait mettre les portraits des deux Saints dans l'église de Saint-Marc de Venise, ainsi que quelques écrivains le prétendent *Act. SS. tom. 7. Maii die 29. §. 8. p. 141.*

gèrent à apprendre la langue française : il l'apprit si aisément, que son père le nomma François, et c'est le nom qu'il a toujours (1) porté depuis.

Bernardon et François exerçaient leur profession d'une manière fort différente. Celui-là, tout livré à l'intérêt, ne respirait que le gain, et ne s'occupait que du soin d'amasser. Celui-ci, fort éloigné de l'avarice, et moins touché du gain que de l'honneur, négociait avec des sentimens nobles et élevés. Mais il aimait le monde, il fréquentait les compagnies, et dépensait beaucoup en habits, en festins, en parties de plaisir. Son père lui faisait souvent, sur sa dépense, de fortes réprimandes, dont il profitait peu, parce qu'il comptait l'argent pour rien, et qu'il voulait se distinguer parmi les jeunes gens, qui le mettaient toujours à leur tête. Sa mère tendre et généreuse le supportait plus patiemment : elle disait même à ceux qui lui parlaient de ses profusions, que ce qu'elle remarquait alors dans ses entretiens, dans ses actions, jusque dans ses amusemens, lui donnait lieu d'en espérer quelque chose de grand à un âge plus mûr.

On voyait en effet dans toute sa personne, d'heureux préjugés pour l'avenir, un excellent naturel, beaucoup de douceur et de complaisance, des manières très-honnêtes et très-polies ; de la vivacité, du jugement, du courage, et une forte

---

(1) Vadingue et d'autres ont cru qu'il avait le premier porté le nom de François. Mais le Père Mabillon a trouvé ce nom absolument et sans surnom dans le Cartulaire de Châteaudun, écrit au commencement du douzième siècle ; et il a observé que c'était la première fois. On voit encore dans l'*Italia Sacra*, que l'évêque d'Arezzo, en 1188, se nommait François. *Ann. Bened. tom.* 5. *lib.* 70. *pag.* 438. *n.* 15. *Ital. Sac. tom.* 1. *Arel. Eoisc.*

inclination à donner, même au-delà de son pouvoir. Quoiqu'il se répandît dans les vaines joies du siècle, ses mœurs n'avait pourtant rien de déréglé. Par une singulière protection du Ciel, il évita les écueils où la jeunesse fait souvent de tristes naufrages : il conserva le précieux trésor de la pureté ; on a remarqué aussi qu'il ne pouvait souffrir les paroles libres, et qu'il n'y répondait jamais.

Dieu avait imprimé pour les pauvres dans le fond de son cœur un sentiment de compassion, que l'on vit augmenter avec l'âge depuis l'enfance, et qui le portait à les secourir libéralement, en sorte que, suivant cette parole de l'Evangile : *Donnez à quiconque vous demande* (1), il prit la résolution de donner à tous ceux qui lui demanderaient l'aumône, principalement s'ils la demandaient pour l'amour de Dieu. Ce terme d'amour de Dieu le touchait dès lors, malgré sa dissipation : il ne pouvait guères l'entendre prononcer, comme il l'avoua depuis, sans que son ame en fût émue. Une fois lui étant arrivé, dans l'embarras du négoce, de rebuter un pauvre qui demandait pour l'amour de Dieu ; aussitôt il y fit réflexion, il courut après le pauvre, lui donna largement, et promit à Dieu, de ne refuser jamais l'aumône à pas un, autant qu'il le pourrait, lorsqu'elle serait demandée pour son amour. Promesse qu'il garda fidèlement jusqu'à la mort, et qui servit bien, selon la remarque de saint Bonaventure, à faire croître la grâce et l'amour de Dieu dans son cœur. Qu'y a-t-il aussi de plus propre à attirer des grâces de conversion et de sanctification, et à faire aimer

---

(1) *Luc.* 6. 30.

Dieu, que la pratique des œuvres de miséricorde ?

Les belles qualités de François le rendaient aimable à toute la ville, qui le regardait comme la fleur de la jeunesse, et en concevait de grandes espérances. Un homme fort simple, mais éclairé d'en haut, le fit encore plus estimer. Lorsqu'il le rencontrait dans les rues, il étendait son manteau par terre devant lui, et pour raison d'un tel respect, *Ce jeune homme*, disait-il, *fera bientôt de grandes choses : il méritera toute sorte d'honneurs, et sera révéré de tous les Fidèles.* François, à qui les desseins de Dieu étaient inconnus, ne comprenait pas le sens de la prédiction. Il ignorait que ces honneurs ne devaient lui être rendus qu'après des humiliations, conformément à la parole de l'Evangile. (1) Distrait par les affaires et attaché aux vanités du monde, il ne pensait guère à cette divine vérité, il la goûtait encore moins ; cependant il se flattait d'être honoré quelque jour, comme on l'annonçait : ce que Dieu permit qu'il prédit lui-même dans une disgrâce qui lui arriva.

Les villes d'Assise et de Pérouse étant en guerre ; (2) il fut fait prisonnier avec quelques-uns de ses concitoyens : soit qu'il eût pris les armes pour sa patrie, ou qu'il se trouvât en campagne pour le commerce. Sa captivité ne l'attrista point ; il y conservait toujours son humeur gaie et enjouée. Ses compagnons qui étaient chagrins s'en choquèrent, et lui firent des reproches de ce qu'au moins par complaisance il ne dissimulait pas sa

(1) *Matth.* 23. 12.

(2) Ces deux villes pouvaient avoir pris des partis opposés, lorsque Marcual ou Marcomald ravageait les terres de l'Eglise. *Rayn. ad ann.* 1188 *et* 1189.

joie. *Je vous porte compassion*, leur répondit-il; *pour moi, j'ai l'esprit fort libre, et je me félicite. Vous me voyez maintenant prisonnier, dans la suite vous me verrez honoré de toute la terre.* Il y en avait un parmi eux, que son esprit brouillon et sa mauvaise humeur faisaient fuir de tous les autres. François les exhorta par pitié à distinguer sa personne d'avec ses défauts, et à le supporter : ne pouvant rien gagner sur eux, il eut la charité de lui tenir compagnie, et par ses conseils salutaires il le rendit traitable. Tous furent si charmés de son bon cœur, qu'ils recherchèrent son amitié.

Sorti de prison, il revint à Assise, où Dieu l'affligea d'une longue maladie, qui le réduisit à une extrême faiblesse : c'était pour disposer son ame aux opérations de la grâce. Dès qu'il put marcher, il voulut voir la beauté de la campagne ; mais ce qu'elle avait de riant ne le toucha point : il sentit même du dégoût pour les objets qu'il aimait le plus : il méprisa ce qu'il estimait auparavant, et sa propre conduite lui parut une folie. Ce changement qui le surprit fort, n'alla pas néanmoins jusqu'à détacher son cœur. Le retour de la santé lui redonna du goût pour le monde : son ambition et sa vanité se réveillèrent; il conçut de nouvelles espérances de grandeur, et se fit bien habiller. Ainsi arrive-t-il souvent, que les maladies envoyées de Dieu aux personnes mondaines pour les convertir, ne produisent que des réflexions ou des promesses qui s'évanouissent quand les forces reviennent.

Cependant François devenait toujours plus charitable, et donnait à tous les pauvres ou de l'argent ou de ses habits. Ayant rencontré un homme de guerre, noble, mais pauvre et mal

vêtu, il considéra en sa personne la pauvreté de JÉSUS-CHRIST, le Roi des rois; et tout pénétré de compassion, il le revêtit de l'habit neuf qu'il portait.

La nuit suivante, Dieu lui fit voir pendant son sommeil un grand et magnifique palais rempli d'armes marquées du signe de la Croix, pour lui donner l'idée de la récompense que sa charité devait recevoir. Il demanda à qui était tout cela: on lui répondit que c'était pour lui et pour ses soldats. N'ayant point encore l'intelligence des songes mystérieux, il prit le sien pour un signe de la fortune qu'il ferait par la voie des armes, sans penser que les croix qu'il avait vues signifiaient toute autre chose. En ce temps-là Gautier, Comte de Brienne en Champagne, faisait vivement la guerre contre l'Empereur, dans le royaume de Naples, au sujet des droits d'Albérie sa femme, fille aînée de Tancrède, roi de Sicile, mort depuis quelques années. François résolut d'aller lui offrir ses services, dans l'espérance de parvenir aux honneurs militaires. Il se joignit à un officier de distinction qui était de l'armée du Comte, et il partit avec un bon équipage; après avoir assuré ses amis qu'il deviendrait un grand Seigneur. (1)

A Spolète, où il alla d'abord, JÉSUS-CHRIST lui adressa pendant la nuit ces paroles pleines de bonté: *François, lequel des deux peut te faire plus de bien: le maître ou le serviteur, le riche ou le pauvre?* *C'est le maître et le riche*, répondit-il aussitôt. *Pourquoi donc*, continua Notre-Seigneur, *quittes-tu Dieu, qui est le maître et le riche, pour chercher l'homme, qui est le serviteur*

---

(1) *Maimb. Hist. des Crois. tom. 2. liv. 9.*

et le pauvre ? Ah Seigneur ! s'écria François, *que vous plaît-il que je fasse ?* JÉSUS-CHRIST lui dit alors : *Retourne dans ta ville ; ce que tu as vu ne signifie rien que de spirituel : c'est de Dieu, et non des hommes, que tu en recevras l'accomplissement.* Dès le matin il reprit avec joie le chemin d'Assise, pour y attendre les ordres du Seigneur, sans se mettre en peine de ce que le monde pourrait dire d'un retour si précipité

Ses amis vinrent à l'ordinaire lui proposer une partie de plaisir. Il les reçut avec beaucoup de politesse, suivant sa coutume, et les régala magnifiquement, pour leur dire d'une manière honorable un éternel adieu. En les reconduisant, il se trouva tout-à-coup frappé de la vanité des choses de la terre, et de la grandeur des biens du Ciel, par une communication de l'esprit de Dieu pleine de douceur, mais si intime et si forte, que tous ses sens en demeurèrent suspendus, et qu'il resta comme immobile. Il dit depuis à son Confesseur, que dans ce ravissement si on l'avait mis en pièces, il n'en aurait rien senti, et qu'il ne pouvait sentir alors qu'au fond de l'ame. La compagnie tout effrayée s'approcha ; et après qu'il fut revenu dans son état naturel, on lui demanda en riant le sujet d'une si profonde rêverie, si ce n'était point qu'il voulût prendre une épouse? *Cela est vrai*, répondit-il, *j'en prendrai une, mais si noble et si belle, qu'il n'y en aura point de semblable au monde.* La pauvreté évangélique qu'il embrassa dans la suite, était l'épouse dont le Saint-Esprit le faisait parler.

Après cette faveur, il se délivra autant qu'il le put des soins du commerce, pour demander à Dieu la grâce de connaître ce qu'il devait faire; et il allait ordinairement prier dans une grotte,

avec un pieux confident qui l'y laissait en liberté. Le fréquent usage de l'oraison excita dans son cœur un si ardent désir de la céleste patrie, qu'il regardait déjà toutes les choses de la terre comme un pur néant. Il sentait bien que cette heureuse disposition renfermait un trésor, mais il ne savait pas le moyen d'acquérir ce trésor caché. L'esprit de Dieu lui fit entendre seulement, que la vie spirituelle sous l'idée d'un trafic, commence par le mépris du monde ; et sous l'idée d'une milice, par la victoire de soi-même. Toute spiritualité qui ne sera pas établie sur ces divines leçons, n'aura jamais rien de solide.

François eut bientôt occasion de les mettre en pratique. Comme il passait à cheval dans la plaine d'Assise, il aperçut un lépreux qui venait droit à lui. D'abord il en fut saisi d'horreur ; mais se ressouvenant qu'il avait résolu de travailler à la perfection, et que pour être soldat de Jésus-Christ, il faut commencer par se vaincre soi-même, il descendit de cheval, alla baiser le lépreux, et lui donna l'aumône. Quand il fut remonté, il ne vit plus personne, quoiqu'il regardât de tous côtés dans la plaine qui était toute découverte. Rempli d'admiration et transporté de joie, il se mit à chanter les louanges du Seigneur, avec un ferme propos de se rendre toujours plus parfait. Voilà ce que produisent les généreux efforts; ils attirent de nouvelles grâces, et animent le courage. Il en eut aussi plus de goût pour la retraite : il ne se plaisait plus que dans les lieux solitaires, convenables à la sainte tristesse de la pénitence, où il ne cessait point d'adresser à Dieu de ferventes prières, avec des gémissemens qui ne se peuvent exprimer ; et enfin le Ciel l'exauça.

Sa ferveur redoublant un jour, de telle sorte

qu'il était tout absorbé en Dieu, JÉSUS-CHRIST comme attaché sur la Croix s'apparut à lui. Son ame, à ce grand spectacle, se trouva toute pénétrée, et pour ainsi dire fondue ; et l'image de JÉSUS crucifié s'exprima dans son cœur si fortement et si intimement, que, depuis ce temps-là, toutes les fois que l'idée lui en revenait, il ne pouvait presque retenir ses larmes et ses sanglots : c'est ce qu'apprirent de lui-même, sur la fin de sa vie, ceux qui avaient sa confiance.

Dans cette admirable apparition, il comprit que ces paroles de l'Evangile lui étaient personnellement adressées : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il prenne sa Croix, et qu'il me suive.* (1) Il y reçut les prémices de cet esprit de pauvreté et d'humilité qui fait son caractère propre, et une si grande charité s'alluma dans son cœur, qu'il eut le courage d'aller servir les Lépreux. Auparavant ils lui causaient tant d'horreur, que bien loin de les souffrir en sa présence, du plus loin qu'il les apercevait, il détournait la vue; et s'ils étaient proche, il passait vîte en se bouchant le nez. Mais pour l'amour de JÉSUS crucifié, qui a voulu se représenter au prophète Isaïe (2) sous la méprisable figure d'un lépreux, il s'abaissa jusqu'à fréquenter leurs hôpitaux, où, après leur avoir donné l'aumône abondamment, il faisait leurs lits, il nettoyait leurs ulcères, et il leur rendait les services les plus abjects: souvent même il baisait leurs mains, et les baisait au visage avec de grands sentimens de compassion. Les paroles que Notre-Seigneur lui dit un jour dans l'Oraison, l'animèrent encore à continuer ce charitable exer-

(1) *Matth.* 16. 24. (2) *Isaïe.* 53. 4.

cice, malgré sa répugnance naturelle : *François, si tu veux connaître ma volonté, il faut que tu méprises et que tu haïsses tout ce que tu as aimé et désiré selon la chair. Que ce nouveau sentier ne t'effraie point ; car si les choses qui te plaisaient doivent te devenir amères, celles qui te déplaisaient te paraîtront douces et agréables.* Il déclara un peu avant sa mort, que ce qui lui avait paru le plus amer en servant les lépreux, s'était changé à son égard en douceur pour l'ame et pour le corps ; et tous ceux qui travaillent à se vaincre pour l'amour de Dieu, éprouvent, comme lui, que les plus rudes pratiques sont bientôt adoucies par l'onction de la grâce.

La vue de JÉSUS-CHRIST attaché sur la Croix, lui fit tellement ressentir la misère des pauvres, qu'il aurait voulu employer à leur soulagement, et tout ce qu'il avait, et sa propre personne. Quelquefois il se dépouillait pour les revêtir ; et quand il ne trouvait pas de quoi les contenter tous, il décousait ou déchirait ses habits pour les partager entre eux. Dans l'absence de son père, il faisait apporter aux repas beaucoup plus de pain qu'il n'en fallait ; et sa mère ayant voulu en savoir la raison : *C'est*, lui dit-il, *afin de pouvoir donner plus promptement à ceux qui viennent demander ; car je ne puis entendre leurs plaintes, sans avoir le cœur percé de douleur.* Cette pieuse mère voyait avec joie la charité de son fils ; et loin de le contraindre, elle trouvait bon que souvent il la laissât seule à table, pour aller porter aux malades voisins les viandes dont il se privait. Un zèle également vif et respectueux le portait à secourir les prêtres indigens : il avait un soin particulier de fournir à la décoration des autels, afin de participer mieux au culte divin.

Il achetait le plus beau linge, et le distribuait aux pauvres Eglises de la campagne, pour être employé au Sacrifice de la Messe; et quand il fallait célébrer cet auguste sacrifice, si quelque chose manquait, ou que l'autel ne fût pas dans la décence convenable, il allait s'offrir aux officiers de l'Eglise, pour y suppléer de son argent ou de ses propres mains.

Mais toutes ces bonnes œuvres ne répondaient pas à l'idée qu'il s'était formée de la perfection. Il aurait voulu se retirer dans un pays éloigné, pour y pratiquer la pauvreté volontaire qu'il avait déjà embrassée dans son cœur. D'abord il résolut d'aller à Rome visiter le Sépulcre de saint Pierre, par le mouvement d'une dévotion que Dieu a souvent inspirée aux Saints, et qui était commune dès le quatrième siècle. Il se proposait aussi d'y demander au Seigneur, par l'intercession du Prince des Apôtres, la grâce d'exécuter le dessein qu'il avait conçu de mener une vie apostolique. Après avoir fait sa prière en ce saint lieu, il remarqua dans le concours du peuple, que les uns offraient peu de chose, et que les autres ne donnaient rien du tout. *Quoi donc*, dit-il, *la dévotion est-elle ainsi refroidie? Comment est-ce que les hommes n'offrent pas tout ce qu'ils ont, et ne s'offrent pas eux-mêmes, dans un lieu où reposent les précieuses cendres du Prince des Apôtres? Comment ne décorent-ils pas avec toute la magnificence possible cette Pierre, sur laquelle* JÉSUS-CHRIST *a fondé son Eglise?* Il y contribua de son pouvoir, en laisant une somme considérable; et ce qu'il souhaitait s'est exécuté depuis. Les Souverains Pontifes, en particulier Sixte V, Religieux de son Ordre, ont rendu la Basilique de Saint-Pierre si belle et si somptueuse, qu'elle fait l'admiration de l'Univers.

Au sortir de l'église, il vit une multitude de pauvres, et il se joignit à eux, tant par l'affection qu'il leur portait, que par l'amour de la pauvreté. Il donna son habit au plus nécessiteux, dont il prit les haillons, et demeura le reste du jour en leur compagnie avec un contentement extraordinaire : c'est ainsi qu'il foulait aux pieds l'orgueil du monde, et qu'il s'élevait par degrés à la perfection évangélique. Le lendemain il repartit pour Assise avec un habit honnête, priant Dieu de conduire ses pas dans la voie de la sainte pauvreté.

Le démon qui reconnut que, par la prière, le jeune homme s'affermissait dans son dessein, lui apparut sous une figure horrible, et le menaça, s'il persistait, de le rendre semblable à une pauvre femme de la ville, monstrueusement difforme, qu'il ne pouvait pas même regarder. Mais le nouveau soldat de JÉSUS-CHRIST, qui commençait à s'aguerrir, se moqua des menaces du tentateur, et redoubla ses prières, pour lesquelles il choisissait des lieux souterrains, où il pût mieux se garantir des embûches de l'ennemi. Le fruit de ce saint exercice fut une vive douleur de l'usage qu'il avait fait des premières années de sa jeunesse, et une grande attention à mortifier ses sens, afin de porter la croix de JÉSUS-CHRIST dans son corps, comme il la portait dans son cœur, et de se consacrer à Dieu sans partage. L'assiduité à la prière, jointe à la pratique de la mortification ; deux excellens moyens d'avancer dans la vertu et de parvenir à la sainteté.

C'est ainsi que François agissait, sans avoir ni changé d'habit, ni quitté le monde. Saint Bonaventure dit, qu'il n'avait alors nul autre maître, dont il reçut des enseignemens, que JÉSUS-CHRIST : cependant, un Auteur cité par Va-

dingue, assure qu'il consultait quelquefois l'Evêque d'Assise. On peut dire, pour accorder l'un avec l'autre, qu'il ne recevait des instructions que de Jésus-Christ, parce qu'il en était immédiatement inspiré; mais qu'il communiquait à son Evêque ce que Notre-Seigneur lui inspirait: d'autant plus que, comme on le verra dans la suite, ce Prélat avait sa confiance, et qu'il y a lieu de croire que c'était son Père spirituel.

Le serviteur de Dieu, se promenant et méditant un jour hors d'Assise, près de l'Eglise de Saint-Damien, si vieille qu'elle menaçait ruine, y entra, par un mouvement du Saint-Esprit, pour y faire sa prière. Là, prosterné devant le crucifix, il prononça trois fois avec beaucoup de consolation intérieure ces belles paroles, qu'il répéta souvent depuis: *Grand Dieu, plein de gloire; et vous, mon Seigneur* Jésus-Christ, *je vous prie de m'éclairer et de dissiper les ténèbres de mon esprit, de me donner une foi pure, une ferme espérance, et une parfaite charité. Faites, ô mon Dieu, que je vous connaisse si bien, qu'en toutes choses je n'agisse jamais que selon vos lumières, et conformément à votre sainte volonté.* Il regardait fixement le crucifix, les yeux baignés de larmes, lorsqu'une voix qui en sortit, lui fit entendre trois fois ces paroles, non intérieurement, mais de ses oreilles: *François, va, répare ma maison, que tu vois tomber en ruine.* Une voix si surprenante dans un lieu où il était seul, l'épouvanta fort; mais aussitôt il en sentit la vertu, et il fut ravi en esprit.

Le sens de ces paroles avait pour objet principal l'Eglise, que Jésus-Christ a acquise au prix de son sang, que le saint homme devait réparer par son ministère et par les travaux de ses disci-

ples, dans les membres défectueux qui s'y trouvent, suivant l'explication que le Saint-Esprit lui en donna depuis, et qu'il découvrit à ses Frères, au rapport de saint Bonaventure. Cependant la puissante protection qu'il reçut du Ciel, pour rétablir l'Eglise de Saint-Damien, fit connaître que les mêmes paroles devaient aussi s'entendre de ce bâtiment : comme les oracles sacrés avaient dans la bouche des prophètes un double sens littéral, dont l'un regardait un temps prochain et des événemens temporels ; l'autre, un temps éloigné et des mystères tout spirituels.

François, revenu de son ravissement, sortit de l'église, bien résolu de la réparer, et laissa de l'argent entre les mains d'un prêtre, nommé Pierre, qui la desservait, pour entretenir une lampe ardente devant le crucifix; avec promesse d'en donner davantage, et d'employer tout ce qu'il avait au service de ce saint lieu.

La voix sortie du crucifix imprima de nouveau dans son esprit et dans son cœur le mystère de la Passion. Il se sentit intérieurement blessé des plaies de JÉSUS-CHRIST, et il les pleurait avec des larmes si cuisantes, que ses yeux paraissaient tout rouges et comme ensanglantés, quand il revenait de l'oraison. Pour rendre son corps participant des souffrances qui pénétraient son ame, et pour se punir des légèretés de sa jeunesse, il fit une abstinence très-rigoureuse, avec tous les autres genres de macération qu'il put imaginer.

L'empressement qu'il avait de réparer l'église de Saint-Damien, lui suggéra un moyen de faire commencer l'ouvrage. Après s'être muni du signe de la croix, il prit chez son père plusieurs pièces d'étoffe, qu'il alla vendre à Foligny avec son cheval. Il revint à pied en apporter l'argent, qu'il

offrit avec respect au prêtre de Saint-Damien, pour la réparation de l'église, er pour le soulagement des pauvres; le priant humblement de souffrir qu'il restât quelque temps avec lui. Le prêtre consentit à recevoir François: mais il refusa son argent, parce qu'il craignait l'indignation de son père; et François qui méprisait cet argent comme de la poussière, dès qu'il ne servait plus aux bonnes œuvres, le jeta sur une fenêtre (1) de l'église.

Les hérétiques des derniers siècles, qui ont calomnié le Saint en beaucoup de choses, lui ont fait un crime d'avoir pris de l'étoffe chez son père. Saint Bonaventure n'en a pas jugé de même. Il a cru que cette action n'avait pas besoin d'être justifiée: au contraire, il appelle *heureux marché*, la vente de l'étoffe et du cheval. En effet, sans examiner les droits que le fils pouvait avoir dans le commerce du père, par l'association, à l'âge de près de vingt-cinq ans, n'avait-il pas sujet de croire, qu'ayant reçu ordre du Ciel de réparer une église, Dieu, maître absolu de tous les biens, lui permettait d'y employer quelque partie de ceux qui étaient dans la maison paternelle, puisqu'il ne lui restait aucun autre moyen d'obéir? Mais c'est un cas extraordinaire, dont il ne faut point abuser. La règle générale de la morale chrétienne est, que les enfans ne peuvent disposer de rien, sans la permission de leurs parens, pas même sous prétexte de piété.

Bernardon apprenant au retour d'un voyage, ce que son fils avait fait, vint fort en colère à Saint-Damien avec quelques personnes de sa famille. François qui n'était pas encore tout-à-fait

---

(1) Cette église subsiste encore, et on y montre la fenêtre où l'argent fut jeté. *Vad. App.* §. 5.

aguerri, voulut éviter ce premier mouvement, et alla se cacher dans la chambre du prêtre. Trois Auteurs contemporains assurent, que s'y étant mis derrière la porte, et se serrant contre la muraille, il s'y enfonça (1) miraculeusement; en sorte qu'il ne fut point vu de ceux qui le cherchaient.

Quand son père fut parti, il se retira secrètement dans une caverne, qui n'était connue que d'un domestique, dont il recevait les choses nécessaires à la vie, et où il priait continuellement avec une grande abondance de larmes, pour obtenir la grâce d'être délivré de ceux qui le poursuivaient, et d'accomplir ce que Dieu lui avait inspiré.

Après y avoir passé un mois, il fit réflexion que c'était en Dieu seul qu'il devait mettre son espérance, sans compter sur ses propres forces; et cette pensée le remplit d'une joie intérieure, qui releva son courage abattu. Se reprochant alors sa lâcheté, il sort de sa caverne, bannit toute crainte, s'en va droit vers la ville, comme un soldat honteux d'avoir pris la fuite, qui retourne à la charge avec intrépidité. De quoi n'est-on pas capable, quand on est bien persuadé que de nous-mêmes nous ne pouvons rien pour le salut, mais que nous pouvons tout en celui qui nous donne de la force? Sur ces deux principes, les Saints ont entrepris et exécuté les plus grandes choses.

Les habitans d'Assise qui virent son visage tout défait, et qui remarquèrent à ses discours combien ses sentimens étaient changés, crurent qu'il

(1) Cette muraille fut conservée, lorsqu'on bâtit un Couvent de son Ordre, au même endroit, pendant sa vie, et on y voit l'enfoncement. *Vading. ibid.*

avait perdu l'esprit. On l'appella insensé, on le couvrit de boue, on lui jeta des pierres, on le suivait partout avec de grandes huées. Mais sans se mettre en peine de toutes ces insultes, et au contraire fort joyeux de porter les marques de la sainte folie de la croix, le serviteur de Dieu continuait de marcher comme s'il eût été sourd et insensible.

Bernardon averti que son fils paraît, et devient l'objet de la risée publique, accourt aussitôt, lui fait de sanglans reproches, le traîne à son logis, le charge de coups, et l'enferme sous l'escalier dans une espèce de cachot. (1) Ces rigueurs n'ébranlèrent point la résolution du saint prisonnier; il en devint même plus courageux, et il s'animait à souffrir par ces paroles de l'Evangile : *Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice; car le royaume des Cieux leur appartient.* (2)

Peu de temps après, son père étant en voyage, sa mère qui n'approuvait pas la violence dont on usait à son égard, et qui d'ailleurs n'espérait pas pouvoir vaincre sa constance, le mit en liberté. Il en rendit grâces à Dieu, et en profita pour retourner à l'Eglise de Saint-Damien. Bernardon qui ne le trouva plus dans la prison à son retour, ne se contenta pas de dire mille injures à sa femme; il courut encore tout furieux à Saint-Damien, pour le chasser du pays, s'il ne le pouvait ramener. François, à qui Dieu avait donné de la force, se présente hardiment à son père, lui déclare tout net qu'il compte pour rien ses coups

---

(1) On voit encore ce cachot. Il fut conservé, lorsqu'en 1615 on fit de la maison une Eglise et un Couvent, à la demande de Philippe III. Roi d'Espagne. *Vading. App.* §. 3.

(1) *Matth.* 5. 10

et ses liens, et l'assure même qu'il souffrira volontiers toute sorte de maux pour le nom de JÉSUS-CHRIST. Le père voyant bien qu'il n'y avait plus rien à espérer, ne pensa plus qu'à se faire rendre l'argent de l'étoffe et du cheval : il le trouva sur la fenêtre où François l'avait jeté au refus du prêtre ; et sa colère en fut un peu apaisée.

L'avarice qui ne se contente jamais, faisant croire à Bernardon que son fils avait d'autre argent, il le fit citer devant les juges de la ville, pour en rendre compte. François parut à leur tribunal, et leur dit qu'il avait changé d'état, que Dieu l'avait délivré de la servitude du siècle, qu'il n'avait plus rien à démêler avec le monde. Les juges qui savaient sa conversion et sa persévérance, reconnurent en lui quelque chose de grand, et répondirent à son père, qui les pressait vivement de l'interroger, que cette affaire devait être portée au Tribunal de l'Evêque. Bernardon s'y adressa, non-seulement pour obliger son fils à rendre l'argent qu'il aurait, mais encore pour le faire renoncer à tout ce qu'il pouvait espérer des biens paternels. François qui aimait sincèrement la pauvreté, consentit de bon cœur à tout ce qu'on désirait de lui, et témoigna qu'il paraîtrait volontiers devant l'Evêque, qui était le Pasteur et le père de son ame. Dès qu'il y fut arrivé, sans attendre que son père parlât, et sans rien dire de son côté, il rendit d'abord ce qu'il lui restait d'argent ; puis il se dépouilla de ses habits jusqu'à sa chemise, sous laquelle on vit qu'il portait un cilice, et il les rendit de même à son père, en lui adressant ces belles paroles : *Jusqu'à présent je vous ai appelé mon père sur la terre ; désormais je puis dire hardiment : Notre Père qui*

êtes aux Cieux, en qui j'ai mis tout mon trésor et toute ma confiance.

Le Prélat, homme de bien, admirant cet excès de ferveur, et attendri jusqu'aux larmes, se lève aussitôt, prend le serviteur de Dieu entre ses bras, le couvre de son manteau, et ordonne à ses gens d'apporter de quoi le couvrir. Ce fut sans doute par une disposition de la divine Providence, qu'un Evêque reçut dans son sein, celui qui devait si bien combattre pour le service de l'Eglise. On apporta un vieux manteau d'un paysan, domestique de l'évêché, que François reçut avec plaisir; et dont il se fit un vêtement, sur lequel il forma une croix avec du mortier qu'il rencontra par hasard; montrant ainsi ce qu'il voulait être, un pauvre à demi nu et un homme crucifié. Ceci arriva l'an 1206, où il était dans sa vingt-cinquième année. Saint Bonaventure, qui donne le nom d'ivresse spirituelle à la ferveur admirable avec laquelle il se dépouilla entièrement pour se mettre en état de suivre JÉSUS-CHRIST nu sur la croix, dit encore que, pour éviter les naufrages du monde, il se munit de la figure du bois qui a été l'instrument de notre salut.

Dégagé de tous les liens des cupidités mondaines, selon ses désirs, il alla chercher hors de la ville quelque endroit à l'écart, où seul et en silence il pût écouter la voix de Dieu. Dans un bois où il passait, chantant les louanges du Créateur en langue française, des voleurs vinrent lui demander qui il était : *Je suis le Héraut du Grand Roi*, leur répondit-il, en un sens prophétique, avec une parfaite confiance en Dieu. Sur cette réponse ils le battirent cruellement, le jetèrent dans une fosse pleine de neige, et se moquèrent de la qualité qu'il prenait. Lorsqu'ils furent éloignés, il

sortit de là, et se remit à louer le Seigneur d'une voix encore plus haute, fort joyeux d'avoir eu occasion de souffrir. A un monastère voisin, où il demanda l'aumône, qu'il reçut comme un mendiant méprisable, on l'employa quelques jours aux plus vils offices de la cuisine. Mais voyant que cela s'accordait mal avec ses exercices spirituels, il s'en vint à Gubbio, où un de ses amis le reconnut, et lui donna, pour le vêtir plus décemment, un habit d'ermite, (1) une tunique courte, une ceinture de cuir, des souliers, avec un bâton.

Sous cet habit de pénitence, il affligea son corps de nouvelles austérités; et afin de remplir toutes les fonctions de l'humilité, qu'il aimait extrêmement, il se dévoua au service des lépreux. On le voyait presque toujours dans leurs hôpitaux, courir de tous côtés pour leur donner du secours, aller au-devant de tous leurs besoins, leur témoigner la plus tendre compassion, leur laver les pieds, nettoyer leurs ulcères, en tirer le pus, et par une charité merveilleuse, baiser ces affreux ulcères. Il reçut de Dieu, en récompense, le don des guérisons; et ce fut une image des remèdes évangéliques qu'il devait bientôt apporter aux maladies de l'ame.

Entre plusieurs preuves que saint Bonaventure dit qu'il avait de ces guérisons miraculeuses, il rapporte qu'un homme du Duché de Spolète, dont la bouche et les joues étaient toutes ron-

(1) Trois siècles après, quelques-uns ont prétendu qu'il avait pris en ce temps-là, non un habit d'ermite, mais celui de Saint-Augustin, des mains d'un Religieux de son Ordre, et qu'il avait fait profession de sa Règle. Vadingue a prouvé sans réplique, que cette opinion est insoutenable, et elle est abandonnée. *Vading. de prætens. Monach. Sanct. Francis. Ad calc. tom. 1. Ann. Min.*

gées d'un horrible chancre, et qui avait inutilement employé toute sorte de remèdes, rencontra François en revenant de Rome, où il avait été implorer le secours des Saints Apôtres : que, par le sentiment d'un profond respect, il voulut baiser ses pieds ; que l'humble François l'en empêcha, qu'il le baisa au visage, et qu'il le guérit en le baisant. *Je ne sais*, dit là-dessus le même Saint, *lequel des deux doit être le plus admiré*, *ou un tel baiser*, *ou une telle guérison.*

Le serviteur de Dieu, qui ne connaissait plus d'autre patrie que le Ciel, et qui craignait de donner lieu aux emportemens de son père, s'était proposé de demeurer à Gubbio dans l'exercice de la charité, sans retourner à Assise : mais se ressouvenant de l'ordre que la voix qui était sortie du crucifix lui avait donné de réparer l'église de Saint-Damien, il crut devoir y obéir, au moins par la quête de ce qui était nécessaire pour y travailler. L'humilité profonde qu'il avait acquise par les pratiques humiliantes, lui donna le courage de mendier dans la ville de sa naissance, où on l'avait vu abonder en biens. Ayant banni toute honte pour l'amour de Jésus-Christ pauvre et crucifié, il alla au milieu d'Assise, comme un homme inspiré, publier les grandeurs de Dieu, et il demanda des pierres pour réparer l'Eglise ; en disant à ses concitoyens avec simplicité : *Qui me donnera une pierre, aura une récompense : qui m'en donnera deux, en aura deux : qui m'en donnera trois, en aura trois.*

Plusieurs le méprisèrent et se moquèrent de lui. D'autres ne pouvaient comprendre par quel motif un enfant de famille, de belle espérance, regardé comme la fleur des jeunes gens, s'abaissait jusqu'à mendier dans sa propre ville. Quelques-

uns jugeaient qu'un tel changement ne pouvait venir que de Dieu, et ils en étaient fort touchés. Mais le nouveau pauvre, comptant pour rien les jugemens des hommes, et recevant de bon cœur les opprobres, à l'exemple de JESUS-CHRIST, ne pensait qu'à l'église de Saint-Damien, pour laquelle il fit si bien la quête, que beaucoup de personnes, émues par ses exhortations, fournirent de quoi la réparer. Lui-même y travaillait tous les jours, et portait les matériaux sur ses épaules, comme un manœuvre, sans aucun ménagement pour son corps atténué par les rigueurs de la pénitence et fort mal nourri.

Le prêtre de Saint-Damien eut compassion du pieux ouvrier, et prit soin de lui préparer un bon repas, quand il revenait du travail. François ayant reçu cette charité pendant quelques jours, fit réflexion sur son état, et se dit à lui-même ce qu'il communiqua depuis à ses Disciples : *Trouveras-tu partout un prêtre qui ait autant de bonté pour toi ? Ce n'est pas là le genre de vie que tu as choisi : va-t-en donc désormais de porte en porte, comme un pauvre, demander à manger pour l'amour de Dieu, avec un plat où tu ne rougisses pas de mettre tout ce que l'on te donnera. Car c'est ainsi que tu dois vivre pour l'amour de celui qui est né pauvre, qui a vécu pauvrement, que l'on a attaché nu sur la Croix, et qui a été mis après sa mort dans le sépulcre d'autrui.* Il faut être bien mort à soi-même, bien mépriser le monde, et bien aimer Dieu, pour avoir de tels sentimens, et pour les suivre.

Le lendemain il prend un plat, va mendier de porte en porte, et s'assied dans la rue pour manger. Au premier morceau qu'il voulut prendre de ce mélange dégoûtant, il sentit un soulèvement de

cœur, qui lui fit retirer sa main. Animé au même instant par l'amour de la sainte pauvreté, il eut honte de sa faiblesse, il se la reprocha vivement, il mangea malgré sa répugnance ; et ce fut avec tant de goût, qu'il crut n'avoir jamais fait de meilleur repas. Il en sentit aussi une joie dans son ame et une force dans son corps, qui le mirent en état de supporter pour Dieu, avec plaisir, tout ce qu'il y aurait de plus rude et de plus amer. Après avoir rendu de ferventes actions de grâces au Père des pauvres, qui lui avait donné un goût si merveilleux, il alla trouver le Prêtre, et le pria de ne plus prendre soin de sa nourriture, *parce que*, lui dit-il, *j'ai trouvé un excellent économe et un très-habile cuisinier qui sait fort bien assaisonner les viandes.* Il avait souvent de ces expressions agréables, qui ne venaient pas moins de la joie spirituelle dont son ame était remplie, que de son caractère d'esprit naturellement vif et gai.

Bernardon au désespoir de voir son fils mendiant et exposé à la dérision, rougissait de dépit, et se détournait, ou le maudissait, quand il le rencontrait dans la ville. François avoua que ces malédictions lui étaient plus sensibles que toutes les autres peines, et il imagina un moyen de s'en garantir. Ce fut de prendre pour père un homme très-pauvre et très-abject, qu'il menait avec lui, et qu'il pria de le bénir, en faisant sur lui le signe de la croix, lorsque son père le maudirait ; et alors il disait à Bernardon : *Croyez, mon père, que Dieu peut me donner et qu'il m'a effectivetivement donné un autre père, de qui je reçois des bénédictions pour vos malédictions.*

Ange, son frère unique, jeune homme plein de l'esprit du monde, le raillait aussi, et tournait en

ridicule toutes ses actions. Comme il le vit un jour dans une église, tremblant de froid avec son pauvre habit d'ermite, et priant Dieu, il dit à un de ses amis : *Allez le prier de vous vendre un peu de sa sueur.* François répondit à la demande : *Je ne veux point vendre ma sueur aux hommes, je la vendrai plus cher à Dieu.* Si tous les Chrétiens pensaient de même, on ne se donnerait pas tant de peine pour le monde, qui paie si mal, et on ferait beaucoup pour Dieu, dont les récompenses sont si magnifiques.

Le pauvre de JÉSUS-CHRIST remporta plusieurs autres victoires sur lui-même, dans la quête qu'il s'était chargé de faire pour le bâtiment de Saint-Damien. Il souffrait avec une admirable patience la persécution de quelques personnes mondaines, qui le traitaient de fou et l'outrageaient en mille manières. Toutes les fois qu'il lui arrivait de rougir à la rencontre de quelqu'un de sa connaissance ou de ses amis, il s'en reprenait comme d'une faute considérable ; il s'en humiliait davantage, et demandait l'aumône avec plus de soumission, pour rabattre toute enflure d'orgueil. Un jour qu'il quêtait de l'huile pour deux lampes qu'il voulait faire brûler continuellement devant le crucifix d'où était sortie la voix miraculeuse, il entra dans une maison où des personnes qu'il connaissait étaient assemblées pour jouer. Leur vue le frappa, et lui donna un sentiment de honte qui le fit sortir. A peine fut-il dehors, que, pensant à son action, il se reconnut coupable d'une grande lâcheté. Aussitôt il rentra dans le lieu où l'on jouait, il avoua sa faute devant tout le monde, et demanda hardiment pour le luminaire de l'église en langue française, ce qui excita une grande risée dans la

compagnie. De tels efforts montrent bien la vérité de ce que dit saint Ambroise : Que les Saints n'étaient pas moins capables que nous de faire des fautes ; mais qu'ils avaient plus de soin que nous de pratiquer la vertu, et de se corriger des fautes où ils tombaient. (1)

Les personnes pieuses et sensées firent réflexion que toute la conduite de François se soutenait avec une égale ferveur, et regardèrent en lui comme une très-haute sagesse, ce qui ne paraissait au commun du monde qu'une petitesse d'esprit et une folie. Leurs sentimens, qui se communiquèrent peu à peu, lui attirèrent l'estime et l'affection de plusieurs autres : ceux même qui l'avaient méprisé et insulté, vinrent lui en demander pardon. Le Prieur du monastère où il avait servi à la cuisine, qui se trouvait alors à Assise, et qui apprit ses rares vertus, lui rendit de grands respects, le pria de pardonner le traitement qu'on lui avait fait, et s'excusa sur ce qu'on ne pouvait alors le connaître dans le vil état où il se cachait. L'homme qui avait prédit qu'il ferait un jour de grandes choses, ajoutait à sa prédiction en s'applaudissant : *Vous savez ce que je vous ai dit de ce jeune homme. Vous ne voyez que le commencement de sa sainteté ; vous en verrez le progrès :* JÉSUS-CHRIST *fera par lui des merveilles que tout le monde admirera.*

Les dispositions où l'on était à son égard lui procurèrent le moyen d'achever, vers la fin de l'année 1206, les réparations de Saint-Damien. Pendant le cours de l'ouvrage, on remarqua qu'il disait à ceux qui passaient : *Aidez-moi à finir ce bâtiment. Il y aura ici quelque jour un Monas-*

(1) *Lib. de Joseph. Patriarch. cap. 1. n. 4.*

tère de pauvres Dames d'une sainte vie, dont la réputation fera glorifier le Père céleste dans toute la sainte Église. C'était une véritable prophétie, que l'on vit s'accomplir cinq ans après, lorsqu'il plaça au même endroit la vierge Claire et ses Filles, qu'il avait consacrées à JÉSUS-CHRIST, comme on le rapportera : et cette prophétie fut si connue, que la Sainte en inséra les propres termes dans le testament qu'elle fit l'an 1253. (1)

Au commencement de l'année 1207, François se chargea d'un nouveau travail, pour ne pas demeurer oisif, et pour mater toujours son corps. Il entreprit de rétablir l'Eglise de Saint-Pierre, un peu éloignée de la ville, à cause de la dévotion que la pureté de sa foi lui inspirait envers le Prince des Apôtres ; et ce dessein fut bientôt exécuté, parce qu'on lui donna d'autant plus volontiers et plus abondamment, que l'on voyait le bon usage des premières quêtes. Enfin il voulut mettre en meilleur état une troisième église ou chapelle, environ à un mille d'Assise, qui était fort ancienne, mais si abandonnée et si délabrée, qu'elle ne servait plus que de retraite aux pâtres dans les mauvais temps : on la nommait Sainte-Marie-des-Anges, et Ottavio, Évêque d'Assise, en décrit ainsi la fondation :

« L'an 352, un an après qu'eut paru dans le Ciel, en plein jour, le 7 de mai, sur la ville de Jérusalem, depuis la montagne du Calvaire jusqu'à celle des Oliviers, une croix lumineuse plus brillante que le Soleil; comme saint Cyrille, Evêque de cette ville et un des témoins oculaires, le rapporte dans sa lettre à l'Empereur Cons-

(1) Ce testament est rapporté tout entier par Vadingue, dans les Annales des Frères Mineurs, à l'année 1253.

tance : quatre saints Ermites vinrent de Palestine en Italie, obtinrent du pape Libère la permission de demeurer dans la vallée de Spolète, et s'établirent proche d'Assise avec le consentement de la ville. Là ils bâtirent une chapelle, qui fut nommée Sainte-Marie-de-Josaphat (1), parce qu'ils y mirent une relique du Sépulcre de la Sainte Vierge (2), et que l'autel était consacré sous le titre de sa glorieuse Assomption. Dans le sixième siècle on la donna aux Religieux de Saint-Benoît, qui la firent plus solide et moins petite ; et depuis elle fut nommée Sainte-Marie-des-Anges. » On dira bientôt pour quelle raison. Elle avait encore le nom de Portiuncule, à cause de quelques portions de terre, que les Bénédictins du Mont Soubaze, à qui elle appartenait, possédaient aux environs.

Le même Auteur ajoute, qu'à la fin du douzième siècle, les personnes pieuses ne laissaient pas de visiter cette chapelle, quoique abandonnée, et que la mère de saint François y ayant imploré la protection de la sainte Vierge, obtint ce premier enfant, qui était destiné à réparer le lieu même où elle le demandait. Il y travailla aussi par sa fervente dévotion envers la bienheureuse Mère de Dieu, et il y réussit avec autant de facilité qu'aux deux autres églises.

---

(1) On croit communément que le Sépulcre de la Sainte Vierge était dans le village de Gethsémani, au pied du Mont des Oliviers, d'où la Vallée de Josaphat s'étend jusqu'à Jérusalem.

(2) Baronius croit que le Sépulcre de la Sainte Vierge avait été couvert des ruines de Jérusalem, saccagée par les Romains, et qu'il ne fut trouvé que dans le cinquième siècle ; mais les ermites pouvaient avoir une relique de ce saint Sépulcre, transmise par les premiers Fidèles. *Baron. ad Ann.* 48. *n.* 19.

On comprend assez qu'un homme dénué de biens, pauvre et mendiant, n'aurait jamais pu achever ces ouvrages sans être assisté d'en haut; mais saint Bonaventure y trouve encore du mystère. Il dit que la divine Providence, qui conduisait François dans toutes ses actions, disposa les choses de telle sorte, qu'il répara trois églises avant que d'instituer ses trois Ordres, afin que les temples matériels fussent la figure des trois édifices spirituels qu'il devait élever; et qu'ainsi passant de ce qui tombe sous les sens, à ce qui n'est aperçu que de l'esprit, et s'élevant toujours à de plus grandes choses, il fut en état de donner à l'Eglise de Jésus-Christ trois sortes de milices, capables de combattre pour la réforme des mœurs, et dignes de triompher glorieusement dans le Ciel. On peut ajouter, que les austérités, les travaux et les humiliations du serviteur de Dieu, étaient depuis deux ans, comme autant de coups de marteau, qui faisaient de lui une pierre vive et choisie, sur laquelle pussent être fondés ces saints édifices. Telle est la conduite du Seigneur : il prépare et perfectionne successivement; au lieu que les hommes se hâtent, et veulent quelquefois, dans le chemin de la perfection, aller plus vite que la grâce qui les dirige.

Des trois églises que Francois avait réparées, il choisit celle de Sainte-Marie-des-Anges pour y faire sa demeure, afin d'honorer la Mère de Dieu et les Intelligences célestes. Saint Bonaventure dit qu'il y fut souvent favorisé de la visite des Anges, et qu'anciennement ce lieu avait été nommé Sainte-Marie-des-Anges, à cause des fréquentes apparitions qu'y faisaient ces bienheureux Esprits. L'homme de Dieu y passait les jours

et les nuits en de ferventes prières, où il demandait à la Sainte Vierge, que, comme elle a conçu et enfanté le Verbe du Père, plein de grâce et de vérité, elle eût la bonté de devenir son Avocate, pour lui en obtenir la participation : ce fut là aussi, que par les mérites de cette puissante Avocate, il obtint le bonheur de concevoir et d'enfanter, pour ainsi dire, la vie évangélique ; fruit précieux de la grâce et de la vérité, que le Fils de Dieu est venu apporter sur la terre.

Un jour qu'il assistait dans cette église avec beaucoup de dévotion à une messe des Apôtres, qu'il avait demandée au prêtre de Saint-Damien, il écouta fort attentivement l'Evangile (1) où était cette forme de vie prescrite par Notre-Seigneur pour la mission de ses Apôtres: *Ne portez ni or, ni argent, ni aucune monnaie dans votre bourse, ni sac, ni deux vêtemens, ni souliers, ni bâton.* (2) Après la messe il demanda au prêtre l'explication de ces paroles : il en comprit bien le sens, se les imprima profondément dans le cœur, et y trouvant toute l'idée de la pauvreté qu'il aimait : *Voilà ce que je cherche*, s'écria-t-il tout transporté de joie ; *voilà ce que je souhaite de tout mon cœur.* Au même moment il quitte le bâton, il jette sa bourse avec une espèce d'horreur pour l'argent, il ôte ses souliers, il prend une corde au lieu de sa ceinture de cuir, il ne pense qu'à mettre en pratique ce qu'il venait d'entendre, et à se conformer en toutes

(1) Cet Evangile ne se lit maintenant ni aux fêtes des Apôtres et des Evangélistes, ni à leur Messe votive ; on ne le trouve qu'au jeudi de l'octave de la Pentecôte : ce qui marque que les Evangiles ont été différemment distribués dans les Missels.

(2) *Matth.* 10. 9 *et* 10.

choses à la Règle apostolique. C'est une vocation assez semblable à celle de saint Antoine, dont saint Athanase rapporte, qu'ayant ouï dire dans l'église ces paroles de JÉSUS-CHRIST : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres*, (1) il alla aussitôt mettre ce conseil en pratique, pour acquérir la perfection.

La tunique d'ermite que François avait conservée, lui parut encore trop douce. Il en prit une d'un gris cendré, grossière et rude, qui descendait jusqu'aux pieds, et dont les manches venaient jusqu'aux doigts, à laquelle était attaché un capuce, qui lui couvrait suffisamment la tête et le visage. Forme d'habit qu'il garda jusqu'à la mort (2), excepté que la tunique et le capuce avaient quelquefois plus ou moins de longueur et de largeur, comme on le remarque dans ses habits, qui sont conservés avec vénération à Assise, au mont Alverne, et à Florence. Ne respirant que la pauvreté et l'humilité, il choisit le vêtement le plus simple, le plus vil, le plus propre à se faire mépriser du monde, dont il méprisait extrêmement la vanité ; tel à

---

(1) *Sanct. Athan. tom.* 1. *part.* 2. *pag.* 796. *Edit. nov Matth.* 19. 21.

(2) C'est la même qu'il donna depuis à ses Religieux, et qui se garde dans son Ordre. Au Chapitre général, tenu à Narbonne l'an 1260, saint Bonaventure jugea à propos d'ajouter au capuce assez d'étoffe pour couvrir la poitrine et les épaules : ce qui est nommé *Mozette*, du terme italien *Mozetta*, dont on se sert pour le camail des Evêques. Il y a des Enfans de Saint-François qui ne portent point de mozette, et qui diffèrent des autres en quelques points : mais tous ceux qui le reconnaissent pour Père, ne doivent avoir entre eux sur ce sujet aucune difficulté. Ce n'est que par la pauvreté et par l'humilité, que le saint Patriarche les reconnaîtra pour ses véritables Enfans.

peu près que les bergers et autres gens de la campagne avaient coutume d'en porter pour se garantir des injures du temps : ou plutôt il imita les prophètes, qui ne se couvraient que d'un sac, à quoi il ajouta dans la suite un petit manteau.

Ce que l'on vient de rapporter arriva en l'année 1208, que l'on compte pour la première de l'Ordre de Saint-François, parce que ce fut celle où il prit l'habit, qu'il donna l'année suivante à ceux qui voulurent l'imiter, et où fut posée la première pierre, qui servit de fondement à cet édifice spirituel.

Alors Dieu lui inspira de prêcher pour exhorter les pécheurs à la pénitence, et pour faire aimer dans le monde la perfection évangélique. Quoiqu'il s'exprimât d'une manière simple, ses discours n'avaient rien de rampant : ils étaient solides et animés de l'Esprit de Dieu, et pénétraient si avant dans le cœur, que tout le monde en était extraordinairement surpris. Il les commençait par cette manière de saluer, qu'il déclara depuis lui avoir été révélée de Dieu : *Que le Seigneur vous donne sa paix.* On remarqua qu'un homme fort pieux, qui adressait continuellement ces deux mots, *paix et bien, paix et bien*, à tous ceux qu'il rencontrait, ne parut plus dans Assise, lorsque François y prêcha : comme s'il eût voulu faire entendre que sa mission était finie par la présence de celui qu'il avait annoncé. En effet ce nouveau prédicateur fut véritablement un ange de paix, envoyé du Ciel pour réconcilier avec JÉSUS-CHRIST un très-grand nombre de pécheurs, et pour leur attirer toute sorte de vrais biens.

Il joignait au ministère de la parole, l'exercice de toutes les vertus, et s'appliquait particulière-

ment à l'oraison, où les souffrances du Sauveur faisaient de telles impressions sur son ame, qu'il gémissait et sanglotait tout haut, quand il se trouvait en liberté. Un de ses amis, qui passait près de Sainte-Marie-des-Anges, l'ayant entendu, s'approcha, et le voyant tout baigné de larmes, lui en fit des reproches, comme d'une faiblesse honteuse pour un homme. *Je pleure la Passion de mon Seigneur* JÉSUS-CHRIST, lui répondit François, *et je ne devrais pas avoir honte de la pleurer ouvertement par toute la terre.* Ce beau mouvement était dans le cœur de saint Augustin, lorsqu'il disait à son peuple : « La Passion de JÉSUS-CHRIST, que l'Eglise nous représente tous les ans, nous touche et nous attendrit, comme si nous le voyions lui-même pendant en croix; il n'y a que les impies qui puissent y être insensibles....... Pour moi, je veux gémir avec vous sur ce grand spectacle. Voici le temps de pleurer, de se reconnaître criminel, et de demander miséricorde. Qui de nous serait capable de verser des larmes aussi abondantes qu'en mérite un si grand et si digne sujet de douleur? (1) » Tout Chrétien devrait rougir, de n'avoir pas ces justes sentimens de reconsance et d'amour.

Les actions et les paroles de François firent bientôt de l'éclat. Il y en eut qui se convertirent, et qui embrassèrent la pénitence qu'il prêchait. D'autres prirent la résolution de quitter tout, et de se joindre à lui. Le premier fut Bernard de Quintavalle, homme très-riche et très-sage, d'une des meilleures familles d'Assise, qui avait beaucoup d'autorité dans la ville, et qui la conduisait

(1) *D. August. in Ps.* 21 *Enarr.* 2. *n.* 1.

par ses conseils. Cet homme respectable, ainsi que l'appelle saint Bonaventure, considérant l'extrême mépris que François témoignait pour toutes les choses du monde, voulut éprouver si c'était un effet de sainteté, ou de petitesse d'esprit. Il l'invita fort honnêtement à souper et à coucher, et il lui donna un lit dans sa chambre. Tandis qu'il feignait de dormir profondément, il le vit, à la lumière d'une lampe, se lever, se mettre à genoux, fondre en larmes, les yeux élevés, les bras en croix, et prononcer lentement ces paroles, qu'il répéta toute la nuit: *Deus meus et omnia.* « Mon Dieu et mon tout. » Une expression si vive et si tendre, montre bien qu'il se trouvait alors dans une haute contemplation, où des communications intimes lui faisaient sentir que le Seigneur était spécialement son Dieu, et remplissait toute la capacité de son ame. Heureux celui qui peut dire avec vérité : *Mon Dieu et mon tout.* Il faut pour cela qu'il soit à Dieu entièrement, et qu'à son égard le monde ne soit rien.

Bernard n'interrompit point le saint exercice de François; mais, tout pénétré de dévotion, il dit en lui-même: *Véritablement c'est là un homme de Dieu.* Après l'avoir éprouvé encore quelques autres fois, il résolut de donner son bien aux pauvres pour le suivre, et il lui fit cette question: *Si un homme avait reçu de son maître un certain bien pour plusieurs années, et qu'avant la fin du terme il voulût cesser de s'en servir, que pensez-vous qu'il dût faire pour le mieux?* François lui répondit, qu'il devrait rendre ce bien au maître de qui il l'aurait reçu. *C'est moi,* reprit Bernard, *qui ai reçu de Dieu beaucoup de bien, et plus que je n'en méritais. Je le remets*

volontiers entre ses mains, et vous en laisse la disposition ; car je veux m'attacher à vous. A ces paroles François ravi de voir que le Seigneur commençait l'accomplissement de son œuvre par un si digne sujet : *Votre dessein*, dit-il, *est d'une grande conséquence. Il faut consulter Dieu, pour apprendre le moyen de l'exécuter. Demain dès le matin nous irons demander une messe au Curé de Saint-Nicolas, qui est connu pour homme de bien, et après l'avoir entendue, nous continuerons de prier jusqu'à l'heure de Tierce.* On voit ici la conduite d'un homme qui a l'esprit de Dieu : il ne précipite rien, il a recours à la prière, et met en usage les pratiques ordinaires de l'Eglise.

Le lendemain ils firent ce qu'ils avaient projeté: après quoi François, qui avait une grande dévotion envers les trois Personnes divines, ouvrit trois fois en leur honneur le livre des Evangiles, (1) demandant à Dieu qu'il lui plût de confirmer par le témoignage de trois textes la sainte résolution de Bernard. (2) A la première ouverture, on trouva : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres.* (3) A la seconde : *Ne portez rien en voyage.* (4) A la troisième : *Si quelqu'un veut venir après*

---

(1) Quelques Auteurs disent que ce fut le Curé qui ouvrit le livre ; et cela paraît conforme à la profonde vénération que le Saint avait pour les Prêtres.

(2) Ce moyen, qu'il employa pour connaître la volonté de Dieu, était accompagné de toutes les conditions qu'il doit avoir, selon saint Thomas, pour être légitime ; et on ne peut pas raisonnablement douter que Dieu ne lui inspirât de s'en servir, comme l'histoire Ecclésiastique nous apprend qu'il l'a inspiré à d'autres Saints. 2a. 2æ. *Quæst.* 95. *artic.* 8.

(3) *Matth.* 19. 21. (4) *Marc.* 6. 8.

moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il prenne sa croix, et qu'il me suive. (1) Alors François s'adressant à Bernard : *Voilà*, lui dit-il, *la vie que nous devons mener, la règle que nous devons suivre, vous et moi, et tous ceux qui voudront se joindre à nous. Allez donc, si vous voulez être parfait, et exécutez ce que vous venez d'entendre.*

Le nouveau disciple, fortement persuadé que son dessein venait de Dieu, vendit au plus tôt tout son bien, dont il eut une somme considérable, qu'il fit porter à la place de Saint-George, où il la distribua entièrement à tout ce qu'il put assembler de pauvres. François lui donna ensuite un habit tel que le sien, pour mener une vie conforme à la sienne : il l'appella son fils aîné, et le chérit toujours tendrement ; ce fut aussi un très-saint homme.

Pierre de Catane, chanoine de l'église de Saint-Ruffin, cathédrale d'Assise, touché du détachement et de la charité de Bernard, voulut se rendre disciple du même maître, et reçut l'habit de pénitence le même jour, qui était le 16 d'Avril. Tous trois se retirèrent dans une cabane abandonnée, proche d'un ruisseau nommé *Rivo-torto*, parce qu'il serpente beaucoup.

Sept jours après, un homme de piété, nommé Gilles, fort considéré dans Assise, apprit au retour de la campagne l'action de ses deux concitoyens, que toute la ville admirait ; et sentit un ardent désir de les imiter, pour exécuter le dessein qu'il avait conçu de se consacrer au service de Dieu. Il passa la nuit suivante en prières, où il fut inspiré de se présenter à François qu'il estimait déjà beaucoup, à cause de l'extrême mé-

---

(1) *Matth.* 16. 24.

pris du monde et de soi-même, que l'on remarquait dans toute sa conduite. Le matin il alla à l'église de Saint-George, dont on faisait la fête, pour obtenir, par son intercession, qu'il pût trouver celui qu'il cherchait, et dont il ignorait la demeure. Voyant hors de la ville trois chemins, sans savoir lequel prendre, il adressa cette prière à Dieu : *Seigneur, Père Saint, je vous conjure par votre miséricorde, si je dois persévérer dans cette sainte vocation, de conduire mes pas pour me faire arriver où demeurent vos serviteurs que je cherche.* Il prit un des trois chemins, selon la pensée que Dieu lui en donna ; et comme il marchait tout occupé de son dessein, François, qui était en oraison dans un bois voisin, vint au-devant de lui.

Dès que Gilles l'aperçut. il alla se jeter à ses pieds, et lui demanda la grâce d'être reçu en sa compagnie. Le saint homme, qui reconnut d'abord la foi et la piété du postulant, lui répondit : *Mon cher frère, vous demandez que Dieu vous agrée, pour être son serviteur et son soldat. Ce n'est pas là une petite grâce ; c'est comme si l'Empereur venait à Assise, et qu'il voulut y choisir un favori ; chacun dirait en particulier : Plaise à Dieu que ce soit moi. Voilà de quelle manière Dieu a fait choix de vous.* Il l'assura que sa vocation venait du Ciel, et l'exhorta bien à la persévérance. Puis il le présenta à Bernard et à Pierre, en leur disant : *Voici un bon frère que Dieu nous a envoyé :* (1) et en particulier il leur déclara que cet homme excellerait un jour en sublimes vertus.

Après un léger repas et une conférence spiri-

---

(1) Il était du nombre des Frères lais.

tuelle, François partit avec son nouveau postulant, pour aller chercher à Assise de quoi le vêtir. En chemin une femme leur ayant demandé l'aumône, le Saint se tourna du côté de Gilles avec un visage angélique, et lui dit : *Mon cher frère, donnons à cette pauvre femme pour l'amour de Dieu, le manteau que vous portez.* Gilles le donna aussitôt, et il lui sembla que cette aumône s'élevait jusqu'au Ciel ; ce qui le remplit de joie. Ils quêtèrent à Assise de l'étoffe fort grossière, dont François revêtit son troisième disciple dans la petite cabane, où il le forma aux exercices de la vie religieuse avec les deux autres.

Saint Bonaventure (1) rend témoignage dans la Vie de saint François, que le saint père Gilles (c'est ainsi qu'il le nomme) était un personnage plein de Dieu, et digne d'une éternelle mémoire par l'excellence de ses vertus, suivant la prédiction du bienheureux Patriarche : que pendant un très-grand nombre d'années il avait toujours son esprit élevé au Ciel, et qu'on le voyait si souvent ravi en extase, qu'il semblait mener parmi les hommes une vie plus angélique qu'humaine. *Moi-même*, ajoute-t-il, *je l'ai vu de mes propres yeux ravi et extasié.* Aussi rendait-il grâces à Dieu, de s'être trouvé dans un temps où il avait pu voir ce très-saint frère Gilles, et s'entretenir avec lui. On a de cet excellent Religieux un re-

---

(1) Il écrivit la vie de Saint François, en 1261, et il y parle du B. Gilles, comme d'un homme mort. Ce qui doit faire conclure qu'il est mort en 1260, comme quelques Auteurs l'ont remarqué, et non en 1262, ainsi que d'autres le prétendent : à moins qu'on ne dise que le saint Docteur, qui ne publia son ouvrage qu'en 1263, au Chapitre général de Pise, a pu y ajouter l'article du saint homme, depuis le 23 d'Avril de l'année 1262, qui fut le temps de sa mort.

cueil de paroles sentencieuses, pleines de sagesse, de force et d'onction. (1)

François ne laissa pas ses disciples goûter longtemps la douceur de la retraite; leur ayant déclaré qu'il fallait aller instruire le prochain avec des paroles simples et une vie édifiante, il envoya Bernard et Pierre en Emilie (2), et partit avec Gilles pour la Marche d'Ancône.

Ces hommes apostoliques prêchaient partout la grandeur et la bonté de Dieu, l'obligation de l'aimer et d'observer sa loi, et de faire pénitence. Quand ils manquaient des choses nécessaires, ils s'en félicitaient, comme du trésor qu'ils avaient acheté au prix de tout leur bien. Quelques personnes les reçurent fort honnêtement, et leur rendirent de bons offices. Mais la singularité de leur habit, joint à l'âpreté de leur vie, choquait la plupart de ceux qui les voyaient. Ils furent même quelquefois insultés, couverts de boue, traînés par leur capuce, et rudement battus : ce qu'ils enduraient avec joie; jugeant par le profit qu'ils en tiraient intérieurement, que c'était un grand avantage.

Leur vertu ne laissa pas de s'attirer du respect, et on leur rendit des honneurs. Ils en eurent un vrai chagrin : Gilles en particulier, qui ne se glorifiait que des opprobres soufferts pour JÉSUS-CHRIST, et qui ne pouvait souffrir qu'on l'honorât, dit à son Père : *Dès que les hommes nous honorent, nous avons perdu notre gloire.* Il lui témoigna encore sa peine, de ce que cette ma-

---

(1) Elles sont rapportées dans sa vie, donnée par les Continuateurs des Actes des Saints de Bollandus, au 23 d'Avril. Il serait à souhaiter qu'on en fît une traduction.

(2) Province qui renfermait une partie de la Lombardie et de la Romagne.

nière de saluer qu'il leur avait apprise : *Que le Seigneur vous donne sa paix*, était mal reçue des gens du monde. *Pardonnez-leur*, répondit François, *car ils ne savent pas ce qu'ils font. Je vous assure en vérité, que dans la suite il y aura beaucoup de nobles et des princes qui vous respecteront, vous et vos frères, lorsque vous leur adresserez ces paroles.* Il lui prédit aussi que son Institut s'étendrait, et qu'on pouvait justement le comparer à un filet qu'un pécheur jette dans l'eau, avec lequel il prend quantité de poissons.

Les pieux Missionnaires ayant parcouru quelques villes avec une grande édification, revinrent à la cabane de *Rivo-torto*, où il se présenta un quatrième disciple, nommé Sabbatin.

Morique, Religieux de l'Ordre des Croisiers ou Porte-Croix, (1) fut le cinquième. Etant malade à l'extrémité et abandonné des médecins dans l'hôpital de Saint-Sauveur d'Assise, où l'on recevait tous les étrangers, il se fit recommander aux prières de François, qui pria volontiers pour lui, et mêla de la mie de pain avec un peu d'huile de la lampe qui brûlait devant l'autel de Sainte-Marie-des-Anges, qu'il lui envoya par deux de ses frères, en leur disant : *Portez ce remède à notre cher frère Morique. La puissance de* JÉSUS-CHRIST *non-seulement lui rendra une parfaite santé, mais encore le fera devenir un généreux soldat qui entrera dans notre milice, et y persévèrera.* A peine le malade eut-il pris ce remède, qu'il se trouva guéri ; et bientôt

---

(1) C'était de la Congrégation d'Italie, que le pape Alexandre VII supprima en 1666. L'Ordre des Religieux de Sainte-Croix, dont Clair-Lieu, proche de Hui, est le Chef, subsiste dans les Pays-Bas et en France.

après il embrassa l'Institut de son charitable médecin, où il vécut, dans une austérité prodigieuse, très-longtemps et toujours en santé.

Un sixième disciple, nommé Jean, et surnommé *de Capella*, commença bien, et finit mal. (1) On le chargea de distribuer à ses frères ce qui leur était donné par aumône, et il prit volontiers le soin de procurer ce qui manquait. Mais peu à peu il s'attacha aux choses temporelles, se produisit trop au dehors, et se relâcha extrêmement de la discipline régulière. Le saint Instituteur lui en ayant fait souvent de fortes réprimandes, qui furent sans fruit, il le menaça, par son indocilité, d'une maladie affreuse et d'une misérable mort. En effet, ce méchant Religieux fut frappé d'une horrible lèpre, qu'il n'eut pas la patience de supporter. Il abandonna les Pauvres de JÉSUS-CHRIST, ses compagnons, et se laissant aller au désespoir, il se pendit comme Judas.

Saint Antonin observe que saint François fut rendu conforme à JÉSUS-CHRIST, jusqu'au point d'avoir en sa compagnie un mauvais disciple. (2) Il ne devint tel que par sa volonté dépravée : mais Dieu par sa sagesse le fit servir d'exemple, pour apprendre que l'on peut se perdre dans l'état le plus saint, si l'on cesse de travailler à son salut avec crainte et tremblement. Pierre Rodulphe, évêque de Sinigaglia, dans le Duché d'Urbin, ajoute, que la perte d'un des premiers Enfans de saint

(1) On lui donna ce surnom, parce qu'il s'avisa de porter sur sa tête une espèce de chaperon, ou de *capulaire*, que les autres ne portaient pas, et que l'on nommait en Ombrie *Capella*, du mot latin *Capellus*, de la basse latinité. Les Religieux des Abbayes portaient des chaperons ou *capulaires*, suivant la remarque de M. Ménage, dans son Dictionnaire étymologique.

(2) *S. Anton. Chron. Part.* 3. *tit.* 24. *cap.* 7.

François, et beaucoup plus, celle de Judas dans le Collége apostolique, devraient faire réformer les jugemens de ceux à qui la faute d'un particulier rend tout un Ordre méprisable. (1)

Entre les instructions que François donnait à ses Enfans, il insistait beaucoup sur la pauvreté, dont la pratique pouvait leur paraître plus dure. Afin de les y rendre savans par expérience, et pour leur faire connaître que toute leur subsistance était fondée sur la charité des fidèles, il les mena tous à Assise demander l'aumône de porte en porte. Cette mendicité volontaire, qui paraissait nouvelle, et qu'on n'avait guère vue jusqu'alors, leur attira du mépris, des railleries, des rebuffades, des paroles fâcheuses. Dans un endroit, ils étaient traités de lâches et de fainéans, et repoussés avec imprécation : dans un autre, on leur disait qu'ils étaient bien fous d'avoir quitté leur bien pour demander celui d'autrui. Les parens et les alliés des quêteurs prétendaient que leurs familles en étaient déshonorées, et faisaient de grandes plaintes. Il y avait néanmoins des personnes qui estimaient leur pauvreté, et les secouraient de bon cœur. Telle était à l'égard des pauvres évangéliques la disposition du monde de ce temps-là, qui n'était guère différente de celle du monde d'aujourd'hui.

Après la quête, François alla raconter à l'évêque d'Assise l'expédition de ses nouveaux soldats. Ce bon Prélat qui le chérissait et l'appuyait de son autorité en toute occasion, ne put s'empêcher alors de lui dire, qu'il trouvait dur et fâcheux un genre de vie tel que le sien, où l'on renonçait à toute possession. *Pour moi*, répondit

---

(1) *Rodulph. Hist. Seraph. Relig. lib. 1. fol. 67.*

le saint homme, *je trouve encore plus dur et plus fâcheux de posséder quelque chose ; car on ne saurait conserver son bien sans beaucoup de sollicitude et d'embarras. Il donne lieu à des procès qu'il faut soutenir. Quelquefois même on est contraint de s'armer pour le défendre ; et tout cela éteint ordinairement l'amour de Dieu et du prochain.* L'Evêque approuva la réponse, et promit de nouveau sa protection. Il est vrai que l'état de la pauvreté volontaire, où l'on ne possède rien du tout, a ses inconvéniens : et où la corruption humaine n'en fait-elle pas trouver ? Mais on ne saurait disconvenir, que cet état ne soit très-favorable au salut, puisqu'il est fondé sur le conseil de JÉSUS-CHRIST ; et qu'au contraire la possession du bien ne soit dangereuse pour le salut, puisque lui-même a dit avec exclamation : *Qu'il est difficile que ceux qui ont beaucoup de bien entrent dans le Royaume de Dieu !* (1)

Pendant que les pauvres évangéliques demeuraient à *Rivo-torto*, l'empereur Othon IV, qui allait à Rome en grand cortége se faire sacrer et couronner par le pape Innocent III, (2) passa près de leur cabane. (3) Ils étaient trop mortifiés pour considérer la pompe de sa marche ; mais François donna ordre à l'un d'eux d'aller dire à l'Empereur, que toute la gloire dont il était environné ne durerait pas long-temps. Le Religieux obéit, et dit hardiment ce qu'on lui avait ordonné. La prédiction déplut au Prince, qui ne laissa pas de reconnaître par l'événement, qu'elle était bien

---

(1) *Luc.* 18. 24.
(2) La cérémonie se fit le 27 Septembre de l'année 1209. *Oth. S. Blas. cap.* 52.
(3) *Bernard. Cor. hist. Mediolan. part.* 2. *Vinc. Bellov. hist. lib.* 30. *cap.* 99.

fondée. (1) Car ayant violé le serment de son Sacre, et commis des injustices contre l'Eglise, il fut excommunié l'année suivante par le même Pape; ensuite privé de l'Empire, et abandonné de tout le monde. (2) C'est ainsi que les grandeurs du monde si fragiles d'elles-mêmes, et toujours enfin renversées par la mort, tombent quelquefois encore plus tôt par la mauvaise conduite et par de justes jugemens de Dieu.

Le zèle du salut des ames porta François à conduire sa petite troupe dans la vallée de Riéti. Il s'arrêta sur une grande roche, dans un ermitage abandonné, qu'il jugea propre à s'entretenir avec Dieu, et où il venait passer la nuit, après avoir été pendant le jour avec les six autres prêcher et demander l'aumône aux environs, surtout à *Poggio Bastone*, ville voisine. (3)

Etant un jour en oraison sur la roche, et repassant toutes ses années dans l'amertume de son cœur, il fut assuré, par une nouvelle effusion de l'Esprit-Saint qui le combla de joie, que ses péchés lui étaient remis. On ne peut pas douter qu'il n'en eût reçu la rémission par une vive douleur et par le Sacrement de pénitence, lorsqu'il se convertit. Mais dans cet heureux moment il le sut avec certitude par révélation, et il apprit en même temps que la rémission était entière; c'est-à-dire, que toutes les peines dues à ses péchés lui étaient remises.

Sainte Brigitte (4), dont les révélations sont autorisées et respectées dans l'Eglise, rapporte

---

(1) *Godef. Monac. ad ann.* 1209.

(2) *Chronic. Foss. nov. ad ann.* 1211 *et* 1212.

(3) En latin, *Oppidum Podii Busconis.*

(4) Vulgairement Brigide, princesse du sang royal de Suède.

qu'elle apprit de Notre-Seigneur, que François se retirant du monde pour entrer dans la voie de la perfection, obtint de Dieu une vive douleur de ses péchés, qui le mit en état de dire: *Il n'y a rien sur la terre que je ne sois prêt à abandonner de bon cœur : rien de si pénible et de si rude, que je ne veuille endurer avec joie : rien que je n'entreprenne, suivant les forces de mon corps et de mon ame, pour la gloire de mon Seigneur* Jésus-Christ; *et je veux, autant qu'il me sera possible, exciter et porter tous les autres à aimer Dieu de tout leur cœur par-dessus toutes choses.* De si beaux sentimens soutenus par les actions, nous donneraient, sur la rémission de nos péchés, non une assurance entière, mais une confiance très-ferme et très-bien fondée.

Le saint pénitent reçut avec l'Indulgence plénière, la faveur d'un ravissement, où dans une merveilleuse lumière Dieu lui fit connaître ce qui devait arriver à son Ordre. Etant venu rejoindre les autres, *Prenez courage, mes chers enfans*, leur dit-il, *réjouissez-vous dans le Seigneur. Que votre petit nombre ne vous attriste point. Que ma simplicité et la vôtre ne vous alarme point, car Dieu m'a montré clairement que, par sa bénédiction, il répandra dans toutes les parties du monde cette famille dont il est le père. Je voudrais passer sous silence ce que j'ai vu, mais la charité m'oblige à vous en faire part. J'ai vu une grande multitude venant à nous, pour prendre le même habit, et pour mener la même vie. J'ai vu tous les chemins remplis d'hommes, qui marchaient de ce côté-ci, et se hâtaient fort. Il vient une foule de Français, d'Espagnols, d'Allemands, d'Anglais, et de presque toutes les nations. Le bruit de ceux qui*

vont et qui viennent pour exécuter les ordres de la sainte obéissance, retentit encore à mes oreilles.

Une si magnifique prédiction fait penser à celle du Prophète Isaïe, sur l'établissement de l'Eglise. *Jérusalem, vous qui dites..... Je suis stérile..... levez les yeux, et regardez tout autour de vous. Toute cette grande assemblée vient se rendre à vous......... Je les vois venir de fort loin : les uns, du Septentrion, les autres, du Couchant, les autres, de la terre du Midi........ mille sortiront du moindre d'entre eux ; et du plus petit, tout un grand peuple.* (1)

L'événement a vérifié, aux yeux de l'Univers, la prophétie du saint Patriarche. Il eut en fort peu de temps un très-grand nombre de Religieux : son Ordre s'étendit de toutes parts, avec une rapidité surprenante ; et il s'est si merveilleusement multiplié depuis plus de cinq siècles, que l'on croit pouvoir le regarder comme une image de la naissance et des progrès de l'Eglise.

Les Disciples fort consolés de ce qu'ils venaient d'entendre, et persuadés que leur maître avait l'esprit de prophétie, le supplièrent de leur apprendre quel serait dans la suite l'état de son Ordre. Il leur découvrit en paraboles le bien qui s'y ferait, et tout ensemble les relâchemens qui s'y introduiraient : afin que, d'une part, la vue des grâces de Dieu leur inspirât de la reconnaissance ; et que, de l'autre, la crainte de leur propre faiblesse servît à les retenir dans la vigilance et dans l'humilité.

La bonne odeur que répandait aux environs de l'ermitage la sainteté de leur vie, attira

(1) *Isai. cap.* 49 *et* 60.

beaucoup de personnes qui s'adressèrent à eux pour s'instruire et pour s'édifier. Un fort homme de bien, nommé Philippe-le-Long, qui se trouva du nombre, voulut embrasser l'état de la pauvreté évangélique. François en fit le septième de ses Enfans, et il les ramena tous à la cabane de *Rivo-torto.* Dans cette sainte retraite il leur parla beaucoup du royaume de Dieu, du mépris du monde, du renoncement à sa propre volonté, de la mortification des sens, et des autres maximes de la vie spirituelle. Il leur déclara aussi le projet qu'il formait de les envoyer vers les quatre parties du monde : car, avec les sept Enfans que la pauvreté et la simplicité évangélique lui avaient donnés, il souhaitait de porter tous les fidèles à la pénitence, et de les engendrer en quelque sorte de nouveau par la parole de vérité, pour les donner ou plutôt pour les rendre à JÉSUS-CHRIST. Enfin, il dit à tous ses Disciples ouvertement, mais avec beaucoup d'humilité, que la majesté divine avait résolu, selon les conseils de sa sagesse, de les employer, eux et les compagnons qu'ils auraient, à renouveler la face du monde par leur prédication et par leurs exemples, afin de réparer les pertes que la corruption des mœurs faisait souffrir à l'Eglise; et que c'était pour cela que la grâce les avait mis si promptement en état d'exercer le saint ministère. Pour les préparer à cette mission, il leur tint ce discours, qui mérite bien d'être rapporté tout entier, tel qu'il a été recueilli par ses compagnons.

« Considérons, mes chers frères, quelle est notre vocation. Ce n'est pas seulement pour notre salut que Dieu nous a appelés par sa miséricorde; c'est encore pour le salut de beaucoup d'autres. C'est afin que nous allions exhorter

tout le monde, plus par exemple que par parole, à faire pénitence, et à garder les divins préceptes. Nous paraissons méprisables et insensés : mais ne craignez point, prenez courage, et ayez cette confiance que Notre-Seigneur qui a vaincu le monde, parlera en vous d'une manière efficace. Gardons-nous bien, après avoir tout quitté, de perdre le royaume des Cieux pour un léger intérêt. Si nous trouvons de l'argent quelque part, n'en faisons pas plus d'estime que de la poussière sur laquelle nous marchons. Ne jugeons point et ne méprisons point les riches qui vivent dans la mollesse et portent des ornemens de vanité : Dieu est leur Seigneur comme le nôtre ; il peut les appeler et les justifier. Nous devons les honorer comme nos frères et comme nos maîtres. Ils sont nos frères, parce que nous avons tous le même Créateur ; et ils sont nos maîtres, en ce qu'ils aident les gens de bien par les secours qu'ils leur donnent. Allez donc annoncer aux hommes la pénitence pour la rémission des péchés et la paix. Vous trouverez des fidèles doux et honnêtes qui vous recevront avec joie et vous écouteront volontiers. D'autres, au contraire, gens sans religion, orgueilleux et violens, vous blâmeront, et se déclareront contre vous. Mettez-vous bien dans l'esprit de supporter tout avec une humble patience ; mais que rien ne vous intimide. Dans peu de temps beaucoup de sages et de nobles viendront se joindre à vous, pour prêcher aux Rois, aux Princes et aux Peuples. Soyez donc patient dans les tribulations, fervens dans la prière, courageux dans le travail. Ayez de la modestie dans vos paroles, de la gravité dans vos mœurs, et de la reconnaissance du bien que l'on vous

sera. Le royaume de Dieu, qui est éternel, sera votre récompense. Je prie le seul et unique Dieu, qui vit et règne en trois personnes, de nous l'accorder; comme sans doute il nous l'accordera, si nous sommes fidèles à nous acquitter de ce que nous lui avons promis volontairement. »

Ce discours les remplit tous d'une nouvelle ardeur. Ils se jetèrent aux pieds du saint homme, et reçurent avec joie les ordres qu'il leur donna, en adressant à chacun d'eux ces paroles de David, qu'il avait coutume de dire quand il donnait une obédience : *Reposez-vous sur le Seigneur de ce qui vous regarde, et lui-même vous nourrira.* (1) Ayant fait le partage de leur route en forme de croix, vers les quatre parties du monde, et sachant bien qu'il devait être le modèle de ses frères, il prit d'abord un côté pour lui avec un compagnon, et envoya les six autres deux à deux des trois autres côtés.

Partout où ils trouvaient une église, ils s'y prosternaient, en disant ce qu'ils avaient appris de leur Père : *Nous vous adorons, ô très-saint Seigneur* JÉSUS-CHRIST, *ici et dans toutes vos églises qui sont par toute la terre, et nous vous bénissons d'avoir racheté le monde par votre sainte Croix.* Ils avaient une profonde vénération pour toutes les chapelles, pour toutes les Croix, pour tout ce qui se rapportait au culte de Dieu; ils s'y arrêtaient, et y faisaient dévotement leur prière. Dès qu'une personne se présentait à eux, ils lui souhaitaient la paix, et l'instruisaient des moyens de l'avoir. Si quelqu'un leur paraissait écarté de la voie du salut, ils essayaient de

(1) *Ps.* 54. 25.

l'y ramener d'une manière douce et humble. Dans leur prédication, ils disaient avec candeur ce que le Saint-Esprit leur inspirait, montrant le vrai chemin du Ciel, enseignant les devoirs de la charité, tâchant de porter tout le monde à craindre et à aimer le Créateur, et à garder ses saints Commandemens.

Quand on leur demandait de quel pays et de quelle profession ils étaient : *Nous sommes*, disaient-ils, *des pénitens venus d'Assise :* car ils ne voulaient pas encore donner le nom de Religion à leur société. Il se trouva des gens de bien qui les reçurent avec plaisir; mais plusieurs autres, qui désapprouvaient leur habit, leur institut, leurs discours, s'imaginaient aussi qu'il était dangereux de les loger, et qu'on ne devait pas même leur donner l'aumône : de sorte, que les pauvres de JÉSUS-CHRIST, rejetés quelquefois de toutes parts, se voyaient obligés de passer la nuit sous des portiques.

Bernard et Gilles allèrent jusqu'à Florence. Un homme de piété, nommé Gui, leur présenta de l'argent, qu'ils refusèrent, et comme on voulut savoir d'eux pourquoi étant si pauvres ils ne le recevaient pas, ils firent cette réponse : *Nous avons quitté, suivant le conseil de l'Evangile, tout ce que nous possédions : nous avons embrassé volontairement la pauvreté, et nous nous sommes interdit tout usage d'argent.* Un si parfait détachement joint à un grand zèle du salut des ames, et à de sublimes vertus, surtout à une patience pleine de douceur et de charité au milieu des injures et des mauvais traitemens, les fit considérer dans la ville comme de saints personnages : on venait les consulter pour les affaires de conscience, et on leur offrit des demeures.

Tandis que ces hommes apostoliques continuaient leur mission, François, conduit par l'Esprit de Dieu, revint à la cabane de *Rivotorto*, où il reçut quatre nouveaux disciples : Constance, ou Jean de Saint-Constance ; Barbare ; Bernard de Viridant, ou Vigilance ; et Sylvestre, qui était prêtre : ce fut le premier de l'Ordre, et sa vocation est merveilleuse ; en voici les particularités.

Il avait vendu des pierres à François pour l'église de Saint-Damien, et s'en était fait payer la valeur. Lorsqu'il le vit présider à la distribution du bien de Bernard de Quintavalle, il se plaignit d'avoir été lésé dans la vente des pierres, et demanda un dédommagement. Le serviteur de Dieu, qui ne voulait pas disputer avec lui, prend de l'argent dans un sac, et lui en donne à pleines mains, en disant : *Recevez cela pour le paiement que vous me demandez, et que je ne vous dois pas.* Il lui en offrit une seconde fois, mais Sylvestre n'en voulut point, et se retira fort content de ce qu'il avait. Le soir l'injustice de son action lui vint dans l'esprit : il en conçut une vive douleur, et en demanda pardon à Dieu, avec promesse de rendre ce qu'il avait extorqué au préjudice des pauvres.

Cependant il jugeait de François sur les idées du monde, et il ne regardait son genre de vie qu'avec une espèce d'horreur. Dieu voulut le faire revenir de cette prévention qui aurait été dangereuse pour son salut, et le rendre lui-même disciple du Saint, par un songe mystérieux. Pendant la nuit il vit un horrible dragon qui entourait la ville d'Assise, comme prêt à l'exterminer avec tout le pays. François parut aussitôt, et de sa bouche sortait une Croix d'or, qui s'élevait

jusqu'au Ciel, dont les bras semblaient s'étendre jusqu'aux extrémités de la terre, et dont l'éclat mit en fuite le dragon. Ayant eu ce songe trois fois de suite, il y reconnut quelque chose de divin, et il vint le raconter exactement à François. Cet humble serviteur de JÉSUS-CHRIST, bien éloigné d'en avoir la moindre complaisance, ne s'en servit qu'à admirer la bonté de Dieu qui fait de telles faveurs, et à s'animer d'un nouveau courage pour combattre le dragon infernal, et pour publier la gloire de la Croix du Sauveur. Mais Sylvestre, profitant de la grâce attachée à la vision, ne se contenta pas de restituer ce qu'il s'était fait donner injustement; il résolut encore d'abandonner tout ce qu'il possédait, pour devenir pauvre sous la conduite de François : ce que ses affaires ne lui permirent d'exécuter qu'à la fin de l'année 1209. Saint Bonaventure dit qu'une preuve authentique de la vérité de sa vision, ce fut la sainte vie qu'il mena dans l'Ordre. En effet, il s'attacha tellement à marcher sur les pas de JÉSUS-CHRIST, et fit de si grands progrès dans l'oraison, qu'au rapport même de son bienheureux Père, il s'entretenait souvent avec Dieu d'une manière approchante de ce qui est écrit de Moïse : *Que le Seigneur lui parlait, comme un homme a accoutumé de parler à son ami.* (1)

François, plein de tendresse pour ses Enfans, souhaita de les voir tous rassemblés. Il pria le Seigneur, qui rassemblait autrefois le peuple d'Israël dispersé parmi les nations, de lui faire la même grâce pour sa petite famille, et il fut exaucé. (2) Les six qui étaient encore en mission, revin-

(1) *Exod.* 33. 11. (2) *Ps.* 146. 2.

rent bientôt à Assise de divers endroits, comme de concert, sans être avertis. La joie que lui causa leur retour, fut augmentée par le récit sincère et humble qu'ils lui firent de tout ce qui s'était passé dans leur voyage pour la gloire de Dieu et pour l'utilité du prochain. Ils racontaient surtout avec plaisir les outrages et les coups qu'ils avaient reçus, témoignant une joie extrême d'avoir été trouvés dignes de les endurer pour le service de JÉSUS-CHRIST. Les derniers venus leur portaient envie, et ne se consolaient que dans l'espérance qu'il viendrait un temps où ils iraient à cette sainte guerre, et montreraient le même courage. Les premiers embrassaient ceux-ci, et les félicitaient d'avoir choisi ce saint état : tous s'exhortaient mutuellement à y persévérer.

Leur Père commun les élevait dans la pratique d'une rigoureuse pénitence, mais c'était avec beaucoup de douceur et de bonté. Il ne les obligea pas à un grand nombre de prières; parce qu'il n'aimait pas à fixer la dévotion, et qu'il souhaitait que de soi-même on se portât aux plus saints exercices de la piété. Il leur prescrivit seulement alors, de dire tous les jours, pour chaque partie de l'Office divin, trois fois l'oraison Dominicale, et d'entendre la sainte Messe, où il voulait qu'ils s'appliquassent à méditer le Mystère. C'est en effet la meilleure manière d'y assister, et l'on doit porter les fidèles à s'en servir. Mais il ne faut pas blâmer ceux qui font des prières vocales pendant la Messe, pourvu qu'ils les fassent avec attention et piété dans l'esprit même du Mystère; puisqu'il n'y a rien là que de bon, et que d'ailleurs tout le monde n'est pas capable de méditer.

Le serviteur de Dieu, considérant que le nombre de ses frères augmentait, pensa sérieusement à leur donner une Règle ; et les ayant assemblés onze qu'ils étaient, il leur dit : *Je vois, mes chers frères, que le Seigneur par sa bonté veut étendre notre compagnie ; ainsi il faut nous prescrire une forme de vie, et en aller rendre compte au très-saint Pontife Romain : car je suis persuadé qu'en matière de foi et d'Ordre Religieux, on ne peut rien faire qui soit pur et stable, sans son agrément et son approbation.* (1) *Allons donc trouver notre Mère la sainte Eglise romaine ; faisons savoir à notre saint Père le Pape ce que Dieu a daigné commencer par notre ministère, afin que nous poursuivions selon sa volonté et sous ses ordres.*

Un grand Évêque de France disait à une assemblée du Clergé : (2) « Paul étant revenu du troisième Ciel vint voir Pierre, afin de donner la forme aux siècles futurs ; et qu'il demeurât établi pour jamais que, quelque docte, quelque saint que l'on soit, fût-on un autre saint Paul, il faut voir Pierre. » Ces paroles s'accordent bien avec la pensée de saint François, et renferment un grand principe dont il est aisé de tirer les conséquences.

Tous les disciples applaudirent à la proposition de leur maître, lui déclarant qu'ils étaient

---

(1) Il parlait ainsi, en 1210, lorsqu'il n'y avait aucune loi ecclésiastique qui l'obligeât à demander cette approbation. Cela ne fut établi pour toutes les Règles religieuses, qu'au quatrième Concile de Latran, en 1215, et on le renouvela au second Concile général de Lyon, en 1274 ; ainsi l'unique motif qui fit agir le Saint en cette occasion, fut la pureté de sa foi, et son attachement inviolable au Saint-Siége.

(2) M. Bossuet, évêque de Meaux, en 1682, dans le discours qu'il fit à l'ouverture de l'assemblée du Clergé.

prêts à recevoir la Règle qu'il leur donnerait, et à se transporter à Rome pour en demander la confirmation. François se mit en prière, et écrivit (1) d'un style simple, en vingt-trois chapitres, une forme de vie, dont le fondement inébranlable était l'observation de l'Evangile, à laquelle il joignit quelques pratiques qu'il jugea nécessaires pour l'uniformité. Outre les trois vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, on renonçait à toute possession, et l'on s'engageait à vivre d'aumônes, sans jamais recevoir d'argent. Les clercs et les laïques étaient également admis à embrasser cet Institut sous le nom de Frères Mineurs. Il s'y trouvait des observances concernant l'Office divin, l'oraison, la pratique des vertus, les jeûnes, la nudité des pieds, la prédication, les missions, qui seront rapportées lorsqu'on parlera de la seconde Règle que le saint Patriarche donna en l'an 1223, que l'on garde dans son Ordre, et qui n'est que l'abrégé de la première. Celle-ci ayant été lue et acceptée, François avec ses frères prit le chemin de Rome, dans lequel il voulut par humilité que Bernard de Quintavalle fût leur conducteur.

Ils marchaient avec une grande modestie, ne s'entretenant que de Dieu et de choses édifiantes. Souvent ils se retiraient à l'écart pour prier, sans se metre en peine où ils passeraient la nuit; et Dieu suscitait des personnes qui leur faisaient

(1) Une chronique de Flandre porte, que quelques-uns des plus éclairés d'entre ses disciples y travaillèrent avec lui. Mais les plus anciens écrivains de sa vie assurent que ce fut lui seul qui la composa par les lumières du Saint-Esprit; et sa seconde Règle en est une preuve décisive, aussi bien que le témoignage qu'il en rendit lui-même dans son testament.

un bon accueil. Par un effet de sa Providence, ils se détournèrent un peu pour aller à Riéti, où ils demeurèrent deux jours. François y trouva dans une rue à son passage un officier de guerre, nommé Ange Tancrède. (1) Il ne le connaissait point; cependant il l'aborde, et lui dit : *Ange, il y a assez long-temps que vous portez le baudrier, l'épée et les éperons ; il faut maintenant que vous ayez pour baudrier, une grosse corde ; pour épée, la Croix de* JÉSUS-CHRIST ; *pour éperons, la poussière et la boue. Suivez-moi donc, et je vous ferai soldat de* JÉSUS-CHRIST. Au même moment l'officier quitte tout, suit François, prend son pauvre habit, et devient le douzième de ses disciples, qui par leur nombre représentaient celui des Apôtres, dont ils renouvelaient la vie. Cette merveilleuse conversion montre que Dieu touche quelquefois les pécheurs d'une grâce forte et puissante ; comme lorsqu'il dit à Matthieu, *Suivez-moi*, et qu'aussitôt Matthieu le suivit.(2) Mais elle doit faire souvenir, que dans le cours ordinaire il invite à la pénitence par des grâces, dont les impressions ne sont pas si vives, qui n'ont que des progrès successifs, et à chacune desquelles il faut répondre fidèlement.

Le saint Instituteur continua sa route, mettant sa confiance en Dieu : mais les autres s'alarmèrent de leur propre simplicité. Ils craignirent qu'elle ne fût un obstacle à leur dessein, et Dieu les rassura par une vision qu'eut leur bienheureux Père. Il lui sembla marcher le long d'un chemin, où il y avait un arbre extrêmement haut. S'en

(1) Il rapporte lui-même les circonstances de sa conversion, dans l'ouvrage qu'il a composé des actions de saint François dans la Vallée de Riéti.

(2) *Matth.* 9. 10.

étant approché, il se mit dessous et il l'admirait, lorsque tout-à-coup il se sentit élevé en l'air par une vertu divine; en sorte qu'il se trouva au faîte de l'arbre, et que de là il faisait aisément courber jusqu'à terre les branches les plus élevées. L'Esprit de Dieu lui marqua que c'était un présage du favorable accès qu'il aurait à la suprême dignité du Trône apostolique. Il en eut une grande joie, et le récit qu'il en fit à ses frères les remplit de courage.

L'évêque d'Assise, qu'ils trouvèrent à Rome, les reçut avec beaucoup d'affection. Leur vue lui causa d'abord de l'inquiétude, dans l'appréhension qu'ils ne voulussent quitter Assise, et que son peuple ne fût privé des exemples de ces saints hommes. Mais ayant appris le sujet de leur voyage, il leur promit de s'employer volontiers pour eux, et leur donna espérance d'y réussir par le moyen du cardinal Jean de Saint-Paul, évêque de Sabine, son intime ami.

Ce Prélat était de la maison de Colonne, ami des pauvres et de tous les gens de bien, respectable par plusieurs éminentes qualités, et d'une grande autorité à la Cour de Rome. Ce que l'évêque d'Assise lui avait déjà dit de François et de ses compagnons, de leur sainte vie, et de la singularité de leur Institut, avait excité dans son cœur un ardent désir de les voir. Dès qu'il sut leur arrivée, il les fit venir dans son palais, les reçut avec beaucoup d'honneur, et fut si charmé de leur entretien, qu'après les avoir assurés d'une parfaite bienveillance, il les pria de le regarder désormais comme un d'entre eux. Aussi se déclara-t-il leur protecteur, et par ses bons offices il leur acquit en peu de temps l'amitié des principaux du Sacré Collége, particulièrement celle

du cardinal Hugolin, neveu du Pape, et Pape depuis sous le nom de Grégoire IX.

François, qui voulait avoir une prompte expédition, alla au palais de Latran, et se fit présenter au Pape par un officier de sa connaissance. Le Pape, qui se promenait alors dans un endroit appelé *le Miroir* (1), ayant l'esprit fort occupé des affaires de l'Eglise, difficiles en ce temps-là, ne l'écouta seulement pas, et le rebuta rudement, comme un inconnu de très-petite apparence. Le serviteur de Dieu se retira humblement; et l'on rapporte qu'alors il rendit la vue à un aveugle, dont les yeux avaient été arrachés. Le saint Père vit pendant son sommeil croître à ses pieds peu à peu une palme, qui devint un très-bel arbre. (2) Admirant ce qu'il voyait, et n'en comprenant pas la signification, il apprit par une lumière divine, que la palme représentait le pauvre qu'il avait rebuté la veille. Dès le matin, il donna ordre de chercher ce pauvre, que l'on trouva dans l'hôpital de Saint-Antoine, et qui vint aux pieds du Pape exposer la forme de vie qu'il suivait, avec de très-humbles et très-fortes instances pour avoir son approbation.

Innocent III, pontife d'une profonde sagesse, reconnut la candeur, le courage et le zèle admirable du serviteur de Dieu : il le prit en affection comme un vrai pauvre de JÉSUS-CHRIST, et il inclinait à lui accorder sa demande. Cependant il différa, parce que son genre de vie parut à

(1) On le nommait ainsi, parce que c'était un lieu élevé, bien exposé au soleil, avec une belle vue

(2) Ce fut lui-même qui raconta cette vision au cardinal Hugolin son neveu : ce cardinal la fit savoir, et saint Bonaventure la rapporte. *Vading. ad ann.* 1210, *n.* 8.

quelques cardinaux très-nouveau, et au-dessus des forces humaines. Le malheur des temps et le refroidissement de la charité, leur faisaient croire qu'il était très-difficile et comme impossible qu'un Ordre subsistât sans posséder aucune sorte de biens.

Le cardinal Jean de saint-Paul fut indigné de ces obstacles, et vint dire aux autres Cardinaux en présence du Pape, avec un grand feu d'esprit : « Si nous refusons la demande de ce pauvre, sous prétexte que sa Règle est nouvelle et trop difficile, prenons garde que nous ne rejetions l'Evangile même; puisque la Règle, qu'il veut faire approuver, est conforme à ce que l'Evangile enseigne : car de dire que la perfection évangélique, ou le vœu de la pratiquer, contienne quelque chose de déraisonnable et d'impossible, c'est blasphémer contre JÉSUS-CHRIST, auteur de l'Evangile. » Le Pape, frappé de cette raison, dit à François : *Mon fils, priez* JÉSUS-CHRIST *qu'il nous fasse connaître sa volonté, afin que nous puissions favoriser vos désirs.* Le serviteur de Dieu alla se mettre en prière, et bientôt après il revint proposer cette parabole. (1)

« Très-saint Père, il y avait une fille très-belle, mais pauvre, et qui demeurait dans un désert. Le Roi du pays, qui la vit, fut si charmé de sa beauté, qu'il la prit pour épouse : il demeura quelques années avec elle, et en eut des enfans, qui avaient tous les traits de leur père, et pas moins de beauté que leur mère ; puis il revint à sa Cour. La mère éleva ses enfans avec

(1) Trois de ses compagnons rapportent la parabole tout entière. Saint Bonaventure n'en donne qu'un abrégé, mais qui en renferme tout le fond.

un grand soin, et dans la suite elle leur dit : Mes enfans, vous êtes nés d'un grand Roi; allez le trouver, marquez-lui qui vous êtes, et il vous donnera tout ce qui convient à votre naissance. Pour moi, je ne veux point quitter ce désert, et même je ne le puis. Les enfans allèrent à la Cour du Roi leur père, qui reconnaissant en eux tous ses traits, aussi bien que la beauté de leur mère, les reçut avec plaisir, et leur dit : Oui, vous êtes mes véritables enfans, et je vous entretiendrai comme des enfans de Roi; car si j'ai des étrangers à ma solde, et si je nourris mes officiers de ce que l'on sert sur ma table; combien aurai-je plus de soin de mes propres enfans qui viennent d'une mère si belle ? Comme j'aime extrêmement la mère, je retiendrai à ma Cour les enfans qu'elle a eus de moi, et je les ferai manger à ma table.

Ce Roi, très-saint Père (continua François), c'est Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Cette fille si belle, c'est la pauvreté; qui étant rejetée et méprisée partout, se trouvait en ce monde comme dans un désert. Le Roi des rois descendant du Ciel, et venant sur la terre, eut pour elle tant d'amour, qu'il l'épousa dans la crèche. Il en a en plusieurs enfans dans le désert de ce monde: les Apôtres, les Anachorètes, les Cénobites, et quantité d'autres qui ont embrassé volontairement la pauvreté. Cette bonne mère les a envoyés au Roi du Ciel leur père, avec les marques de sa pauvreté royale, aussi bien que de son humilité et de son obéissance. Ce grand Roi les a reçus avec bonté, promettant de les nourrir, et leur disant : Moi qui fais lever mon soleil sur les justes et sur les pécheurs, qui donne de ma table et de mes trésors aux païens

et aux hérétiques, le vivre, le vêtir, et tant d'autres choses, combien plus volontiers vous donnerai-je ce qui vous est nécessaire, à vous et à tous ceux qui sont nés de la pauvreté ma très-chère épouse.

C'est à ce Roi céleste, très-saint Père, que cette dame, son épouse, envoie ses enfans que vous voyez, lesquels ne sont pas de moindre condition que les autres qui sont venus long-temps avant eux. Ils ne dégénèrent point; ils ressemblent en beauté à leur père et à leur mère, puisqu'ils font profession de la plus parfaite pauvreté. Il n'y a donc pas lieu de craindre qu'ils meurent de faim, étant les enfans et les héritiers du Roi immortel, nés d'une mère pauvre, à l'image de JÉSUS-CHRIST, par la vertu du Saint-Esprit; et devant être élevés par l'esprit de pauvreté dans un Ordre très-pauvre. Si le Roi du Ciel promet à ceux qui l'imitent, de les faire régner éternellement; avec combien plus d'assurance doit-on croire qu'il leur donnera ce qu'il donne ordinairement et avec tant de libéralité aux bons et aux méchans? »

Le Pape écouta fort attentivement la parabole avec l'application. Il en fut charmé, et ne douta point que JÉSUS-CHRIST n'eût parlé par la bouche de François. Il s'assura aussi, par une lumière de l'Esprit-Saint, qu'en sa personne s'accomplirait une vision céleste qu'il avait eue quelques jours auparavant, et que lui-même raconta, suivant le témoignage de saint Bonaventure. Pendant son sommeil il vit que l'église de Latran était sur le point de tomber, et qu'un homme pauvre et chétif la soutenait de ses épaules. Sur quoi il s'écria! *Ah! véritablement c'est cet homme-là qui soutiendra l'Eglise de* JÉSUS-CHRIST *par ses*

œuvres et par sa doctrine. Il exprimait ainsi les grands services que François et ses enfans rendraient à l'Eglise universelle; qu'effectivement ils ont rendu, et que depuis plus de cinq siècles ils ne cessent de rendre; ce qui était signifié par la vision : quoiqu'on ait remarqué comme une chose singulière, que l'église de Latran a été réparée, perfectionnée et ornée par trois Papes, enfans du bienheureux Patriarche, Nicolas IV, Sixte IV, et Sixte V.

Innocent III, touché et pénétré des oracles du Ciel, conçut pour François une tendre amitié, qu'il conserva toujours depuis. Il approuva sa Règle de vive voix, et lui fit d'autres faveurs, promettant d'y en ajouter de nouvelles dans la suite. Après avoir reçu entre ses mains la profession de l'Instituteur et de ceux qui l'accompagnaient, il leur ordonna de prêcher partout la pénitence, et de travailler à étendre de toutes parts la foi catholique. Pour les mettre en état de vaquer plus librement à la prédication, et aussi de servir les prêtres avec plus de dignité dans l'exercice des saints Ministères, il voulut que les Frères laïques qui se trouvaient alors parmi eux, fussent tonsurés, et portassent de petites couronnes (1): il leur conféra même les Ordres mineurs, et le Diaconat à François, qu'il établit Supérieur général de tous les Religieux

---

(1) C'était une faveur singulière et personnelle, que ce Pontife et ses Successeurs n'étendirent point, et qu'il ne fut pas nécessaire d'étendre; parce que bientôt après il se trouva dans l'Ordre un grand nombre de clercs. D'ailleurs, il fallait maintenir la différence établie par la loi générale de l'Eglise, et par la disposition spéciale de la Règle, entre les deux états de clercs et de laïques, qui composent l'Ordre des Frères Mineurs; quoique tous également Religieux et membres du même Corps.

de l'Ordre des Frères Mineurs, présens et à venir. (1) Ceux qui étaient présens promirent d'obéir à François, et François promit d'obéir au Pape. Le pieux Pontife instruisit ce nouveau Patriarche, avec une bonté paternelle, de plusieurs choses qui concernaient l'arrangement et l'affermissement de l'Institut : il l'assura d'une bienveillance particulière ; et enfin les ayant tous embrassés, il leur donna sa bénédiction, et les renvoya comblés de joie.

On a vu, en 1723, la même bienveillance se renouveler de la part d'Innocent XIII, d'heureuse mémoire, le cinquième Pape de l'ancienne et illustre Maison des comtes de Segni, dont était Innocent III. Le saint Père, assisté de quatre cardinaux, eut la bonté de présider au chapitre général de l'Ordre de Saint-François, tenu à Rome, au couvent *d'Ara-cœli :* faisant connaître à toute la Chrétienté, dans cette éclatante occasion, qu'il regardait les Frères Mineurs comme ses enfans, par une affection de famille, autant que par la dignité de Souverain Pontife.

L'illustre Auteur de l'Histoire des Variations, qui cite l'abbé d'Ursperg, dit que « ce fut pour donner à l'Eglise de vrais pauvres, plus dépouillés et plus soumis que les faux pauvres de Lyon, que le pape Innocent III approuva l'Institut des Frères Mineurs, rassemblés sous la conduite de saint François, un modèle d'humilité et la

(1) On ne peut pas douter que saint François n'ait été Diacre. Outre que trois de ses compagnons, auteurs de sa vie, rapportent que le pape Innocent III lui donna le Diaconat ; saint Bonaventure dit expressément que François, Lévite de JESUS-CHRIST, chanta l'Evangile à une Messe solennelle ; *Celebrantes Missarum solennia, Levita Christi Francisco sacrum Evangelium decantante.* D. Bonav. Legend. S. Francisc. cap. 10.

merveille de ce siècle. » (1) Ces faux pauvres, connus aussi sous le nom de Vaudois (2), et mis au nombre des hérétiques par le Pape Lucius III, affectaient des dehors pauvres et humbles, quoiqu'ils n'eussent point l'esprit de pauvreté et d'humilité. Ils étaient remplis de haine contre l'Eglise et ses Ministres, qu'ils ravilissaient dans leurs assemblées secrètes. En 1212, ils feignirent d'être soumis, et eurent la hardiesse de venir à Rome, pour y obtenir du Saint-Siége l'approbation de leur secte : mais ils furent rejetés par le Pape, et traités dans la suite comme des hérétiques opiniâtres et incorrigibles.

Conrad, abbé d'Ursperg (3), qui était à Rome lorsqu'ils y vinrent en 1212, avec Bernard leur maître, observe que les Frères Mineurs (4), bien différens de ces faux pauvres, pratiquaient la pauvreté sincèrement, et sans y mêler aucune sorte d'erreurs : qu'ils allaient les pieds nus hiver et été; qu'ils ne recevaient point d'argent, et ne vivaient que d'aumônes, et qu'en toutes choses ils obéissaient au Saint-Siége Apostolique : obéis-

---

(1) *Hist. des Variat. tom.* 2. *liv.* 11. *n.* 83 *et* 84.

(2) Ainsi nommés de Pierre Valdo, marchand de Lyon, natif du village de Vaud en Dauphiné, sur le Rhône, chef de leur secte.

(3) *Chronic. Ursperg. ad annum* 1212.

(4) L'abbé d'Ursperg dit au même endroit, que les Frères Mineurs prirent d'abord le nom de *Pauvres Mineurs*, et qu'ils le quittèrent ensuite, de crainte que le titre de la pauvreté qu'ils pratiquaient, ne semblât fastueux, et ne leur donnât de la vaine gloire. Cependant nul auteur de l'Ordre n'a parlé de ce nom; et dans le sixième chapitre de la Règle, que le pape Innocent III approuva, il était ordonné que ceux qui en feraient profession s'appelleraient Frères Mineurs. L'autre nom pouvait leur avoir été donné par quelques-uns; et l'Abbé a pu croire qu'ils l'avaient pris.

sance qui sera toujours une marque sûre pour discerner les véritables vertus d'avec les fausses. Au reste, des liens très-forts doivent toujours tenir l'Ordre des Frères Mineurs inviolablement attaché au Saint-Siége, qui est le centre de tous les fidèles. Il y a pris naissance, il en dépend immédiatement, il en a reçu mille bienfaits, son saint Patriarche s'est engagé solennellement à obéir au pape Innocent III et à ses successeurs.

François, se voyant protégé de Dieu et autorisé du Pape, conçut une très-grande confiance. Il mit son Ordre tout Apostolique, sous la protection spéciale des saints Apôtres, dont il visita le Sépulcre. Il prit congé des cardinaux Jean de Saint-Paul et Hugolin, qu'il informa de ses projets, en leur témoignant sa reconnaissance : puis il partit de Rome avec ses douze compagnons, pour aller vers la vallée de Spolète pratiquer et prêcher l'Evangile.

Dans le chemin il s'entretenait avec eux des moyens de garder fidèlement leur Règle, et de la conduite qu'ils devaient tenir pour avancer dans la perfection, en sorte qu'ils servissent d'exemple aux autres. Un jour la conférence fut si longue, que l'heure de manger passa sans qu'ils s'arrêtassent. Se sentant fatigués, ils se mirent à l'écart pour se reposer un peu. La faim les pressait ; mais ils n'avaient aucune voie pour soulager leur besoin. Alors parut un homme apportant à sa main un pain qu'il leur donna, et il disparut aussitôt, sans qu'il pussent remarquer ni d'où il état venu, ni de quel côté il avait tourné. Ainsi, dit saint Bonaventure, la divine Providence assista-t-elle les pauvres de JÉSUS-CHRIST, lorsque tout secours humain leur manquait. Ils reconnurent bien que la compagnie du saint homme leur attirait

cette faveur du Ciel ; et la nourriture miraculeuse qui ne donna pas moins de force à leur ame qu'à leur corps, par la consolation intérieure dont elle les remplit, leur inspira une ferme résolution de n'abandonner jamais la pauvreté qu'ils avaient promis de garder, pour quelque besoin ou quelque traverse que ce fût.

Continuant leur route du côté d'Orta, ils trouvèrent dans la plaine, près de la ville, une église abandonnée, où, après avoir fait leur prière, ils convinrent de s'arrêter, jusqu'à ce qu'ils pussent connaître en quel endroit Dieu voulait qu'ils fixassent leur demeure. De là ils allaient tous les jours à la ville prêcher la pénitence dans les grandes places ; et ce fut avec fruit pour le salut des ames. Le peuple les prit en affection, et comme on vit qu'à la quête ils refusaient ce qui ne leur était pas nécessaire, on leur apporta beaucoup de choses à l'église où ils se retiraient, et chacun s'estimait heureux de pouvoir leur rendre quelque service. On venait même en foule pour voir et pour entendre parler ces hommes nouveaux, que leurs actions et leurs discours faisaient paraître comme descendus du Ciel.

Mais François, qui s'aperçut que cette affluence de monde troublait leurs exercices spirituels, résolut de quitter ce lieu. La beauté même du lieu l'y porta : c'était un séjour fort riant ; on y avait d'un côté une prairie émaillée de fleurs ; de l'autre, un bois touffu, où l'on entendait le ramage des oiseaux ; proche de l'église, une fontaine et un ruisseau, dont les eaux faisaient un agréable murmure, et la vue de toute la plaine, avec la ville en perspective sur une hauteur. Le saint homme craignit qu'une demeure si aimable n'amollît le cœur de ses disciples ; que la vigueur

de l'ame, si nécessaire pour la pénitence, ne vînt à se relâcher en eux par des objets flatteurs pour les sens; et que ce qui inspirait de la gaîté, leur faisant perdre le sérieux de l'oraison, ne les privât des douceurs spirituelles que l'on y goûte. Ainsi, comme un sage général, qui conduisait les soldats de JÉSUS-CHRIST, et ne suivait que ses intentions, il fit lever le camp à la petite troupe au bout de quinze jours, et reprit le chemin de la vallée de Spolète.

Dans la route, ils commencèrent à consulter ensemble s'ils se communiqueraient au monde, ou s'ils se retireraient en des lieux solitaires. François, ne voulant s'en rapporter ni à ses propres lumières, ni à celles de ses compagnons, se mit en oraison avec eux pour savoir là-dessus quelle était la volonté du Seigneur, et il apprit par révélation, dit saint Bonaventure, que Dieu l'avait envoyé exprès pour gagner les ames que le démon s'efforçait d'enlever à JÉSUS-CHRIST. Il résolut donc de se consacrer à ce saint emploi, et de mener une vie utile au prochain, plutôt qu'à lui seul; y étant animé par l'exemple de celui dont saint Paul disait : *Un seul est mort pour tous.* (1) Dans ce dessein, il continua de marcher vers la vallée de Spolète, et conduisit ses frères à la cabane de *Rivo-torto*, près d'Assise, qu'il avait déjà occupée.

On doit être surpris, que saint François, avec toutes les preuves qu'il avait de sa vocation, ait pu douter un seul moment qu'il fût envoyé de Dieu pour le service spirituel du prochain. Mais son doute ne venait que des puissans attraits qu'il avait pour la contemplation, auxquels la

(1) 2 *Cor.* 5. 14.

délicatesse de sa conscience lui faisait craindre de résister, s'il s'employait aux exercices de la vie active, et c'était par cet endroit-là même qu'il se trouvait moins disposé aux fonctions apostoliques : car selon la doctrine des saints Pères, et de saint Bernard en particulier (1), il n'y a point de plus dignes ministres de l'Évangile, que ceux qui se portent d'eux-mêmes à converser avec Dieu dans la retraite, et qui n'en sortent pour annoncer les vérités du salut, que quand ils ont tout sujet de croire que c'est Dieu même qui les y appelle. Aussi le Seigneur qui, par sa sagesse, permit que son Serviteur se trouvât dans l'incertitude, lui révéla clairement qu'il était destiné à travailler au salut des ames; et on verra dans la suite qu'il l'en assura encore de nouveau par d'autres révélations.

La cabane, que les pauvres évangéliques habitaient, se trouvait si petite et si serrée, que bien loin de pouvoir étendre leur corps, à peine pouvaient-ils s'y asseoir ; jusques là que leur Père fut obligé de marquer à chacun sa place, en écrivant leurs noms sur les solives, afin qu'ils pussent prier et prendre du repos sans s'incommoder. Ils demeurèrent quelque temps avec plus d'amour de Dieu, d'union et d'alégresse que l'on ne peut dire, dans ce réduit, qui pouvait être regardé comme un sépulcre d'hommes vivans, ou plutôt véritablement morts au monde. La vie qu'ils y menèrent fut si laborieuse et si pauvre, que souvent n'ayant pas un morceau de pain, la nécessité les contraignit d'aller chercher dans la campagne des herbes et des racines, qu'ils mangeaient avec plaisir; aimant mieux se nourrir de larmes, que de tout autre mets.

(1) *D. Bern. in Cant. serm.* 41 *et* 64.

Leur plus fréquent exercice était la prière, mais plus mentale que vocale, parce qu'ils n'avaient pas encore de livres pour dire l'Office divin. Une Croix de bois de médiocre grandeur, que François avait plantée au milieu de la cabane, et autour de laquelle ils priaient, leur servait de livre. Ils y méditaient sans cesse ce qu'ils y lisaient des yeux de la foi : instruits par l'exemple et par les discours du saint Homme, qui leur faisait souvent des entretiens sur la Croix de JÉSUS-CHRIST.

Cependant, ils souhaitèrent d'apprendre de lui quelles prières vocales ils devaient faire; et il leur dit, comme Notre-Seigneur à ses Apôtres : (1) *Voici la prière que vous ferez : Notre Père qui êtes aux Cieux, que votre nom soit sanctifié*, etc. A quoi il ajouta l'acte d'adoration qu'il leur avait déjà enseigné ; *Seigneur* JÉSUS-CHRIST, *nous vous adorons dans toutes vos Eglises qui sont par toute la terre, et nous vous bénissons d'avoir racheté le monde par votre sainte Croix.* Il leur apprit aussi à louer Dieu en toutes choses, à se servir de toutes les créatures pour s'élever à lui, à porter un profond respect aux prêtres, à s'attacher inviolablement aux vérités de la foi, que la sainte Eglise romaine croit et enseigne, et à les confesser simplement. Ses fidèles disciples pratiquaient exactement ce qu'il leur disait, et se conformaient à toutes ses maximes : ce qu'ils firent plus parfaitement encore après la merveille que l'on va rapporter.

François, étant allé un Samedi à Assise pour y prêcher le Dimanche matin dans la Cathédrale, comme c'était la coutume, se retira sous un

---

(1) *Matth.* 6. 9.

petit appentis dans un jardin qui appartenait aux Chanoines, afin d'y passer la nuit en contemplation à son ordinaire. Vers le minuit, un char de feu d'une admirable splendeur, sur lequel il y avait un globe brillant comme le Soleil, qui faisait un jour comme en plein midi, entra par la porte dans la cabane où étaient ses frères, et en fit le tour trois fois. Quelques-uns d'eux veillaient et priaient; les autres qui prenaient un peu de repos se réveillèrent. On ne saurait s'imaginer quelle fut alors leur admiration, surtout quand ils se virent éclairés au dedans comme au dehors d'une lumière si pénétrante, qu'elle leur manifesta mutuellement leurs consciences.

Saint Bonaventure dit au sujet de cette merveille, sur le témoignage de ceux qui en avaient été spectateurs, qu'ils comprirent que, sous une figure lumineuse et ardente, Dieu leur représentait les vives clartés et les saintes flammes dont leur Père, absent de corps mais présent en esprit, était rempli; afin que, comme de vrais Israélites, semblables à Elisée (1), ils regardassent avec attention et imitassent fidèlement ce nouvel Elie, qu'il établissait le char et le conducteur des hommes spirituels. Sans doute, continue-t-il, le Seigneur, qui ouvrit les yeux du serviteur d'Elisée pour lui faire voir autour de ce Prophète une montagne pleine de chevaux et de chariots de feu, (2) ouvrit aussi, à la prière de François, ceux de ses disciples, pour leur montrer la merveille qui s'opérait en leur faveur.

Au retour d'Assise, le Père s'entretint avec ses enfans du prodige qu'ils avaient vu, et s'en servit pour les affermir dans leur vocation. Il

(1) 4. *Reg.* 2. 11 *et* 12. (2) 4. *Reg.* 6. 17.

entra dans le détail des secrètes dispositions de leurs consciences ; il leur fit beaucoup de prédictions sur l'accroissement de son Ordre ; il leur découvrit enfin tant de choses si élevées au-dessus de l'esprit humain, qu'ils comprirent parfaitement que l'Esprit de Dieu reposait sur lui avec une grande plénitude, et que pour eux la voie la plus sûre était de se conformer à sa vie et à sa doctrine.

On était si touché de ses vertus et de ses discours, que plusieurs se présentèrent pour entrer dans son Ordre ; mais il différa de les recevoir, parce que la cabane était déjà trop petite pour les douze qu'il avait ; et il prit de là occasion de dire à ceux-ci : *Mes très-chers frères, Dieu par sa bonté a daigné me faire connaître qu'il veut augmenter notre pauvre famille. Je ne puis y admettre ceux qui veulent en être, que je n'aie un endroit pour vous placer tous. Nous avons besoin d'une demeure plus étendue, aussi bien que d'une église pour entendre la Messe, pour dire l'Office, pour faire reposer en paix ceux des nôtres qui viendront à mourir. Allons donc trouver notre seigneur Evêque et les Chanoines. Prions-les instamment pour l'amour de Dieu, de nous accorder quelque église autour de la ville, et de donner le couvert, dans quelque endroit de leur domaine, à cet Ordre naissant. S'ils ne le peuvent pas, nous irons demander la même grâce aux Religieux du Mont Soubaze.*

L'évêque d'Assise et les chanoines ne purent le satisfaire, parce qu'ils n'avaient aucune église en leur disposition. Mais l'abbé du Mont Soubaze, avec le consentement de sa communauté, lui accorda pour lui et pour ses frères, la chapelle de Sainte-Marie-des-Anges ou de la Por-

tiuncule, qu'il avait rétablie ; et il y mit cette condition, que si leur Institut venait à s'étendre, elle en serait toujours regardée comme l'origine et le chef-lieu.

François en accepta le présent et la condition avec de grandes actions de grâces, et vint en faire part à ses frères, leur témoignant sa joie d'avoir pour la première église de son Ordre, une église de la sainte Vierge, très-petite et très-pauvre, obtenue par voie de mendicité; dans laquelle il avait pris la forme de vie apostolique.

Le même jour il alla à Sainte-Marie-des-Anges, où demeurait un pieux ecclésiastique d'Assise, nommé Pierre Mazancoli, à qui on avait donné le soin de cette église, lorsqu'elle fut réparée. Il l'informa de la concession que les Bénédictins du Mont Soubaze en avaient faite à son Ordre, et le pria de trouver bon qu'il y vînt demeurer avec ses frères.

Comme la vraie piété, qui est la charité même, n'est point jalouse, et qu'elle prend part aux avantages du prochain; l'ecclésiastique embrassa François, l'assurant qu'un de ses plus grands désirs avait été de voir la sainte Vierge honorée et louée dans ce saint lieu qu'elle aimait, et où l'on entendait des concerts angéliques. Pour preuve de ce fait, il fit venir un laboureur du voisinage qui certifia que plusieurs fois, pendant la nuit, il avait entendu chanter dans cette église des cantiques mélodieux, et vu sortir des fenêtres une très-grande lumière.

L'expérience de François en fut une nouvelle preuve. Etant en oraison la nuit suivante, pour recommander sa famille à la sainte Vierge, il vit sur l'Autel, à la faveur d'une éclatante lumière,

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, sa très-sainte Mère, et une multitude d'Anges, qui le regardèrent avec beaucoup de douceur. Il adora, et prononça ces paroles : *O très-saint Seigneur, Roi du Ciel, Rédempteur du monde, doux amour; et vous, Reine des Anges, par quel excès de bonté descendez-vous du haut des Cieux dans cette chapelle si pauvre et si petite?* Il entendit aussitôt: *Je suis venu avec ma Mère, pour vous établir, vous et les vôtres, dans ce lieu qui nous est fort cher.* Tout disparut, et François s'écria : *Véritablement c'est ici un lieu saint, qui devrait être habité par des Anges plutôt que par des hommes. Tant que je le pourrai, je n'en sortirai point : il sera, pour moi et pour les miens, un monument éternel de la bonté de Dieu.* Ce fut aussi pour lui et pour ses frères, un grand objet de vénération et de dévotion; surtout après qu'il lui eut été révélé, qu'entre tous les temples consacrés sous le nom de la sainte Vierge, c'était là un de ceux qu'elle affectionnait davantage.

Dès le point du jour, il envoya quérir les autres Religieux, par son compagnon, avec ordre d'apporter le peu de pauvres meubles qu'ils avaient dans la cabane de *Rivo-torto*, afin de loger dans la maison attenante à l'église de Sainte-Marie-des-Anges, que le pieux ecclésiastique leur cédait encore très-volontiers.

Il fit connaître aux nouveaux hôtes la sainteté du lieu qu'ils allaient habiter, et leur recommanda fort d'y vivre saintement, sans jamais cesser d'y louer le Seigneur. Puis il leur dit : *Vous devez avoir une grande reconnaissance du bien que nous font les Pères Bénédictins. Ils ont consacré toutes les demeures que nous aurons dans la suite, par cette maison de Dieu, qui est le*

modèle de la pauvreté que l'on doit garder dans toutes les maisons de notre Ordre, et le germe précieux de la sainteté qu'il y faut acquérir.

Mais afin de montrer qu'il ne demeurait pas là comme dans un fonds qui lui appartînt, autant que pour marquer sa gratitude envers ses bienfaiteurs, il eut soin de faire porter tous les ans à l'abbaye du Mont Soubaze, par manière de redevance, un petit panier de poissons, espèce de muge, qui se trouve en abondance dans la rivière d'Asi, ou de Chiascio, près de Sainte-Marie-des-Anges. Les Frères Mineurs ont conservé pour l'Ordre de Saint-Benoît, les sentimens de leur bienheureux Patriarche. Ils publieront toujours avec une sincère reconnaissance, que c'est à ce grand Ordre si ancien et si célèbre dans l'Eglise, qu'ils sont redevables de leur premier établissement et de beaucoup d'autres bienfaits.

LIVRE SECOND.

CE fut donc dans la petite église de Sainte-Marie-des-Anges, ou de la Portiuncule (1), que François jeta les fondemens de l'Ordre des Frères Mineurs, qui s'étendit par toute la terre avec une merveilleuse rapidité. Ce saint lieu a été comme le berceau de l'Institut, et la pépinière des Maisons; la source, qui a formé un grand fleuve, partagé depuis en plusieurs canaux; la citadelle, d'où sont sortis de braves guerriers pour combattre les ennemis de l'Eglise; l'école, qui a produit un très-grand nombre de Saints et une multitude de savans hommes, que la doctrine et la piété ont rendus également recommandables.

La nouvelle demeure, moins étroite que la cabane de *Rivo-torto*, mit le saint Patriarche en état de recevoir les Postulans qui s'étaient présentés, entre lesquels on distingue Léon, Ruf-

(1) Quelques-uns ont cru que le Saint lui avait donné le nom de Portiuncule, comme à la petite part qu'il avait souhaitée et reçue, pour y établir son petit troupeau; on l'a marqué de même dans la première leçon du second nocturne, à la fête de la Portiuncule. Cependant saint Bonaventure dit expressément, que cette chapelle était nommée Portiuncule, lorsque saint François entreprit de la réparer. L'un et l'autre est vrai : elle portait ce nom à cause de quelques portions de terre des Bénédictins, ainsi qu'on l'a remarqué suivant l'ancienne Légende; et saint François le lui appropria de nouveau, par rapport non-seulement au petit nombre qu'ils étaient, lorsqu'il la reçut, mais encore à la qualité de Mineurs, qu'il donnait à ses Frères, afin qu'ils fussent toujours le petit et humble troupeau selon l'Evangile.

fin, Massé-de-Marignan, et Junipère : Léon, que François choisit pour être son confesseur et son secrétaire, et qu'il appelait ordinairement la brebis de Dieu, *Pecorella di Dio*, à cause de son admirable candeur : Ruffin, dont il disait : *J'ai appris par révélation, que c'est une ame des plus fidèles et des plus pures qu'il y ait au monde, et même je lui donnerais sans crainte dans un corps mortel la qualité de Saint, puisqu'il est déjà canonisé au Ciel :* Massé, qu'il envoyait souvent à sa place entretenir les personnes de piété, pour ne pas interrompre sa contemplation, parce que ce Religieux joignait à d'éminentes vertus beaucoup de douceur et de politesse, et un rare talent de parler des choses de Dieu : Junipère, qu'il trouvait si estimable par la simplicité évangélique, par le mépris de soi-même, et par un extrême empressement à se faire mépriser du monde, que faisant allusion au nom de Junipère, qui signifie en latin *Genévrier*, il s'écriait agréablement en présence des autres : *Plût à Dieu que nous eussions un bois de pareils Genévriers.*

Le charitable Père portait tous ses enfans dans son cœur, et les élevait avec une tendresse maternelle. Il était le premier à aller demander l'aumône de porte en porte, pour subvenir à leurs besoins : quelquefois même il y allait seul, pour leur épargner la honte de la mendicité, dans l'appréhension qu'ils n'eussent encore sur ce point quelques restes des sentimens du siècle. Mais la faiblesse de son corps ne lui permettant pas de fournir à tout; d'ailleurs ses Religieux ne pouvant subsister que par l'aumône, il résolut de leur apprendre à la demander pour l'amour de Dieu, et il leur fit ce discours qu'eux-mêmes ont recueilli.

« Mes très-chers frères et bien-aimés enfans, n'ayez point de honte d'aller demander l'aumône, puisque Notre-Seigneur s'est rendu pauvre en ce monde pour l'amour de nous, et qu'à son exemple nous avons choisi l'état de la plus parfaite pauvreté. Car si nous avons fait ce choix pour l'amour de JÉSUS-CHRIST, il ne faut pas que nous rougissions de mendier en qualité de pauvres. Il ne convient point à des héritiers du Royaume des Cieux, de rougir d'une chose qui est le gage de leur hérédité. Oui, nous sommes les héritiers du Ciel ; c'est un bien que Notre-Seigneur a acquis pour nous, et sur lequel il nous a donné droit, comme à tous ceux qui veulent vivre dans la très-sainte pauvreté. Je vous déclare en vérité, qu'il entrera dans cet Ordre un grand nombre des plus nobles du siècle, qui se feront beaucoup d'honneur d'aller demander l'aumône, et qui regarderont cet emploi comme une grâce. Vous donc qui êtes les premiers de tout l'Ordre, faites cela de bon cœur ; ne refusez pas de pratiquer ce que vous devez transmettre à ces saints personnages. Allez donc, avec la bénédiction de Dieu, demander l'aumône; pleins de confiance et de joie, plus que celui qui irait offrir cent pour un. Car c'est l'amour de Dieu que vous offrez en la demandant, puisque vous dites : Faites-nous l'aumône pour l'amour de Dieu ; et qu'en comparaison de ce divin amour, le Ciel et la terre ne sont rien. »

Pour adoucir la peine de quelques-uns, il leur proposait ces deux autres motifs : » Le pain que la sainte pauvreté fait ramasser de porte en porte, est le pain des Anges ; parce que ce sont les bons Anges qui inspirent aux fidèles de le donner

pour l'amour de Dieu. C'est ainsi que cette parole du Prophète (1) : *L'homme a mangé le pain* (2) *des Anges*, s'accomplit dans les saints pauvres. Dieu a donné les Frères Mineurs au monde dans ces derniers temps, afin que les élus puissent pratiquer ce qui les fera glorifier par le souverain Juge, lorsqu'il leur adressera ces paroles si douces : *Ce que vous avez fait à l'un des plus petits de mes frères, vous me l'avez fait à moi-même.* (3) Il est agréable de demander l'aumône sous le titre de Frère Mineur, que notre divin Maître semble marquer expressément par ce terme ; *le plus* (4) *petit de mes frères.* »

Les disciples persuadés et touchés, se portaient d'eux-mêmes à faire la quête dans les lieux circonvoisins, pour vaincre leur répugnance naturelle : au retour, ils se présentaient à leur Père avec un visage content qui le charmait, et par une sainte émulation, ils se faisaient honneur des choses qu'ils avaient trouvées pour l'amour de Dieu. Un d'eux revenant un jour avec tant d'alégresse, qu'il publiait à haute voix les louanges du grand Bienfaiteur des hommes ; François prit la besace qui était pleine de morceaux de pain, baisa les épaules de celui qui l'avait portée, la mit sur les siennes, et vint dire publiquement : *Voilà de quelle manière je veux que mes frères*

(1) *Ps.* 77. 29.

(2) Cela s'entend à la lettre de la Manne, qui était préparée par les Anges; et, dans le sens figuré, de la très-sainte Eucharistie, qui est nommée le Pain des Anges. Le Saint en fait ici une application.

(3) *Matth.* 25. 40.

(4) Il fait allusion du nom de Frère Mineur à ces paroles de JÉSUS-CHRIST : *Quandiù non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis.* Matth. 25. 45.

aillent à la quête et en reviennent ; toujours joyeux, et glorifiant Dieu de tous les biens qu'il nous fait.

Le saint Instituteur s'appliquait sans relâche nuit et jour à leur inspirer l'amour et la pratique des plus grandes vertus ; il les avertissait et les exhortait chacun en particulier, et tous en commun par des discours très-salutaires, et encore plus par la force de ses exemples : sachant qu'ils étaient appelés de Dieu, pour former ceux qui embrasseraient sa Règle dans les différentes parties du monde, et que de l'instruction des uns dépendait celle des autres. Ce qu'il leur enseignait sur la pauvreté, sur la mortification, sur l'obéissance, sur l'oraison, sur l'humilité, et généralement sur tous les moyens d'acquérir la perfection religieuse, sera rapporté à la fin de sa vie.

Sous un tel maître, avec les puissans secours qu'ils reçurent du Ciel, ils firent bientôt des progrès si considérables, que les derniers ne parurent pas moins propres que les premiers, à exercer le Ministère évangélique. Tous ensemble, animés du même esprit, jeûnant, veillant, priant, pénétrés de la crainte de Dieu, brûlant de son amour, remplis de saints désirs, ils ne représentaient pas mal l'Eglise naissante, renfermée dans le Cénacle. François, parfaitement instruit de leurs dispositions intérieures, et des desseins de la divine Providence, ne crut pas devoir différer à les envoyer en mission : conformément à cette pensée de saint Chrysostôme (1), qui dit que les Apôtres, chargés de travailler à la conversion du monde, devaient nécessairement se séparer ; et que c'eût

---

(1) S. Chrysost. Homil. 87. in Joan. circ. med.

été un grand dommage pour l'univers, s'ils fussent demeurés ensemble plus long-temps.

Mais comme il ne les avait pas encore entendus prêcher, il voulut prudemment éprouver par lui-même leurs talens. Les ayant assemblés, il commande à Bernard de Quintavalle de parler sur les mystères de la Religion. Celui-ci obéit, et dit de très-belles choses. Pierre de Catane reçoit ordre d'exposer les grandeurs de Dieu; ce qu'il fait aussi aisément et aussi savamment que s'il eût été consommé dans la prédication. Un troisième est appelé pour exhorter à la fuite du péché et à la pratique de la vertu; et il y exhorte puissamment. Enfin, ils traitèrent tous le sujet qu'on leur marqua, d'une manière qui montrait clairement que la sagesse leur était donnée d'en haut.

Après qu'ils eurent fait cet essai de prédication, ou plutôt ce chef-d'œuvre, JÉSUS-CHRIST, qui leur avait donné les pensées et les paroles, parut au milieu d'eux sous la forme d'un très-beau jeune homme, et leur donna sa bénédiction à chacun en particulier, avec une bonté merveilleuse. Cette surprenante vision les fit entrer dans un ravissement, après lequel François leur parla ainsi:

« Mes frères et très-chers enfans, rendez-bien grâces à Dieu tout-puissant, et à son fils Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, d'avoir daigné répandre des trésors célestes par la bouche des hommes les plus simples: car c'est Dieu qui fait parler les petits enfans, qui ouvre la bouche des muets, et qui rend éloquentes les langues des ignorans. Sa bonté lui donne de la compassion pour le monde chargé de vices. Il a résolu de faire avertir les hommes du malheur où ils se pré-

cipitent; et pour ruiner parmi eux les œuvres du Démon, qui sont les péchés (1), il a choisi des prédicateurs vils et méprisables (2), afin que nul homme n'ait de quoi se glorifier devant lui, et qu'on reconnaisse que tout le bien qui se fait lui appartient. Quoiqu'il y en ait peu parmi vous, dont on puisse dire, qu'ils soient sages selon la chair, ou puissans, ou nobles; c'est vous cependant que le Seigneur a choisis pour ce grand ouvrage. Il veut que vous alliez de toutes parts l'honorer par vos actions et par vos paroles, ramenant à sa crainte et à son amour ceux qui s'en sont éloignés.

Disposez-vous donc à marcher; mettez la ceinture sur vos reins (3), selon l'ordre de JÉSUS-CHRIST; remplissez-vous de courage, revêtez-vous des armes de la foi (4), soyez dévoués au service de l'Evangile, toujours prêts à vous laisser emporter, comme des nuées, partout où l'Esprit de Dieu vous poussera sous la conduite de l'obéissance, pour répandre la pluie de la divine parole sur la terre sèche et aride des cœurs endurcis. (5) Car Notre-Seigneur ne vous a pas appelés à cet Institut, pour ne penser ici qu'à vous sauver vous-mêmes paisiblement et sans fatigue, dans le sein de votre patrie et proche de vos parens. Son intention est que vous portiez son nom et sa foi devant les Nations et devant les Rois de la terre. (6) Or, de crainte que nous ne paraissions lents à exécuter ses volontés, demain nous partagerons entre nous toute l'Italie; et bientôt après, nous ferons une autre mission dans les pays les plus éloignés. »

(1) 1. *Joan.* 3. 8. (2) 1. *Cor.* 1. 28, 29 *et* 26.
(3) *Luc.* 12. 35. (4) *Ephes.* 6. 11, 13 *et* 16.
(5) *Isai.* 60. 8. (6) *Act.* 9. 15.

A ce discours, les disciples répondirent qu'ils étaient préparés à tout : qu'ayant renoncé à leur propre volonté, ils n'attendaient que l'ordre de partir ; et que la défiance qu'ils avaient de leur simplicité, ne l'emportait pas sur la confiance au secours de Dieu qui les animait.

Le lendemain François partagea l'Italie entre eux, prenant pour lui avec Sylvestre, le premier prêtre de son Ordre, la Toscane, afin d'être moins éloigné de Sainte-Marie-des-Anges, où il laissa quelques-uns des siens pour conduire les novices qu'il y enverrait.

Deux raisons le portèrent à commencer par l'Italie. La première, parce qu'il lui semblait juste que la divine parole fût d'abord annoncée dans le pays d'où étaient les prédicateurs, comme les Apôtres en usèrent à l'égard des Juifs. La seconde, afin que de ce qu'ils feraient parmi les Italiens, il pût juger de ce qu'ils seraient capables de faire ailleurs : en quoi l'on remarque son bon esprit. Il ne pouvait pas douter que la vocation de ses enfans ne vînt de Dieu : cependant il y employait tous les moyens que la prudence suggère, parce qu'il savait que le Seigneur, agissant par des voies surnaturelles et secrètes, comme il lui plaît, veut que les hommes fassent de leur côté, dans le cours ordinaire, tout ce qui dépend d'eux. C'est un principe sûr qui ne doit pas moins servir de règle dans l'affaire du salut que dans les autres affaires de la vie.

L'Homme de Dieu s'étant mis en chemin pour la Toscane, passa par Pérouse, et y prêcha dans la grande place, comme on fait souvent en Italie. De jeunes cavaliers, des premiers de la ville, vinrent s'exercer à faire des coups de lance, et causèrent tant de bruit, que l'on ne pouvait plus

entendre le prédicateur. Comme ils continuaient malgré les plaintes et les remontrances du peuple, le Saint, se tournant du côté où ils étaient, leur adressa ces paroles avec un grand feu d'esprit.

« Écoutez et comprenez ce que le Seigneur vous annonce par moi qui suis son serviteur, et n'allez pas dire que c'est un homme d'Assise qui vous parle, (précaution qu'il prenait, parce que Pérouse et Assise, villes voisines, étaient fort opposées.) Ce que je vous dis, je ne le dis point selon l'homme. Dieu vous a élevés au-dessus de tous vos voisins. Par reconnaissance et pour son amour vous devriez vous humilier, non-seulement à ses yeux, mais encore devant tout le monde. Au contraire, votre force et votre gloire vous ont tellement enflé le cœur, que vous avez pillé et désolé tout ce qui vous environne, et que vous avez tué beaucoup de monde. C'est pourquoi je vous déclare que si vous ne vous hâtez de vous convertir, et de réparer le dommage dont vous êtes cause, le Seigneur, qui ne laisse rien d'impuni, tirera vengeance de vos péchés. Pour vous confondre davantage, il permettra que vous vous éleviez les uns contre les autres, que vous excitiez une sédition, et que vous-mêmes vous vous fassiez plus de mal, que vos voisins ne vous en pourraient faire. »

Il demeura quelque temps à Pérouse, où l'on vit bientôt l'effet de ses menaces. La noblesse s'irrita contre le peuple, le clergé se joignit à la noblesse, et ils en vinrent aux mains. Le peuple qui fut le plus fort, chassa les autres de la ville. Ceux-ci, pour se venger, ravagèrent dans la campagne tout ce qui appartenait aux citoyens : lesquels par représailles, pillèrent les maisons des gentilshommes, et massacrèrent leurs domesti-

ques, leurs enfans même. Enfin le mal fut si grand, que, suivant la prédiction, les voisins armés n'auraient pu en faire davantage.

Les Pérousiens, instruits à leurs dépens de la sainteté du prédicateur, voulurent le retenir dans leur ville, et le prièrent d'y choisir un endroit pour y demeurer. Beaucoup de jeunes gens, de mœurs très-pures, embrassèrent son Institut: un, entre autres, dont la vocation fut singulière. Comme il se promenait un jour hors de la ville, tout occupé du désir qu'il avait de se consacrer à Dieu, Jésus-Christ lui apparut, et lui dit: *Homme de désirs, si vous voulez jouir de ce que vous souhaitez, et faire votre salut, prenez un habit religieux, et suivez-moi.* Il demanda aussitôt dans quel Ordre il entrerait. Notre-Seigneur lui répondit : *Entrez dans le nouvel Ordre de François d'Assise.* Il fit encore cette demande : *Seigneur, quand je serai dans cet Ordre, quelle forme de vie garderai-je pour vous plaire davantage ?* Et voici la réponse qu'il reçut : *Menez-y la vie commune : ne faites point de liaisons particulières avec aucun de vos frères : ne prenez point garde aux défauts des autres, et ne formez aucun jugement à leur désavantage.* Excellent moyen de vivre saintement et paisiblement dans une Communauté. Le jeune homme vint se présenter à François, qui connut que Jésus-Christ l'envoyait, et l'admit aussitôt, en le nommant frère Humble, à cause d'un fond d'humilité qu'il discerna dans son cœur.

A Cortone, où il alla porter la parole de Dieu; un autre jeune homme, nommé Gui, touché de ses discours, l'ayant invité à dîner : *Celui-ci*, dit François à ses compagnons, *entrera aujourd'hui dans notre milice, et se sanctifiera dans cette*

Ville. C'était l'aîné d'une famille, élevé dans l'étude et dans la vertu, et dont la conduite surpassait encore l'éducation. Il fréquentait les Églises et les Sacremens ; il répandait beaucoup d'aumônes, et servait les malades ; il portait le cilice, et châtiait rudement son corps, pour conserver la pureté virginale, dont il avait fait vœu. Après le dîné, il se mit à genoux, et demanda l'habit de Frère Mineur, qu'il reçut dans la principale église de la ville, en présence d'une grande assemblée ; ayant rempli auparavant deux conditions qui lui furent prescrites par le Père : l'une, de donner aux pauvres ce qu'il avait hérité par droit d'aînesse ; l'autre, de renoncer à tout le reste de son bien. Ce fut dans la même ville, conformément à la prédiction, qu'il mena une très-sainte vie (1), honorée de plusieurs miracles ; et on l'invoque publiquement par la permission du Saint-Siége.

L'amour du recueillement et de l'oraison fit souhaiter à François de trouver proche de Cortone un endroit où il pût bâtir une maison propre à élever ses novices. Gui, lui en indiqua un dans la vallée, près d'un lieu nommé Celles. Cet endroit lui plut beaucoup, parce qu'il était solitaire ; et avec l'assistance de quelques personnes pieuses, il y dressa une demeure très-pauvre, qu'il remplit bientôt de novices, et où il reçut le fameux frère Elie, dont on aura beaucoup de choses à dire dans la suite.

Ayant employé près de deux mois à prêcher dans Cortone, et à former ses novices au couvent de Celles ; il fut inspiré d'aller passer seul

(1) Sa vie est rapportée au 12 de juin, par les Continuateurs de Bollandus.

dans une île déserte, au milieu du lac de Pérouse, le temps du carême qui approchait. Il recommanda le soin de la maison à Sylvestre, sans lui communiquer son dessein ; et le mercredi des cendres, avant le jour, il se fit conduire dans l'île, avec deux pains seulement, par un bâtelier, homme de bien et son ami, qu'il pria de ne dire à personne où il était, et de ne venir le reprendre que le mercredi de la semaine sainte.

Là, s'étant formé dans un buisson une espèce de cabane, pour se garantir des injures de l'air, il ne conversa qu'avec Dieu durant quarante-deux jours ; et son jeûne fut si rigoureux, que, des deux pains qu'il avait apportés, il n'en mangea que la moitié d'un. On voit dans l'Histoire ecclésiastique (1), des exemples de ces jeûnes miraculeux, dont plusieurs saints Pères ont eu une connaissance certaine, et que la faiblesse de la nature se trouvait capable de soutenir par la vertu de l'Esprit de Dieu qui les inspirait. Le fruit qu'ils devraient produire, serait d'animer les fidèles à garder aussi exactement qu'il leur est possible, ceux qui sont prescrits par l'Eglise ; en particulier celui du Carême, que de grands motifs de religion rendent si vénérable. (2)

Le mercredi de la semaine sainte, le bâtelier alla reprendre François pour le ramener à Cortone. Dans la traversée, le serviteur de Dieu apaisa une tempête, en faisant le signe de la croix sur les flots ; et dès qu'il fut débarqué, il alla au couvent de Celles, où il passa les saints jours avec ses frères. Son confident ne crut pas devoir

---

(1) *S. Greg. Naz. Carm.* 47. — *Theodoret. Rel. Hist. cap.* 26.

(2) *S. Hieron. Epist.* 21. *ad Marcell.* — *S. August. Epist.* 36. *ad Casul.*

garder le secret du jeûne merveilleux. Le bruit s'en répandit, et bien du monde se fit conduire dans l'île pour voir et pour révérer la cabane. Les miracles qui y furent opérés par les mérites du Saint, engagèrent quelques personnes à y bâtir; et dans la suite il s'y forma une petite ville, où fut construite en son honneur une église avec un couvent de son Ordre, près d'une fontaine dont il avait bu, et qui depuis servit à la guérison des malades.

Après les fêtes de Pâque, il établit un Supérieur dans le couvent; puis il embrassa tendrement les Religieux, fit sur eux le signe de la croix, et s'en sépara pour aller à Arezzo.

Cette ville se trouvait alors extrêmement agitée de dissentions intestines, qui étaient capables de la ruiner. François étant logé dans le faubourg, où on l'avait reçu par hospitalité, vit sur la ville, avec les yeux que Dieu lui donna, des démons qui excitaient les citoyens à s'entr'égorger, et qui paraissaient transportés de joie. Pour mettre en fuite ces malins esprits, il envoie Sylvestre comme son héraut, et lui donne cet ordre : *Allez-vous-en devant la porte de la ville, et, de la part de Dieu tout-puissant, commandez aux démons en vertu d'obéissance de se retirer incessamment.* Sylvestre, homme d'une merveilleuse simplicité, louant Dieu par avance de ce qui s'allait faire, va promptement crier de toute sa force : *Tout ce que vous êtes ici de démons, retirez-vous, et allez bien loin. C'est de la part de Dieu tout-puissant, et de la part de son serviteur François.* Au même moment les citoyens, qui étaient sur le point de prendre les armes, convinrent entre eux des droits qui faisaient le sujet de leur querelle, et la paix fut rendue à la

ville. Sur quoi saint Bonaventure dit, que l'obéissance et l'humilité de François, lui avaient mérité cet empire absolu sur les esprits orgueilleux, qui craignent et fuient la sublime vertu des humbles.

On sut, dans Arezzo, qui était l'auteur d'un calme si prompt, parce que les paroles prononcées par Sylvestre avaient été entendues. François fut trouvé et amené dans la ville comme en triomphe, quelque effort qu'il fît pour éviter cet honneur. Il y prêcha dans la place, sur l'amour de la paix, et sur les moyens de l'entretenir; faisant voir que les dissentions et les tumultes viennent du malin esprit. Les Magistrats lui donnèrent à manger dans l'Hôtel-de-ville, et firent bâtir un couvent de son Ordre, tel qu'il le souhaitait; c'est-à-dire, selon la sainte pauvreté, dans lequel il plaça de dignes sujets qui se présentèrent. On lui amena un enfant tout contrefait; il le prit entre ses bras, et le rendit droit. Ce miracle et plusieurs autres qu'il fit pendant son séjour, montrèrent bien que Dieu ne lui avait pas donné moins d'empire sur les maladies que sur les démons.

D'Arezzo il prit le chemin de Florence, prêchant avec un grand fruit dans toute sa route. Les Seigneurs de Ganghereto le reçurent avec un profond respect, et furent si charmés de la sainteté de sa vie, qu'ils le prièrent d'accepter un champ et un petit bois, pour y mettre de ses Religieux. Il y forma une cabane, où ses infirmités le contraignirent de s'arrêter quelque temps. Après la prédication et la prière, qu'il faisait toujours succéder l'une à l'autre, il s'employa aussi à élever une petite muraille autour d'une fontaine, qu'il obtint miraculeusement, laquelle subsiste encore, et que Dieu rend salutaire.

Dès qu'il fut un peu rétabli, il continua son chemin vers Florence, où il alla loger à l'hôpital. Le lendemain il prêcha dans la ville, et il fut écouté comme un Saint. On lui donna, près de l'église de Saint-Gal, à cinq cents pas de Florence, une petite demeure, dans laquelle il reçut plusieurs novices qui se rendirent illustres par leurs vertus : entre lesquels on remarque Jean Parent, qui était de Carmignano proche de Pistoie, grand Jurisconsulte, premier Magistrat de Fescennia ou Citta Castellana, à qui un mérite distingué avait fait accorder le droit et les priviléges des Citoyens romains.

Sa conversion arriva par une circonstance fort singulière. Comme il se promenait un jour sur le soir proche de sa ville, il vit un porcher qui tâchait de faire entrer des cochons dans une étable, et qui tout en colère, de ce qu'au lieu d'entrer ils se dispersaient, s'avisa de leur dire : *Cochons, entrez dans l'étable, comme les juges entrent en enfer.* A peine eut-il parlé, que ces animaux entrèrent paisiblement. Ce qui aurait pu ne paraître au magistrat qu'une impertinence, le frappa, et le toucha de telle sorte, qu'ayant fait de sérieuses réflexions sur les dangers de la judicature, qui sont en effet très-grands pour le salut, il quitta sa charge, et s'en vint à Florence. Il y vit François, examina sa conduite, admira ses vertus, et se sentit appelé de Dieu à l'imiter. Un fils unique qu'il avait, reçut la même vocation. Le père et le fils distribuèrent tout leur bien aux pauvres, et se rendirent disciples du Saint, (1) dont la prophétie commençait à s'accom-

(1) Jean Parent brilla dans l'Ordre de Saint-François, par sa sainte vie et par ses riches talens. Il fut élu Général l'an 1230, et le gouverna avec une très-grande sagesse.

plir : *Que les sages et les savans entreraient dans son Ordre.*

Une telle conversion remet devant les yeux cette importante vérité, *Que l'esprit souffle où il lui plaît* (1) ; que le Seigneur attache quelquefois sa grâce à ce qu'il y a de plus commun, de plus simple, et même de plus bas selon le monde ; qu'il faut se rendre attentif pour ne recevoir pas en vain la grâce de Dieu (2), et que, si petite qu'elle paraisse d'abord, elle peut, étant bien ménagée, avoir des suites très-heureuses. La méconnaître, la négliger, y résister, c'est beaucoup perdre, et risquer encore davantage.

Pendant que François était à Saint-Gal, il prédit une chose, que l'événement vérifia quelques années après. Trois hommes de Florence lui amenèrent chacun leur enfant, pour recevoir sa bénédiction. Dès qu'il en fut averti, il alla au jardin cueillir cinq figues, puis il vint en donner une au premier de ces enfans, une au second, et trois au dernier, avec cette parole qu'il lui adressa: *Vous serez mon cher enfant.* Celui-là même, quand il fut en âge, prit l'habit de Frère Mineur, et eut le nom de frère Ange, qu'il soutint par une vie tout angélique, laquelle fut le fruit de sa grande dévotion envers la Sainte Vierge, dont il reçut des faveurs signalées.

Depuis le mois d'octobre de l'année 1211, jusqu'au commencement de 1212, l'homme de Dieu parcourut en Toscane, Pescia, Pise, San-Miniato, Sarthiano, Cetona, et d'autres lieux, où il fit d'admirables conversions, y laissant de ses Frères pour continuer l'œuvre de Dieu. On ne

---

On a remarqué qu'il fit ses visites à pied, et les pieds nus, en plusieurs pays de l'Europe. *Vading. ad ann.* 1211. *n.* 21.

(1) *Joan.* 3. 8. (2) 2 *Cor.* 6. 1.

rapportera qu'à la fin de sa vie, les grands honneurs qui lui étaient rendus publiquement de toutes parts, et qu'il recevait avec les sentimens les plus humbles et tout ensemble les plus nobles.

Ceux qu'il avait dispersés dans les autres provinces d'Italie, et qui avaient part à son esprit apostolique, travaillaient de leur côté avec beaucoup de zèle et de succès. Ils firent plusieurs établissemens, et formèrent des disciples, qu'ils adressèrent au saint Instituteur pour leur donner l'habit de son Ordre.

On rapporte en particulier ce qui arriva dans Boulogne à Bernard de Quintavalle. Dès qu'il parut, son habit extraordinaire et très-pauvre le fit regarder comme un homme de néant. Il s'avança jusqu'à la grande place, cherchant l'occasion d'annoncer les vérités du salut, et il y vint plusieurs fois sans pouvoir réussir. Les enfans et la populace s'assemblaient autour de lui; les uns le tiraient par le capuce, les autres lui jetaient de la boue et des pierres : il en recevait tous les jours de nouveaux outrages, qu'il endurait avec une merveilleuse patience.

Un jurisconsulte l'ayant remarqué, et y faisant réflexion, se douta que ce pourrait être par vertu, plutôt que par insensibilité. Un jour il s'approche de Bernard, et lui demande qui il est, ce qu'il est venu faire dans la ville. *Vous saurez qui je suis*, répond Bernard, *si vous lisez ce que je vous présente.* C'était la Règle de François, dont il avait une copie, et qu'il lui mettait en main. Le jurisconsulte l'ayant lue avec admiration, dit à ceux qui l'accompagnaient : *Je vous avoue que je n'ai jamais rien vu de si parfait et de si élevé, que ce genre de vie. Les gens qui maltraitent cet homme-là, sont bien criminels. Il faudrait*

au contraire le combler d'honneur, comme un grand ami de Dieu. Puis s'adressant à Bernard : *Si vous voulez me suivre*, lui dit-il, *je vous donnerai un lieu où vous pourrez servir le Seigneur.* Celui-ci, ayant accepté l'offre, fut conduit au logis du bienfaiteur, qui le reçut avec beaucoup de charité, et lui donna une maison, qu'il fournit de toutes les choses nécessaires, avec promesse de le protéger toujours, lui et ses compagnons. Depuis ce temps-là Bernard fut si révéré dans Boulogne, que l'on s'estimait heureux de l'approcher, de le toucher, de le voir. Cet homme vraiment humble, s'offensant de l'honneur qu'on lui faisait, alla trouver François, et lui dit : *Mon Père, tout est bien disposé à Boulogne. Mais envoyez d'autres Religieux que moi pour y demeurer ; car je n'ose plus espérer y faire aucun fruit : il est même à craindre que je ne m'y perde, à cause des grands honneurs que j'y reçois.* Cette sage défiance ne plut pas moins au Père que l'affection des Boulonais, à laquelle il répondit en leur envoyant plusieurs de ses disciples, qui s'étendirent depuis dans toute la Romagne.

Le saint Patriarche retourna, quelque temps avant le Carême, à Sainte-Marie-des-Anges, où son premier soin fut d'examiner si dans sa course évangélique, quelque poussière mondaine ne se serait point attachée à son ame par le commerce des séculiers ; et ce qu'une extrême délicatesse de conscience lui en fit paraître, il le purifia par une pénitence très-sévère. Ensuite il s'appliqua soigneusement à former les novices, qu'il avait rassemblés de divers endroits, et il prêcha le Carême à Assise.

Ses discours soutenus de ses exemples, de ses prières, de ses entretiens, et animés d'un zèle

ardent, eurent tant d'efficace, que de la ville et du Comté d'Assise il se convertit un très-grand nombre de personnes, et le feu de l'amour divin se ralluma dans tous les cœurs. Alors, dit saint Bonaventure, usant des expressions du Saint-Esprit, la vigne du Seigneur commença à étendre ses branches (1), elle poussa des fleurs d'une odeur très-agréable, et elle produisit en abondance des fruits de gloire. Il y eut beaucoup de jeunes filles qui firent vœu de virginité : entre lesquelles, dit le même saint Docteur, Claire parut comme la plus belle plante du jardin de l'Epoux céleste, et comme une étoile plus brillante que toutes les autres.

Cette illustre fille était d'une noble et riche famille d'Assise. (2) Le chevalier Favorin ou Favaron son père, descendait des grandes et anciennes maisons de Scifi et de Fiumi. Sa mère, d'égale naissance et fort pieuse, se nommait Hortulane. Elle savait accorder le soin de sa famille avec la pratique des bonnes œuvres, et ménager si bien le temps, qu'elle en trouva pour aller visiter plusieurs lieux saints, du consentement de son mari : elle fit même le pélerinage de la Terre-sainte. Si maintenant cette pratique n'est plus en usage, surtout à l'égard des pays éloignés, c'est que les circonstances des temps sont très-différentes, et qu'il y a bien du changement dans les mœurs. Mais la piété chrétienne ne permet pas de condamner absolument et indépendamment des abus, les voyages de dévotion, puisqu'ils sont autorisés par l'exemple des Saints, qu'ils ont été

(1) *Isaï.* 27. 6 ; *et* 35. 2. — *Eccli.* 24. 23.

(2) On dit que vers l'an 1487, il y avait encore à Assise des parens de sainte Claire. *Vading. ad ann.* 1212, *n.* 14.

approuvés par les Pères de l'Eglise, et qu'il y a eu un temps où on les imposait pour pénitence à de certains pécheurs. (1)

Hortulane eut trois filles, Claire, Agnès et Béatrix. Etant près d'accoucher de la première, et demandant à Dieu, dans une église, devant le crucifix, une heureuse délivrance, elle entendit une voix qui lui dit : *Femme, ne crains point, tu mettras au monde, sans péril, une lumière qui l'éclairera beaucoup.* C'est pourquoi elle donna le nom de Claire à la fille dont elle accoucha, dans l'espérance de voir accomplir ce qu'il signifiait.

On vit en effet, dès les plus tendres années de Claire, sa vertu paraître comme une aurore qui annonce un beau jour. Elle recevait avec docilité les instructions de sa mère, et toute sa conduite en était le fruit. L'exercice de la prière lui devint familier : tous les jours elle récitait l'Oraison Dominicale un nombre de fois, qu'elle marquait avec de petites pierres (2), afin que sa fidélité fut exacte : en cela semblable au saint solitaire Paul du désert de Scethé (3), qui marquait de même le tribut de ses prières, que chaque jour il offrait à Dieu trois cents fois. Naturellement tendre et

---

(1) Voyez le P. Morin, *Comment. hist. de Pœnit.*

(2) Il n'y a que les hérétiques ou de mauvais catholiques, qui puissent désapprouver l'ordre et l'arrangement dans les prières particulières et publiques. L'Eglise a réglé l'Office divin avec nombre et avec mesure, et elle y fait répéter souvent les mêmes paroles pour honorer Dieu et ses Saints. Voyez là-dessus le savant P. Mabillon, parlant de la Couronne et du Rosaire ou Chapelet de la sainte Vierge. *Act. SS. Ord. s. Bened. sec. V. Præfat. n.* 125 *et seq. Et Bellarmin. de cultu Sanct. lib.* 3. *cap.* 8.

(3) *Hist. Lausiac. cap.* 23.

compatissante pour les pauvres, elle les secourait volontiers et l'opulence de sa maison la mettait en état de leur donner abondamment. Mais pour rendre plus agréable à Dieu le sacrifice de sa charité, elle leur envoyait par des confidens les mets les plus délicats qu'on lui servait. L'amour de Dieu, que ces saintes pratiques allumèrent dans son cœur, lui inspira la haine de son propre corps, et lui découvrit la vanité des choses du monde. Sous les habits précieux que sa condition l'obligeait à porter, elle se revêtit d'un cilice ; et elle se défendit adroitement d'un mariage avantageux, que ses parens lui proposèrent, recommandant à Dieu sa virginité qu'elle voulait conserver toute pure. Quoique alors elle fût renfermée dans le sein de sa famille, et uniquement appliquée à se sanctifier en secret aux yeux de Dieu, sa vertu ne laissait pas de jeter des rayons, qui lui attiraient, sans qu'elle le sût, l'estime et les louanges de toute la ville.

Le grand éclat que faisait dans le monde la sainteté de François, ne put être ignoré de la jeune Claire. Sachant que cet homme merveilleux renouvelait sur la terre une perfection que l'on ne connaissait presque plus, elle souhaita de le voir et de s'entretenir avec lui. François, de son côté, sur la réputation de Claire, désirait de lui parler, pour enlever au monde une si belle proie, et la présenter à JÉSUS-CHRIST. Ils se rendirent plusieurs visites. Claire allait à Sainte-Marie-des-Anges, avec une vertueuse dame sa parente, nommée Bonne Guelfucii : François venait la voir dans sa famille, mais toujours avec les précautions nécessaires pour garder le pieux secret. Elle se mit entièrement sous sa conduite, et il lui persuada bientôt de se consacrer à Dieu. Une

vue intérieure du bonheur éternel lui donna tant de mépris des vanités du monde, et la remplit tellement de l'amour divin, qu'elle ne souffrait qu'avec peine les parures qu'il ne lui était pas encore permis de quitter, et que dès lors elle promit de vivre dans l'état de virginité perpétuelle.

Le saint Directeur ne voulut pas qu'une ame si pure demeurât plus long-temps exposée à l'air contagieux du siècle. Elle-même étant venue le trouver, quelques jours avant le Dimanche des Rameaux, pour presser l'exécution du dessein, il lui dit d'assister à la cérémonie des palmes avec ses ornemens; de sortir d'Assise la nuit suivante, comme Notre-Seigneur sortit de Jérusalem pour souffrir sur le Calvaire, (1) et de venir à l'église de Sainte-Marie-des-Anges, où elle changerait les ornemens mondains, en un habit de pénitence; et les vaines joies du siècle, en de saints gémissemens sur la Passion du Sauveur.

Le Dimanche dix-huitième de mars, Claire, magnifiquement parée, alla le matin à l'église cathédrale avec les autres dames; et comme elle demeurait à sa place par modestie, pendant que celles-ci s'empressaient à recevoir les Rameaux, l'évêque descendit de l'Autel, et vint lui apporter la palme, comme le symbole de la victoire qu'elle allait remporter sur le monde.

La nuit suivante, elle se fit accompagner, ainsi que la bienséance le demandait, et elle prépara sa fuite selon l'ordre de son Père spirituel, au grand désir de son cœur. Ne pouvant sortir par la porte du logis, dont elle n'avait pas la clef, elle eut le courage et la force de s'ouvrir, de ses propres mains, un passage par une petite porte bou-

---

(1) *Hebr.* 13. 12 et 13.

chée avec des pierres et du bois, et elle se rendit à l'Eglise où François et ses frères, qui disaient matines, la reçurent solennellement le cierge à la main. Ils lui coupèrent les cheveux devant l'Autel, et après qu'elle eut quitté ses ornemens par le ministère des femmes qui l'accompagnaient, elle reçut l'habit de pénitence; consacrant sa virginité à JÉSUS-CHRIST, sous la protection de la Reine des vierges, tandis que les Religieux chantaient des hymnes et des cantiques.

C'était un spectacle bien touchant de voir, dans une solitude, au milieu de la nuit, une fille de qualité, à l'âge de dix-huit ans, renoncer à tous les avantages du monde, se charger d'un sac et d'une corde, et se dévouer à une rigoureuse pénitence, uniquement pour l'amour de Dieu. De tels sacrifices ne peuvent être faits que par une vertu surnaturelle : ils prouvent que la religion qui les inspire, est divine; et c'est avec raison que saint Ambroise les élève si fort au-dessus de l'héroïsme des vertus païennes. (1)

On doit bien remarquer encore que l'église de Sainte-Marie-des-Anges, qui était le berceau de l'Ordre des pauvres évangéliques que François venait d'établir, fut aussi le lieu où Claire fit profession de la même pauvreté qu'elle prescrivit à l'Ordre de filles qu'elle institua depuis avec le saint Patriarche; ce qui donne aux deux Ordres la douce consolation de savoir qu'ils appartiennent à la Mère de Dieu dès leur origine, et qu'elle est spécialement leur mère.

Dès que la cérémonie fut achevée, François, dont le zèle était toujours dirigé par l'esprit de sagesse, conduisit, avec quelques-uns de ses frères,

---

(1) *Sanct. Ambros. Lib.* 1 *de Virginibus. cap.* 4.

la nouvelle épouse de JÉSUS-CHRIST, suivie de ses compagnes, au monastère des Bénédictines de Saint-Paul, pour y rester jusqu'à ce que la divine Providence pourvût à sa demeure.

Ses parens, apprenant le matin ce qui s'était passé la nuit, en eurent le cœur percé de douleur. Ils condamnèrent également le dessein de Claire, et la manière dont elle l'avait exécuté; et ils vinrent en grand nombre au monastère de Saint-Paul pour l'en faire sortir. D'abord, ils y employèrent la douceur et l'amitié. Ils lui représentèrent ensuite qu'elle choisissait un état vil et méprisable qui déshonorait sa famille, et que cela était sans exemple dans le pays. Enfin, ils voulurent user de violence, et la tirer du monastère par force: ce qu'ils pouvaient aisément, parce qu'en ce temps-là les Religieuses ne gardaient pas une exacte clôture; outre qu'ils étaient tous gens de guerre, accoutumés à prendre les voies de fait.

Claire découvrit sa tête, pour leur faire voir qu'elle était rasée; et elle protesta, en se tenant à l'Autel, qu'il n'y avait rien au monde qui pût l'arracher à JÉSUS-CHRIST. Soit qu'ils eussent assez de religion pour n'oser violer un si saint asile, ou que Dieu les retînt par sa puissance, ils ne la pressèrent pas davantage. Elle eut seulement à soutenir, pendant plusieurs jours, les nouveaux efforts qu'ils firent pour lui persuader de retourner chez son père. Mais l'amour de Dieu lui donna le courage de leur résister avec tant de fermeté, que n'espérant plus la vaincre, ils la laissèrent en repos.

Peu de temps après, François la fit passer du monastère de Saint-Paul, à celui de Saint-Ange-de-Panso, du même Ordre de Saint-Benoît, près d'Assise, où elle attira sa sœur Agnès. La conformité d'inclinations et de mœurs, qui les tenait par-

faitement unies, avait rendu leur séparation sensible. Claire était fort fâchée qu'Agnès, dans un âge si tendre, demeurât exposée aux dangers du siècle. Elle pria Dieu ardemment de faire sentir à sa sœur les douceurs de la grâce, afin qu'elle se degoûtât du monde, et qu'elle devînt sa compagne au service de JÉSUS-CHRIST. Sa prière fut si promptement exaucée, que, seize jours après sa consécration, Agnès vint la trouver, et lui déclara qu'elle voulait se donner entièrement à Dieu. *Je lui rends grâces*, répondit Claire, *de ce qu'il m'a tirée de l'inquiétude où j'étais à votre sujet.*

L'indignation de la famille fut extrême, quand on sut qu'une sœur avait suivi l'autre. Dès le lendemain douze des principaux accoururent tout furieux au monastère de Saint-Ange. Ils feignirent d'abord de venir avec un esprit de paix; mais étant entrés, et se tournant vers Agnès (car ils n'espéraient plus rien de Claire:) *Qu'êtes-vous venue faire ici*, lui dirent-ils? *revenez promptement au logis avec nous.* Elle répondit qu'elle ne voulait point quitter sa sœur; et un chevalier, s'oubliant en toute manière, se jeta sur elle en furie, la frappant à coup de poing et de pied, et la tirant par les cheveux, tandis que les autres l'enlevaient sur leurs bras. Tout ce que put faire cette innocente brebis ravie par les loups, fut de s'écrier : *Ma chère sœur, à mon secours : ne souffrez pas qu'on m'enlève à* JÉSUS-CHRIST. Claire ne put la secourir qu'en priant Dieu avec larmes, de la rendre constante, et de réprimer la violence de ses ravisseurs. Cette prière (1) fut suivie d'un effet miraculeux, semblable à

(1) *Offi. s. Luciæ, Surius, c. 3. Dec. n. 6.*

celui que l'Eglise reconnaît dans la vie de l'illustre vierge et martyre sainte Luce.

Comme les parens d'Agnès la traînaient à la descente de la montagne, déchirant ses habits, et semant le chemin de ses cheveux, parce qu'elle ne cessait point de leur résister ; elle se trouva tout-à-coup si pesante, qu'il leur fut impossible de la lever de terre, même avec l'aide de ceux qui accoururent des champs et des vignes. Ils ne reconnurent point le doigt de Dieu dans un événement si extraordinaire, et même ils en firent de mauvaises plaisanteries ; car les gens mal disposés, comme les Pharisiens de l'Evangile, ne se rendent point à l'évidence des miracles, et l'impiété va jusqu'à les tourner en dérision. Celui que Dieu opérait en la personne d'Agnès, causa tant de rage à son oncle nommé Monald, qu'il leva le bras pour lui donner un coup, dont il l'aurait tuée, si la puissance divine ne l'eût arrêté dans le moment par une extrême douleur qu'il sentit, et qui lui dura très-long-temps. Belle leçon pour les parens qui empêchent leurs enfans de se consacrer à Dieu dans l'état religieux ! S'ils ne ressentent pas toujours en ce monde les effets de sa colère (1), ils devraient craindre d'éprouver en l'autre les suites de l'anathème dont ils sont frappés par le Concile de Trente, aussi bien que ceux qui contraignent leurs enfans d'entrer en religion.

Claire vint sur le champ de bataille, où elle trouva sa sœur à demi morte. Elle pria les parens de se retirer, et de la confier à ses soins : ce qu'ils ne firent qu'à regret. Agnès se releva ensuite fort aisément, bien joyeuse d'avoir eu part à la Croix de JÉSUS-CHRIST. Elle retourna

---

(1) *Conc. Trid. sess. 25. de Regul. cap.* 18.

au Monastère avec sa sœur, pour se consacrer à Dieu sous la direction de François, qui lui coupa les cheveux de sa main, et l'instruisit des devoirs de l'état qu'elle embrassait. Bientôt après, Claire n'ayant pas l'esprit tout-à-fait tranquille dans le Monastère de Saint-Ange, il lui conseilla d'aller demeurer avec Agnès, dans la maison qui tenait à l'église de Saint-Damien, la première des trois qu'il avait réparées ; et où il avait prédit qu'il y aurait quelque jour un Monastère de pauvres Dames d'une sainte vie, dont la réputation ferait glorifier le Père céleste.

A peine Claire y fut-elle fixée, que le bruit de sa sainteté se répandit de toutes parts, et produisit de merveilleux effets. L'influence de la grâce était si grande, qu'il y eut beaucoup de personnes de tout sexe, de tout âge, de tout état, nobles et riches, qui prirent le parti de la vie religieuse. On s'y excitait mutuellement dans les familles, comme saint Jérôme dit qu'il arriva dans toute l'Afrique, lorsque l'illustre vierge Démétriade, touchée des exhortations de saint Augustin, prit le voile sacré. (1) On vit même des gens mariés se séparer d'un commun accord, pour entrer en différens Cloîtres ; et ceux qui ne le pouvaient pas, travaillaient à se sanctifier dans le monde. Les vertus de la sainte épouse de JÉSUS-CHRIST, comme un parfum précieux, attirèrent des ames pures et innocentes, qui firent de la maison de Saint-Damien un nombreux Monastère, et l'origine de l'Ordre nommé des Pauvres Dames, ou des Pauvres Sœurs, ou de Sainte-Claire, le second des trois qui furent institués par saint François. Il établit Claire, ab-

---

(1) *Div. Hieronym. Epist. 97. ad Demetriad.*

besse de Saint-Damien, malgré l'humilité qui la portait à n'être que la servante des autres, et qu'il ne put vaincre que par l'obéissance qu'elle lui avait promise. Ce fut là que cette sainte Abbesse demeura renfermée quarante-deux ans, dans la pratique d'une éminente perfection, dont on aura lieu de parler au sujet de sa Règle.

Après que François eut réglé les exercices spirituels des Religieuses, pourvu à la clôture, et mis la maison en bon état, il s'occupa de ce qui le regardait personnellement, et il se trouva plusieurs jours dans une grande perplexité sur la conduite qu'il devait tenir. Pour se déterminer, il consulte ceux de ses frères, avec qui il s'entretenait plus familièrement, et leur propose ainsi sa difficulté.

« Mes frères, que me conseillez-vous ? lequel de deux jugez-vous meilleur : que je vaque à l'oraison, ou que j'aille prêcher ? Il semble que l'oraison me convienne mieux, car je suis un homme simple, qui ne sait pas bien parler, et j'ai reçu le don de la prière plus que celui de la parole. D'ailleurs on gagne beaucoup en priant, c'est la source des grâces ; et en prêchant, on ne fait que distribuer aux autres ce que Dieu a communiqué. L'oraison purifie notre cœur et nos affections, nous unit au seul vrai et souverain bien, et nous affermit dans la vertu. La prédication rend poudreux les pieds de l'homme spirituel ; c'est un emploi qui distrait et qui dissipe, qui fait aussi relâcher de la discipline régulière. Enfin, dans l'oraison nous parlons à Dieu, nous l'écoutons, et nous conversons avec les Anges, comme si nous menions une vie angélique. Dans la prédication, il faut avoir beaucoup de condescendance pour les hommes, et

vivant parmi eux, voir et entendre, parler et penser en quelque sorte comme eux, d'une manière humaine. Mais il y a une chose qui paraît l'emporter sur tout cela devant Dieu ; c'est que le Fils unique qui est dans le sein du Père et la souveraine Sagesse, est descendu du Ciel pour sauver les ames, pour instruire les hommes par son exemple et par sa parole, pour les racheter de son Sang, et pour leur faire de ce Sang précieux un bain et un breuvage : tout ce qu'il avait, il l'a donné libéralement et sans reserve pour notre salut. Or étant obligés de faire toutes choses, selon le modèle qui nous est montré en sa personne, comme sur une haute montagne ; il paraît plus conforme à la volonté de Dieu, que j'interrompe mon repos pour aller travailler au dehors. »

Avec toutes ces réflexions, il ne laissait pas de demeurer dans une fâcheuse incertitude sur le parti qu'il avait à prendre, et cet homme rempli de merveilleuses connaissances par l'Esprit de prophétie, ne recevait point là-dessus de lumières dans l'oraison : Dieu permettant alors qu'il ne fût point frappé des preuves évidentes qu'il avait de sa vocation apostolique.

On a remarqué que de puissans attraits pour la contemplation avaient déjà fait naître la même difficulté dans son esprit. Comme il voulait agir en toutes choses fidèlement et parfaitement, son principal soin était de s'appliquer à l'exercice des vertus qu'il connaissait, par le mouvement de l'Esprit-Saint, être plus agréables à Dieu.

Saint Bonaventure dit, que ce fut là le principe de son doute, et il apporte deux raisons pourquoi Dieu permit que le Saint ne pût résoudre lui-même une difficulté dont la solution parais-

sait si facile. Premièrement, c'était afin que les oracles du Ciel, qui déclarèrent que François était appelé à la prédication, donnassent une plus grande idée du mérite de ce ministère : on peut ajouter qu'il importait beaucoup de savoir certainement que le saint Instituteur et ses disciples étaient destinés du Ciel à travailler au salut des ames, puisque dans la suite il s'est trouvé des adversaires qui l'ont contesté. Secondement, le doute du serviteur de Dieu servit à conserver son humilité, et à la rendre plus profonde. En qualité de vrai Frère Mineur, il ne rougit point de prendre conseil du moindre de ses frères, lui qui avait appris de si grandes choses du souverain Maître. Ce fut aussi une de ses maximes pendant toute sa vie, et un des principes de la sainte Philosophie dont il faisait profession, de s'adresser aux simples comme aux savans, aux imparfaits comme aux parfaits, aux jeunes comme aux vieux, avec un ardent désir d'apprendre d'eux tous par quelle voie et de quelle manière il pourrait servir Dieu selon son bon plaisir, et s'élever à une plus haute perfection.

Au reste, on ne doit pas être surpris qu'il demandât au Seigneur de nouvelles preuves de sa vocation, après en avoir reçu de si fortes par des révélations, par des miracles, et de la bouche du vicaire de JÉSUS-CHRIST ; quand on voit, dans l'Ecriture sainte (1), que Gédéon ayant été choisi de Dieu pour combattre les ennemis de son peuple, et ce choix étant manifesté par l'apparition d'un Ange, par un miracle et par une révélation, il ne laisse pas de demander encore au Seigneur deux signes miraculeux, pour en être plus

---

(1) *Judic.* 6. 12, 24, 25, 36, 39 *et* 40.

assuré, et les obtient. Plût à Dieu, que sans demander des miracles, et sans en attendre, toutes les vocations, particulièrement pour les saints ministères, et toutes les autres affaires de conscience, fussent examinées sur des principes aussi solides, et consultées par des moyens aussi propres à mériter les lumières du Ciel.

Pour savoir à quoi se fixer, François envoya deux de ses Religieux, Philippe et Massé, au frère Sylvestre, prêtre, qui était alors sur la montagne près d'Assise, continuellement occupé de l'oraison, le prier de consulter le Seigneur sur son doute, et de lui mander ce qu'il apprendrait. Il donna la même commission à Claire, lui recommandant d'y employer aussi ses filles, et en particulier celle qui paraîtrait la plus pure et la plus simple. Le vénérable prêtre et la vierge consacrée, s'accordèrent merveilleusement dans leurs réponses, et déclarèrent que la volonté de Dieu était que François allât prêcher.

Quand les deux Religieux revinrent, François les reçut avec beaucoup de respect et de tendresse : il leur lava les pieds, les embrassa, et leur fit donner à manger. Puis il les mena dans le bois, où il se mit à genoux, la tête nue et baissée, les mains croisées sur la poitrine, et leur dit : *Apprenez-moi ce que mon Seigneur* JÉSUS-CHRIST *me commande de faire. Mon très-cher frère et mon Père*, lui dit Massé, *Sylvestre et Claire ont reçu de Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST, *précisément la même réponse, qui est que vous alliez prêcher ; parce que ce n'est pas seulement pour votre salut qu'il vous a appelé ; c'est aussi pour le salut des autres, et pour eux il mettra ses paroles dans votre bouche.*

Alors François, saisi de l'Esprit de Dieu, comme

les Prophètes, et tout embrasé du feu de la charité, se leva en disant : *Allons au nom du Seigneur*, et partit sans différer avec deux compagnons, Massé de Marignan et Ange de Riéti. Il marchait avec tant de vitesse, pour obéir à l'ordre du Ciel, qu'on voyait bien que la main du Seigneur agissait sur lui, et qu'il était revêtu d'une nouvelle force d'en haut pour le ministère de la prédication. Ses compagnons en furent encore plus persuadés par des merveilles très-singulières qui furent opérées dans sa route. Comme il plut à Dieu de les renouveler souvent en sa faveur, on les rapportera toutes ensemble à la fin de sa vie.

Le prédicateur apostolique alla d'abord à Bevagna, où il fit sur l'amour de Dieu un excellent discours, après lequel, en présence de l'auditoire, il rendit la vue à une jeune fille aveugle, en lui mettant trois fois de sa salive sur les yeux, au nom de la très-sainte Trinité. Ce miracle éclaira un grand nombre de pécheurs qui se convertirent, et dont plusieurs se joignirent à celui qui était l'instrument de la puissance divine.

Tant d'ames gagnées à Jésus-Christ, en un seul lieu, lui firent naître le désir d'aller porter la foi dans le Levant. Le triomphe des martyrs, dont la charité n'a pu s'éteindre par la violence des persécutions, piquait son cœur d'une sainte jalousie. Brûlant du même feu, il souhaitait de s'offrir comme eux en sacrifice, afin de reconnaître en quelque sorte, par l'effusion de son sang, la bonté de Jésus-Christ, qui a daigné mourir pour notre salut, et par ce moyen d'exciter mieux tous les autres à l'aimer. Mais il voulut se faire autoriser du souverain Pontife, et prit le chemin de Rome, annonçant partout où il passait les vérités du salut, que Dieu confirmait par des miracles.

Etant arrivé à Rome, il alla à l'audience du Pape : c'était encore Innocent III, qu'il entretint d'abord du merveilleux accroissement de son Ordre, de la sainte vie de ses frères, et du dessein que Dieu avait de réformer les mœurs du monde, qui vieillissait et allait visiblement en décadence. Puis il lui découvrit le projet qu'il faisait de se transporter chez les Mahométans et chez les Tartares, pour essayer de leur donner quelque connaissance de l'Evangile. Il faut bien remarquer que le Saint attribuait au monde la décadence qui vient de la vieillesse, et nullement à l'Eglise; parce qu'il savait bien que pour être vieille, elle n'a rien de caduque. Saint Augustin dit que (1) sa vieillesse est toujours jeune, fraîche et vigoureuse, et qu'elle porte des fruits en abondance. (2) Le Pape, qui était plein de religion, eut une grande joie des heureux succès qu'il apprit : il accorda très-volontiers au serviteur de Dieu le pouvoir de prêcher aux Infidèles, et lui donna tendrement sa bénédiction.

Deux sermons que François fit à Rome, lui acquirent deux excellens Disciples, Zacharie et Guillaume : l'un, Romain; l'autre Anglais. Jean de *Capella*, dont on a parlé, étant sorti de l'Ordre en ce temps-là, et ayant péri comme Judas; Guillaume lui fut subsistué, à l'exemple de saint

(1) Ces paroles sont bien contraires à celles qui furent dites au vénérable Serviteur de Dieu, Vincent de Paul, et qu'il n'entendit qu'avec horreur. Voyez sa vie écrite par M. Abelly, évêque de Rodez, en 1664, liv. 2. chap. 11. Et *la vraie défense de ses sentimens*, que le même Prélat opposa, en 1668, à un Libelle intitulé : *Défense de feu M. Vincent de Paul.*

(2) *S. August. in Psal.* 36. *serm.* 3. *n.* 4. *et in Psal.* 91. *n.* 11.

Mathias, qui prit la place du traître dans l'Apostolat, et on le regarda toujours depuis comme le douzième des premiers compagnons du saint Patriarche.

Une veuve Romaine, très-noble et très-riche, nommée Jacqueline de Septisol (1), ayant entendu prêcher le Saint, elle souhaita fort de l'entretenir. Il y consentit, quoique avec peine, et il lui donna des instructions si salutaires, qu'elle remit à deux enfans qu'elle avait, qui furent depuis Sénateurs, tout le soin de ses affaires domestiques, pour vaquer uniquement à la sanctification de son ame; employant le don des larmes qu'elle reçut de Dieu, à pleurer sans cesse la négligence de sa vie passée. Cette dame, et sainte Claire, furent les deux seules personnes du sexe avec lesquelles le serviteur de JÉSUS-CHRIST eut des liaisons particulières pour le salut : ce qui devrait au moins servir d'avertissement pour ne pas trop multiplier cette sorte de direction, et pour faire en sorte qu'elle soit toujours sainte.

Comme il n'y a point d'affection plus solide et plus effective que celle qui est fondée sur la charité, la pieuse veuve rendait à François et à ses frères tous les bons offices dont elle était capable. Quand ils venaient à Rome, elles les logeait,

---

(1) Vadingue n'ayant point trouvé de traces d'une famille de ce nom, croit que la Dame était ainsi nommée du quartier de Rome, où elle demeurait, que l'on appelait *Septisolium*, ou *Septemsolia*, ou *Septasolis*. Baronius dit que ce lieu était entre le Mont Palatin et le penchant du Scaurus; et qu'il y avait là plusieurs rangs de colonnes, sur lesquelles s'élevaient sept trônes, qui paraissaient comme une haute tour. *Ad ann.* 1084, *n.* 5. Un manuscrit du Vatican marque que le temple du Soleil, qui était au même endroit, portait le même nom. *Vading. ad ann.* 1226, *n.* 28.

les nourrissait, les habillait, et les assistait dans leurs maladies avec une bonté de mère. Ce fut elle qui leur obtint les Bénédictins de l'Abbaye de Saint-Côme, au-delà du Tibre, un hospice dans l'hôpital de Saint-Blaise; et cet hôpital leur fut cédé tout entier avec l'Eglise, par les mêmes Religieux, l'an 1229, à la demande du pape Grégoire IX : c'est aujourd'hui le couvent de Saint-François de *Ripa*. (1) Ainsi les Frères Mineurs doivent aux Enfans de saint Benoît, le premier établissement qu'ils ont eu à Rome, aussi bien que celui de Sainte-Marie-des-Anges, ou de la Portiuncule, le premier de tout l'Ordre.

François, ayant terminé ses affaires à Rome, revint à Sainte-Marie-des-Anges, où il s'ouvrit à ses frères sur son voyage du Levant. Il les exhorta fortement à se perfectionner dans les exercices de la vie religieuse, leur laissa Pierre de Catane pour Supérieur en son absence, et partit avec un compagnon pour aller à Ascoli. On y souhaitait extrêmement de voir et d'entendre cet homme admirable, qui passait publiquement pour un Saint : à peine fut-il entré, que tout le monde accourut. On le suivait en foule de quelque côté qu'il tournât : chacun s'efforçait de l'approcher, et on marchait les uns sur les autres, pour pouvoir seulement parvenir à toucher son pauvre habit. Sa présence et sa prédication lui produisirent dans cette ville trente disciples tant clercs que laïques, qu'il distribua en différentes maisons.

Le désir du martyre qu'il se promettait chez les

---

(1) Il est sur le bord du Tibre. On y visite par dévotion la cellule du Saint, qui a été changée en une Chapelle où plusieurs cardinaux et prélats viennent dire la Messe. *Vading. ad ann.* 1229, *n.* 23.

Infidèles, ne lui permit pas de rester là plus longtemps. Il s'avança du côté de la mer, et s'embarqua dans un navire qui faisait voile en Syrie. Mais en route, les vents devinrent si contraires, que l'on fut obligé de relâcher en Esclavonie, où il demeura quelques jours, dans l'espérance qu'un autre vaisseau partirait pour le Levant. N'en trouvant point, et sentant bien que son dessein était manqué; il pria des matelots, qui allaient à Ancône, de le recevoir dans leur bâtiment pour l'amour de Dieu. Ils le refusèrent avec opiniâtreté, parce qu'il n'avait pas de quoi payer son passage; et le saint homme plein de confiance en Dieu, ne laissa pas de se glisser secrètement dans le vaisseau avec son compagnon.

Un inconnu vint apporter des provisions, et dit à un des passagers, homme de bien : *Je vous les confie pour deux pauvres Religieux qui sont ici cachés; conservez-les, et donnez-leur-en dans le besoin.* Qui que pût être ce charitable pourvoyeur, on a raison de croire avec saint Bonaventure, qu'il fut envoyé de Dieu en faveur de ces deux pauvres, qui n'étaient tels que pour son amour. Le mauvais temps rendit la navigation fâcheuse : on ne pouvait ni faire voile, ni prendre terre. Tous les vivres des matelots et des passagers étaient consommés : il ne restait que les provisions données pour les deux Religieux. La divine Providence les multiplia de telle sorte, qu'elles suffirent, jusqu'au port d'Ancône, pour tous ceux qui étaient dans le vaisseau, durant plusieurs jours qu'ils furent encore retenus en mer. Les matelots, frappés de cette merveille, reconnurent que le pauvre qu'ils ne voulaient pas recevoir, leur avait sauvé la vie par ses mérites, et ils en rendirent grâces au Seigneur.

Après le débarquement, François parcourut divers lieux, en répandant la parole de Dieu comme une précieuse semence qui produisait aussitôt une ample moisson. Il venait beaucoup de monde pour le voir, même des pays éloignés; tant sa réputation était grande. Un célèbre poète y vint comme les autres, sur ce qu'il avait ouï raconter de son parfait mépris des choses de la terre. Il était du nombre de ceux qu'on appelait en Provence *Trouvères*, ou *Troubadours*, qui inventaient des fables, et composaient différentes pièces de poésie, que l'on chantait chez les grands. L'art de versifier en langue vulgaire, était alors peu commun, et il n'y avait guère que la Noblesse qui l'exerçât. Les Italiens imitèrent les Provençaux, et mirent en leur langue les plus belles pièces des *Troubadours*. Celui dont on parle y excellait, et l'empereur Frédéric II l'avait couronné en qualité de Prince des poètes; ce qui le faisait nommer ordinairement *le Roi des vers*.

Venant donc chercher François, il passa par le Bourg de San-Severino, et entra dans l'église d'un monastère, où le serviteur de Dieu prêchait sur le Mystère de la Croix. Il l'entendit d'abord sans le connaître : mais Dieu le lui représenta dans la suite du sermon avec deux épées lumineuses, traversées en croix de la tête aux pieds, et d'une main à l'autre, à travers la poitrine; par où il comprit que c'était là le saint homme dont on publiait de si grandes choses. Le premier mouvement que lui donna la vision, fut de mener une meilleure vie : mais les paroles du prédicateur le pénétrèrent d'une telle componction, que, comme s'il eût été percé par le glaive de l'Esprit qui sortait de sa bou-

che, il vint après le sermon renoncer entre ses mains à toutes les vanités du monde, et embrasser son Institut. François le voyant passer si parfaitement des agitations du siècle à la paix de JÉSUS-CHRIST, le nomma frère Pacifique.

Saint Bonaventure ajoute, que ce fut un homme d'une grande sainteté, et qu'il reçut encore de Dieu la faveur de voir sur le front de son bienheureux Père, un grand Tau (1), peint d'une variété de couleurs, qui répandait une merveilleuse grâce sur son visage. Cette lettre qui représente la Croix, marquait la beauté intérieure que l'amour de la Croix du Fils de Dieu donnait à son ame.

La vigilance et la tendresse inspirèrent au saint Patriarche de retourner en Toscane pour visiter les établissemens qu'il y avait faits l'année précédente, et pour connaître par lui-même si ses enfans avançaient dans la voie de Dieu. La maison des Ubaldins, très-illustre à Florence, lui donna un couvent bâti et fondé par leurs ancêtres, pour les Religieux de Saint-Basile, dès le VI[e] ou le VII[e] siècle, à quelques lieues de la ville, au milieu d'un bois, et qui depuis avait été habité par

(1) Saint Jérôme, sur le chapitre 9 d'Ezéchiel, dit que, de son temps, on se servait encore dans la langue Samaritaine de la lettre *Tau*, qui est la dernière des anciennes lettres Hébraïques, et qu'elle représentait une Croix. C'est le *Tau* des Grecs, et le T majuscule des Latins. Dieu voulut, dans la vision du Prophète, que ce signe fût imprimé sur le front des Juifs fidèles, comme la figure de la Croix sur laquelle JÉSUS-CHRIST devait être immolé pour notre salut. Dès les temps apostoliques, les Chrétiens faisaient sur eux le signe de la Croix, et c'était le symbole de leur profession. Voyez *Tertull. lib.* 3. *adv. Marcion. cap.* 22. *Corn. à Lapid. Est. et Synops. crit. in cap.* 9. *Ezech. et Palæog. Græc. lib.* 2. *cap.* 3.

des Ermites. Il y mit quelques-uns de ses compagnons, et retourna vers la fin d'octobre à Sainte-Marie-des-Anges, prêchant selon sa coutume partout où il passait. Le repos qu'il prit après tant de fatigues, fut de s'appliquer à l'instruction de ses disciples, par des entretiens pleins de sagesse, dont on donnera le précis à la fin de cet ouvrage.

Sur la fin de l'année il eut la fièvre tierce, qui se tourna en quarte, et le rendit très-languissant. L'évêque d'Assise, prélat fort charitable, et son ami particulier, étant informé de sa maladie, vint le voir; et malgré sa résistance le fit transporter à l'Evêché, où il prit soin de le rétablir avec toute la bonté d'un pasteur et d'un père. Ses Religieux venaient là, lui demander les lumières dont ils avaient besoin. On y amenait aussi les postulans qui se présentaient, et ceux qui lui étaient adressés, quelquefois au nombre de trente et quarante, par les Missionnaires qu'il avait en divers endroits d'Italie : car on n'en recevait alors aucun, qui n'eût été examiné par l'Instituteur. Un jeune gentilhomme de Lucques vint, les larmes aux yeux, le prier de lui donner l'habit. *Malheureux*, dit le Saint, *pourquoi pleurez-vous? A quoi bon montrer par vos yeux ce qui n'est pas dans votre cœur? Vous avez formé légèrement un dessein que vous abandonnerez bientôt.* En effet, quelques jours après, il s'en retourna avec deux de ses parens, qui étaient venu le chercher, et ne pensa plus à se faire Religieux.

Le serviteur de Dieu, ayant repris un peu de force chez l'évêque d'Assise, par l'adoucissement de son abstinence qui était extrême, s'irrita contre son propre corps, et brûlant du désir de s'humilier : *Il ne convient pas*, dit-il, *que le*

peuple me croie austère, pendant que je suis bien traité en secret. Sur quoi l'esprit d'humilité lui suggéra de faire une action, que saint Bonaventure rapporte non comme un exemple, mais comme un prodige, comparable aux choses extraordinaires que Dieu commandait quelquefois aux Prophètes. (1) Il se lève, et accompagné d'un grand nombre de ses frères, il va dans la grande place d'Assise, y assemble le peuple, et les conduit à la Cathédrale. Ensuite il se fait traîner par le Vicaire de son couvent, depuis l'église jusqu'au lieu patibulaire, la corde au cou, et dépouillé comme le prophète Isaïe. (2) Là, tout faible qu'il était et transi de froid, il parle à l'assemblée avec une vigueur surprenante, et dit à haute voix : *Je vous assure que je ne dois point être honoré comme un homme spirituel. Je suis un homme charnel, sensuel et gourmand, que vous devez tous mépriser.* Les assistans, qui savaient l'austérité de sa vie, frappés d'un tel spectacle, avouaient qu'une humilité si prodigieuse était plus admirable qu'imitable.

Cependant le saint Docteur que l'on a cité, y trouve de salutaires instructions. Elle apprend, dit-il, que dans la pratique de la vertu, il faut éviter avec soin tout ce qui peut sentir l'hypocrisie, réprimer jusqu'aux moindres mouvemens de vanité, et n'avoir que du mépris pour les louanges. L'humble François, qui travaillait de toutes ses forces à se sanctifier intérieurement, faisait beaucoup de choses à l'extérieur pour se rendre méprisable; s'appliquant surtout à empêcher que les hommes ne se trompassent dans l'idée qu'ils

---

(1) *Isaï.* 20. 2 *et seq. Jerem.* 27. 2. *et* 28. 13. *Ezech.* 4. 12 *et* 15.
(2) *Isaï.* 20. 2 *et seq.*

avaient de sa sainteté. C'est le caractère de la véritable dévotion : elle n'a aucuns dehors empruntés : elle est, ou elle tâche d'être tout ce qu'elle paraît.

Les Religieux que François avait envoyés en Lombardie, remplissaient dignement leur mission. Ils acquirent tant d'estime à Milan par la prédication, soutenue de bons exemples, que l'archevêque de la ville, Henri Satalas, leur y donna un établissement, qui devint plus considérable dans la suite par la libéralité des Milanais.

Un des fruits de leurs travaux apostoliques, fut la vocation d'un jeune homme de qualité, riche et capable, qui demanda l'habit de l'Ordre. Sur ce qu'ils lui représentèrent, que pour être Frère Mineur, on devait d'abord renoncer à ses biens temporels et à soi-même, il alla vendre tout le bien dont il était maître, et en distribua la meilleure partie aux pauvres : réservant l'autre pour faire le voyage d'Assise, où ils lui dirent qu'il fallait aller se présenter à l'Instituteur, qui seul avait le pouvoir de recevoir des novices.

Il engagea quelques-uns de ses parens et de ses amis à l'accompagner, et se fit suivre d'un grand nombre de domestiques : on pria aussi un des Religieux de vouloir bien être du voyage, pour présenter le postulant et favoriser sa réception. Quand ils furent arrivés à Sainte-Marie-des-Anges, François, voyant beaucoup de monde et un appareil de vanité, demanda au Religieux qui les présentait, qui étaient ces Seigneurs-là et ce qu'ils voulaient. Celui-ci répondit d'un air content : *Mon père, c'est un jeune homme savant, riche, et des meilleures Maisons de Milan, qui souhaite d'être votre disciple.* Le Père répondit devant tout le monde en souriant : *Ce jeune*

homme ne me paraît pas propre pour notre Ordre : car quand on vient avec un tel faste, qui est la marque d'un esprit orgueilleux, pour embrasser un état de pauvreté, cela donne lieu de croire, que l'on n'a point encore assez de mépris et d'aversion pour le monde, et qu'on n'est pas disposé à le quitter tout-à-fait. Mais je consulterai là-dessus nos confrères.

Il les assembla tous, et demanda leur avis, qui fut de ne le recevoir point; parce qu'il avait encore un fond de gloire, et que l'amour des pompes du monde n'était pas déraciné de son cœur.

Le jeune homme, qui était présent, fondit en larmes ; et François touché de compassion : *Mes frères*, dit-il aux Religieux, *voulez-vous le recevoir, s'il consent à servir dans la cuisine : ce sera un moyen de le faire renoncer à la vanité du siècle.* Ils le voulurent bien à cette condition, que le postulant accepta très-volontiers, avec protestation d'être prêt à faire tout ce qu'on lui ordonnerait. Le Père l'embrassa, et le reçut après avoir fait rendre à ceux qui l'accompagnaient, son équipage et son argent. Il l'envoya demeurer à l'hospice de Saint-Blaise de Rome, pour y faire la cuisine, et le jeune Religieux acquit tant de perfection dans cet humble emploi, que François le jugea digne de gouverner les autres, et le fit Supérieur dans le même lieu.

La conduite que l'on tint à son égard, montre bien que pour la profession religieuse, il ne faut s'arrêter ni à la qualité, ni au bien, ni aux talens ; et que l'on doit principalement considérer les dispositions essentielles à ce saint état, qui sont de vouloir sincèrement mourir au monde et à soi-même. C'est un intérêt commun pour les personnes qui admettent à la profession, pour

celles que l'on y admet, et pour l'Ordre où elles sont admises.

Au commencement de l'année 1213, la fièvre, dont François avait été guéri chez l'évêque d'Assise, lui revint, tantôt tierce, tantôt quarte, et toujours violente. Il la souffrait avec une grande tranquillité d'esprit, par la haine qu'il portait à sa chair, et par la patience que JÉSUS-CHRIST lui enseignait. L'ardeur de la fièvre qui brûlait son corps, était, à son jugement, un mal beaucoup moindre que le feu des tentations dont l'ame est embrasée ; ses douleurs lui paraissaient un gain. Tous les Saints ont pensé de même, et les principes du Christianisme ne permettent pas de penser autrement. La seule peine de ce saint homme dans sa maladie, était de ne pouvoir exécuter les desseins qu'il avait formés pour le salut des ames. Mais la charité qui est industrieuse, lui donna la pensée d'exhorter les fidèles par écrit, ne le pouvant faire de vive voix ; et il leur adressa une petite lettre (1) conçue en ces termes :

A TOUS LES CHRÉTIENS CLERCS, RELIGIEUX, LAÏQUES, HOMMES ET FEMMES QUI SONT PAR TOUTE LA TERRE.

« O qu'heureux et bénis sont ceux qui aiment Dieu, et qui accomplissent bien ce que JÉSUS-

(1) On en trouve de semblables écrites par un ancien Solitaire et par saint Colomban. Elles avaient pour modèle les lettres des Apôtres, et les circulaires que les Prélats écrivaient sur des points de foi, de morale, ou de discipline, pour être communiquées aux Eglises. C'était un effet de la charité dont le cœur de ces hommes apostoliques était embrasé, et qui s'étendait à tout le monde. Voyez *Vading. in Epist. 1. sanct. Francis. n. 1. Et Cabassut. Not. Ecclesiast. sæc. 2. Dissert. 7. n. 7.*

Christ ordonne dans l'Evangile : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre ame ; et votre prochain comme vous même.* (1) Aimons Dieu et adorons-le avec une grande pureté d'esprit et de cœur ; car c'est là ce qu'il cherche par-dessus toutes choses. Il a dit que *les véritables adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité , et que c'est en esprit et en vérité que doivent l'adorer ceux qui l'adorent.* (2) Je vous salue en notre Seigneur. »

La petite lettre ne fut pas plus tôt sortie de ses mains, que l'on en fit une infinité de copies : tant on était avide de voir ce qui venait d'un si saint personnage. On admirait dans cette exhortation simple et courte, la candeur de son ame et l'étendue de sa charité ; et en la lisant, on sentait une vertu qui pénétrait le cœur ; car les paroles des Saints portent une onction secrète, que l'on ne trouve point ailleurs. Beaucoup de personnes le prièrent d'écrire plus amplement ; et son zèle ne lui permettant pas de refuser une demande si pieuse, il fit une seconde lettre, dont on ne donne ici que l'extrait, parce qu'elle est longue.

A tous les Chrétiens Clercs, Religieux, et Laïques, tant hommes que femmes, qui sont par toute la terre : le frère François leur serviteur très-soumis, offre ses services avec respect ; leur souhaitant la véritable paix qui vient du Ciel, et une parfaite charité en Notre-Seigneur.

Il marque d'abord qu'étant le serviteur de tous, et ne pouvant, à cause de ses infirmités, annoncer de vive voix la parole de Dieu, il a cru devoir y

(1) *Matth.* 22. 37 *et* 39. (2) *Joan.* 4. 23 *et* 24.

suppléer par ses Lettres. Ensuite il propose le mystère de l'Incarnation, l'institution de l'Eucharistie, et la mort de JÉSUS-CHRIST, qui s'est offert en sacrifice pour nous sur la Croix parce qu'il veut nous sauver tous, et qui nous a laissé un exemple afin que nous suivions ses traces. Il porte à le louer et à garder les Commandemens de Dieu, à quoi il engage par des motifs de crainte, d'espérance et d'amour. Il exhorte à fréquenter les Eglises, et inspire un grand respect pour les Ecclésiastiques. Il recommande l'usage de la prière, du jeûne, de l'aumône, de toutes les œuvres de pénitence, de la confession et de la communion. Il parle sur l'amour du prochain, sur l'administration de la justice, sur le bon gouvernement, sur la soumission à l'autorité légitime, sur l'humilité chrétienne, sur les devoirs de l'état religieux : enfin, après avoir fait connaître la misère du corps, qui n'est que pourriture, et le bonheur de l'ame, qui a de merveilleux rapports avec les trois Personnes divines, il déplore l'aveuglement des pécheurs qui se laissent tromper par la chair, par le monde, par le démon, et représente la mort d'un de ces opulens du siècle, qui ne deviennent tels que par leurs injustices : la peinture en est trop naturelle et trop vive pour ne l'exposer pas aux yeux du lecteur.

« Un homme du monde tombe malade; la mort approche, et l'on ne saurait s'empêcher de lui dire : *Mettez ordre à vos affaires, car vous êtes en danger.* (1) Sa femme, ses enfans, ses parens, ses amis s'assemblent autour de son lit, et font semblant de pleurer. Il les regarde et pleure aussi. *Voyez*, leur dit-il, *ce qu'il y a à*

(1) *Isaï.* 38. 1.

faire pour mon ame, pour mon corps, pour mes biens : je mets tout entre vos mains. Malheureux et maudit, selon la parole du Prophète, qui met son salut et sa confiance en de telles mains! (1) La famille fait venir un Prêtre, qui, sachant la vie que cet homme a menée, lui demande s'il veut se confesser et faire pénitence de ses péchés, autant qu'il lui sera possible. Le malade répond qu'il le veut bien. *Mais*, continue le Prêtre, *voulez-vous restituer ce que vous avez pris injustement à autrui, et donner de votre bien pour satisfaire à la justice de Dieu? Oh! pour cela*, répond le malade, *il n'y a pas moyen. Mais pourquoi*, reprend le Prêtre? *C'est*, dit cet homme, *parce que je ne veux pas faire de tort à ma famille : je les laisse maîtres de tout mon bien.* Pendant qu'il raisonne ainsi, son mal augmente, il perd la parole, et meurt dans ce déplorable état. Or tout le monde doit savoir qu'en quelque endroit et de quelque manière qu'un homme meure en état de péché mortel, et sans avoir satisfait à la justice de Dieu, comme il le pouvait, il est dépouillé de tout ce qu'il avait, et le démon enlève son ame avec des douleurs qui ne peuvent être connues que de celui qui les souffre : elle est tourmentée dans l'enfer, tandis que les vers rongent son corps. Sa famille partage le bien qu'il laisse, et lui donne encore des malédictions pour n'en avoir pas laissé davantage : ainsi, l'amour des biens passagers de ce monde lui fait perdre le corps et l'ame pour l'éternité. »

La Lettre finit par ces termes : « Moi, frère François, votre plus petit serviteur, disposé sin-

---

(1) *Jerem.* 17. 5.

cèrement à baiser vos pieds, je vous prie et vous conjure, par la charité qui est Dieu même (1), de recevoir et de mettre en pratique, humblement et avec amour, ces paroles de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et toutes les autres qui sont sorties de sa bouche. Que tous ceux entre les mains de qui elles tomberont, et qui en comprendront le sens, les envoient aux autres, afin qu'ils en profitent. S'ils persévèrent jusqu'à la fin dans le bon usage qu'ils en doivent faire, qu'ils soient bénis du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Ces services spirituels et d'autres semblables que François rendait au prochain, avec l'instruction continuelle de ses frères, l'occupaient pendant sa maladie; jusqu'à ce que le retour de la santé lui permît de faire davantage. Il se trouva moins mal au printemps, comme il arrive d'ordinaire à ceux qui ont la fièvre quarte; mais ses prodigieuses austérités avaient si fort altéré son tempérament, qu'il ne recouvra jamais entièrement la santé, et que le reste de sa vie ne fut guère qu'un état de langueur.

Dès qu'il put se mettre en chemin, il confia le soin de son Ordre à Pierre de Catane, et partit avec Bernard de Quintavalle et quelques autres, pour aller par l'Espagne à Maroc prêcher l'Evangile au Miramolin ou Miramamolin et à ses sujets; dans l'espérance de remporter par ce moyen le palme du martyre, qu'il désirait toujours ardemment. Tout faible qu'il était, son zèle le faisait marcher à grands pas, et devancer tous ses compagnons : à l'exemple de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui, allant à Jérusalem, où il de-

(1) 1. *Joan.* 4. 16.

vait être livré à la mort, marchait plus vite que ses disciples, par l'amour ardent et empressé qui le portait à s'immoler pour nous. (1)

Le serviteur de Dieu n'arriva en Espagne que vers la fin de l'année, parce qu'il s'arrêta en plusieurs endroits pour prêcher, pour visiter les maisons de son Ordre, et pour en recevoir de nouvelles. Toute sa route ne fut qu'une suite de miracles et d'autres choses remarquables qui renferment de salutaires instructions.

A Foligni, le signe de la Croix qu'il fit sur la maison de son hôte, le garantit de plusieurs accidens, et en particulier du feu, qui, ayant pris trois ou quatre fois aux maisons voisines, ne l'endommagea point : on vit même les flammes s'en détourner. A Spolète, sachant qu'un homme riche pensait mal de son Institut, et refusait durement l'aumône à ses frères, il lui fit demander seulement un pain : après l'avoir obtenu, il le partagea entre les Religieux, et il leur ordonna de dire trois fois l'oraison Dominicale et la Salutation angélique pour celui qui l'avait donné. Le repas n'était pas fini, que cet homme vint leur demander pardon de sa dureté, et il fut depuis le meilleur ami du couvent, sur l'idée que le Saint lui donna de son Institut.

A Terni, l'Evêque, qui avait assisté au sermon de François, monta en chaire après lui, et dit au peuple : « Mes frères, le Seigneur, qui a souvent éclairé son Eglise par des hommes illustres en science, vous envoie aujourd'hui ce François que vous venez d'entendre, homme pauvre, sans lettres, et d'un air méprisable, afin qu'il l'édifie par ses paroles et par son exemple. Moins

(1) *Marc.* 10. 32.

il est savant, plus on voit éclater en sa personne le pouvoir de Dieu, qui choisit ce qui est insensé selon le monde pour confondre la sagesse mondaine. Le soin que Dieu prend de notre salut nous oblige à l'honorer et à le glorifier; car il n'en a pas usé ainsi à l'égard des autres nations. »

François suivit le Prélat, se mit à genoux, baisa sa main, et lui dit : « Monseigneur, en vérité personne ne m'a jamais fait tant d'honneur que j'en ai reçu aujourd'hui de votre part. D'autres m'attribuent je ne sais quelle sainteté qui ne m'appartient point, et qu'ils ne devraient rapporter qu'à Dieu seul, auteur de tout don parfait. (1) Mais vous, Monseigneur, avez sagement séparé le précieux d'avec le vil, le digne d'avec l'indigne, et le saint d'avec le pécheur (2); donnant la gloire à Dieu, et non à moi, qui ne suis qu'un chétif homme. C'est en effet au seul Dieu, Roi des siècles, immortel, invisible, que les hommes doivent rendre honneur et gloire dans les siècles des siècles. (3) » L'Evêque fut encore plus charmé de son humilité que de sa prédication, et l'embrassa tendrement.

Dans la même ville, il rendit très-bon, par le signe de la Croix, du vin qui s'était aigri; et cela devant les personnes qui en avaient senti l'aigreur. Mais il fit un autre miracle bien plus grand, qui fut admiré de tout le monde, sur un jeune garçon qui venait d'être écrasé par la chute d'une muraille; se l'étant fait apporter, il se mit en prière, s'étendit sur le cadavre, comme le prophète Elisée

(1) *Jac.* 1. 17. (2) *Jerem.* 15. 19.
(3) 1. *Tim.* 1. 17.

sur l'enfant de la Sunamite, et le ressuscita. (1)

Il vint loger, dans le Comté de Narni, chez un homme de bien, fort affligé du malheur de son frère qui s'était noyé, et dont on ne pouvait trouver le corps pour lui donner la sépulture. Après avoir prié quelque temps en particulier il marqua un endroit de la rivière, où il dit que certainement le corps était arrêté au fond de l'eau par ses habits. On y plongea, le corps fut trouvé et apporté, et il lui redonna la vie en présence de toute la famille.

La fièvre et un grand mal d'estomac le firent tomber en défaillance dans un ermitage qu'on lui avait donné près du Bourg de Saint-Urbain, et il demanda du vin pour revenir de sa faiblesse. Comme il ne s'en trouva point dans le lieu, il se fit apporter de l'eau, qu'il bénit avec le signe de la Croix, et qui fut aussitôt changée en de très-bon vin. Le peu qu'il en prit, le remit et le rétablit si promptement, que ce fut un double miracle. Saint Bonaventure dit là-dessus que ce changement merveilleux marquait celui qu'il avait fait dans son cœur, en se dépouillant du vieil homme pour se revêtir du nouveau. (2)

Dans la ville de Narni, il guérit un homme perclus de tout son corps depuis cinq mois, sans y employer d'autre moyen qu'un signe de Croix, qu'il forma sur lui de la tête aux pieds, à l'instance de l'Evêque du lieu ; et par la vertu du même signe, il rendit la vue à une femme aveugle. Etant à Orti, il redressa un enfant si contrefait, que sa tête touchait à ses pieds. A San-Gemini, il pria, avec trois de ses compagnons, pour la femme de son hôte, que le démon tour-

(1) 4. *Reg.* 4. 34. (2) *Coloss.* 3. 9 *et* 10.

mentait depuis long-temps, et elle en fut délivrée. Des miracles si sensibles, opérés publiquement et en grand nombre, donnaient un merveilleux éclat à sa sainteté : on conserve dans les archives de la ville de Pontgibont en Toscane, l'acte de la donation qui lui fut faite d'une maison, lequel commence ainsi : *Nous accordons à un homme nommé François, que tout le monde regarde comme un Saint*, etc.

Les discours d'un homme si saint et si miraculeux touchaient vivement les cœurs, et donnaient un grand désir d'avoir des Religieux de son Ordre. Il en établit à Foligni, à Trévi, à San-Gemini, à Sienne, et en plusieurs autres lieux.

De nouveaux disciples lui arrivaient de toutes parts; mais il n'en recevait point sans avoir bien examiné leur vocation. Un jeune gentilhomme l'ayant entendu prêcher à Mont-Casal, ville de l'Apennin, vint lui proposer le dessein qu'il avait depuis long-temps d'embrasser son Institut. *Il faut y penser sérieusement*, répondit François, *car le genre de vie que nous menons doit paraître fort dur à des personnes délicatement élevées.* Le jeune homme lui répliqua courageusement : *Mon Père, vous et les vôtres n'êtes-vous pas de la même nature que moi, et formés de la même terre? J'espère, avec l'aide du Seigneur, supporter sans beaucoup de peine ce que mes semblables supportent si volontiers.* Ces paroles plurent beaucoup au Père, et le postulant fut reçu. Il faut convenir en effet que l'homme a des réssources de forces qu'il pourrait employer à imiter les Saints en bien des choses, s'il ne manquait ni de courage, ni de confiance en Dieu.

De Mont-Casal, François passa le sommet de l'Apennin, et traversa la vallée de Marecchia,

pour aller à Mont-Feltro, ou San-Leo, Il apprit en chemin que le seigneur de la ville allait être fait chevalier dans son château, où il donnait une grande fête, avec des jeux et des spectacles, à une nombreuse assemblée de noblesse, dans laquelle était le comte Orlando Catanio, Seigneur de Chiusi-Nuovo et de tout le Casentin. Étant proche du Château, et entendant le son des trompettes qui marquait que la fête allait commencer : « Allons-y aussi, dit-il à ses compagnons, et opposons-nous de toutes nos forces au démon qui ne manque pas, dans ces sortes de réjouissances, de dresser des embûches où bien des gens se trouvent pris : car il faut que nous travaillions au salut des ames en tout lieu, et le plus qu'il nous est possible. » Il monta au château, et entendit la messe solennelle avec tous ceux qui accompagnaient le nouveau chevalier. Dès qu'elle fut finie, il alla se mettre sur une hauteur près de l'église, afin de prêcher quand on sortirait; et le monde s'assembla autour de lui pour l'écouter.

Ces paroles italiennes lui servirent de texte : *Tanto è il ben che aspetto, che d'ogni pena me diletto :* c'est-à-dire, le bien que j'espère est si grand, que, pour l'avoir, il n'y a point de peine qui ne me fasse plaisir. Il prouva son texte par ce passage de saint Paul : *Les souffrances de cette vie n'ont aucune proportion avec la gloire de la vie future* (1) : par l'exemple des Apôtres, qui étaient pleins de joie d'avoir reçu des outrages pour le nom de JÉSUS (2) : par l'exemple des martyrs, qui s'exposaient volontiers aux tourmens et à la mort pour aller au Ciel; et enfin par des raisons si fortes et exposées d'une manière si

---

(1) *Rom.* 8. 18. (2) *Act.* 5. 41.

pathétique, que tous les auditeurs l'admirèrent, et sentirent bien ce qu'il voulait leur inspirer. Ils trouvaient dans ce prédicateur quelque chose de divin qui imprimait du respect, et ils avaient les yeux attachés sur son visage comme sur le visage d'un Ange.

Le comte Orlando, encore plus touché que les autres à cause des merveilles qu'il avait ouï dire du Saint, alla le recevoir entre ses bras après le sermon, et le pria en particulier de l'instruire sur l'affaire de son salut. François, qui joignait à un zèle ardent beaucoup de discrétion et de politesse, lui dit : *Comte, allez maintenant faire honneur à vos amis qui vous ont invité. Nous parlerons de cette affaire dans un autre temps qui conviendra mieux.* Le comte, déférant à son avis, alla rejoindre la noblesse et prit soin des serviteurs de Dieu. La fête étant finie, il vint retrouver le sage directeur, avec qui il eut un long entretien, dont il fut si pénétré, que, pour se procurer le bonheur de voir familièrement des Religieux de son Institut, il lui offrit la montagne d'Alverne, qui était de sa dépendance, avec promesse, s'il l'agréait, d'y faire bâtir un Couvent.

Comme ce lieu était solitaire et propre à la contemplation, François accepta l'offre de bon cœur, et promit d'envoyer à Chiusi deux de ses frères avant son départ d'Italie. Il les envoya effectivement, et le comte les ayant reçus comme des Anges venus du Ciel, il les mena au Mont-Alverne, où ils choisirent un endroit qui leur parut commode pour bâtir une église. Cinquante soldats, que l'on avait amenés, se mirent aussitôt à abattre du bois, et firent une place, où l'on forma un logement que ces Religieux habitèrent, jusqu'à ce qu'on eût bâti l'église et le couvent.

Voilà de quelle manière les Frères Mineurs furent établis sur cette montagne, que les Stigmates de saint François ont rendue si fameuse dans le monde chrétien. Elle leur fut cédée par un acte authentique que le comte leur donna, et qui se conserve en original dans les archives du couvent. On parlera de ce saint lieu au sujet du premier voyage que le Saint y fit à son retour d'Espagne.

Il continna sa route par Bologne, d'où, après avoir visité ses frères, il vint à Imola. D'abord il alla saluer l'Evêque et lui demanda permission de prêcher à son peuple. *Je prêche*, répondit sèchement le Prélat, *et cela suffit*. François baissa humblement la tête et se retira : mais une heure après il revint, et l'évêque, tout ému de le revoir, lui ayant demandé ce qu'il voulait encore, il répondit d'un ton qui marquait bien la sincère humilité de son cœur : *Monseigneur, si un père chasse son fils par une porte, il faut que le fils rentre par une autre*. L'Evêque, vaincu par un si beau sentiment, l'embrasse avec tendresse, et lui dit : *Désormais, vous et tous vos frères, prêchez dans mon Diocèse. Je vous en donne une permission générale; c'est ce que votre sainte humilité mérite.* Y a-t-il rien aussi qui puisse mieux que cette vertu adoucir les esprits et obtenir des grâces ?

L'humilité de François était accompagnée d'un courage qui le rendait ferme et assuré dans les périls, par la grande confiance qu'il avait en Dieu. La nuit le surprit une fois marchant avec Léon, un de ses compagnons, entre la Lombardie et la Marche Trévisane, dans un chemin où ils avaient d'un côté le Pô, un des plus grands fleuves d'Italie, et de l'autre, des marais. Léon tout effrayé s'écria : *Mon Père, priez Dieu qu'il nous délivre*

du danger où nous sommes. Le Père plein de foi lui répondit : *Dieu peut, si cela plaît à sa bonté, nous donner de la lumière pour dissiper les ténèbres de la nuit.* A peine ces paroles furent-elles prononcées, qu'ils se virent environnés d'une grande lumière qui leur faisait voir non-seulement le chemin, mais encore plusieurs autres choses des deux côtés, quoique l'obscurité fût fort épaisse partout ailleurs. Ils suivirent, en chantant les louanges de Dieu, ce flambeau céleste, qui leur servit de guide jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au lieu où ils devaient loger, et qui était encore éloigné. Ce prodige fit connaître au Saint, que Dieu voulait qu'il eût une demeure dans l'endroit où sa bonté l'avait conduit, et il le dit à son compagnon. Les habitans n'eurent pas de peine à lui en accorder une, après l'avoir entendu prêcher, et il la nomma le couvent du saint Feu, ainsi qu'on la nomme encore.

Dans le Piémont, où il fut très-bien reçu, sa parole, avec la réputation de sa sainteté confirmée par des miracles, convertit beaucoup de monde et lui procura plusieurs maisons. (1) De là il alla en Espagne; mais les écrivains de sa vie ne marquent point par quelle voie. On ne peut guère douter qu'il ne prît celle de terre, et qu'il ne passât par la France, puisque d'anciens

(1) Vadingue marque seulement qu'on lui donna une maison à Quiers près de Turin. Mais un habile Auteur piémontais prouve non-seulement par une tradition constante, mais encore par des pièces authentiques, tirées des archives des ducs de Savoie, et de celles des Couvens, dont Vadingue n'a pas eu connaissance, que saint François mit de ses Frères à Cairo, à Cortemiglia, à Aste, à Montcalier, à Turin, à Veillane, et à Suse; et qu'il fit des choses merveilleuses dans le Piémont. *Ann. Ord. Min. Supplem. ad ann.* 1213. *n.* 3. *Augustæ Taurinorum*, 1710.

monumens prouvent qu'il entra en Espagne par la Navarre, et qu'il arriva l'an 1213 à Logroño, ville de la Castille la vieille, qui était autrefois de la Biscaye.

Sur le chemin, il rencontra un pauvre languissant et délaissé, dont il eut tant de compassion, qu'il chargea Bernard de Quintavalle, un de ses compagnons, de rester pour en prendre soin, et celui-ci accepta de bon cœur la commission. A Logroño il guérit miraculeusement un jeune gentilhomme, qui était sur le point de mourir: puis il se rendit à Burgos, où se trouvait alors le Roi de Castille, Alfonse IX ou VIII selon quelques-uns, père de Blanche, Reine de France, et mère de saint Louis. François se présenta au Roi; il lui montra sa Règle, et le pria de recevoir les Frères Mineurs dans ses Etats. Ce monarque, qui joignait à de grandes vertus politiques et militaires, beaucoup de bonté et de piété, reçut le saint homme très-favorablement : il voulut bien lire sa Règle, et après s'être entretenu quelque temps avec lui, il permit que l'on bâtit en Espagne des maisons pour son Ordre. (1)

---

(1) Le Traducteur de l'histoire d'Espagne de Mariana, qui a paru en 1725, aurait dû remarquer que Mariana s'est trompé, quand il a dit que Saint-François établit son Ordre en Espagne après celui de Saint-Dominique, et après avoir fait approuver son Institut par le pape Honorius ; et cela en 1218. Car il est certain que ce Pape n'approuva, par une Bulle, qu'en 1223, l'Ordre du Saint que le pape Innocent III avait approuvé de vive voix en 1210, et que le Saint vint en Espagne en 1213 ; ce qui prouve que son Ordre fut introduit dans ce royaume avant celui de Saint-Dominique ; puisque l'Institut de ce saint Patriarche ne fut agréé par Innocent III, qu'au Concile de Latran, tenu en 1215, et non en 1212, comme le traducteur a mis dans une note par inadvertance ; et ne fut approuvé par une Bulle d'Honorius III, qu'en 1216. *Marian. lib.* 12. *cap.* 8. Traduction de Mariana, *liv.* 12. *n.* 66. *Vading. ad ann.* 1213, *n.* 60.

Le serviteur de Dieu, muni de la protection royale, obtint une petite église de Saint-Michel, près de Burgos, où il demeura quelque temps, et dont il laissa le soin à deux de ses frères, afin de continuer son voyage au commencement de l'année 1214. Mais Medrani, officier de l'armée du roi de Castille, père du jeune homme qu'il avait guéri à Logroño, sachant que le Roi lui avait permis de s'établir à Burgos, le fit revenir à Logroño, et lui donna sa maison avec ses jardins, pour en faire un couvent. François la fit accommoder d'une manière convenable à des Religieux, et y mit sous la conduite d'un de ses compagnons, quelques-uns des novices que sa prédication et ses miracles lui attiraient. Il en usa de même à Vittoria, pour un logement qu'il reçut de la ville avec une église.

Ensuite il ne pensa plus qu'à s'avancer du côté de la mer, pour passer à Maroc et y souffrir le martyre : car c'était là le grand objet de ses vœux. Si l'on ne jugeait des choses que par les idées de la prudence ordinaire, on serait surpris qu'un homme visiblement envoyé de Dieu pour instituer un nouvel Ordre religieux, le quittât si peu de temps après sa naissance, pour aller chercher la mort chez les Infidèles. Mais les Saints ne pensaient qu'à suivre les mouvemens que l'esprit de Dieu leur donnait, sans s'inquiéter du succès des ouvrages qu'ils avaient commencés par son ordre. Saint Antoine (1), père d'un grand nombre de cénobites, quitta son monastère et suivit à Alexandrie des confesseurs de la foi ; il les servit dans la prison, et les exhorta dans les tourmens, pour se procurer la

(1) *S. Athan. in vit. s. Anton. n.* 46.

palme du martyre. Saint Dominique, animé du même esprit, se proposa d'aller chez les Sarrasins, deux ans seulement après l'institution de son Ordre. (1) Ainsi François, inspiré d'en haut, voulait mourir pour JÉSUS-CHRIST, et laissait à Dieu le soin de sa famille naissante.

Cette disposition, qui était le fruit de la plus parfaite charité, plaisait beaucoup au Seigneur: elle entrait aussi dans l'économie de sa Providence pour le salut des ames et pour l'accroissement du nouvel Ordre, puisque le Saint ne cessait point d'y travailler en courant au martyre: cependant il ne voulut pas que le dessein s'exécutât, et il le fit connaître à son serviteur par une violente maladie qui le mit hors d'état d'aller à Maroc. François sacrifia ses désirs à l'obéissance, et résolut de retourner en Italie pour conduire son troupeau: il ne partit néanmoins que sur la fin de l'année.

Les auteurs de l'Ordre conviennent qu'il alla visiter le sépulcre de l'Apôtre saint Jacques, à Compostelle, ville capitale de la Galice, où la dévotion attire depuis plusieurs siècles un grand concours de pélerins, et qu'un Ange, qui lui apparut, l'assura que Dieu voulait qu'il retournât en Italie après avoir fait quelques établissemens en Espagne. Ils disent encore qu'il entra en Portugal, (2) où il ressuscita la fille de son hôte à Guima-

(1) *Vit. s. Domin. à Theodoric. ab Appold. lib. 2. cap. 2.*

(2) Quelques-uns prétendent que saint François vit en Portugal la reine Urraque, épouse du roi Alphonse II, et qu'il lui prédit que jamais le Portugal ne serait uni à l'Espagne. Vadingue prouve que cela n'est point fondé; et il ajoute que, quand la prédiction aurait été faite, on ne pourrait pas dire jusqu'à présent qu'elle fût fausse, sur ce que les Espagnols ont été maîtres du Portugal sous Philippe II. Car outre que cette domination a été passagère; il n'y

raens, ville du diocèse de Bragance, ce qui le fit regarder comme un Saint dans tout le pays; et qu'il parcourut presque tout le royaume d'Aragon avec des provinces circonvoisines. Enfin ils rapportent une chose fort singulière.

François, se trouvant un soir avec ses compagnons sur le bord de la rivière d'Orbégo qu'il ne pouvait passer à gué, un jeune homme de la ville de Novia survint, les fit passer sur des chevaux qu'il conduisait, et leur donna l'hospitalité. La reconnaissance que le Saint lui en témoigna, fut de dire : *Que le Seigneur vous récompense du bien que vous nous avez fait*, *lorsqu'il récompensera les justes.* Peu de temps après, ce jeune homme étant allé à Rome par dévotion, et ayant tâché de se mettre en bon état, il sentit une telle confiance, qu'il pria Dieu instamment de le retirer de ce monde avant qu'il commît un péché mortel. Sa prière fut exaucée; il mourut, revenant en Espagne. Son père lui fit dire un service, où trente Frères Mineurs se trouvèrent et chantèrent sans avoir été demandés. On ne put découvrir d'où ils étaient venus, ni où ils étaient allés : ce qui fit juger l'assistance miraculeuse; et comme on savait ce que le saint homme François avait dit au défunt, on comprit qu'il avait procuré par ce moyen la récompense des Justes, à celui dont il avait reçu l'hospitalité.

Gonzague, évêque de Mantoue, qui avait été général de l'Ordre de Saint-François, dit qu'on ne

---

a jamais eu de véritable union entre ces deux royaumes, lorsque le même roi les a gouvernés. Le Portugal était soumis à l'Espagne, et non pas uni. Philippe II le déclara dans l'assemblée des Etats, et les Actes publics en faisaient foi. *Vading* ad *ann.* 1213, *n.* 12, 13 *et seq.*

doute point en Espagne, que son saint Patriarche n'ait commencé les couvens de Gasta, d'Arevalo, d'Avila, de Madrid, de Tudèle, et donné lieu à en bâtir quelques autres. On conçoit aisément qu'en huit ou neuf mois qu'il demeura dans ce royaume depuis sa maladie, il fit beaucoup de choses par lui-même et par ses compagnons : les anciennes inscriptions, que l'on voit sur les tombeaux de plusieurs d'entre eux, en sont encore une preuve. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa sainte vie et sa prédication y produisirent un grand bien pour les ames, et que son Ordre y fut reçu avec une affection qui a passé de siècle en siècle des pères aux enfans : en sorte que l'Espagne est un des pays du monde, où l'on a le plus de vénération pour saint François, et de considération pour les Frères Mineurs.

Le même Evêque raconte, sur le témoignage d'une tradition universelle et constante, plusieurs miracles que Dieu y opéra par le ministère du saint homme. On se contente d'en rapporter ici un, qui se trouve autorisé par des manuscrits et par des monumens.

François logeait à Compostelle chez un pauvre charbonnier, nommé Cotolaï, et souvent il allait passer la nuit en contemplation sur une montagne voisine. Dieu lui fit connaître que sa volonté était qu'il bâtit un couvent entre deux vallées, appelées vulgairement, l'une, la vallée de Dieu; l'autre, la vallée d'enfer. Il sut que ce terrain appartenait aux Bénédictins de Compostelle, de l'abbaye de Saint-Paie, ou Pélage, transférés depuis à celle de Saint-Martin; et se ressouvenant des grâces que les Religieux de ce saint Ordre lui avaient déjà faites à Sainte-Marie-des-Anges et à Rome, il va trouver l'Abbé, et lui de-

mande confidemment la permission de bâtir un couvent entre les deux vallées. *Que me donnerez-vous en paiement*, dit l'Abbé; François répondit : *Comme je suis très-pauvre, et que je n'ai ni argent, ni autre chose à vous donner, si vous m'accordez la grâce que je vous demande, et qui me sera très-précieuse, je vous donnerai tous les ans par redevance, un petit panier de poisson, si l'on en peut prendre dans la rivière.* L'Abbé, qui était pieux, admirant sa simplicité autant que sa confiance, lui accorda ce qu'il demandait à la condition proposée, et on en passa un acte qu'ils signèrent tous deux.

Le saint homme vint dire à Cotolaï ce qu'il avait fait avec l'abbé de Saint-Paie, et il ajouta : *Mon cher hôte, Dieu veut que ce soit vous qui bâtissiez le couvent; disposez-vous à travailler. Hé, comment pourrai-je faire cela*, répond Cotolaï, *moi qui suis si pauvre, et qui ne vis que du travail de mes mains? Ayez bon courage*, reprit François; *prenez un hoyau, allez à la source qui est proche d'ici, creusez un peu avant, et vous trouverez un trésor qui vous mettra en état d'exécuter ce que le Ciel vous ordonne.* Cotolaï, se fiant à la parole du Saint, alla fouiller, trouva le trésor, et bâtit le couvent qui porte aujourd'hui le nom de Saint-François. Ce fait est marqué dans un manuscrit authentique des archives de l'abbaye de Saint-Martin, dont on a tiré copie; et dans deux inscriptions très-anciennes, dont l'une est sur le tombeau de Cotolaï et de sa femme, nommée Marie de Bicos; et l'autre sur la porte de l'église du couvent, dans laquelle est le tombeau. L'acte, qui fut passé entre François et l'abbé de Saint-Paie, se conserve en original dans les archives de l'abbaye de Saint-

Martin-de-Compostelle. Le prince d'Espagne Philippe II le vit avec respect en 1554, lorsqu'il allait s'embarquer à la Corogne pour épouser Marie, reine d'Angleterre. Au reste, la merveille n'a rien qui doive tant surprendre : Notre-Seigneur qui fit trouver à saint Pierre, dans la bouche d'un poisson, de quoi payer le tribut pour son Maître et pour lui (1), a bien pu faire puiser dans une source assez d'argent pour bâtir une maison à François, son fidèle serviteur.

Après que cet homme apostolique eut rempli sa mission en Espagne, il alla reprendre Bernard de Quintavalle, qu'il avait laissé en y entrant, pour avoir soin du pauvre malade, lequel se trouva parfaitement guéri, et il s'en vint par l'Aragon en Catalogne. Les magistrats de Barcelone, où il s'arrêta un peu, furent si charmés de sa pauvreté, de son humilité, et de ses autres vertus, que, pour avoir des Religieux de son Ordre, ils lui firent de l'hôpital où il logeait, un couvent, dont l'église et le cloître subsistent encore, et que la mémoire du Saint rend très-vénérable.

A San-Saloni, petite ville entre Barcelone et Gironne, il lui arriva une aventure qui ne paraissait qu'un pur hasard, mais que Dieu fit servir à un bien. Comme il marchait le long d'une vigne, son compagnon cueillit une ou deux grappes de raisin pour se rafraîchir. Celui qui la gardait s'en étant aperçu, vint brutalement sur ce Religieux, le chargea d'injures et de coups, et lui prit son pauvre manteau. François redemanda le manteau, alléguant avec beaucoup de douceur que ce qu'on avait cueilli ne faisait point de tort à la vigne, et que l'humanité voulait

(1) *Matth.* 17. 26.

qu'on accordât ce petit secours à un passant qui en avait besoin. (1) Mais n'ayant pu le faire rendre, il alla trouver le maître de la vigne, de qui il n'eut pas de peine à l'obtenir, après lui avoir exposé le fait. Puis il l'entretint des choses du Ciel, et le gagna tellement, que cet homme, se dévouant dès lors à son service, lui promit de donner l'hospitalité à tous les Frères Mineurs qui passeraient à San-Saloni, et de leur fournir tout ce qui leur serait nécessaire, autant qu'il le pourrait; à quoi il ne manqua pas jusqu'à sa mort, qui n'arriva que fort long-temps après. François, par reconnaissance, le rendit participant de tout le bien spirituel qui se ferait dans son Ordre, et lui donna le nom de Père des Frères Mineurs.

C'est à son exemple, que les Supérieurs de l'Ordre donnent des Lettres qu'on appelle de filiation, ou d'affiliation, en vertu desquelles on participe spécialement à tout le bien qui s'y pratique. Cela est fondé sur la communion des Saints, marquée dans le Symbole des Apôtres, qui fait que chaque fidèle, qui n'est point excommunié, surtout lorsqu'il est en état de grâce, a part aux bonnes œuvres des autres. (2) Outre cette communication générale, les fidèles peuvent mutuellement s'en donner une à leurs prières et au mérite qui leur et propre; comme on le fait dans les confréries et dans toutes les associations de piété. Voilà de

---

(1) La loi de Moïse permettait de manger du raisin de la vigne de son prochain, sans en emporter; et on voit dans l'Evangile que les disciples de JÉSUS-CHRIST ayant faim, et passant le long des blés, se mirent à arracher des épis, et à en manger. *Deuteron.* 23. 24 *et* 25. *Matth.* 12. 1.

(2) *S. Ambros. de Offic. lib.* 1. *c.* 29, *n.* 142; *et de Pœnit. lib.* 1. *c.* 15, *n.* 80. — *S. August. in Joan. Tract.* 32, *n.* 7 *et* 8.

quelle manière l'Ordre de Saint-François et les autres Ordres religieux témoignent de la reconnaissance à leurs bienfaiteurs : en quoi ils font, ce que saint Augustin dit des ministres de JÉSUS-CHRIST, à l'égard des fidèles qui les nourrissent : *Ils donnent des choses spirituelles, et n'en reçoivent que de temporelles : ils donnent de l'or, et ne reçoivent que de l'herbe.* (1) Ceux qui savent ce que c'est que la communion des Saints, et qui ne négligent rien pour leur salut, estiment comme ils le doivent les Lettres de filiation, et tâchent de vivre chrétiennement pour en bien profiter.

De la Catalogne, François poursuivit sa route par le Roussillon, et l'on croit qu'il mit de ses Religieux à Perpignan, qui en est la capitale. Puis il entra dans le Languedoc, que les erreurs et les armes des Albigeois avaient également ravagé. Les Catholiques y (2) jouissaient alors d'un assez grand calme par la valeur de l'illustre Simon, comte de Montfort, qui venait de terrasser les hérétiques ; et principalement par la célèbre victoire qu'il avait remportée à la journée de Muret, sur Pierre, roi d'Aragon, que de mauvais intérêts, au préjudice de la religion, avaient rendu le protecteur des Albigeois, et qui fut tué dans la bataille. Le saint voyageur ne s'arrêta pas en Languedoc : peut-être, parce que c'était le champ destiné du Seigneur aux travaux de saint Dominique, dont la prédication et les miracles avaient fait une infinité de conversions ; et qui se trouvait alors à Carcassonne, où il fit la bénédiction nuptiale au mariage d'Amaury de Montfort, fils de Simon, avec la princesse Béa-

(1) *Id. serm.* 3. *in Psal.* 103, *n.* 9.

(2) Voyez l'histoire des Croisades contre les Albigeois, par le P. Langlois, de la Compagnie de Jésus, 1703.

trix, fille du Dauphin, comte de Viennois. François vint à Montpellier, dans le temps qu'on était prêt d'ouvrir le Concile, où Simon, comte de Montfort, fut comblé d'éloges, et choisi pour posséder la ville de Toulouse et les autres conquêtes des Croisés : il y prêcha, et prédit que l'on bâtirait un couvent pour ses Frères, dans l'hôpital où il était logé; ce qui arriva l'an 1220.

Sa mauvaise santé, la fatigue du voyage et la rigueur de la saison l'avaient mis dans un état très-languissant, et le contraignirent un jour de s'arrêter. Le mal lui donnait du dégoût pour toute sorte de viande; il lui semblait seulement qu'un oiseau sauvage pourrait le ragoûter. Comme il en parlait à Bernard, son compagnon, un cavalier de bon air vint en apporter un tout apprêté, et lui dit : *Serviteur de Dieu, recevez ce que le Seigneur vous envoie.* Après quoi il disparut. François admirant la bonté du Seigneur, qui *accomplit les désirs de ceux qui le craignent* (1), mangea volontiers de ce mets céleste, et en fut tellement fortifié, qu'il se leva aussitôt et continua son chemin par le Dauphiné et par le Piémont; d'où il se rendit à Sainte-Marie-des-Anges, sans cesser de faire dans sa route les fonctions d'Apôtre et de Patriarche d'Ordre, et sans pouvoir éviter les honneurs que les miracles, aussi bien que la réputation de sainteté, lui procuraient de toutes parts.

Son retour causa une grande joie à ses enfans, à Claire en particulier, et à un nombre de jeunes hommes, parmi lesquels il y en avait plusieurs nobles et savans, qui l'attendaient pour être reçus dans son Ordre.

---

(1) *Psal.* 144. 19.

Il fut surpris de trouver à Sainte-Marie-des-Anges un bâtiment que Pierre de Catane son vicaire avait fait construire pendant son absence. Il en demanda la raison; et le Vicaire lui ayant répondu que c'était en faveur des hôtes, comme pour dire l'Office divin plus commodément: « Frère Pierre, dit-il, ce lieu-ci est la règle et le modèle de tout l'Ordre. Je veux que ceux qui y viennent, souffrent, aussi-bien que ceux qui y demeurent, les incommodités de la pauvreté, afin qu'ils puissent dire aux autres combien on vît pauvrement à Sainte-Marie-de-la-Portiuncule: car si les hôtes voient qu'on les loge dans de bons bâtimens, et qu'on leur donne tout ce qu'ils peuvent souhaiter, ils prétendront en avoir autant dans leurs Provinces, et diront qu'ils ne font que ce que l'on fait à la Portiuncule, qui est l'origine de l'Institut. » Il voulait que l'on détruisît le bâtiment, et même il le commanda: cependant sur ce que les Religieux lui représentèrent le besoin qu'on en avait, il consentit à le laisser subsister. On ne pouvait se dispenser d'avoir du logement, par rapport au grand monde que l'éclat de ses vertus attirait pour le voir, et à la multitude de ses Religieux qui venaient le consulter de différens endroits.

Ceux qu'il avait destinés pour le Mont-Alverne étant venus avec beaucoup d'autres le saluer à son retour, ils lui rapportèrent que le comte Orlando les avait comblés de faveurs; qu'ils étaient établis sur la montagne, et que c'était le lieu du monde le plus propre à la contemplation. Ce récit lui donna envie d'y aller, et il partit avec trois compagnons, Léon, Massé, et Ange de Riéti. Sa pratique dans ses voyages, était de nommer un de ceux qui l'accompagnaient pour Gardien

et pour conducteur, à qui il obéissait humblement. Il donna cette commission à Massé, lui défendant de s'inquiéter au sujet de la nourriture, et ne recommandant autre chose, sinon que l'Office divin se dît exactement et avec piété, que le silence fût gardé religieusement, et qu'il parût un extrême modestie dans toute la marche. Il prêcha selon sa coutume partout où il passa, et fit des miracles, dont les principaux sont marqués ailleurs.

Un soir il se retira dans une église abandonnée, pour y passer la nuit en oraison, sur l'expérience qu'il avait que l'esprit de Dieu se communique plus familièrement à l'ame dans les lieux paisibles et solitaires. A l'entrée de la nuit, les démons employèrent toute sorte d'artifices pour troubler son oraison et l'en détourner. Puis ils l'attaquèrent en sa propre personne, comme saint Athanase le raconte du grand saint Antoine (1); en sorte qu'ils semblaient être aux mains avec lui. Plus ils l'agitaient, plus il s'appliquait à prier, plus il invoquait JÉSUS-CHRIST avec confiance, par ces paroles du Prophète: *Couvrez-moi de vos ailes, à la vue de ces impies qui me poursuivent* (2); et il disait aux démons: *Esprits malins et trompeurs, faites contre moi tout ce que vous pouvez; car vous ne pouvez que ce que Dieu vous permet : me voici prêt à souffrir avec joie tout ce qu'il voudra m'imposer de peines.* Alors les démons se jetèrent sur lui avec plus de fureur, le poussèrent rudement de tous côtés, le traînèrent sur le pavé, et le chargèrent de coups. Au milieu des douleurs, il s'écria : *Mon Seigneur* JÉSUS-CHRIST, *je vous rends*

(1) *S. Athan. vit. s. Anton. n.* 5.
(2) *Psal.* 16. 10.

grâces de tous vos bienfaits ; celui-ci n'est pas le moindre. C'est une marque assurée de la bonté que vous avez pour moi. Vous punissez mes péchés en ce monde pour m'épargner en l'autre. Mon cœur est prêt, ô mon Dieu, mon cœur est prêt à souffrir encore davantage, si c'est votre sainte volonté. Saint Bonaventure dit qu'il fut souvent tourmenté de cette sorte par les démons ; mais que ces esprits orgueilleux, ne pouvant ni vaincre ni supporter sa constance, se retiraient confus. Une pareille résistance romprait aussi tous les efforts du tentateur, lorsqu'il nous attaque invisiblement.

Le matin, il ne put dissimuler à ses compagnons ce qui lui était arrivé, et l'extrême faiblesse où il se trouvait l'obligea de consentir qu'ils allassent au village prochain, lui chercher une monture pour l'amour de Dieu. Le paysan à qui ils s'adressèrent, sachant que c'était pour le frère François d'Assise, dont il avait ouï dire tant de bien, alla aussitôt le chercher avec son âne pour l'amener à sa maison.

En chemin, François eut la pensée de s'arrêter quelque temps chez cet homme, et de s'y remettre un peu par le moyen des volailles et des autres douceurs de la campagne. Mais voulant se punir d'avoir écouté seulement une telle pensée, il ramasse une poule à demi pourrie qui était sur un fumier, et la porte à son nez, en se disant : *Tiens gourmand; voilà de la chair de volaille que tu as désirée ; contente-toi et en mange tant que tu voudras.* Pour se soutenir, il ne prit que du pain, sur lequel il mit de la cendre, et ne but que de l'eau : telle était sa mortification, dans le temps même de la maladie. Il bénit la maison de son hôte, et lui prédit une lignée fort longue,

ni pauvre, ni riche, qui aurait commodément les choses nécessaires à la vie. La mémoire de cette prédiction s'est toujours conservée dans le lieu, et la maison y subsiste sous le nom de Saint-François, où les Religieux de son Ordre sont reçus fort charitablement. C'est ce qu'enseigne l'Apôtre : que Dieu, par sa bénédiction, donne aux personnes charitables, de quoi continuer et multiplier leurs bonnes œuvres. (1)

On remit le malade sur la monture ; on prit le chemin de Chiusi, et l'on y arriva vers le midi. Le comte Orlando eut une grande joie de les voir, et aurait fort souhaité les retenir au moins ce jour-là ; mais François voulut partir après le dîné, pour aller au Mont-Alverne, où ce Seigneur l'accompagna.

La montagne d'Alverne est aux confins de la Toscane, assez près de Camaldoli et de Val-Ombreuse : elle fait partie de l'Apennin (2) ; et s'élève au-dessus des autres montagnes, dont elle est séparée. Deux rivières passent au pied, le Tibre et l'Arne. De trois côtés elle a des rochers si droits et si unis, qu'on les prendrait pour des murailles ; et du côté où l'on monte, on n'oserait jamais, sans le secours d'une grande quantité de hêtres qui cachent les précipices, aller jusqu'à la cime, sur laquelle ces arbres, qui

---

(1) 2. *Cor.* 9. 8 *et seq.*

(2) Apennin est le nom commun que l'on donne à la longue chaîne de montagnes qui commence sur les côtes de Gênes et traverse toute l'Italie, en se courbant au midi, jusqu'au détroit qui sépare l'Italie de la Sicile, quoiqu'elle ait des noms différens en divers endroits. L'Apennin est nommé par Virgile, *Pater Apenninus*, soit parce qu'il domine sur plusieurs forêts, et produit beaucoup de rivières, ou à cause de ses montagnes qui sont les plus hautes d'Italie. *Eneid. liv.* 12.

sont fort hauts, couvrent de belles prairies. On y avait aussi beaucoup de cette plante qu'on a nommée Carline ou Caroline (1), qui est bonne contre la peste.

Le paysan qui conduisait le Saint, s'avisa de lui tenir ce discours : *Mon frère, j'entends dire du bien de vous, et je comprends que Dieu vous a fait de grandes grâces, dont vous lui êtes redevable. Appliquez-vous donc à être tel qu'on dit que vous êtes, et à ne changer jamais; afin que ceux qui ont confiance en vous, ne soient pas trompés : c'est un avis que je vous donne.* François, charmé d'un tel avis, se jette à terre, baise les pieds de cet homme, et le remercie, en reconnaissant la grande miséricorde de Dieu qui a daigné jeter les yeux sur la bassesse de son Serviteur. Quoique cet avis vînt d'un paysan, c'était néanmoins le plus salutaire que l'on pût donner à un Saint. Tant il est vrai qu'on ne doit en négliger aucun, et que les personnes simples disent quelquefois des choses plus sensées que les gens d'esprit.

Ce même homme, extrêmement pressé de la soif à l'endroit le plus roide de la montagne, se mit à crier : *Je me meurs, si je ne trouve à boire.* François descend de sa monture, se met à genoux, lève les mains au Ciel, et prie jusqu'à ce qu'il connaisse que Dieu l'a exaucé. Alors montrant à cet homme une grosse pierre : *Allez-là promptement*, lui dit-il, *et vous y trouverez de l'eau vive : c'est* JÉSUS-CHRIST, *par sa miséri-*

(1) C'est le Chaméléon blanc, nommé Caroline ou Carline ; parce qu'on croit que cette plante fut indiquée par un Ange à l'empereur Charlemagne, pour guérir son armée de la peste. *Vading. ad ann.* 1213, *n.* 32. *Matthiol. sur Dioscoride, liv.* 3. *chap.* 9.

corde, qui en fait sortir de ce rocher pour vous donner à boire. Celui-ci court aussitôt, trouve de l'eau, et en boit autant qu'il veut. Jamais on n'en avait vu dans cet endroit-là, et jamais depuis, quelque recherche que l'on fît, on ne put y en trouver. Surprenante bonté de Dieu, s'écrie là-dessus saint Bonaventure, qui favorise avec tant de condescendance les désirs de ses serviteurs !

On arrive enfin au haut du Mont-Alverne, où les Religieux faisaient leur demeure. Elle plut beaucoup à leur Père, parce que tout y était petit et pauvre. Le comte Orlando retourna le soir à Chiusi, et revint le lendemain leur donner à dîner. Après le repas, il donna ses ordres pour faire sous un hêtre fort élevé une petite chapelle et une cellule, que François lui demanda ; et tirant à part les autres, il leur dit : « Puisque votre Instituteur a donné son consentement à la donation que je vous ai faite de cette montagne, il y a deux ans, vous pouvez compter qu'elle est à vous, et que désormais vous me trouverez moi et les miens dévoués à vous secourir en toute occasion. Vous ne sauriez me faire plus de plaisir que de vous adresser à moi, me regardant comme votre serviteur ; et même, si vous voulez m'accorder cette grâce, comme un de vos frères. » Après le départ du Comte, le saint Patriarche leur fit, au sujet de ses bontés, cet entretien qu'ils eurent soin d'écrire.

« Mes chers enfans, leur dit-il, c'est Dieu qui tourne ainsi les cœurs des Fidèles du côté de ses petits et inutiles serviteurs ; en quoi il nous fait une très-grande faveur. Sur ce que nous avons déjà reçu, fondons notre espérance pour l'avenir : si cela paraît peu de chose, le Seigneur, qui

est infiniment libéral (1), y ajoutera par sa bonté de plus grands bienfaits, pourvu que nous lui soyons fidèles. Abandonnez-lui donc le soin de tout ce qui vous regarde (2), et lui-même vous nourrira, comme il a nourri Elie, Paul, et Antoine dans le désert. *Les oiseaux du ciel ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent dans des greniers ; et votre Père céleste les nourrit* (3) : combien plus le fera-t-il pour ses serviteurs? S'il vous éprouve, ce ne sera que pour un temps ; car il est écrit : *Qu'il ne laissera pas le juste toujours exposé à l'orage, et qu'il a sans cesse les yeux ouverts sur ceux qui le craignent et qui espèrent en sa bonté, afin de les secourir dans le danger, et de pourvoir à leurs besoins. Ne vous appuyez pas sur les Princes de la terre* (4), ni sur les offres charitables que vous fait notre bienfaiteur le comte Orlando : car *maudit est l'homme qui met sa confiance en l'homme, et qui se fait un bras de chair.* (5) Ce Seigneur en a usé noblement avec nous, et selon sa piété : il a fait ce qui était de lui, faisons ce qui est de nous, et n'y manquons pas ; c'est-à-dire, n'ayons point recours à sa générosité, comme à un trésor dont nous soyons les maîtres ; et tenons-nous là-dessus dans une si grande réserve, que nous ne blessions en quoi que ce soit la sainte pauvreté. Soyez sûrs, mes chers enfans, que notre meilleure ressource, pour subvenir à nos besoins, c'est de n'en avoir aucune. Si nous sommes de vrais pauvres évangéliques, le monde aura compassion de nous, et nous donnera libéralement tout

(1) 2. *Reg.* 12. 8. (2) *Psal.* 54. 25. (3) *Matth.* 6. 26.
(4) *Psal.* 54. 25. — *Psal.* 32. 18 *et* 19.
(5) *Jerem.* 17. 5.

ce qu'il faut pour vivre : mais si nous nous écartons de la pauvreté, le monde nous fuira ; les moyens illicites que nous prendrons pour éviter l'indigence, nous la feront sentir davantage. » Un tel discours ne suffirait-il pas, pour reconnaître dans saint François un grand fond d'esprit et de jugement, joint à de hautes lumières sur la pratique des vertus ?

Le comte Orlando fit bâtir une église sur le Mont-Alverne, suivant le modèle que le Saint lui en donna, et qu'on assure qu'il avait reçu de la Sainte Vierge, qui lui apparut avec saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Evangéliste.

Pendant qu'on travaillait à ce bâtiment et aux cellules des Religieux, François allait visiter la montagne de tous côtés, pour observer les endroits plus favorables à la contemplation. Il en vit un, où il y avait de grandes ouvertures dans le rocher, de grosses masses suspendues, des cavernes profondes, des gouffres affreux; et ce qui lui parut plus singulier, une roche fendue de telle manière, que le dedans était comme une chambre, avec un plancher uni et une espèce de plafond, d'où venait du jour par une petite ouverture. Il souhaita de savoir si c'était la disposition naturelle du lieu, ou l'effet d'un tremblement de terre; et après avoir récité les Psaumes de la pénitence, il pria Dieu de l'en instruire. Un Ange lui apprit, dans une apparition, que cela était arrivé à la mort de JÉSUS-CHRIST, lorsque la terre trembla et que les pierres se fendirent. Cette circonstance fut un nouvel attrait qui rendit le Mont-Alverne plus cher au Serviteur de JÉSUS crucifié. Depuis, il ne regardait point ces ouvertures, qu'il ne pensât aux douleurs que son divin Maître souf-

frit sur la Croix (1); et qu'il ne souhaitât que la compassion fît fendre son cœur; comme ces rochers semblaient lui en donner l'exemple. Dans la pensée des saints Pères, les pierres qui se fendirent, lorsque JÉSUS-CHRIST expira, reprochaient aux Juifs la dureté de leurs cœurs, et ce reproche tombe également sur les Chrétiens qui demeurent insensibles à ses souffrances. (2)

On ne doit avoir nulle peine à croire, avec le cardinal Baronius, que les rochers du Mont-Alverne se soient fendus à la mort du Sauveur, puisque le tremblement de terre fut universel; comme le prétendent Eusèbe, saint Jérôme, et plusieurs autres, sur le témoignage même des Auteurs païens. C'est encore une chose fort croyable, que le Fils de Dieu ait manifesté à ses serviteurs quelques effets de ce mouvement, afin de rendre plus vif dans leur esprit le souvenir de sa Passion; et ne pourrait-on pas penser que le Seigneur, *qui a tous les siècles devant les yeux* (3), ainsi que parle le Sage, et qui avait choisi le Mont-Alverne pour faire à François la faveur de lui imprimer les plaies de JÉSUS-CHRIST, comme on le verra dans la suite, voulut donner à cette montagne quelque rapport avec celle du Calvaire, où saint Cyrille de Jérusalem assure que de son temps on voyait les fentes que le tremblement de terre y avait faites? (4)

Entre les masses de pierre du Mont-Alverne, il y en a une plus grosse et plus élevée que les autres, qui en est séparée par des précipices, et

---

(1) *Matth.* 27. 51.

(2) *S. Hieron. in Amos. cap.* 3. *et in Matth. cap.* 27. *S. Ambros. in Luc. lib.* 10. *n.* 128.

(3) *Eccli.* 36. 19.

(4) *S. Cyril. Hierosol. Catech.* 13. *sub fin.*

sur laquelle on ne peut aller qu'en y jetant un pont. Là, comme dans une citadelle bien isolée, se retirait un fameux brigand, que l'on avait nommé *le Loup*, à cause du pillage et des meurtres qu'il faisait dans le pays, par lui-même et par une compagnie de voleurs, dont il était le chef. Souvent aussi, par le moyen d'un pont volant, il mettait dans son fort des passans, qu'il avait pris sur les grands chemins, et qu'il retenait jusqu'à ce qu'on eût payé leur rançon.

L'établissement de François et de ses frères sur la montagne lui déplut fort : de telles gens ne veulent point avoir de voisins. Il les avertit plusieurs fois de se retirer, et leur fit des menaces : l'extrême pauvreté les garantissait du voleur, mais il y avait à craindre que le meurtrier ne les massacrât. La divine Providence y mit ordre par un changement, dont on peut bien dire que ce fut l'ouvrage du Très-Haut. (1) Ce scélérat vint un jour, fort résolu de les chasser, et il leur dit de terribles paroles. François le reçut avec tant de douceur, l'écouta si patiemment, et lui fit si bien entendre raison, que toute sa fureur tomba, et que non-seulement il consentit à les laisser sur la montagne, mais qu'il les pria encore de le recevoir dans leur pauvre demeure. Il y fut témoin durant quelques jours de la vie angélique qu'ils menaient, et il se trouva tellement changé en un autre homme, qu'il voulut vivre de même. Le Saint voyant que, de loup ravissant, il était devenu comme un agneau, lui donna l'habit de son Ordre, avec le nom de frère Agnelle, sous lequel il expia ses crimes par la pénitence religieuse, dont il remplit fidèlement tous les de-

(1) *Psal.* 76. 10

voirs. Ce fait fut si public, que le rocher où il se retirait auparavant a toujours été nommé depuis et se nomme encore vulgairement la prison du frère Loup.

Toutes choses étant réglées au Mont-Alverne, il en partit pour aller à Rome. Il passa par Mont-Casal, Fabriano, Osimo, Ancône, Macerata, Ascoli, Camerino, et par plusieurs autres endroits, annonçant toujours les vérités du salut, formant des disciples, établissant des maisons, faisant des prophéties et des miracles : on ne rapportera que les faits les plus remarquables et les plus édifians.

Dieu le favorisa, comme saint Ambroise, du don de découvrir des Reliques cachées. Il sut par révélation, qu'il y en avait dans une Eglise (1) où il avait fait sa prière; et quelque affaire l'appelant ailleurs, il avertit ses frères de les tirer d'où elles étaient pour les placer dans un lieu convenable : ceux-ci par oubli ou par négligence ne le firent point. Un jour, comme ils préparaient l'Autel pour dire la Messe, ils trouvèrent sous le tapis de beaux ossemens, qui rendaient une très-douce odeur, et ils reconnurent que c'était les Reliques dont leur Père avait parlé. A son retour il s'informa si elles avaient été déterrées, et les Religieux lui ayant raconté la chose comme elle était, il leur dit : *Béni soit le Seigneur mon Dieu, qui a fait par sa bonté ce que vous deviez faire par obéissance :* mais il leur imposa une pénitence pour l'expiation de leur faute. Au monastère de Mont-Majeur, une joie et une consolation intérieure qu'il sentit à l'entrée de l'église, lui fit connaître que le grand Autel renfermait

(1) *Paulin in vit. s. Ambros.*

quelque chose qui avait été à l'usage de la sainte Vierge (1) : il en parla aux Religieux, qui cherchèrent exactement et trouvèrent que cela était véritable. On voit dans l'histoire Ecclésiastique que souvent Dieu a manifesté les Reliques de ses Saints pour les faire honorer, et que les Saints Pères ont appris aux fidèles à les révérer religieusement. Il n'y a que les hérétiques qui aient été capables de les mépriser et de les profaner : elles sont pour les enfans de l'Eglise un tendre objet de dévotion et un gage de la protection divine.

Pendant qu'il prêchait à Fabriano au milieu de la place, des ouvriers, qui travaillaient à un palais, firent tant de bruit qu'on ne pouvait l'entendre. Les ayant priés de cesser quelque temps, sans pouvoir l'obtenir, il dit que le travail de ceux qui bâtissaient la maison était inutile, parce que le Seigneur ne la bâtissait pas lui-même, et qu'elle tomberait bientôt; mais que ni homme, ni bête n'en recevraient aucun mal : ce qui arriva peu de jours après qu'elle fut achevée, comme il l'avait prédit. Il déclara, dans la même Ville, qu'à un endroit qu'on nommait la Vallée-pauvre, ses frères qui étaient pauvres, auraient quelque jour une habitation. En effet, l'an 1292, la ville de Fabriano y plaça les Frères Mineurs.

Entre les établissemens qu'il fit dans sa route, un des plus considérables fut celui de Sainte-Marie-de-Val-Pierreux, ainsi nommé de sa situation, qui est dans une vallée pleine de pierres, entre deux hautes montagnes, à quatre milles de

(1) *Sanct. Chrysost. Homil. 26. in 2. Cor. S. Hieron. adv. Vigilant. S. Ambros. Epist. 22. S. August. de Civit. Dei. lib. 22. cap. 8.*

Fabriano. C'était une église de la sainte Vierge, avec un monastère que des Religieuses de Saint-Benoît avaient abandonné pour se retirer dans la ville à cause des guerres, et c'est une des plus belles solitudes d'Italie. La dévotion envers la Mère de Dieu, et l'amour de la retraite avaient porté François à demander ce lieu, et il l'obtint de ceux qui en étaient Seigneurs. Le première fois qu'il y alla, il s'égara en chemin avec son compagnon, et pria un laboureur de le conduire à la vallée. *Mais quoi*, lui répondit cet homme, *quitterai-je ma charrue, et perdrai-je mon temps pour vous rendre service?* Il le conduisit néanmoins, gagné par sa douceur et par la promesse qu'il reçut de n'en souffrir aucun dommage: revenant après avoir reçu la bénédiction du Père, il trouva que son champ était labouré.

Des ouvriers qui travaillaient à une maison qu'on avait donnée au Saint, dans un lieu nommé Trabé-Bonata, se trouvèrent extrêmement fatigués, et lui demandèrent du vin. Il envoya deux Religieux en chercher au bourg voisin, par le moyen de quelque bienfaiteur. Avant qu'ils fussent revenus, le besoin augmentant toujours, il alla par compassion à la fontaine, y fit le signe de la Croix, et dans le moment au lieu d'eau il en coula du vin; ce qui dura une heure entière. Ceux qui en burent publièrent de toutes parts cet effet miraculeux de la charité du Saint.

Dans une Paroisse, appelée La Cité, il fut parfaitement bien reçu du curé, nommé Rainier, avec lequel il fit une si grande liaison, que depuis il l'allait voir, et se confessait à lui. Un jour, après la confession, il lui donna avis en des termes fort humbles, qu'il serait du nombre de ses frères; parce qu'ils étaient trop unis pour mener toujours

des genres de vie différens : *Mais*, ajouta-t-il, *cela n'arrivera que quand je serai mort.* L'événement se trouva conforme à la prédiction : lorsque le Curé apprit que François son ami brillait par une infinité de miracles, et venait d'être canonisé, il entra dans l'Ordre des Frères Mineurs, et en garda la Règle exactement.

Le saint homme venant à Osimo, on alla au-devant de lui, et malgré son humilité, il fut amené et conduit dans la ville avec grand honneur. Le lendemain il prêcha sur la vanité du monde, d'une manière si persuasive, que tous les auditeurs, pénétrés de componction, pensèrent efficacement à se réformer, et que trente jeunes hommes embrassèrent son Institut.

Dans le même voyage, il logea avec un compagnon chez un gentilhomme, en qui la noblesse de l'ame égalait celle du sang, et la politesse était jointe à la piété. Le bon accueil qu'il y reçut, fut suivi de cette ouverture de cœur : « Homme de Dieu, je vous rends maître de ma personne, et de ce que j'ai ; tout est à vous, disposez-en. Si vous avez besoin d'habit, de manteau, de livres, et de quoi que ce puisse être, prenez, et je payerai. Soyez persuadé que je suis entièrement à votre service. Dieu m'a donné du bien ; j'ai de quoi secourir les pauvres, et il est juste que je n'y manque pas. »

François se contenta de faire alors les remercîmens que méritait une offre si obligeante ; mais étant sorti, il ne cessait point d'admirer la bonté du gentilhomme, et il dit à son compagnon : « En vérité, mon frère, ce serait là un bon sujet pour notre Ordre. Il reconnaît humblement les biens qu'il tient de Dieu : il aime sincèrement son prochain : il donne aux pauvres très-volontiers : il

exerce l'hospitalité de tout son cœur : il est extrêmement civil et honnête ; et la civilité est la sœur de la charité ; elle étouffe la discorde et entretient l'union : il est naturellement bienfaisant ; et cette inclination plaît beaucoup au Père céleste, qui *fait lever son soleil sur les bons et sur les méchans.* (1) Tant d'excellentes qualités que je vois dans cet honnête homme, me font souhaiter de l'avoir parmi nous ; je l'admettrais avec plaisir. Il faut que nous revenions chez lui une autre fois, et que nous l'exhortions à se mettre au service de Dieu dans notre Ordre ; peut-être que le Saint-Esprit l'y portera. En attendant, prions le Seigneur qu'il ait la bonté d'accomplir notre désir, s'il le trouve juste. » Ils firent effectivement des prières à cette intention.

Quelques jours après ils revinrent chez le gentilhomme, qui eut la curiosité d'observer ce que François faisait pendant la nuit. Il le vit en oraison élevé de terre, environné d'une lumière éclatante ; et il sentit intérieurement un certain feu céleste, qui lui inspira un désir ardent d'imiter sa manière de vivre. Dès le matin il en fit confidence au Saint, qui le savait déjà par révélation, et qui en rendit grâces à l'Auteur de tout bien. Le postulant donna aux pauvres tout ce qu'il avait, prit l'habit de Frère Mineur, et vécut très-saintement ; conservant toujours ses manières honnêtes et polies, avec lesquelles il recevait les hôtes dans les couvens où il demeurait, et qui le firent encore plus chérir de son Père, qui était plein de zèle pour l'exercice de l'hospitalité. Les devoirs de l'hospitalité, loués par les païens, enseignés dans l'Evangile, recommandés par les Apôtres et par

(1) *Matth. 5. 45.*

les saints Pères, sont remplis dans l'Ordre de Saint-François, avec d'autant plus de soin, que recevant tout par aumône, on se croit engagé à donner tout de la même manière, et l'on s'applique cette parole du Fils de Dieu à ses Apôtres, sur le don des miracles : *Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement.* (1) C'est ce qui attire la bénédiction de Dieu, et qui fait que tant de maisons subsistent sans revenu, par la charité des fidèles.

Le saint Patriarche des Frères Mineurs arriva à Rome, lorsque tout s'y disposait pour l'ouverture du XII. Concile Œcuménique, IV. de Latran, un des plus nombreux qui se soit tenu dans l'Eglise (2) : que le pape Innocent III avait convoqué pour l'extinction des hérésies, pour la réformation des mœurs, pour le réglement de la discipline, et pour le recouvrement de la Terre Sainte par la réunion des Princes chrétiens.

François y était venu pour prier le Souverain Pontife de déclarer publiquement qu'il avait approuvé sa Règle : ce qu'il importait extrêmement de faire connaître aux Prélats, pour les mettre en état de distinguer les pauvres de JÉSUS-CHRIST, vrais enfans de l'Eglise, d'avec les Sectaires, qui affectaient en ce temps-là, comme on l'a déjà dit, de porter les marques de la pauvreté apostolique.

Ce que le Serviteur de Dieu souhaitait fut exécuté : le Pape déclara, devant tous les Pères du Concile, qu'il avait (3) approuvé l'Ordre et la

(1) *Matth.* 10. 8.

(2) *Ursperg. ad ann.* 1215. *Epist. Inn.* 5. *tom.* 11. *Concil. part.* 1.

(3) Ainsi quand le second Concile général de Lyon, abolissant les Ordres institués depuis le Concile de Latran,

Règle de François, quoiqu'il n'en eût pas donné de Bulle. C'est un fait rapporté par les compagnons mêmes du Saint, qui ont écrit sa vie, et autorisé par deux auteurs de l'Ordre de Saint-Dominique, Jourdain de Saxe, disciple de ce bienheureux Patriarche, et saint Antonin. (1) D'ailleurs, comme pour éviter dans l'Eglise la trop grande diversité d'Ordres religieux, le Concile défendit d'en former de nouveaux, et voulut que l'on s'en tînt à ceux qui étaient approuvés; il est visible que le Pape ne pouvait pas se dispenser, en cette occasion, de faire savoir l'approbation qu'il avait donnée à un Ordre aussi nouveau et aussi singulier que celui des Frères Mineurs, qui, depuis cinq ans, se répandait dans l'Italie, et se trouvait établi dans Rome.

La sainte amitié qui se forma depuis entre saint Dominique et saint François, oblige de marquer ici que saint Dominique vint au Concile de Latran avec Foulques, évêque de Toulouse, proposer au Pape le dessein qu'il avait d'insti-

---

déclare que cela ne s'étend point à ceux des Prêcheurs et des Mineurs, parce que les services que toute l'Eglise en reçoit font assez voir qu'elle les approuve : il veut seulement faire entendre que ces deux Ordres n'ont été approuvés solennellement et par Bulles, que depuis le Concile de Latran. Car pour l'approbation de vive voix, il est certain que le pape Innocent III la donna, en 1210, à celui des Mineurs. Saint Bonaventure le rapporte expressément; et on verra que le pape Honorius III le dit de même dans la Bulle qu'il donna en 1223, pour confirmer leur Règle.

Pour l'Ordre des Prêcheurs, il fut agréé du pape Innocent III, en 1215, au Concile de Latran, et approuvé à Rome en 1216, par une Bulle du pape Honorius III.

(1) *Jord. de Saxon. de vit. Fratr. lib. 1. cap.* 14. *S. Anton. chron. part.* 3. *tit.* 24. *cap.* 14. §. 3.

tuer un Ordre de Prédicateurs (1) : que le Pape ayant vu pendant son sommeil, Dominique soutenir l'église de Latran près de tomher, comme il avait vu François cinq ans auparavant, il loua son entreprise ; mais qu'il lui dit, conformément au décret du Concile, de retourner vers ses frères, pour choisir avec eux une Règle approuvée, et de revenir ensuite pour avoir la confirmation de son Ordre, ce que fit le saint Patriarche.

Le Concile de Latran étant terminé (2), François partit au commencement de décembre pour retourner à Sainte-Marie-des-Anges, après avoir envoyé de Rome des lettres circulaires dans les Maisons de son Ordre, pour indiquer le Chapitre général qu'il devait tenir l'année suivante, dans le même Couvent, à la fête de la Pentecôte.

Lorsqu'il fut arrivé, Claire, qui étant fort humble n'avait accepté la qualité d'Abbesse de Saint-Damien que par pure obéissance, voulut y renoncer entre ses mains : à quoi il n'eut garde de consentir, parce qu'il savait que, suivant les dispositions de la divine Providence, elle devait former des disciples qui établiraient son Ordre en différens endroits, d'où il s'étendrait dans toute l'Eglise.

Depuis trois ans Claire avait déjà reçu beaucoup de filles, entre lesquelles étaient quelques-unes de ses parentes. Béatrix, la dernière de ses sœurs, vint peu de temps après ; et Hortulane, sa mère, dès qu'elle fut veuve, prit le parti de se consacrer à Dieu, avec ses trois filles, dans le

(1) *Jord. de Saxon. M. S. cap. 20. 21 et 22. — Thedor. ab Appold. vit. s. Dominici. lib. 1. cap. 12. apud Sur.*

(2) Il dura pendant vingt jours ; depuis la fête de Saint-Martin, jusqu'à celle de Saint-André.

même Monastère, où des miracles honorèrent sa sainte vie. Enfin les vertus de Claire furent si brillantes, et les merveilles qu'il plut au Seigneur d'opérer par son moyen jetèrent un si grand éclat, que, selon la remarque du pape Alexandre IV, dans la Bulle de sa canonisation (1), l'on vit sensiblement la vérité de ce qui avait été prédit à sa mère : *Qu'elle mettrait au monde une lumière, dont le monde même serait éclairé.* La suite de la vie du Père donnera lieu de parler encore plus d'une fois de la fille.

Les Bénédictins du Mont-Soubaze donnèrent cette année au saint Patriarche, un couvent sur cette montagne même, à deux milles d'Assise. On l'a nommé la prison de Saint-François, parce qu'il s'y renferma souvent pour se recueillir après ses travaux apostoliques. On y voit encore son oratoire, sa cellule, la pierre et le bois qui lui servaient de lit et de chevet, et une belle fontaine qu'il obtint de Dieu par ses prières.

Depuis le commencement de l'année 1216, jusqu'au 30 de mai, fête de la Pentecôte, que se tint le Chapitre général, qui fut le premier (2) de l'Ordre, il eut tout le temps qu'il souhaitait pour converser avec Dieu, et pour instruire ses frères de Sainte-Marie-des-Anges, avec la ville d'Assise et les environs. Dans l'Assemblée, on établit des Ministres provinciaux, à qui on donna le pouvoir d'admettre à l'Ordre ; ce que l'Instituteur s'était réservé jusqu'alors : on envoya dans la Lombardie, Jean de Strachia ; dans la Marche-

(1) *Bullar. Rom. tom.* 1.

(2) C'est ce que Vadingue prouve contre ceux qui prétendent que celui de l'année 1219, nommé le Chapitre des *Nattes*, ou des *Joncs*, fut le premier. *Ad ann.* 1216, *n.* 1.

d'Ancône, Benoît d'Arezzo; dans la Calabre, Daniel Toscan ; dans la Terre de Labour, Augustin d'Assise; dans la Toscane, Elie de Cortone; et dans la Pouille, un que l'on ne nomme pas. Des ouvriers évangéliques furent choisis pour différentes nations: Bernard de Quintavalle et plusieurs autres, pour l'Espagne; Jean Bonelle Florentin avec trente compagnons, pour la Provence; Jean de Penna et soixante de ses frères, pour la haute et la basse Allemagne : François prit pour son partage Paris, et ce qu'on appelait proprement France, avec les Pays-Bas.

Ceux qu'on destina aux pays éloignés, n'en eurent aucune peine : chacun reçut son département avec plus de joie que s'il l'eût choisi. C'était une preuve de leur vertu, et un favorable préjugé pour les combats qu'ils allaient livrer au démon; puisqu'il n'y a que l'obéissance qui remporte la palme (1), suivant la parole de l'Écriture; et que, dans la pensée des saint Pères, ceux qui pour l'amour de Dieu soumettent leur volonté à celle d'autrui, sont des vainqueurs à qui il est donné d'exercer un grand empire sur les mauvais Anges, dont la chute n'est arrivée que par la désobéissance et par la rébellion. (2)

Ces hommes apostoliques étant tous ensemble aux pieds de leur Père pour recevoir ses ordres, il leur fit ce discours avec une tendresse paternelle:

« Au nom du Seigneur, marchez deux à deux modestement et avec humilité, gardant un silence très-exact depuis le matin jusques après Tierce, et priant Dieu dans votre cœur. Qu'on n'entende parmi vous aucune parole oiseuse et

(1) *Prov.* 21. 28.

(2) *Sanct. August. in Psalm.* 70. *serm.* 2. *n.* 7. *S. Greg. in* 1. *Reg. lib.* 4. *cap.* 5. *n.* 21.

inutile : quoique vous soyez en voyage, il faut que votre conduite soit aussi humble et aussi honnête que si vous étiez dans un ermitage ou dans votre cellule. Car, quelque part que nous soyons, et en quelque endroit que nous allions, nous avons toujours notre cellule avec nous : notre frère le corps est notre cellule ; et l'ame est l'ermite qui y demeure, pour penser à Dieu et pour le prier. Si une ame religieuse ne demeure pas en repos dans la cellule du corps, les cellules extérieures ne lui serviront guère. Comportez-vous de telle sorte parmi le monde, que quiconque vous verra ou vous entendra, soit touché de dévotion et loue le Père céleste, à qui toute gloire appartient. Annoncez la paix à tous ; mais ayez-la dans le cœur comme dans la bouche, et encore plus. Ne donnez occasion à personne ni de colère ni de scandale ; au contraire, par votre douceur portez tout le monde à la bénignité, à l'union, à la concorde. Nous sommes appelés pour guérir les blessés, consoler les affligés, et rappeler les errans : plusieurs vous paraissent être les membres du diable, qui seront un jour disciples de JÉSUS-CHRIST. » Ce que saint François disait de l'inutilité des cellules extérieures, lorsque l'ame n'est pas en repos dans la cellule du corps, est renfermé dans ces paroles de saint (1) Bernard : *Vous pouvez être seul, quand vous êtes au milieu du monde ; comme il se peut faire que*

---

(1) On peut voir encore de belles choses sur ce sujet dans la lettre aux Chartreux du Mont-Dieu, attribuée à saint Bernard; mais que le P. Mabillon a jugée être de Guillaume, abbé de Saint-Thierry, proche de Reims. Cette sentence s'y trouve : *Cum quo Deus est, nunquam minùs solus est, quàm cùm solus est.* Oper. s. Bernard. tom. 5 Epist. ad Fratr. de Monte-Dei, cap. 4.

vous soyez au milieu du monde, lors même que vous êtes seul. (1)

Les enfans du saint Patriarche reçurent sa bénédiction, et s'étant recommandés aux prières de leurs compagnons, ils partirent pour se rendre où l'obéissance les envoyait, bien résolus de mettre en pratique tout ce qu'ils venaient d'entendre. On marquera dans la suite le fruit de leurs travaux. Les missionnaires de Provence restèrent quelques jours après le Chapitre, pour s'instruire de ce qui regardait leur mission. Le jour de leur départ, il ne se trouva au couvent que trois pains, deux desquels avaient été envoyés par Claire : cela fut suffisant pour plus de trente qu'ils étaient, et on en eut encore beaucoup de reste, ce qui leur parut d'un bon augure.

François, ayant animé tous les autres par son zèle, se disposa au voyage de Paris. Outre l'affection naturelle qu'il avait pour la France, dont il aimait la langue qu'il savait bien ; il choisit cette ville préférablement à toutes les autres, parce qu'il savait combien l'on était dévot envers le très-saint Sacrement ; et c'était un grand attrait pour sa piété.

Puissent les Parisiens entretenir toujours et transmettre à leur postérité cette fervente dévotion de leurs ancêtres, que le pape Urbain IV, (2) qui était Français, anima encore dans le cœur des fidèles, quarante-six ans après, en instituant la fête du très-saint Sacrement, que l'on célèbre dans l'Eglise avec tant de solennité. La Bulle qu'il donna propose les motifs les plus forts et les plus touchans, pour inspirer la vénération, l'amour,

(1) *Serm. 40. in Cant. n. 5.*
(2) *Bullar. Rom. tom. 1. ann. 1262.*

le zèle que demande ce précieux monument de la puissance et de la bonté du Fils de Dieu, et pour inviter à la fréquente et digne communion, que le Concile de Trente a depuis si ardemment désiré de rétablir. (1)

Avant son départ, François entreprit de réunir l'illustre famille des Baselenses, que des divisions domestiques déchiraient depuis longtemps, et il y réussit au gré de tous. Par reconnaissance, ils lui firent bâtir dans une de leurs terres, à un endroit entouré de beaux arbres près du Tibre, un couvent nommé Saint-Ange-de-*Pantanellis*.

Il voulut encore aller à Rome, recommander aux SS. Apôtres son voyage de France. En chemin, s'étant assis pour manger sur le bord d'une fontaine, il mit sur une pierre qui se trouvait là, des morceaux de pain, la plupart durs et presque moisis qu'il avait quêtés; et témoignant une grande joie, il exhorta Massé son compagnon à rendre grâces au Seigneur d'un si grand trésor. Il répéta plusieurs fois la même chose, et élevait toujours sa voix de plus en plus. *Mais de quel trésor parlez-vous*, lui dit Massé, *dans le temps que nous manquons de tant de choses? Le grand trésor*, répond François, *c'est que, tout cela nous manquant, Dieu ait eu la bonté de nous fournir par sa Providence ce pain et cette fontaine, et de nous préparer même cette pierre, qui nous sert de table.*

Il entra peu après dans une église, où il pria Dieu de lui donner, à lui et à ses enfans, l'amour de la sainte pauvreté; et ce fut avec tant de ferveur, qu'il semblait que le feu lui sortît du visage.

---

(1) *Sess.* 13. *cap.* 8. *et sess.* 22. *cap.* 6.

Plein de cette ardeur céleste, il s'avance vers Massé, les bras ouverts, l'appelant à haute voix: Massé tout étonné, venant pour se jeter entre les bras de son Père, fut élevé en l'air de son seul souffle à la hauteur de plusieurs coudées, où il sentit dans son ame une si grande douceur, que depuis il protesta souvent n'avoir jamais rien éprouvé de semblable. Après ce ravissement, François lui dit sur la pauvreté des choses admirables que l'on rapporte ailleurs.

A Rome, dans une chapelle de l'église de Saint-Pierre, pendant qu'il priait avec larmes les SS. Apôtres de l'instruire sur la sainte pauvreté et sur la vie apostolique, ils lui apparurent environnés de lumière, l'embrassèrent tendrement, et lui dirent : « Frère François, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST nous a envoyés pour vous dire qu'il a exaucé vos prières et vos larmes au sujet de la sainte pauvreté, que lui-même a embrassée aussi-bien que sa très-sainte Mère, et que nous, qui sommes ses Apôtres, avons pratiquée à son exemple. Ce trésor vous est accordé, à vous et à vos enfans : ceux qui le conserveront soigneusement, auront pour récompense le royaume des Cieux. » Le serviteur de Dieu, rempli de consolation, vint trouver Massé à qui il raconta la chose, et ils allèrent en rendre grâces à l'endroit nommé la Confession de Saint-Pierre, qui est sur son sépulcre.

Tandis que François était à Rome, le pape Innocent III mourut à Pérouse. (1) Il était de l'illustre maison des Comtes de Segni, qui a donné cinq Papes à l'Eglise, dont le dernier a été In-

(1) Il mourut le 16 de juillet, après avoir tenu le Saint Siége dix-huit ans, six mois et neuf jours.

nocent XIII, d'heureuse mémoire. Ce fut dans l'Université de Paris que l'on commença à reconnaître l'excellence de son mérite ; il y brilla plus que tous ceux qui en faisaient l'honneur et l'ornement. Les Cardinaux ne l'élevèrent unanimement au souverain Pontificat, qu'à cause de ses rares qualités, qui reçurent un nouvel éclat par la résistance qu'il fit à son élection, avec des larmes et des cris. Son gouvernement et les ouvrages qu'il a laissés, montrent bien qu'il avait tout ensemble beaucoup d'esprit, de science, de prudence et de probité, avec une piété solide et un zèle ardent. *C'était*, dit un auteur français et contemporain, *un homme d'un grand courage et d'une grande sagesse, qui n'avait point de pareil en son temps, et qui fit des choses merveilleuses.* (1) Il a été en effet un des plus grands hommes qui aient occupé la Chaire de Saint-Pierre. L'affection qu'il eut pour saint François, et les faveurs dont il honora son Ordre, ont obligé à lui rendre ici la justice, qu'aucun bon auteur ne lui a refusée. (2)

Le dix-huitième de juillet, on élut pour son successeur le cardinal Censio Savelli, qui prit le

(1) *Rigord. tom. 5. Hist. Franc. script. pag.* 66.

(2) Il n'y a que Matthieu Paris, qui ait osé calomnier ce grand Pape. Mais c'est un Auteur tout-à-fait décrié dans l'esprit des honnêtes gens, par la passion maligne et furieuse qu'il fait paraître contre tous les Papes, laquelle sur ce sujet le rend indigne de toute croyance. L'ouvrage de ce calomniateur n'a été produit par les Protestans, que pour autoriser leurs emportemens contre le Saint-Siége. Voyez *Baron. ad ann.* 396, *n.* 62, et la seconde Lettre de M. l'évêque de N. en 1719, p. 113, et suiv. On est indigné de trouver dans une Histoire ecclésiastique, écrite en langue vulgaire, les atroces et injustes accusations de Matthieu Paris contre la mémoire du grand et saint pape Innocent III, et ce n'est pas le seul endroit de cette histoire qui cause de l'indignation.

nom d'Honorius III. Il était savant et fort homme de bien. Il suivit généreusement les desseins de son prédécesseur, et eut pour les Ordres religieux une affection, dont il donna de fortes preuves dans la suite à celui de Saint-François.

Quelques mois après son élection, il approuva l'Ordre de Saint-Dominique. Ce saint Patriarche étant retourné vers ses compagnons pour choisir une Règle approuvée, selon ce que lui avait dit le pape Innocent au Concile de Latran, et ayant pris la Règle de Saint-Augustin, à laquelle il ajouta quelques constitutions plus austères, il revint à Rome pour avoir l'approbation du Saint-Siége. Pendant qu'il la sollicitait auprès d'Honorius, arrivé de Pérouse, il fit connaissance et lia une amitié très-étroite avec François, en conséquence d'une vision merveilleuse qu'il eut dans l'église de Saint-Pierre, où il priait sans cesse avec beaucoup d'ardeur pour le succès de son entreprise.

Il vit le Fils de Dieu assis à la droite de son Père, qui se leva fort irrité contre les pécheurs, tenant trois dards à la main pour exterminer les superbes, les avares, et les voluptueux. Sa sainte Mère se jetant à ses pieds, demanda miséricorde, dit qu'elle avait des gens qui remédieraient au mal, et présenta en même temps Dominique et François, comme étant très-propres à réformer le monde, et à rétablir la piété : ce qui apaisa JÉSUS-CHRIST. (1)

Dominique, qui n'avait jamais vu François, le rencontra le lendemain, le connut, et courut l'embrasser, en lui disant : *Vous êtes mon compagnon; nous travaillerons de concert. Soyons bien*

---

(1) *Theodor. ab Appold. vit. s. Dominic. lib.* 2. *cap.* 1. — *Flamin. vit. s. Dominici.* — *Bzov. ad ann.* 1216, *n.* 10.

unis, et personne ne nous pourra vaincre. Ce fut François qui apprit cette faveur du Ciel aux enfans de Dominique; et saint Vincent-Ferrier avec quelques autres auteurs cités par Vadingue, disent que François reçut du Ciel une faveur semblable. (1) L'événement certifia la vérité de la vision. Dominique seul, sans secours humain, n'ayant pour réussir que la pauvreté, l'humilité, la prière, obtint l'approbation de son Ordre : ce qui était une chose fort difficile, surtout à l'entrée d'un Pontificat, où le Pape se trouvait occupé de plusieurs grandes affaires.

On peut remarquer ici le principe du zèle ardent des Frères Prêcheurs et des Frères Mineurs pour la gloire de la Mère de Dieu : persuadés que leurs Ordres se sont établis par sa protection, et qu'elle est spécialement la Mère de leurs saints Patriarches, ils s'efforcent par toute sorte d'endroits de ranimer son culte, et de la faire aimer. C'est un intérêt commun pour les Fidèles, qui voient qu'elle est, selon l'expression des saints Pères, leur avocate et leur médiatrice auprès du Médiateur, qu'elle prie et sollicite pour eux; qu'ells s'oppose à la colère de son Fils, et qu'elle l'apaise : grand sujet de confiance, qui doit les porter à l'invoquer pour leur conversion et pour leur sanctification.

Dominique et François, sûrs que la sainte Vierge les protégeait, se lièrent ensemble d'une sainte amitié, résolurent d'embrasser les plus rudes tra-

---

(1) *S. Anton. chronic. part.* 3. *tit.* 23. *cap.* 3. *Vad. ad ann.* 1216, *n.* 16. — *Bzov. suprà Bullar. Roman. tom.* 1. *Honor. III.* — *S. Iren. lib.* 3. *cont. hæres. cap.* 22, *et lib.* 5. *cap.* 19. — *S. Bern. in Assumpt. Beatæ Mariæ serm.* 1, *n.* 1, *et Dominic. infr. octav. Assumpt. n.* 2, *et alibi.*

vaux pour la gloire de Dieu, et concertèrent les mesures qu'il fallait prendre. (1) Sur quoi un auteur, rapporté par Vadingue, fait une excellente réflexion (2) : « C'était, dit-il, quelque chose d'admirable de voir deux hommes pauvres, mal vêtus, sans pouvoir et sans faveur, méprisables aux yeux du monde, partager entre eux le monde même, et entreprendre de le vaincre. Qui est-ce qui ne se serait pas moqué de les entendre former sérieusement un tel dessein, qu'ils paraissaient si peu capables d'exécuter ? Ils y réussirent néanmoins, parce que ce qui

---

(1) Dans la lettre circulaire que Humbert, général des Frères Prêcheurs, et Jean de Parme, général des Frères Mineurs, adressèrent aux deux Ordres l'an 1255, et qui fut adoptée l'année suivante par saint Bonaventure, où les deux saints Patriarches sont loués par de belles comparaisons tirées de l'Ecriture sainte, on lit ces touchantes paroles : « Considérez, nos très-chers frères, avec quelle sincérité vous devez mutuellement vous aimer ; vous que la sainte Eglise notre mère a enfantés en même temps ; vous que des professions assez semblables rendent de véritables frères ; vous que la bonté de Dieu a destinés également, de toute éternité, pour travailler au même ouvrage, qui est le salut des ames.... O quelle charité et quelle concorde demandent de nous nos Pères saint Dominique et saint François, et les premiers Religieux de nos Ordres, qui s'aimaient si tendrement et s'en donnaient tant de preuves ; qui se regardaient réciproquement comme des Anges, se prévenaient de civilités, s'entre-supportaient, comme JÉSUS-CHRIST nous a supportés tous ; prenaient part à leurs communs progrès, s'entre-louaient et s'entre-secouraient, et avaient grand soin d'éviter les moindres choses qui auraient pu causer quelque sorte de scandale ou de trouble dans les deux Ordres ! » Toute la lettre, qui est du même style, ne perd rien de sa force après cinq cents ans, et ne doit pas aujourd'hui faire moins d'impression sur les religieux des deux Ordres, que quand elle fut envoyée. *Chron. Prædic. part.* 1. *lib.* 2. *cap.* 49, *et lib.* 3. *cap.* 23. *Vading. Annal. Min. ad ann.* 1216, *n.* 16. *tom.* 1. *et ad ann.* 1255, *n.* 12. *tom.* 2.

(2) *Ferdinand. Castilio apud Vad. ad ann.* 1216, *n.* 16.

est faible selon le monde, Dieu l'a choisi pour confondre ce qu'il y a de plus fort. » (1) C'est une image de saint Pierre et de saint Paul, se proposant dans la même ville de Rome de convertir l'Univers par la prédication de l'Evangile; et cela fait voir que Dieu ne ranime la foi que par les moyens dont il s'est servi pour l'établir.

On rapporte que Dominique et François étant à Rome (2), Ange, de l'Ordre des Carmes, qui fut depuis martyr en Sicile, s'y trouva aussi; que prêchant dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, où les deux autres assistaient, il prédit qu'ils seraient deux grandes colonnes de l'Église; qu'après le sermon, ils se prophétisèrent mutuellement ce qui devait leur arriver, et même les Stigmates que François recevrait; qu'eux trois ensemble guérirent un lépreux, et passèrent un jour et une nuit à s'entretenir de choses saintes, et à prier.

François partit de Rome sur la fin de l'année, dans le dessein de poursuivre son voyage de France. Il passa par Sienne et par le Mont-Alverne, et vint à Florence, au mois de janvier 1217, pour saluer le cardinal Hugolin, qui en était Légat. Ce Cardinal, qui s'était déclaré son protecteur et son ami lorsqu'il alla demander au pape Innocent III, l'approbation de sa Règle en 1210, le reçut avec beaucoup de bonté, le retint quelques

---

(1) 1. *Cor.* 1. 27.

(2) Les Continuateurs de Bollandus trouvent dans la rencontre de ces saints personnages des difficultés chronologiques, auxquelles on ne voit point de bonne réponse, et qui sont cause que l'on ne donne pas le fait pour constant. *Act. sanct. tom. 2. maii. in Append. ad diem 5 de s. Angelo cap 5, n. 37. in annot.*

jours, s'informa des affaires de son Ordre, et lui dit au sujet de son voyage : « François, votre Institut ne fait que de naître. Vous savez les oppositions qu'il a éprouvées à la Cour de Rome : vous y avez encore des ennemis cachés ; s'il ne s'y trouve quelqu'un qui prenne soin de vos intérêts, il sera facile de faire révoquer ce que vous avez obtenu. Votre présence servira beaucoup à maintenir votre ouvrage ; et ceux qui vous sont attachés en auront plus de zèle à vous soutenir. Quant à moi, dès à présent, je me donne tout à vous.

Le saint Homme, après avoir remercié le Cardinal, répondit : « J'ai envoyé plusieurs de mes frères en des pays éloignés. Si je demeure en repos dans le couvent sans prendre part à leurs travaux, ce sera une honte pour moi, et ces pauvres Religieux, qui souffrent la faim et la soif chez des étrangers, auront occasion de murmurer : au lieu que s'ils apprennent que je travaille autant qu'eux, ils en supporteront plus volontiers leurs fatigues, et je pourrai plus aisément engager les autres à de pareilles missions. »

Le Cardinal, touché de ce que souffraient les missionnaires, lui dit : « Pourquoi, mon frère, avez-vous eu la dureté d'exposer vos disciples à de si grands voyages et à tant de maux ? Monseigneur, reprit François, animé de l'Esprit prophétique, vous croyez que Dieu n'a fait cet Institut que pour ces pays-ci ; et moi, je vous dis, en vérité, qu'il l'a formé pour le bien de l'Univers et pour le salut de tous les hommes, sans en exclure les Infidèles : car des Religieux de l'Ordre iront sur leurs terres ; et pourvu qu'ils vivent toujours conformément à l'Evangile, Dieu pourvoira abondamment à tous leurs be-

soins, au milieu même des ennemis de son nom. »

Ces paroles frappèrent Hugolin, qui était un homme de Dieu, et augmentèrent son affection pour François, qu'il exhorta encore plus fortement à demeurer en Italie pour affermir un Institut qui devait produire de si grands biens. Le Saint ayant déféré au sentiment du Cardinal, le pria de protéger les Frères Mineurs, selon sa promesse, et de vouloir bien se trouver au prochain Chapitre général: puis il prit le chemin de la vallée de Spolète.

Il y apprit que ses frères étaient maltraités de plusieurs prélats, et qu'en Cour de Rome il y avait des gens qui parlaient contre leur Institut. Ces nouvelles le confirmèrent dans la résolution de demeurer en Italie: et pour la France où il devait aller, il nomma trois de ses disciples, Pacifique de la Marche d'Ancône, ce fameux poète dont on a rapporté la conversion; Ange et Albert, tous deux de Pise.

Il se proposa aussi de demander au Pape un Cardinal de la sainte Eglise romaine, pour protéger son Ordre contre tous ceux qui l'attaqueraient: trois de ses compagnons, écrivains de sa vie, disent qu'il y fut porté par une vision céleste qu'il eut pendant son sommeil. Il vit une poule qui tâchait de rassembler tous ses poussins sous ses ailes, pour les défendre du milan; elle ne pouvoit les couvrir tous, et plusieurs étaient en proie; mais un autre grand oiseau qui parut, étendit ses ailes, et les garantit du péril. A son réveil, François pria Notre-Seigneur de lui expliquer ce que cela signifiait; et il apprit que la poule le représentait lui-même, que les poussins étaient ses enfans, que l'oiseau à grandes ailes marquait le

Cardinal qu'ils devaient demander pour protecteur. Il dit à ses frères ce qu'il avait vu, leur en découvrit le sens, et parla ainsi :

« L'Eglise Romaine est la mère de toutes les Eglises et la souveraine de tous les Ordres Religieux. C'est à elle que je m'adresserai pour lui recommander mes frères ; afin qu'elle réprime par son autorité ceux qui leur veulent du mal, et qu'elle procure partout aux enfans de Dieu la liberté pleine et entière de s'avancer tranquillement dans la voie du salut éternel. (1) Quand ils seront sous sa protection, il n'y aura plus d'ennemis qui s'opposent à eux, ni qui les inquiètent ; on ne verra parmi eux aucun enfant de Bélial, qui ravage impunément la vigne du Seigneur. La sainte Eglise aura du zèle pour la gloire de notre pauvreté : elle ne souffrira pas que l'humilité, qui est si honorable, soit obscurcie par les nuages de l'orgueil. C'est elle qui rendra indissolubles parmi nous, les liens de la charité et de la paix ; punissant avec rigueur les auteurs des dissensions. Sous ses yeux la sainte observance évangélique fleurira toujours toute pure ; elle ne laissera jamais affaiblir, pas même pour un peu de temps, ces pratiques sacrées, qui répandent une odeur vivifiante. Que les enfans de cette sainte Eglise soient donc bien reconnaissans de ces douces faveurs qu'ils recevront de leur Mère ; qu'ils embrassent ses pieds avec une profonde vénération, et qu'à jamais ils lui soient inviolablement attachés. »

Les premières paroles de ce discours font voir que saint François connaissait parfaitement les prérogatives de l'Eglise de Rome, et l'étendue de

---

(1) 3. *Reg.* 5. 4. *Nahum*, 1. 15.

l'autorité du Siége apostolique. Ce ne fut pas en vain qu'il en espéra la protection ; puisque son Ordre s'est établi, étendu, maintenu, et quelquefois renouvelé lui-même sous cette puissante autorité ; et l'attachement au Saint-Siége, qu'il recommandait à ses frères en des termes si forts, a si visiblement paru depuis cinq siècles, qu'il leur a attiré l'estime et l'amour des Catholiques, aussi bien que la haine des Hérétiques ; en sorte qu'ils ont l'honneur d'avoir quelque part à ce que saint Jérôme disait de saint Augustin : *Les Catholiques vous estiment et vous respectent...... et ce qui relève encore davantage votre gloire, tous les Hérétiques vous détestent. Ils ne me haïssent pas moins ; et s'ils n'ont pas le pouvoir de nous tuer l'un et l'autre, ils en ont du moins la volonté.* (1) Cette volonté des Hérétiques n'a pas été sans effet à l'égard des enfans de saint François ; car d'un millier de martyrs que l'on compte dans son Ordre, il y en a un très-grand nombre que les Sectaires des derniers siècles ont fait mourir avec plus de cruauté que les tyrans idolâtres. Telle sera toujours l'hérésie, fille d'un père qui, selon la parole de JÉSUS-CHRIST, fut homicide dès le commencement. (2)

Le saint Patriarche alla donc à Rome, où il trouva le cardinal Hugolin revenu de Toscane, à qui il déclara le dessein qu'il avait de demander au Pape un protecteur. Le Cardinal lui témoigna

---

(1) *Macte virtute, in orbe celebraris. Catholici te conditorem antiquæ rursum fidei venerantur atque suspiciunt ; et quod signum majoris gloriæ est, omnes hæretici detestantur ; et me pari persequuntur odio, ut quos gladiis nequeunt, voto interficiant.* Hier. ad August. Epist. 80. edit. Bened.

(2) *Joan.* 8. 44.

en même temps qu'il souhaitait de l'entendre prêcher devant le Pape et le sacré Collége. François s'en excusa tant qu'il put, sur ce que son ignorance, sa simplicité, sa grossièreté ne lui permettaient pas de parler dans la plus auguste assemblée du monde; mais il fut obligé de se rendre aux instances du Cardinal, qui le pria en ami, et lui ordonna même de se disposer à prêcher : lui recommandant de composer avec soin un discours, où il y eut de la science, et tout ce qui convenait à un tel auditoire.

Jusques-là l'homme de Dieu ne s'était jamais préparé pour prêcher, il ne disait en chaire que ce que le Saint-Esprit lui inspirait. Cependant il obéit au Cardinal : il fit un sermon avec toute l'application possible, et l'apprit par cœur. Quand il fut en présence du Pape, il oublia tellement son sermon, qu'il ne put en dire un mot : mais après avoir humblement déclaré la chose, et invoqué le Saint-Esprit, les paroles lui vinrent en abondance, et il parla avec tant de force et d'efficace, que le Pape et les Cardinaux en furent vivement touchés : afin, dit saint Bonaventure, que l'on connût que ce n'était pas lui qui parlait, mais que c'était l'esprit de Dieu qui parlait en lui. (1)

Etant admis à l'audience du Pape, en présence du cardinal Hugolin, il dit : « Saint Père, je suis confus de vous importuner pour les intérêts de vos petits serviteurs les Frères Mineurs, pendant que vous êtes occupé de tant d'affaires importantes, qui regardent toute l'Eglise. Je vous supplie de nous donner ce Cardinal, pour avoir recours à lui dans nos besoins, toujours sous votre autorité, puisque c'est de vous, qui êtes le

(1) *Matth.* 10. 20.

Chef du corps mystique, qu'émane toute puissance. » Le Pape le lui accorda avec beaucoup de bonté, en recommandant au Cardinal d'avoir grand soin de l'Ordre. Depuis ce temps-là, l'Ordre des Frères Mineurs a toujours un protecteur du nombre des Cardinaux; lequel a un pouvoir aussi étendu qu'il plaît au Saint Père de le donner: les termes de la Règle, qui oblige par obéissance d'en demander un, font connaître que saint François avait intention que son pouvoir fût fort ample.

Le cardinal Hugolin était un homme des plus accomplis de toute la cour de Rome: (1) très-bien fait de sa personne, ayant le visage doux et majestueux, beaucoup d'esprit, de mémoire et d'éloquence, possédant en perfection les sciences humaines, le droit civil et le droit canonique, surtout les saintes lettres; fort habile dans les affaires, ami de la vertu et du bon ordre, intègre et charitable; plein de zèle pour la Religion; d'une vie pure et tout-à-fait exemplaire.

Son premier soin dans l'office de protecteur, qu'il accepta très-volontiers, fut de défendre les Frères Mineurs contre tous ceux qui les attaquaient, de leur concilier la faveur des Prélats, de les répandre partout pour le salut des ames; et sa grande autorité imposa silence à leurs ennemis. Autant que ses affaires le purent permettre, il assista aux Chapitres généraux, où il officiait pontificalement, François lui servant de Diacre, et il y prêchait. Sa haute naissance et ses éclatantes dignités ne l'empêchaient pas de se rendre simple avec les simples, et pauvre avec les pauvres. Il se conformait aux Frères le plus

---

(1) *Cod. Vat. apud Raynald. ad ann.* 1217, *n.* 15.

qu'il lui était possible ; se tenait parmi eux comme l'un d'eux, et tâchait même de paraître comme le moindre d'entre eux. (1) « O combien de fois, dit un auteur contemporain et témoin oculaire, l'a-t-on vu quitter humblement les marques de sa dignité, se revêtir d'un vil habit, et les pieds nus se joindre aux Religieux dans les exercices réguliers, pour imiter leur vie évangélique ! » Une foi vive et lumineuse, une piété solide et fervente, un esprit supérieur lui faisaient connaître que depuis les abaissemens du Fils de Dieu, l'humiliation est honorable, et rehausse l'éclat des plus hautes dignités : vérité que ne comprennent point les gens de peu de foi, les orgueilleux, les indévots, les petits esprits.

Ce grand Cardinal respectait François, autant qu'il l'aimait, le regardant comme un homme descendu du Ciel. Sa seule présence lui causait une joie sensible ; et il témoigna souvent, au rapport du même auteur, que depuis qu'il avait fait amitié avec ce saint homme, dès qu'il le voyait et l'entendait parler, tout ce qu'il pouvait avoir d'embarras dans l'esprit et de chagrin dans le cœur, se dissipait aussitôt, son visage se rassérénait, et son ame était remplie de ferveur.

François, de son côté, révérait extrêmement le Cardinal, qu'il voulait qu'on regardât comme le pasteur de tout le troupeau, et, avec un attachement aussi tendre que celui d'un enfant qui se repose dans le sein de sa mère, il lui donnait en toutes choses des marques de la plus profonde soumission. Un jour, apprenant qu'il allait recevoir sa visite, il s'enfuit et se cacha dans l'épaisseur du

---

(1) *Thomas Celano, apud Vading. ad ann.* 1217, *n.* 8.

bois. Le Cardinal le fit chercher, le chercha lui-même, et l'ayant trouvé, voulut savoir en ami la raison de sa fuite. « Monseigneur et mon père, répondit l'humble François, dès que j'ai su que votre Grandeur (1) voulait m'honorer de sa présence, moi qui suis le plus pauvre et le plus vil de tous les hommes, j'ai été couvert de confusion, j'ai rougi à la vue de ma bassesse, me trouvant absolument indigne de recevoir un si grand honneur, car je vous révère véritablement comme mon seigneur et mon maître. » Ces sentimens venaient en partie de la révélation qu'il eut, que ce Cardinal serait Pape : il lui en fit la prédiction, qui est rapportée par saint Bonaventure; et dans les lettres particulieres qu'il lui écrivait, il mettait ainsi le dessus : *A mon révérand père et seigneur Hugolin, qui doit être un jour l'Evêque du monde entier et le père de toutes les nations.* (2)

La respectueuse gratitude des Frères Mineurs demandait qu'on rapportât toutes ces circonstances en mémoire du cardinal Hugolin, qui honora de son affection, de sa protection, de ses libéralités, le saint Patriarche et son Ordre, aussi-bien que celui de Sainte-Claire, et qui mit le comble à tant de faveurs dix ans après, lorsqu'il fut Pape sous le nom de Grégoire IX.

Après que François eut obtenu du Pape un si puissant protecteur, et qu'il eut réglé toutes ses

---

(1) Le titre d'Eminence ne fut donné aux Cardinaux qu'en 1630.

(2) S. Bernard avait dit, dans le siècle précédent, que le Pape est le Prince des Evêques, l'Evêque du monde, le Pasteur des Pasteurs : que, par la singulière prérogative du Siége Apostolique, il a une plénitude de puissance sur toutes les Eglises ; et que, pour trouver ce qui n'est pas confié à ses soins, il faut sortir du monde. *Epist.* 132, 239 *et* 240. *De Consider. lib.* 2. *cap.* 8. *lib.* 3. *cap.* 1.

affaires, il se mit en chemin pour retourner à Sainte-Marie-des-Anges : mais il passa le reste de l'année dans la vallée de Riéti, (1) où il fit beaucoup de choses merveilleuses, dont un de ses compagnons a fait une relation fort ample. (2)

A Grécio ou Grecchia, ville fort déréglée, dans laquelle il prêcha d'abord, on n'approchait point des Sacremens, on n'entendait point la parole de Dieu, on faisait communément des mariages aux degrés prohibés par l'Eglise. Ce qu'il leur dit pour les porter à la pénitence, les toucha si fort, qu'ils le prièrent de demeurer quelque temps avec eux. Il y consentit volontiers dans l'espérance de leur conversion, qui ne tarda pas, et il se retira sur une montagne, d'où il venait prêcher à Grécio et aux paroisses d'alentour.

Un jour qu'il revenait de Cotanello, ville voisine, et qu'il ne pouvait trouver le chemin de la montagne, il pria un paysan de le conduire. Celuici s'en excusant, sur ce qu'il y avait de ce côté-là des loups qui faisaient un grand dégat; François lui promit, et s'en rendit caution, qu'il ne serait attaqué d'aucun loup ni en allant, ni en revenant : il l'éprouva, car ayant conduit le Saint, et revenant de nuit, deux loups qui se trouvèrent en son chemin le caressèrent comme font les chiens, et le suivirent jusqu'à sa maison sans lui faire aucun mal. Le paysan publia la chose dans tout le voisinage, et dit qu'il fallait que l'homme

(1) Plusieurs croient que c'est le lieu, nommé par Pline et par Varron, *Umbilicus Italiæ*, et dont la description se trouve au septième Livre de l'Enéïde : *Est locus Italiæ in medio sub montibus altis.*

(2) *Chron. M. S. Angeli Reatini de rebus gestis à sancto Francisco in Valle Reatina.* Apud Vading. ad ann. 1210, n. 3. et in indiculo codicum manuscriptorum. Init. tom. 1.

qu'il avait conduit, fût bien chéri de Dieu, et eût reçu un pouvoir absolu sur les loups. Là dessus, ils s'assemblent en grand nombre, viennent trouver l'homme de Dieu, et le supplient instamment de les délivrer de leurs maux.

Ils en avaient de deux sortes, dit saint Bonaventure, les loups et la grêle : les loups étaient si carnaciers aux environs de Grécio, qu'ils dévoraient les bestiaux et même les hommes ; et la grêle y tombait tous les ans si grosse et en si grande quantité, qu'elle perdait les blés et les vignes. François prêcha sur ce sujet, fit voir que de tels fléaux sont attirés par les péchés ; et enfin il dit : « A l'honneur et à la gloire de Dieu tout-puissant, je vous engage ma parole que, si vous voulez me croire et avoir pitié de vos ames en faisant une bonne confession et de dignes fruits de pénitence, le Seigneur vous regardera d'un œil favorable, vous délivrera de vos calamités, et rendra votre pays abondant en toute sorte de biens. (1) Mais aussi je vous déclare, que si vous en êtes ingrats, si vous faites comme le chien qui retourne à ce qu'il avait vomi, Dieu en sera plus irrité contre vous, et vous en sentirez les effets au double par de nouvelles tribulations qu'il vous enverra. » Ils crurent le prédicateur, et firent pénitence : dès ce moment les fléaux cessèrent, on n'entendit plus parler de loups, il ne vint plus de grêle; et ce qu'il y eut de plus remarquable, continue saint Bonaventure, fut que quand il grêlait aux environs, la nuée approchant de leurs terres, ou s'arrêtait, ou se détournait, et allait fondre ailleurs : cela durant pendant tout le temps qu'ils demeurèrent fidèles à Dieu.

---

(1) *Prov.* 26. 11. 2. *Petr.* 2. 22.

Quatre auteurs de siècles différens, qui ont écrit l'histoire de la vallée de Riéti, assurent que quand le désordre a recommencé dans ce pays-là, on y a vu reparaître les loups, et faire du dégât. (1) Vadingue qui écrivait en Italie, dans le dernier siècle, rapporte que les habitans mêmes de la vallée en convenaient. Il est certain, suivant le témoignage des saintes Ecritures, que les péchés des hommes attirent souvent les fléaux de la colère de Dieu, et que par la pénitence on peut les détourner, ou les rendre utiles à son salut. Mais combien y a-t-il de pécheurs affligés, dont on pourrait dire avec un Prophète : *Seigneur, vous les avez frappés,...... vous les avez brisés de coups,...... et ils ont rendu leur front plus dur que la pierre : ils n'ont point voulu revenir.* (2)

Un chevalier, nommé Jean Vélita, converti par les sermons de François, devint son ami intime, et l'allait voir souvent sur la montagne, dans sa cabane faite avec les branches de deux grands charmes entrelacées. Comme c'était un homme âgé et fort gras, que ce chemin fatiguait beaucoup, il pria François de s'approcher de la ville, ce qui ferait plaisir à tout le monde ; et il s'offrit de lui faire bâtir un couvent en tel endroit que lui-même choisirait. Le serviteur de Dieu y consentit, et promit au chevalier, en souriant, de ne pas s'écarter de la ville plus loin que de la distance à laquelle un enfant pourrait jeter un tison allumé. Sur cette parole, ils descendirent de la montagne ; et, à la porte de Grécio, le chevalier envoya prendre, par le premier enfant qui parut, un tison allumé, et lui dit de le jeter où il pourrait ; persuadé qu'il ne pouvait

(1) *Ad an.* 1217, *n.* 13. (2) *Jerem.* 5. 3.

pas le jeter bien loin. Mais l'enfant, avec une vigueur au-dessus de la force des hommes, lança le tison à plus d'un mille, sur une colline appartenante au chevalier : ce tison mit le feu au bois qui la couvrait, et vint tomber à la descente dans un endroit fort pierreux. Le prodige fit comprendre que Dieu voulait qu'on y bâtit un couvent, et il fut taillé dans le roc. L'oratoire, le dortoir, le réfectoire, qui subsistent encore de plain pied, n'ont que trente pas de longueur sur six de largeur : précieux restes, qui marquent l'amour de la pauvreté, et qui l'inspirent.

Le Saint fit trois autres établissemens dans la vallée de Riéti, à Sainte-Marie-aux-Bois, à Mont-Rainier ou Mont-Colombe, et au Puy-Buscon. Ces quatre maisons, qui sont des quatre côtés de la vallée sur des hauteurs, forment une Croix. Dans chacune, aussi bien que dans la ville de Riéti, et tout autour du lac qui l'environne (1), on montre les vestiges de plusieurs miracles opérés par l'homme de Dieu

Il revint à Sainte-Marie-des-Anges au mois de janvier 1218, et il résolut d'y tenir un Chapitre général, qu'il indiqua par des lettres circulaires, pour la Pentecôte de l'année 1219, afin d'apprendre l'état des missions de ses disciples, et d'envoyer des missionnaires où il n'y en avait point : ce fut par un mouvement de l'Esprit-Saint, qui lui représenta le progrès que son Ordre avait déjà fait, et le grand bien qui en reviendrait à toute l'Eglise s'il s'étendait partout.

Comme il était occupé de ses grands projets pour le salut des ames, Dieu, pour empêcher

(1) C'est un petit Lac qui se décharge dans le grand Lac de Velino, où passe la rivière du même nom, et que l'on nomme maintenant, *il lago di piè di luco*.

qu'ils ne fissent naître dans son cœur quelques sentimens de complaisance, et pour entretenir sa profonde humilité, permit qu'il fût attaqué d'une tentation violente; c'était une peine d'esprit qui le tourmenta durant plusieurs jours. (1) Il fit tous ses efforts par ses prières et par ses larmes pour la surmonter, et un jour qu'il priait avec une ferveur extraordinaire, une voix céleste lui dit : *François, si vous avez de la foi comme un grain de sénevé, et que vous disiez à cette montagne : Passez d'ici là; elle y passera.* (2) Ne comprenant point le sens de ces paroles, il demanda quelle était cette montagne; on lui répondit : *La montagne, c'est la tentation.* Il dit aussitôt en pleurant et en s'humiliant : *Seigneur, que votre parole s'accomplisse en moi.* Dans le moment la tentation cessa, et son ame se trouva parfaitement tranquille.

L'année 1218 fut partagée entre le séjour qu'il fit à Sainte-Marie-des-Anges, pour l'in-

---

(1) Marc de Lisbonne, évêque de Porto en Portugal, Auteur des Chroniques de l'Ordre des Frères Mineurs, dit, Liv. 1 chap. 72, que c'était une profonde mélancolie qui lui faisait trouver du dégoût en toutes choses, jusques dans l'oraison, et qu'elle dura deux ans. Saint François de Sales, dans son Introduction à la vie dévote, partie 4, chapitre 15, et d'autres Auteurs spirituels, rapportent le même fait, et l'ont tiré des Chroniques : mais les plus anciens écrivains de la vie de saint François disent seulement que c'était une peine d'esprit, et qu'elle dura plusieurs jours. Il pourrait se faire que Marc de Lisbonne étant en Italie, où il alla pour composer son Ouvrage, aurait vu quelque manuscrit qui marquât deux ans au lieu de deux mois. D'ailleurs, l'Esprit de Dieu faisait ordinairement sentir au Saint dans son ame, une joie qui paraissait sur son visage, et il l'inspirait à ses compagnons, comme on le verra dans la suite. Enfin, il n'est pas possible d'accorder avec ses actions, une profonde mélancolie de deux ans: elle ne saurait trouver place dans le cours de sa vie.

(2) *Matth.* 17. 19.

struction de ses frères, et quelques voyages tant au Mont-Alverne, qu'en d'autres endroits où on lui donna de nouvelles demeures. Sa route était toujours marquée par les fruits de sa prédication, et par l'éclat de ses miracles. Passant par Montaigu, au-dessus de la vallée de Caprèse, devant une église de Saint-Paul que l'on réparait, et voyant que deux maçons ne pouvaient venir à bout d'élever une pierre pour la placer dans le jambage de la porte; la compassion et le zèle lui firent entreprendre de l'élever et de la placer, ce qu'il exécuta seul avec une force qui n'était pas naturelle. L'Abbé du monastère de Saint-Justin, diocèse de Pérouse, le rencontra, et descendit de cheval pour le saluer, pour lui communiquer aussi quelques affaires de conscience. Après un entretien plein d'onction, l'Abbé se recommandant humblement à ses prières, François lui répondit : *Je prierai de bon cœur;* et ils se séparèrent. A quelque distance de là, le Saint dit à son compagnon : *Attendez un peu, mon frère, je veux m'acquitter de ce que j'ai promis.* Il se mit en prière, et pendant qu'il y était, l'Abbé, qui poursuivait son chemin, sentit dans son ame une chaleur et une suavité de dévotion qu'il n'avait jamais éprouvée. Il s'arrêta, et les fortes impressions qu'il reçut de Dieu le ravirent en esprit. Revenu de ce ravissement, il comprit que tout cela était l'effet des prières de François : il en devint fort ami de son Ordre, et il raconta la chose à bien du monde, comme miraculeuse.

Au retour du dernier voyage de 1218, qui fut plus long que les autres de la même année, François trouva à côté du couvent de la Portiuncule, un nouveau bâtiment assez ample et assez com-

mode. Irrité de voir cette plaie faite à la sainte pauvreté, il prit avec lui quelques-uns de ses frères, et monta sur le toit pour commencer à l'abattre. Il l'aurait effectivement abattu, si des gens d'Assise qui étaient là, ne l'eussent averti que ce bâtiment appartenait à la ville : qu'elle l'avait fait construire pour les Religieux étrangers qui venaient tous les jours ; ne pouvant souffrir sans déshonneur que, le couvent étant trop petit, ils fussent obligés de coucher dehors, et même dans la campagne : qu'elle avait destiné ce lieu-là pour les loger, et que c'était en son nom qu'on les y recevait. Sur cela il descendit, et leur dit : *Si c'est là votre maison, je la laisse et n'y veux pas toucher : nous n'y prétendrons jamais rien, ni moi, ni mes frères ; ayez-en soin vous-mêmes.* Il fut arrêté aussi, par une délibération de la ville, que les Magistrats en feraient les réparations.

LIVRE TROISIÈME.

Le temps du Chapitre général approchait, de ce Chapitre, que le nombre des Religieux qui s'y trouvèrent, et d'autres circonstances merveilleuses ont rendu si célèbre. Avant l'assemblée, le saint Patriarche voulut aller à Pérouse, pour conférer des affaires de l'Ordre avec le Cardinal protecteur, qui y était alors en légation. Vadingue rapporte sur de bons témoignages, que saint Dominique s'y trouva en même temps (1), et qu'ils eurent tous deux plusieurs entretiens avec le Légat, dont ils étaient également chéris.

Un jour qu'ils s'entretenaient sérieusement

(1) Le P. Echard, auteur des Dissertations qui sont à la tête de l'ouvrage intitulé : *Scriptores Ordinis Prædicatorum recensiti*, est fort mal content de Vadingue, des continuateurs de Bollandus, et de M. Fleury, qui disent que saint Dominique se trouva, en 1219, à Pérouse avec saint François, chez le cardinal Hugolin. Il ne doute pas que les savans Jésuites d'Anvers n'examinent ce point avec plus de critique, lorsqu'ils traiteront de saint Dominique et de saint François, et qu'ils ne conviennent de bonne foi d'avoir pris des *chimères* pour des choses solides et indubitables. En tout cas, les Enfans de saint François ne recuseront point les savans Jésuites, qu'un Enfant de saint Dominique a choisis pour juges ; et ils sont sûrs de trois choses : 1. Que si ces habiles et religieux critiques reconnaissent s'être trompés, ils l'avoueront sincèrement, et en donneront de bonnes preuves ; 2. Qu'ils péseront également les raisons de Vadingue et celles du P. Echard ; 3. Qu'à l'égard des deux Ordres, leur jugement sera exempt de partialité. *Script. Ord. Prædicat. recens. tom.* 1. *Dissert.* 3. *Vading. ad ann.* 1219, *n.* 2. 5. *et seq. Act. SS. tom.* 2, *Maii*, *vit. s. Angel. carmel. cap.* 5. *pag.* 828. *col.* 1. *et append. in vit. pag.* 840. *col.* 1. *M. Fleury, hist. Eccles. liv.* 78, *n.* 19.

des affaires de l'Eglise, ce Cardinal leur demanda s'ils trouveraient bon que quelques-uns de leurs disciples fussent élevés aux dignités ecclésiastiques : « Car, ajouta-t-il, je suis persuadé qu'ils n'auraient pas moins de zèle pour la gloire de Dieu, et pour le salut des ames, que ces Evêques des premiers temps, qui, dans une grande pauvreté, animés d'une charité sincère, paissaient leurs troupeaux par de salutaires instructions, et par l'exemple d'une sainte vie. »

Après un débat de modestie entre les deux Patriarches pour ne pas parler le premier; Dominique, pressé par les instances de François, lui dit : *Vous me surmontez en humilité, et je vous surmonterai en obéissance ;* puis il fit cette réponse au Cardinal : « Monseigneur, mes frères peuvent bien reconnaître qu'ils sont dans un rang fort élevé. Qu'y a-t-il de plus honorable que d'enseigner les autres dans les chaires Evangéliques ? Qu'est-ce que de bonnes ames doivent plus désirer, que d'être employées à défendre la foi et à combattre les ennemis de l'Eglise ? C'est pourquoi, je souhaite fort que mes frères restent dans leur état, et je les y retiendrai tant que je pourrai. » François répondit de cette sorte : « Monseigneur, mes frères ont été appelés Mineurs, afin qu'ils n'eussent pas la présomption de devenir grands. Si vous voulez qu'ils fassent du fruit dans l'Eglise, laissez-les dans leur vocation, et ne permettez jamais qu'on les élève aux prélatures. »

Le Cardinal fut très-édifié de leurs reponses, et loua fort les humbles sentimens qu'ils avaient. Il ne changea pourtant pas d'avis ; il crut toujours que de tels ministres seraient bien utiles à l'Eglise, vu la corruption de ce temps-là.

L'Eglise même a suivi la pensée de ce grand homme, puisqu'elle a fait tant d'Evêques et de Cardinaux des deux Ordres, et que plusieurs ont été élevés au souverain Pontificat, comme on voit aujourd'hui notre saint père le pape Benoît XIII, de l'Ordre de Saint-Dominique. (1)

Mais les Frères Prêcheurs et les Frères Mineurs, qui ont conservé l'esprit de leur vocation, n'ont jamais eu d'autres sentimens que celui de leurs saints Patriarches, au sujet des dignités Ecclésiastiques. Ils les ont refusées (2) autant qu'il leur a été possible, et ceux qui les ont acceptées y ont été contraints par une autorité supérieure, à laquelle ils ne pouvaient se dispenser d'obéir. (3)

S. Bonaventure s'exprime là-dessus d'une manière si forte, qu'on a cru devoir rapporter ses propres paroles pour ne les point affaiblir. (4) Les voici : « Que faut-il dire des Frères Mineurs qui sont élevés à l'Episcopat ? Je réponds, que si l'Eglise les contraint de se charger de la con-

---

(1) Benoît XIII, élu le 29 mai 1724, après deux mois et neuf jours de conclave.

(2) Le pape Innocent XIII, d'heureuse mémoire, a remis devant les yeux du monde chrétien un de ces exemples, en béatifiant André Conti, de la Maison des Comtes de Segni, dont ce Pontife était ; Religieux de Saint-François, neveu du pape Alexandre IV, qui ne voulut point recevoir la pourpre Romaine que son oncle lui envoya, et qui aima mieux pratiquer dans l'état de Frère Mineur, la pauvreté, l'humilité, et toutes les autres vertus, que Dieu honora en sa personne de plusieurs grands miracles. *S. Antonin. chron. part.* 3. *tit.* 24. *cap.* 9. §. 41. *Vading. annal. tom.* 2. *ad ann.* 1295, *n.* 10.

(3) On sait que notre saint père le pape Benoît XIII ne consentit à son élection, après une vive résistance, que pour ne pas s'opposer à la volonté de Dieu, qu'il ne pouvait s'empêcher de reconnaître.

(4) *Exposit. in regul. Fr. Min. cap.* 2. *pag.* 513. *col.* 2. *tom.* 7. *oper. s. Bonav.*

duite des ames dans cet état, en sorte qu'ils ne puissent point absolument le refuser, ils ne doivent pas être censés sortir de l'Ordre ; pourvu qu'ils aspirent toujours à y demeurer, autant qu'il est en eux, comme dans le sein de leur mère. Mais si au contraire ils aspirent à l'Episcopat sans y être appelés, et même sans y être contraints, uniquement pour fuir les austérités de leur Ordre, et les incommodités d'un état pauvre ; je crois qu'ils auront le même partage que celui qui disait : *Je m'assiérai sur la montagne de l'Alliance aux côtés de l'Aquilon.* (1) »

Le saint Docteur suivit ses principes : il refusa l'Archevêché d'Yorck en Angleterre,(2) l'une des plus riches églises de l'Europe, dont le pape Clément IV lui envoya les Bulles. Ce ne fut que l'ordre absolu de Grégoire X qui pût le résoudre à être Cardinal et Evêque d'Albano. Il ne reçut qu'en gémissant les marques du Cardinalat, au milieu des plus vils exercices de l'humilité religieuse ; et il ne changea rien à sa manière de vivre, sachant que la consécration épiscopale ne dispense point de l'obligation des vœux, comme l'Eglise le déclare par les Ordonnances des Papes et des Conciles généraux (3), que saint Thomas a sagement expliquées en ces

(1) *Isai.* 14. 13.

(2) *Vit. s. Bonav. cap.* 14. *Sixt. IV. const.* 76. *in Bullar. Rom. tom.* 2. *s. Anton. chronic. part.* 3. *tit.* 24. *cap.* 8. *Vading. ad ann.* 1265, *n.* 14. *et ad ann.* 1274, *n.* 12.

(3) *Innoc.* 1. *Epist.* 2. *ad Victric. epist. Rothomag. Nicol.* 1. *Epist.* 55. *ad Egilon. archiep. Senon. in concil. antiq. Galliæ, tom.* 3. *pag.* 274. *concil. general.* 8. *can.* 27. *concil. general.* 12. *Lateran.* 4. *can.* 16. Voyez le P. Thomassin dans la Discipline de l'Eglise, *part.* 3. *liv.* 1. *chap.* 32, *n.* 19, *et suiv. part.* 4. *liv.* 4. *chap.* 19. *tout entier.*

termes : *Les Religieux, qui sont élevés à l'Episcopat, sont obligés à abserver tout ce qui est de leur Règle, et qui ne se trouve point incompatible avec les fonctions de l'état épiscopal.* (1) Telle est la doctrine de ce digne enfant de saint Dominique, qu'un autre de ses enfans, notre saint père le pape Benoît XIII, a pratiquée, Evêque et Cardinal, et pratique encore sur le trône Apostolique, à l'édification de toute l'Eglise.

Le frère Léon, compagnon et confesseur de saint François, qui était à Pérouse, et qui assista à toutes les conférences des deux Patriarches, dit qu'ils parlèrent beaucoup de la propagation de la foi et du salut des ames : que s'étant réciproquement informés des particularités de leurs Ordres, Dominique proposa à François de les unir et n'en faire qu'un, afin que la différence d'Institut ne divisât point ceux que la grande amitié de leurs Pères avait unis; et que François lui répondit : « Mon très-cher frère, le Seigneur a voulu que nos Ordres fussent différens, et l'un plus rigoureux que l'autre, afin de s'accommoder à l'infirmité humaine par cette variété, et de donner lieu à celui qu'une vie austère rebuterait, d'en embrasser une plus douce. » Léon ajoute, qu'ils prirent des mesures pour établir solidement une parfaite intelligence entre les deux Ordres ; et qu'après avoir loué mutuellement leurs Congrégations, ils recommandèrent à leurs compagnons qui étaient présens, un respect et une amitié réciproque : que Dominique pria François de lui donner sa ceinture qui était de corde avec de gros nœuds, et que l'ayant obtenue, par ses instances réitérées, il la porta

---

(1) *2.ª 2.æ quæst. 185. art. 8.*

toute sa vie sous son habit, comme un lien et un symbole perpétuel de la charité qui les unissait intimement. (1)

François, ayant communiqué au Cardinal protecteur les affaires de son Ordre, partit de Pérouse pour retourner à Sainte-Marie-des-Anges. Comme il s'entretenait en chemin avec Léon, de la vertu d'humilité, et de la parfaite abnégation de soi-même, il lui dit dans un mouvement de ferveur :

« Mon cher frère, je ne crois pas être Frère Mineur, et effectivement je ne le suis point, si je ne me trouve en état de supporter humblement et avec une parfaite tranquillité d'esprit, ce qui m'arriverait dans le cas que je m'imagine. Je suppose que mes frères viennent me chercher avec beaucoup de respect et de confiance, pour assister au Chapitre général qui va se tenir, et qu'ils me prient instamment d'y prêcher. Si après leur avoir dit ce que Dieu m'inspirerait, ils s'élevaient contre moi, et qu'ils témoignassent ouvertement m'avoir tous en aversion, disant : Nous ne voulons plus que vous nous gouverniez ; nous sommes honteux d'avoir à notre tête un homme comme vous, qui n'a ni science, ni éloquence, qui est simple et ignorant, avec fort peu de prudence et d'expérience : ainsi, n'ayez plus désormais la hardiesse de vous dire notre Supérieur. S'ils me faisaient encore d'autres affronts, et qu'ils allassent jusqu'à me chasser ignominieusement du lieu de l'assemblée,

---

(1) Outre le frère Léon, Bernard de Besse, secrétaire de saint Bonaventure, qui avait vécu avec Léon, atteste le même fait, qui est rapporté par Colvenerius, professeur de Louvain, et par plusieurs autres. *Vading. ad ann.* 1219. n. 2.

je ne m'estimerais point vraiment Religieux, à moins que je n'entendisse et que je ne reçusse tout cela aussi paisiblement, et avec la même sérénité de visage, que j'entendrais et recevrais ceux qui me combleraient de louange et d'honneur. »

A quoi il ajouta : « Certainement les places honorables sont bien dangereuses pour le salut, tant à cause de la vaine gloire qui y est à craindre, que par rapport au gouvernement qui est très-difficile : mais dans les opprobres, il n'y a que des sujets de mérite. Si on m'ôte la supériorité, je suis exempt de rendre compte à Dieu d'un grand nombre d'ames. La prélature est une occasion de chute, et les louanges mettent sur le bord du précipice : dans l'humble état d'inférieur, il y a beaucoup à gagner. Pourquoi donc nous attachons-nous plus à ce qui est dangereux, qu'à ce qui nous procure un gain spirituel, puisque c'est pour ce gain que l'on nous donne du temps? » Voilà des paroles qui doivent être bien pesées par les personnes de tout état, qui aspireraient à avoir des charges, ou qui craindraient de les perdre. La profonde humilité de saint François ne permet pas de douter qu'il n'eût bien soutenu l'épreuve qu'il supposait; et même en la supposant, il augmentait dans son cœur la vertu nécessaire pour la soutenir : ces sortes de suppositions, qui pourraient ébranler les faibles, servent beaucoup aux ames qui veulent devenir parfaitement humbles.

Les Frères Mineurs s'assemblèrent, pour le Chapitre général de leur Ordre, au couvent de Sainte-Marie-des-Anges, ou de la Portiuncule, près d'Assise, vers la fête de la Pentecôte, et il s'y en

trouva plus de cinq mille. La chose est prodigieuse, surtout quand on pense qu'il était demeuré des Religieux dans les couvens; que l'Ordre n'avait que dix ans d'institution ; et que les novices avaient toujours été reçus par l'Instituteur, excepté depuis le Chapitre de l'année 1216, où il avait permis aux Ministres provinciaux d'en recevoir. Il est constant néanmoins que plus de cinq mille Frères Mineurs assistèrent à ce fameux Chapitre : le fait est attesté par quatre compagnons de saint François qui y étaient présens, par saint Bonaventure qui a vécu avec eux (1), et par beaucoup d'autres ; et il n'y a point d'auteur moderne qui ne le rapporte comme avéré. (2)

Que peut-ou dire là-dessus ? sinon qu'il plut à Dieu de représenter en quelque sorte, dans le rapide établissement de cet Ordre Religieux, la merveilleuse propagation de l'Evangile qui se fit dans le monde par la prédication des Apôtres. Saint Augustin dit qu'ils étaient comme des

(1) Le P. Echard doute que cinq mille Frères Mineurs se soient trouvés à ce Chapitre, et il se fonde sur ce que saint Bonaventure n'en a point parlé ; d'où il conjecture que ce fait, ou était inconnu au saint Docteur, ou passait pour faux dans son esprit. Mais il n'aurait pas eu lieu de douter, s'il avait lu sa Légende, dont voici les propres termes, tirés du chapitre 4. *Multiplicatis jam fratribus, cæpit eos... in loco Sanctæ Mariæ de Portiunculâ ad generale Capitulum convocare... ubi licèt omnium necessariorum esset penuria, fratrumque multitudo ULTRA QUINQUE MILLIA conveniret aliquando ; divinâ tamen opitulante clementiâ, et victûs sufficientia suberat, et salus comitabatur corporea, et spiritualis jucunditas affluebat.* Une méprise de cette nature excitera sans doute l'attention des savans Jésuites d'Anvers, dont le Dominicain, qui était aussi un savant homme, a réclamé la critique. *Scripti Ord. Prædic. recensiti. tom. 1. dissert. 3.*

(2) *Raynald. Spond. Bzov.* M. Fleury. M. l'abbé de Choisi. M. Baillet.

nuées obscures, d'où il sortait des éclairs et des foudres (1); qu'avec leur pauvreté et leur simplicité, ils brillaient aux yeux de l'Univers; que par la puissante vertu et l'éclat de leurs admirables actions, ils renversèrent tout ce qui s'opsait à l'empire de JÉSUS-CHRIST, et rendirent bientôt le monde Chrétien. Ne peut-on pas avancer que François et ses compagnons, hommes pauvres et simples, ont été une image des Apôtres; que JÉSUS-CHRIST les rendit puissans et éclatans en œuvres et en paroles, pour soumettre les pécheurs à son empire; et que par eux, en très-peu de temps, il forma ce prodigieux nombre d'hommes apostoliques, qui embrassèrent le même Institut, pour exercer le même ministère? Ce qui aide à faire comprendre, qu'en dix ans on ait pu bâtir assez de maisons pour tant de milliers d'hommes, c'est qu'elles étaient pauvres et sans revenu.

Les Religieux du Chapitre furent logés sous des cabanes dressées avec des nattes, dans la campagne autour du couvent de la Portiuncule, d'où est venu le nom du Chapitre *des nattes*. Ils étaient là séparés du monde, comme dans un cloître, parfaitement unis les uns avec les autres, tous portés au jeûne et aux saintes veilles, à l'exemple de leur Père; appliqués à la prière, à la psalmodie, aux bonnes lectures, prêts à exercer toutes les œuvres de miséricorde, et n'ayant point d'autre espérance que la vie future.

Le cardinal Hugolin, comme protecteur de l'Ordre, vint présider au Chapitre, et tous les Religieux allèrent processionnellement au-devant de lui. Il fit l'ouverture de l'assemblée le jour de

(1) *S. Aug. in Psal.* 96. *n.* 7 *et* 8.

le Pentecôte, 26 de mai (1) : il officia pontificalement, il prêcha, et il voulut visiter tous les rangs de cette sainte armée du Seigneur, où il ne trouva rien qui ne fût en bon ordre. On ne voyait point ces soldats de JÉSUS-CHRIST, s'écarter ni se répandre : tous étaient rassemblés, cent d'un côté, soixante de l'autre, plus ou moins, ne s'entretenant que des choses de Dieu, de leur propre salut, de celui du prochain, et des moyens de réformer les mœurs du monde corrompu. Le pieux Cardinal, charmé d'un si rare spectacle, dit avec admiration à ceux qui le suivaient, comme Jacob à la vue des Anges qu'il rencontra dans son chemin : *En vérité, voici le camp de Dieu.* (2) On pouvait y appliquer encore ce que Balaam ne put s'empêcher de dire, lorsqu'il vit les Israélites campés : *Que vos pavillons sont beaux, ô Jacob ! que vos tentes sont belles, ô Israël !* (3)

François, comme un général d'armée dans son camp, parcourait toutes les tentes ; il excitait ses troupes à bien combattre pour Dieu, leur promettant du secours d'en haut, donnant du courage aux uns, le redoublant aux autres, remplissant partout le devoir d'un bon chef.

Il assembla tous ses frères, et leur fit un excellent discours, dont ces paroles furent le sujet: *Nous avons promis de grandes choses ; on nous en a promis de plus grandes : gardons les unes, soupirons après les autres. Le plaisir est court, la peine est*

(1) Les continuateurs de Bollandus marquent que la Pentecôte venait, cette année là, le 25 de Mai. Cependant il paraît que c'était le 26. *Act. SS. tom.* 2. *Maii. Vit. s. Angel. carmel. pag.* 828.

(2) *Genes.* 32. 2.

(3) *Num.* 24. 5.

éternelle. Les souffrances sont légères, la gloire est infinie. Beaucoup d'appelés, peu d'élus; tous recevront ce qu'ils auront mérité.

Sur ce beau texte, il les exhorta d'une manière forte et touchante à la pratique des vertus et des devoirs de l'état religieux : leur inspirant par-dessus toutes choses, une entière obéissance à la sainte Eglise notre mère, le mépris du monde, la pureté de cœur et de corps, l'amour de la sainte pauvreté et de l'humilité, la charité, la concorde et la douceur, une continuelle vigilance, et un zèle ardent du salut des ames. Il leur recommanda de prier pour tous les fidèles, singulièrement pour l'exaltation de la sainte Eglise romaine, et pour les bienfaiteurs de l'Ordre. Ensuite il leur défendit absolument de s'inquiéter d'aucune chose concernant le corps, et leur cita cette parole du psalmiste qui lui était très-familière : *Reposez-vous de vos besoins sur le Seigneur, et lui-même vous nourrira.* (1) Il s'y était bien conformé, car il n'avait fait aucune provision pour le Chapitre.

Saint Dominique, qui, par amitié pour saint François, était venu à cette assemblée avec sept compagnons (2), et qui entendit le discours, craignit qu'il n'y eût de l'excès dans la défense, et qu'on

---

(1) *Psal.* 54. 25.

(2) Le P. Echard soutient vivement que la chronologie de la vie de saint Dominique ne s'accorde point avec son assistance au Chapitre des Frères Mineurs, tenu à Sainte-Marie-des-Anges, en 1219. C'est un des points sur lesquels il demande justice aux Jésuites d'Anvers, qui ont dit positivement que ce saint Patriarche s'y trouva, et ils ont été suivis par M. Fleury. En attendant le jugement de ces habiles critiques, on rapporte toujours le fait, dont on est en possession, et que Vadingue appuye de bonnes preuves. *Scriptor. Ord. Prædic. tom.* 1. *Dissertat.* 3. *Act. SS. suprà. Hist. Eccles. de M. Fleury, liv.* 78, *n.* 20. *Vading. ad ann.* 1219, *n.* 5. *et seq.*

ne parût tenter Dieu, si l'on ne préparait point à manger pour une si grande multitude. Mais il changea bien de sentiment peu après, lorsqu'il vit accourir d'Assise, de Pérouse, de Spello, de Foligny, de Spolète, et d'autres villes plus éloignées, des ecclésiastiques, des laïques, de la noblesse, du peuple, des gens de tout état qui, non-seulement amenèrent tout ce qu'il fallait pour la subsistance de tant de monde, mais encore qui s'empressèrent à servir les Religieux de leurs propres mains, avec une sainte émulation d'humilité et de charité.

Une Providence si marquée pour les pauvres évangéliques, frappa vivement le saint Patriarche des Frères Prêcheurs : on croit même qu'elle lui inspira le dessein qu'il exécuta l'année suivante, au premier Chapitre général de son Ordre, tenu à Bologne (1), où il fut résolu que les Frères Prêcheurs embrasseraient la pauvreté parfaite, et la mettraient pour fondement de leur Ordre, renonçant pour toujours aux fonds de terre et aux revenus, même à ceux qu'ils avaient à Toulouse, et dont le Pape leur avait confirmé la possession par sa première Bulle. En mourant il leur recommanda surtout la pauvreté évangélique, comme le fondement de leur Institut; et de peur que ce fondement ne fût renversé par la prudence de la chair, il défendit très-sévèrement, sous peine de la malédiction de Dieu et de la sienne (2), d'introduire dans l'Ordre des possessions temporelles.

---

(1) Ce sont les propres paroles de M. Fleury, qu'il n'a fait que traduire des auteurs de l'Ordre de Saint-Dominique.

(2) Saint Antonin observe que le Saint-Siége, qui a la plénitude de puissance, a dispensé sur ce point l'Ordre de Saint-Dominique pour de bonnes raisons ; et le Concile de Trente a donné depuis permission de posséder des biens en

Que ce qui fit tant d'impression sur l'esprit de saint Dominique, puisse apprendre aux fidèles à ne pas se défier de la divine Providence. A la vérité, on ne doit pas en attendre des secours miraculeux; ils ne sont pas dans le cours ordinaire de ses dispositions : mais en faisant ce que l'on peut, pourvu qu'il n'y ait point de déréglement dans la conduite, et que l'on n'ait point de désirs immodérés, ni d'impatience sur l'événement, il faut être persuadé que selon cette parole du Sage : *Jamais personne, qui a mis sa confiance au Seigneur, n'a été confondu.* (1)

Plusieurs Prélats, et d'autres gens de qualité, que le cardinal Hugolin avait invités au Chapitre, comme à un grand et admirable spectacle, eurent la curiosité d'examiner tout. Ils virent les Religieux sous de pauvres cabanes, grossièrement vêtus, prenant peu de nourriture, n'ayant pour lit que des nattes étendues par terre, et pour chevet que du bois. Ils remarquèrent en même temps ce qui régnait parmi eux, la tranquillité, la joie, la concorde, une parfaite soumission pour leur saint Instituteur; et admirant toutes ces choses, ils se disaient les uns aux autres : « Voilà ce qui montre bien que le chemin du ciel est étroit, et qu'il est difficile aux riches d'entrer dans le royaume de Dieu. (2) Nous nous flattons de faire notre salut, en jouissant des

---

fonds à tous Monastères et à toutes Maisons, tant d'hommes que de femmes, des Mendians même, et de ceux à qui, par leurs Constitutions, il était défendu d'en avoir. Il n'en a excepté que les Religieux de Saint-François, qui font profession de garder sa Règle à la lettre. *S. Anton. chron. part.* 3. *cap.* 4. §. 13. *Conc. Trid. sess.* 25. *de regul. cap.* 3.

(1) *Eccli.* 2. 11.

(2) *Matth.* 7. 14. *Luc.* 18. 24.

douceurs de la vie, et en prenant toutes nos aises, pendant que ceux-ci, pour se sauver, se privent de tout, macèrent leurs corps, et ne laissent pas de craindre. Nous voudrions mourir comme eux, mais nous ne voulons pas vivre de même; on meurt cependant comme on a vécu.» De pareilles réflexions convertirent un grand nombre de personnes, et plus de cinq cents prirent l'habit de Frères Mineurs durant le Chapitre.

Le saint Patriarche apprit que beaucoup de ses Religieux faisaient des mortifications extraordinaires, qui abrégeaient leurs jours, ou les rendaient inutiles à l'Ordre, par les maladies qu'ils en contractaient. Il défendit publiquement, en vertu de la sainte obéissance, d'en faire de semblables, et il ordonna que tous ceux qui avaient des cottes de mailles, des ceintures de fer, et d'autres sortes d'instrumens de macérations, les quittassent et les remissent entre ses mains. Cela fut exécuté ; et l'on vit de merveilleuses inventions de pénitence. Le nombre des cottes de mailles et des ceintures de fer passa cinq cents, que l'on mit toutes en un monceau, et que le Saint jugea à propos de montrer au Cardinal protecteur et à sa compagnie pour les édifier. Ils furent surpris de voir un si grand amour de la pénitence, dans des hommes d'une vie si pure et si sainte. En leur présence, il défendit à tous ses frères, ces sortes de macérations indiscrètes qui accablent le corps : leur représentant, ou qu'elles font mourir, ou qu'elles jettent dans une langueur préjudiciable aux exercices spirituels ; ou enfin qu'elles empêchent de pratiquer plusieurs bonnes œuvres, de procurer la gloire de Dieu, et de donner exemple au prochain. O heureux temps, où l'on avait de telles fautes à reprendre !

Dieu fit connaître à François, par révélation, pendant le Chapitre, que le Prince des ténèbres, alarmé de la ferveur du nouvel Ordre, avait assemblé des milliers de démons, pour concerter les moyens de le détruire; et qu'un d'eux, plus fin que les autres, avait été d'un avis qu'ils avaient conclu de suivre : c'était de ne point attaquer les Frères Mineurs à force ouverte, mais d'user d'artifice; de les engager à recevoir dans leur compagnie, des nobles, des savans, et des jeunes gens : des nobles, pour y introduire la mollesse dans laquelle ils auraient été élevés; des savans, afin qu'enflés de leur savoir, ils méprisassent la voie de l'humilité; des jeunes gens qui, étant faibles et délicats, relâcheraient beaucoup de la discipline régulière.

La Religion enseigne qu'il y a des démons; qu'ils sont subordonnés les uns aux autres; que Dieu, quand il lui plaît, leur permet de tenter les hommes, et même de les tourmenter corporellement; et saint Paul parle *du Prince des Puissances qui sont dans l'air.* (1) On sait ce que Satan fit au saint homme Job; ce que notre Seigneur dit à saint Pierre : *Satan a demandé à vous cribler comme on crible le froment* (2); et ce qu'il marque ailleurs : *Que l'Esprit immonde, sorti du corps d'un homme.... prend avec soi sept autres Esprits plus méchans que lui, et qu'ils y entrent.* (3) Ainsi, on ne doit point avoir de peine à croire, que le Prince des ténèbres ait assemblé tant de démons contre saint François, et contre son Institut. (4)

---

(1) *Ephes.* 2. 2. (2) *Luc.* 22. 32.

(3) *Matth.* 12. 43 *et* 45.

(4) Vadingue rapporte une révélation faite à sainte Brigitte, touchant les efforts et les artifices employés par le démon contre l'Ordre de Saint-François; et les paroles d'un

Saint Grégoire dit (1) qu'ils attaquent avec plus de violence ceux en qui ils voient plus de sainteté ; et que ce sont les principaux démons, qui combattent eux-mêmes les plus braves soldats de JÉSUS-CHRIST. Quelle doit être la rage de ces malins Esprits contre les hommes Apostoliques, dont la vie est tout employée au salut des ames !

François avait déjà su, par l'aveu d'une fille possédée, comme saint Bonaventure le rapporte (2), que les démons, irrités du mal qu'il leur faisait, s'étaient assemblés contre lui ; et alors il ne fit que dire dans la pensée de saint saint Paul : *J'en suis plus fort.* Mais il fut effrayé quand il apprit de Dieu même, le redoublement de leur rage. Il se retira deux jours dans un Oratoire, pour demander la grâce d'éviter leurs embûches, et d'être défendu par les bons Anges. Sa prière lui donna une nouvelle vigueur : il reparut au Chapitre, et parla fortement à ses frères, sur la vigilance avec laquelle ils devaient tous travailler à leur salut, sans trop se fier à la sainteté de leur état, dont ils devaient craindre de déchoir par les ruses de leur ennemi.

---

hérétique possédé du démon, que saint Dominique exorcisait à Carcassonne. On peut en tirer des instructions très-salutaires ; mais sur ce qui fut dit à saint Dominique, Bzovius aurait dû rendre plus de justice à l'Ordre de Saint-François. Il y a manqué d'autres fois dans ses Annales Ecclésiastiques : Vadingue l'a relevé avec douceur et ménagement dans les Annales des Frères Mineurs ; et Dermice Thadée, dans un livre intitulé : *Nitela Franciscanæ religionis*, imprimé à Lyon en 1627, avec approbation, chez Claude Landry, in-4°.

(1) *Sanct. Gregor. Moral. lib.* 29. *cap.* 22, *n.* 44. *lib.* 24. *cap.* 21, *n.* 27. *lib.* 3. *in* 1. *Reg. cap.* 5, *n.* 15. *edit. Bened.*

(2) *Sanct. Bonav. in Hexam. serm.* 18. *post med.* 1. *Cor.* 12. 10

Vous savez, leur dit-il, *les exemples que nous en avons : Satan tomba du ciel, et entraîna avec lui une partie des Anges ; il fit chasser Adam et Eve du Paradis terrestre ; il demanda à cribler les Apôtres comme on crible le froment ; et il le fit de telle sorte, que l'un trahit son Maître, l'autre le renia, et tous s'enfuirent quand on le prit.*

Le Saint leur déclara ensuite ce que Dieu lui avait fait connaître des desseins du démon ; et pour faire retomber la malice de l'ennemi sur l'ennemi même, il les avertit d'avoir beaucoup plus d'égard, dans la réception des novices, à la noblesse de l'esprit, qu'à celle du sang ; de bien prendre garde que les savans qu'ils admettraient n'eussent point d'orgueil, et fussent en état d'édifier les autres par leur humilité ; et d'avoir soin que ceux qui viendraient à la fleur de l'âge, apprissent tout ce qu'ils devraient pratiquer dans la suite.

Car le saint homme ne crut pas devoir, pour la malignité de Satan, interdire aux nobles l'entrée de son Ordre, puisque leur exemple a beaucoup de force, et que l'élevation des sentimens qu'ils ont d'ordinaire, les rend plus propres à faire de grandes choses pour le service de Dieu. Il ne prétendit pas non plus en éloigner les savans, puisqu'en Religion il faut de la science pour exercer les saints Ministères ; et que des hommes en qui la doctrine est jointe à la vie évangélique, sont dans l'Eglise des maîtres très-utiles pour dissiper l'erreur et pour établir la vertu. Il voulut aussi que l'on reçût les jeunes gens qui se présenteraient à l'âge le plus tendre, parce qu'*il est bon à l'homme* (1) *de porter le*

(1) *Jerem. Thren.* 3. 27.

joug dès sa jeunesse ; de quitter le monde sans le connaître autrement que par les lumières de l'Evangile, et de s'offrir à Dieu comme une victime pure, plutôt que de lui donner les restes d'un cœur flétri par les passions ; et encore parce que notre Seigneur dit à ses disciples, qui rebutaient les petits enfans qu'on lui présentait : *Laissez-les, et ne les empêchez point de venir à moi.* (1) On sait qu'il y a dans le monde des censeurs, qui condamnent la pratique d'entrer jeune en Religion : il serait facile de montrer, si l'on ne craignait de s'étendre trop, que tous leurs raisonnemens portent à faux, et sont tout-à-fait contraires aux maximes chrétiennes: mais on se contente de dire qu'au Concile de Trente (2), l'Eglise conduite par le Saint-Esprit dans sa discipline, aussi bien que dans sa croyance et dans sa morale, a permis que les personnes de l'un et de l'autre sexe fissent profession de la vie religieuse, à seize ans accomplis : que ce réglement est appuyé des Ordonnances (3) de tous les Princes chrétiens, et qu'il est bien étrange que des particuliers (4) osent préférer leur jugement à une autorité si respectable.

---

(1) *Matth.* 19. 13 et 14.

(2) *Sess.* 25. *de regul. cap.* 15.

(3) Tout ce qui s'est fait en France sur ce sujet, est recueilli dans le quatrième tome des Mémoires du Clergé 1716, titre 1, chapitre 1.

(4) L'Auteur des *Lois Ecclésiastiques*, chapitre 12. maxime 7. pag. 555, rapporte les paroles du Concile de Trente, et l'Ordonnance de Blois, pour la Profession religieuse faite à seize ans accomplis ; et dans la maxime 8. il dit : *L'Ordonnance d'Orléans, article 10, ne permettait aux mâles de faire profession qu'à vingt-cinq ans, et aux filles, qu'à vingt. Si elle était encore observée, on verrait moins de personnes se repentir d'avoir embrassé un état qu'elles auraient*

François, qui voulait entretenir la ferveur de ses enfans, les avertissait de ce qu'ils avaient à craindre, et prévenait en eux, par de salutaires humiliations, jusqu'aux moindre mouvemens d'orgueil. Un jour le cardinal Protecteur ayant prêché devant tous les Religieux du Chapitre, et conclu son sermon en leur donnant de grandes louanges; le saint Patriarche lui demanda permission de monter en chaire. Il leur prédit et leur représenta vivement tout ce qui devait arriver dans l'Ordre, de tentations, de tribulations, de changement et de décadence. Il leur reprocha à eux-mêmes leur lâcheté, et leur peu de fidélité à coopérer aux grâces singulières qu'ils avaient reçues de Dieu; et parla d'une manière si forte, qu'en réprimant la vaine complaisance, s'ils en avaient, il les couvrit de confusion. Le Cardinal en fut un peu mortifié, et lui dit: *Pourquoi, mon frère, m'avez-vous contredit, en opposant les imperfections de vos frères, aux louanges que je leur ai données? Monseigneur et mon Père*, répondit François, *je l'ai fait pour conserver la matière de vos louanges. Je craignais qu'étant données par une personne de votre rang, elles n'inspirassent de la vanité à ceux en qui l'humilité n'a pas encore jeté d'assez*

---

pris avec plus de réflexion. Convenait-il à cet Auteur de rappeler avec approbation l'article de l'Ordonnance d'Orléans, que celle de Blois a réformée par une autre, qu'un Concile général, les Ordonnances de nos Rois, et les arrêts des Cours supérieures autorisent, et qui fait Loi dans la Jurisprudence canonique et civile? Ne devait-il pas juger que si des personnes religieuses se repentent de leur choix, cela peut arriver du moins autant parce qu'elles manquent à leur vocation, que pour avoir manqué de vocation? Il faudrait corriger cet endroit de son livre, où on l'a averti qu'il y a encore d'autres corrections à faire.

profondes racines. Grand sujet de réflexion pour les personnes vertueuses qui reçoivent volontiers les louanges, au moins quand elles sont fines ; et pour les louangeurs indiscrets qui mettent la vertu à une si dangereuse épreuve.

Ce qui arriva le lendemain, fit voir que le saint homme avait reçu de Dieu le parfait discernement des esprits. Le frère Elie, qui était Ministre provincial de Toscane ; le frère Jean de Strachia, qui l'était de Bologne, et plusieurs autres, vinrent trouver le Cardinal protecteur, et le prièrent de dire à François, comme de lui-même, qu'il devait écouter les conseils de ses frères, parmi lesquels il y en avait beaucoup de savans, très-capables de gouverner : surtout lui étant homme simple et sans lettres, à qui la mauvaise santé ne permettait pas de terminer toutes les affaires de l'Ordre. Ils ajoutèrent, qu'on devait respecter l'autorité des anciennes Règles de saint Basile, de saint Augustin, de saint Benoît, et ne pas tant s'en éloigner par une Règle nouvelle et d'un rigueur excessive, comme si nous voulions être meilleurs que nos Pères.

Le Cardinal prit son temps, et proposa toutes ces choses à François, comme des maximes qu'il jugeait bonnes pour le gouvernement. Le Saint reconnaissant aussitôt par l'Esprit de Dieu, qu'elles étaient suggérées, se leva de la place où il était assis avec le Cardinal, le prit respectueusement par la main, le mena aux Frères assemblés en Chapitre, et leur dit :

« Mes frères, mes frères, Dieu m'a appelé par la voie de la simplicité et de l'humilité, afin que je suive la folie de la Croix : c'est à sa gloire, à ma confusion, et pour assurer vos consciences, que je vais vous déclarer ce qu'il m'a dit :

François, m'a-t-il dit, *je veux que tu sois dans le monde un nouveau petit insensé, qui prêches par tes actions et par tes discours la folie de la Croix. Que toi et les tiens ne regardent et ne suivent que moi, sans autre manière de vie.* Ne me parlez donc point d'autre Règle, continua-t-il, je ne suivrai et ne prescrirai que celle qu'il a plu à Dieu de me donner par sa miséricorde : ceux qui s'en éloignent et en détournent leurs frères, je crains qu'ils ne sentent la vengeance divine, et ne soient chargés de confusion, quand ils seront enfin obligés de rentrer dans cette voie. »

Pnis se tournant vers le Cardinal : « Monseigneur, dit-il, ces sages que votre Seigneurie loue tant, voudraient par leur prudence humaine tromper Dieu et vous ; mais ils se trompent eux-mêmes, voulant détruire ce que Dieu ordonne pour leur salut, par moi son indigne serviteur. Je ne m'attribue rien de ce que je fais et de ce que je dis : je ne me fie point à mes propres lumières dans le gouvernement de l'Ordre ; je concerte tout par de longues prières avec le Père céleste, qui le gouverne souverainement, et qui nous a fait connaître sa volonté par tant de signes manifestes, afin d'affermir et de perfectionner l'ouvrage qu'il a commencé, par un homme aussi misérable que moi, pour le salut des ames, et pour l'édification de la sainte Eglise notre Mère. Ceux qui préfèrent la sagesse de ce monde à la volonté du Seigneur, s'exposent visiblement à se perdre. » François, ayant ainsi parlé, se retira.

Le Cardinal, admirant le feu de ces paroles, et la lumière qui lui découvrait sur-le-champ les plus secrètes pensées, dit aux Supérieurs qui

étaient demeurés confus. « Mes chers frères, vous avez vu comme le Saint-Esprit a parlé lui-même par la bouche de cet homme apostolique : la parole est sortie comme une épée à deux tranchans, qui a pénétré jusqu'au fond du cœur. (1) Prenez garde à vous, ne contristez point l'Esprit de Dieu, ne soyez point ingrats des biens qu'il vous fait. Il est véritablement en ce pauvre, et vous découvre par lui les merveilles de sa puissance : en l'écoutant, c'est JÉSUS-CHRIST que l'on écoute : en le méprisant, on méprise JÉSUS-CHRIST même. (2) Humiliez-vous donc et lui obéissez, si vous voulez plaire à Dieu, et ne pas perdre le fruit de votre vocation : car je reconnais par expérience, que tout ce que les démons ou les hommes veulent entreprendre contre son Ordre, lui est révélé. Quelque chose qu'on lui dise, à bonne ou à mauvaise intention, il n'est pas aisé de le surprendre : ni mes avis ni ceux d'autres personnes ne le détourneront pas de son chemin. » Les Provinciaux, qui avaient donné lieu à ce discours, furent touchés, et se soumirent à la volonté de leur Patriarche.

Entre les Religieux du Chapitre, il y en avait beaucoup qui étaient venus chercher du remède aux mauvais traitemens qu'ils avaient reçus en divers endroits au-delà des monts, dont ils marquaient deux causes : la première, qu'ils n'avaient point de lettres authentiques pour montrer que leur Institut fût approuvé de l'Église ; la seconde, que les Pasteurs ne voulaient pas leur permettre de prêcher. Ils prièrent donc que l'on demandât au Pape des lettres testimoniales, pour certifier

---

(1) *Hebr.* 4. 12. — *Eph.* 4. 30.
(2) *Luc.* 10. 16

l'approbation de leur Institut; et de plus, qu'on obtînt du saint Père un privilége, en vertu duquel ils pussent prêcher partout où ils jugeraient à propos, même sans permission des évêques.

Le saint Instituteur ne put entendre sans indignation le second article : « Quoi ! mes frères, leur dit-il, vous êtes encore sans intelligence (1), et vous ne connaissez pas la volonté de Dieu ? Il veut que nous gagnions d'abord les Supérieurs par le respect et par l'humilité; et ensuite par la parole et par le bon exemple, ceux qui leur sont soumis. Quand les Evêques verront que vous vivez saintement, et que vous ne voulez point entreprendre sur leur autorité, ils vous prieront d'eux-mêmes de travailler avec eux au salut des ames dont ils sont chargés : eux-mêmes assembleront leurs ouailles pour vous entendre et vous imiter. Que notre privilége (2) singulier

---

(1) *Matth.* 15. 16.

(2) Quand le cardinal Baronius a dit que saint François n'approuvait pas les priviléges obtenus pour se soustraire à l'autorité épiscopale, et que ceux de son Ordre avaient été obtenus par le frère Elie, homme qui se conduisait par la prudence de la chair; il n'a pas pu l'entendre de la dépendance immédiate du Saint-Siége, dans laquelle est l'Ordre des Frères Mineurs : car ce fut saint François lui-même, en 1210, qui demanda au Pape l'approbation de sa Règle, où cette dépendance est bien marquée ; et ce ne fut qu'en 1211, qu'Elie entra dans son Ordre. Le P. Thomassin qui cite cet endroit de Baronius dans le même sens, aurait dû faire attention à la méprise. *Baron. ad ann.* 676, *n.* 7. *Thomassin, Discipline de l'Eglise, partie* 4. *livre* 1. *chap.* 52, *n.* 13. Il est encore à remarquer que ce furent deux évêques, celui d'Assise et celui de Sabine, qui appuyèrent la demande de saint François, et sollicitèrent puissamment auprès du pape Innocent III, l'approbation de sa Règle, qui rendait son Ordre immediatement dépendant du Saint-Siége. Le saint Patriarche voulait donc bien cette sorte de privilége, et tout

soit de n'avoir aucun privilége qui puisse nous enfler d'orgueil, nous donner une confiance préjudiciable à d'autres, et faire naître des contestations. Ne demandons au Saint-Siége Apostolique, que ce qui peut nous mettre en état de servir Dieu, d'étendre la foi, et de gagner des ames sous le bon plaisir des Prélats, sans causer aucun trouble parmi le peuple. »

Quelques-uns représentèrent qu'ils avaient trouvé un grand nombre de Curés si durs, qu'ils n'avaient pu les fléchir, ni par prières, ni par industrie, ni par soumission, ni par le bon exemple, pour obtenir la permission de prêcher à leurs paroissiens, ou pour en recevoir quelque assistance corporelle. François répondit :

« Mes frères, nous sommes envoyés au secours des Prêtres, pour suppléer à leur défaut. Chacun recevra sa récompense (1), non selon le degré d'autorité, mais à proportion du travail. Sachez que ce qu'il y a de plus agréable à Dieu, c'est de travailler à sauver les ames; et que nous y réussirons plutôt en vivant bien avec les prêtres, qu'en nous en tenant séparés; s'ils y mettent obstacle, Dieu, à qui appartient la vengeance (2), leur rendra en son temps ce qui leur est dû. Soyez donc bien soumis aux Supérieurs ecclésiastiques, afin d'empêcher la jalousie (3) autant qu'il est en vous. Si vous êtes des en-

---

ce qui en était la suite; sans quoi son Ordre tel qu'il le proposait, ne pouvait ni s'établir ni subsister : mais il ne voulait point qu'on en demandât d'autres; et si son Ordre en a eu dans la suite, les souverains Pontifes les ont donnés d'eux-mêmes pour des raisons à eux connues.

(1) 1. *Cor.* 3. 8.

(2) *Deuter.* 32. 35.

(3) Le P. Thomassin fait voir, dans la *Discipline de l'E-*

fans de paix, vous gagnerez le Clergé et le peuple; ce qui sera plus selon le cœur de Dieu, que si vous ne gagniez que le peuple, le Clergé se scandalisant. Couvrez les fautes des Prêtres, suppléez à leurs manquemens, et n'en soyez que plus humbles. »

Les Religieux de Saint-François de doivent pas être surpris de trouver encore quelquefois des contradictions dans l'exercice des saints Ministères. C'est un effet que la ressemblance des hommes peut produire en tout temps (1), et que saint Paul éprouva plus que tout autre dans les fonctions de l'Apostolat. Mais qu'ils aient soin de mettre en pratique les paroles de leur Père, afin qu'ils puissent dire véritablement avec l'Apôtre, *Nous n'avons nui à personne.* (2) Au reste, les avis qu'il leur donnait doivent faire remarquer sa modération et ses ménagemens dans un siècle

---

glise, l'alliance étroite de la cléricature avec l'état monastique; et après en avoir apporté de très-belles preuves, il conclut, « que ces deux états ayant été si alliés dans leur première origine, il ne se peut que dans la succession des siècles ils ne conservent entre eux des rapports et des correspondances admirables pour leur gloire et leur conservation commune. » A quoi on ajoute, que l'alliance doit être encore plus étroite entre les Ecclésiastiques et les Religieux Mendians, tels que les Frères Mineurs; puisque ceux-ci sans titres, sans bénéfices, sans revenus, sont destinés par leur Régle, par les Papes, par les Evêques, à exercer les ministères apostoliques, avec la seule qualité de troupes auxiliaires; et que la moisson étant grande, comme le nombre des ouvriers est quelquefois petit, les Pasteurs doivent voir sans envie des ministres de bonne volonté qui prennent part à leurs travaux. *Discipline de l'Eglise, Part.* 1. *liv.* 1. *chap.* 47. *Part.* 2. *liv.* 1. *chap.* 36. *Part.* 3. *liv.* 1. *chap.* 32 *et* 35, *et liv.* 4. *chap.* 2. *Part.* 4. *liv.* 1. *chap.* 50.

(1) 2. *Cor.* 10 *et* 11.

(2) 1. *Cor.* 7. 2.

où l'Eglise avait sujet de renouveler les plaintes d'un Prophète contre les Pasteurs d'Israël. (1)

Il jugea à propos, de l'avis du Cardinal protecteur, d'avoir des Lettres apostoliques, pour faire connaître l'approbation de son Institut; et il les obtint aisément du Pape, qui était alors à Viterbe. Ce sont les premières qui aient été données pour l'Ordre des Frères Mineurs: Voici ce qu'elles contiennent :

HONORIUS ÉVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU, AUX ARCHEVÊQUES, EVÊQUES, ABBÉS, DOYENS, ARCHIDIACRES ET AUTRES SUPÉRIEURS ECCLÉSIASTIQUES.

« Comme nos chers fils, le frère François et ses compagnons, ont renoncé aux vanités du monde, et embrassé un genre de vie que l'Eglise Romaine a justement approuvé, et vont, à l'exemple des Apôtres, annoncer la parole de Dieu en divers endroits; nous vous prions tous, vous exhortons en Notre-Seigneur, et vous enjoignons, par ces Lettres apostoliques, de recevoir, en qualité de catholiques et de fidèles, les Frères de cet Ordre, porteurs de ces présentes Lettres, qui s'adresseront à vous; de leur être favorables et de les traiter avec bonté pour l'honneur de Dieu, et par considération pour nous. Donné le troisième des Ides de Juin, l'an troisième de notre Pontificat. »

Plusieurs Cardinaux et d'autres personnes illustres joignirent des lettres de recommandation à celles du Pape : en particulier, le cardinal Hugolin, Protecteur de l'Ordre, témoigna par un écrit adressé à tous les Prélats, la parfaite

(1) *Ezech.* 34. 1 *et seq.*

connaissance qu'il avait des vertus de l'Instituteur et de ses Religieux, et le grand fruit qu'on devait en attendre pour la propagation de la foi, et pour le bien de toute l'Eglise. On fit de toutes ces lettres un grand nombre de copies authentiques, pour en donner à ceux que François avait résolu d'envoyer partout, jusques aux pays les plus éloignés.

Trois choses furent statuées au Chapitre général : la première, que l'on célébrerait tous les Samedis une Messe solennelle en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie immaculée. Ce glorieux titre d'immaculée, que des Conciles généraux du septième et du huitième siècle, et d'anciens Pères ont donné à Marie, a été employé par le Concile de Trente (1), qui déclare, dans son décret sur le péché originel, *que son intention n'est pas d'y comprendre la bienheureuse et immaculée Vierge Marie Mère de Dieu.* L'usage qu'en firent les Frères Mineurs, en 1219, montre assez qu'ils adoptaient, avec leur saint Patriarche, le sentiment commun dans l'Eglise grecque, et déjà répandu en plusieurs endroits de l'Eglise latine, qui portait à honorer la Conception de la sainte Vierge, parce qu'on la croyait toute pure et exempte de la tache originelle. Leurs successeurs ont soutenu ce sentiment avec une admirable zèle, que Dieu a tellement béni, qu'ils ont eu la consolation de voir instituer la fête de la Conception dans toute l'Eglise, par une Constitution apostolique, que le Concile (2)

(1) *Sess. 5. de peccato origin.*

(2) *Declarat hæc ipsa sancta Synodus, non esse suæ intentionis, comprehendere in hoc Decreto, ubi de peccato originali agitur, beatam et immaculatam Virginem Mariam, Dei Genitricem; sed observandas esse constitutiones felicis recordatio-*

de Trente a renouvelée; et plusieurs souverains Pontifes (1) déclarer à tous les fidèles, que l'objet de la fête est d'honorer Marie sous cette idée, qu'elle a été conçue sans la tache du péché originel, avec défense, sous de grièves peines, de dire et d'écrire le contraire.

Il est juste de marquer ici qu'à la tête des Frères Mineurs, défenseurs de l'immaculée Conception, parut avec éclat le Docteur subtil, Jean Duns-Scot, recommandable dans l'Eglise par la pénétration de son esprit, par la solidité de sa doctrine, et par une insigne piété. Il remporta sur ses adversaires des victoires signalées, que l'on eut lieu d'attribuer à une spéciale (2) protection de la sainte Vierge; et ses raisons convainquirent si bien l'Université de Paris, qu'elle se déclara pour la doctrine de la Conception immaculée, qui s'y maintint toujours de-

---

nis Sixti Papæ IV. sub pœnis in eis constitutionibus contentis, quas innovat. Concil. Trid. Sess. 5. de peccato originali.

(1) Le pape Alexandre VII a recueilli dans sa Constitution, *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*, du 3 décembre 1661, tout ce qui a été fait par ses Prédécesseurs sur l'immaculée Conception de la sainte Vierge. On y voit clairement ce que pense l'Eglise Romaine. Il y a sur ce Mystère plusieurs excellens traités latins; et le plus complet, en français, est celui de M. Trevet, curé de Gonnecour en Normandie, imprimé à Rouen, en 1709. C'est une réfutation des Prescriptions produites en 1676, par M. de Launoi, critique outré du mystère de la Conception, malgré la défense du Saint-Siége.

(2) Vadingue rapporte, sur le témoignage de plusieurs Auteurs, et sur la tradition de la ville de Paris, que Scot allant disputer pour l'immaculée Conception de la sainte Vierge, fit sa prière devant une de ses Images, pour lui demander son secours, et que cette Image baissa miraculeusement la tête pour l'en assurer. On tient par la même tradition, que cette Image est celle que l'on voit avec la tête baissée, à la porte de la sainte Chapelle basse du Palais à Paris. *Vading. ad ann.* 1304, *n.* 35.

puis. Dans le quinzième siècle, la Faculté de Théologie fit sur ce sujet un décret solennel, où elle déclara que suivant les traces de ses prédécesseurs, pour s'opposer à ceux qu'elle nomme les ennemis de la sainte Vierge, elle s'engageait, par serment, à soutenir que cette bienheureuse Mère de Dieu a été préservée du péché originel : établissant pour loi, qu'elle ne recevrait aucun Docteur qui n'eût prêté le même serment; ce qui s'observe encore aujourd'hui.

Voilà le pieux triomphe des Enfans de saint François qui, par reconnaissance d'un si grand bienfait, honorent la sainte Vierge comme la Patronne et la Protectrice de leur Ordre, sous le titre de son immaculée Conception, et en célèbrent la fête avec toute la solennité possible.

Le second Statut ordonnait de faire une expresse mention de saint Pierre et de saint Paul dans l'Oraison, *Protege nos Domine*, *etc.* et dans une autre, qui commençait par ces mots : *Exaudi nos Deus*, *etc.* en mémoire de ce qui avait été révélé à François; qu'ils intercédaient puissamment auprès de Dieu pour son Institut. Cela fut pratiqué de toute l'Église, lorsque le pape Innocent IV eut fait revoir et rédiger le Bréviaire romain, par Aymon (1), anglais, cinquième général de l'Ordre des Frères Mineurs.

Il était dit dans le troisième Statut, que la pauvreté paraîtrait en toutes choses dans les Couvens que l'on bâtirait : que les Eglises seraient petites et basses, et que les murailles du reste des bâtimens, ne seraient que de bois et de torchis. On forma là-dessus quelques diffi-

---

(1) *Vading. ad ann.* 1244, *n.* 2.

cultés : plusieurs représentèrent que dans leurs Provinces le bois était plus cher que la pierre ; et que les murailles de maçonnerie, pourvu qu'elles ne fussent pas trop hautes, conviendraient mieux à la pauvreté, parce qu'étant solides, elles n'obligeraient point à de fréquentes réparations. Le saint Instituteur ne voulut point entrer en contestation avec eux sur cet article : car on remarque, que pour ne point causer de trouble, et ne pas scandaliser les faibles, il avait souvent la condescendance de se rendre au sentiment des autres en de semblables choses. Cependant il leur recommanda à tous, de ne recevoir ni églises, ni maisons, qui ne fussent conformes à la sainte pauvreté promise dans la Règle.

On ne put pas toujours suivre ses intentions. Les Prélats et les Princes, qui avaient une grande affection pour son Ordre, firent bâtir de beaux couvens, que ses Religieux ne purent se dispenser de recevoir ; et saint Bonaventure même dit qu'une nombreuse Communauté, chargée de différens exercices, a besoin de grandes maisons (1), quoiqu'il faille bien prendre garde que la pauvreté évangélique y reluise toujours, et que le superflu ne se mêle point au raisonnable nécessaire.

Le Chapitre étant terminé, François, à l'exemples des Apôtres, partagea le monde entre ses Frères, pour le soumettre tout entier à l'Empire de JÉSUS-CHRIST. Après une longue prière, suivant sa coutume, il fit savoir qu'il prenait pour lui et pour douze de ses compagnons, la Syrie et l'Egypte. Il nomma Benoît d'Arezzo pour la Grèce ;

(1) *S. Bonav. Determin. in regul. s. Franc. quæst.* 6.

Gilles et Electe pour l'Afrique, avec beaucoup d'autres qu'il leur associa. Comme la plus grande partie de l'Espagne gémissait sous la domination des Sarrasins, il joignit à ceux qu'il y avait déjà envoyés, Jean Parent, et plus de cent nouveaux Missionnaires, afin qu'ils pussent se répandre de tous côtés. En Provence, en France, et aux Pays-Bas, il renvoya les mêmes. Pour la Guyenne en particulier, il choisit Christophe, Religieux qui avait la simplicité de la colombe, et qui mourut à Cahors ; ses miracles l'y ont rendu célèbre.

Ange, de Pise, fut institué Ministre Provincial en Angleterre, où il devait conduire plusieurs autres ouvriers évangéliques. La Patente qu'il reçut était bien courte; en voici la teneur telle qu'on la voit au Mont-Alverne : « Moi frère François d'Assise, Ministre Général, je vous commande par obéissance, à vous frère Ange de Pise d'aller en Angleterre, et d'y faire l'office de Ministre Provincial : Adieu. Frère François d'Assise. »

La première mission d'Allemagne n'avait pas réussi. Ceux qu'on y envoya au Chapitre précédent, ne sachant point la langue, et répondant mal aux questions qu'on leur faisait, furent soupçonnés avec leur habit pauvre et singulier, d'être du nombre des hérétiques que l'on poursuivait en Italie : ce qui fut cause qu'on les maltraita cruellement, et qu'on les chassa. Le récit qu'ils en firent à leur retour, décria tellement l'Allemagne parmi les Frères, qu'ils disaient que personne n'y devait aller s'il ne désirait le martyre, et que plusieurs dans leurs prières demandaient à Dieu, d'être préservés de la férocité des Allemands. François ne jugea pas à propos d'y renvoyer, jusqu'à ce qu'il eût reçu des novices du pays, qui pussent y aller avec d'autres; mais il envoya en Hongrie,

Il choisit pour les pays éloignés les plus habiles de ses Frères, et les plus consommés en vertu, et il leur donna d'excellentes instructions sur l'exercice de leur ministère. Il joignit aussi aux copies authentiques qu'ils prirent de la Bulle du Pape, et des lettres de recommandation des Cardinaux, trois autres lettres qu'il adressait aux Ecclésiastiques, aux Magistrats, et aux Supérieurs de l'Ordre. Elles sont si édifiantes, que l'on croit devoir les rapporter. Voici la première :

A MES RÉVÉRENDS SEIGNEURS EN JÉSUS-CHRIST, TOUS LES ECCLÉSIASTIQUES QUI SONT PAR TOUTE LA TERRE, ET QUI VIVENT DANS LA FOI CATHOLIQUE, LE FRÈRE FRANÇOIS LEUR TRÈS-PETIT SERVITEUR LES SALUE, ET LEUR BAISE LES PIEDS.

« Me trouvant redevable à tout le monde, et mes infirmités ne me permettant pas de vous rendre ce que je vous dois, je vous prie de recevoir avec une grande charité ce que je vous représente ici en peu de mots. Faisons réflexion, nous tous qui sommes dans la Cléricature, sur le grand péché que quelques-uns commettent par ignorance contre le très-saint Corps et le très-saint Sang de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et contre les très-saintes paroles par lesquelles ils sont consacrés : car nous savons que son Corps et son Sang ne peuvent être présens qu'après la prononciation des paroles qui les consacrent. Nous n'avons et ne voyons rien de ce Très-Haut Seigneur, qui soit réel et sensible en ce monde, que son Corps et son Sang, et ses paroles, qui ont servi à nous racheter et à nous faire passer de la mort à la vie : comme c'est par sa parole que nous avons été créés.

» Cependant, que tous ceux qui célèbrent ces sacrés mystères, et en particulier ceux qui le font sans discernement, considèrent quelle est en plusieurs endroits la vileté des calices où l'on consacre, des corporaux et des autres linges qui servent au saint Sacrifice; avec quelle indécence et quelle indignité le Corps de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST est placé, abandonné, porté, reçu des uns, et administré des autres. Quelquefois même on foule aux pieds son nom et ses paroles écrites; tant il est vrai, que *l'homme animal ne connaît point ce qui est de l'Esprit de Dieu.* (1)

» Est-ce que la Religion ne nous rend pas sensibles à ces outrages, que souffre ce Seigneur plein de bonté, qui se met entre nos mains, que nous touchons, que nous recevons tous les jours par la communion? Est-ce que nous ignorons que nous devons tomber entre ses mains? Corrigeons-nous donc au plus tôt de ces défauts et de tous les autres, pour n'y retomber jamais.

» Partout où l'on trouvera mal placé le Corps de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qu'on l'en ôte, et qu'on le renferme bien précieusement. De même, que l'on ait soin de ramasser et de mettre en quelque endroit honnête son nom et ses paroles, si on les trouve en des lieux indécens. On sait que nous devons observer toutes ces choses, suivant l'ordre que le Seigneur nous en a donné, et les décrets qu'en a faits la sainte Église notre mère. Quiconque y manquera, qu'il sache qu'au jour du jugement, il en rendra compte à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.

» Ceux qui feront copier cet écrit, pour le ré-

---

(1) 1. *Cor.* 2. 14.

pandre promptement et le faire plus tôt pratiquer, qu'ils soient persuadés que Dieu les bénira. Que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST vous remplisse et vous fortifie de sa grâce, vous tous Ecclésiastiques qui êtes mes Seigneurs. »

On doit reconnaître ici que saint François avait dans sa simplicité évangélique plusieurs grandes connaissances. Il parle en Théologien exact, de la consécration qui ne se peut faire que par les paroles de JÉSUS-CHRIST. (1) Il veut, comme Origène et saint Augustin, qu'on n'ait pas moins de révérence pour ses paroles que pour son propre Corps. (2) Les autorités qu'il indique, pour prouver combien on doit respecter le nom de Dieu, sa parole, et tout ce qui sert à son culte, font voir qu'il possédait la sainte Ecriture (3), et qu'il était instruit des Ordon-

---

(1) C'est ce que les Théologiens enseignent communément, fondés sur l'Ecriture sainte, sur la Tradition, sur les Liturgies, sur l'autorité des SS. Pères Grecs et Latins, sur la doctrine des Conciles, sur de très-fortes raisons; et ce que les Grecs au Concile de Florence avouèrent qu'ils ne pouvaient se dispenser de reconnaître. Inutilement essaie-t-on de renouveler et d'accréditer l'opinion particulière, qui prétend que la forme de la consécration de l'Eucharistie ne consiste pas dans les seules paroles de JÉSUS-CHRIST, et que la prière ou l'invocation en est une partie essentielle. Les preuves de cette opinion sont trop faibles, et les conséquences en peuvent être dangereuses. Concil. Florent. *pag.* 1163 *et* 1164. *tom.* 13. *collect. conc.* Voyez *la Réfutation de la dissertation*, etc. par le R. P. Bougeant, de la Compagnie de Jésus, chez d'Houry, 1727.

(2) *Orig. Hom.* 13. *in Exod. s. Aug. vel Cæsar. Arel. sermone* 300, *n.* 2. *in Appendice tom.* 5. *Oper. s. Aug. Vad. an not. in Epist.* 13. *s. Francisci.*

(3) Levit. *cap.* 14. 12. *cap.* 21. 6. *cap.* 22. 1 *et seq.* Deuter. 6. 6 *et seq.* Isaï. 52. 11. Ezech. 22. 26 *et alibi* 1. Cor. 11. 27 *et* 28.

nances du Droit Canonique. (1) On peut même conjecturer, avec Vadingue, qu'étant fort zélé pour la décence des Autels, et pour la digne administration de l'Eucharistie, d'ailleurs très-considéré du Pape, ce fut lui qui porta Honorius III, à faire là-dessus le Réglement qui est dans les Décrétales. (2)

Le seul titre de sa lettre mérite attention. Il l'adresse *aux Ecclésiastiques, qui vivent dans la Foi Catholique;* et comme il dit dans son Testament, *selon la forme de l'Eglise Romaine;* par où l'on peut juger qu'il n'aurait pas voulu écrire à ceux qui se seraient trouvés dans l'hérésie ou dans le schisme; suivant la doctrine de saint Paul, (3) qui avertit son disciple Tite de n'avoir point de commerce avec eux, et celle de saint Jean (4), qui défend de les recevoir chez soi, de les saluer même. La lumière et la pureté de sa foi suffisaient pour lui inspirer ces sentimens; mais la connaissance qu'il avait des Constitutions apostoliques, donne lieu de croire qu'il se réglait aussi sur les deux célèbres Canons (5) que notre saint père le pape Benoît XIII, étant Archevêque de Bénévent, cita dans la seconde lettre à M. le Cardinal de Bissy, contre ceux qui n'obéissent pas à la sainte Eglise Romaine, et qui empêchent les autres de s'y soumettre. (6)

La lettre que saint François adressa aux Magistrats, était conçue en ces termes :

---

(1) De Consecr. Dist. 1. cap. *Nemo.* cap. *Altaris.* cap. *Vestimenta.* cap. *Vasa.* cap. *Ut calix.* et alibi.

(2) *Decret. Greg. noni, cap.* Sanè. *de celebr. Miss.*

(3) *Tit.* 3. 10. (4) 2. *Joan.* 10.

(5) Canon. *Si Romanorum.* Dist. 19. 1. Canon. *Nulli fas est.* Dist. 19. 5.

(6) *Recueil de Lettres dans l'instruction pastorale de M. le cardinal de Bissy.* 1722. *pag.* 15.

A TOUTES LES PUISSANCES, GOUVERNEURS, CONSULS, JUGES, MAGISTRATS QUI SONT PAR TOUTE LA TERRE, ET A TOUS AUTRES QUI RECEVRONT CES LETTRES : LE FRÈRE FRANÇOIS VOTRE PETIT ET CHÉTIF SERVITEUR EN NOTRE-SEIGNEUR VOUS SALUE TOUS, ET VOUS SOUHAITE LA PAIX.

« Considérez attentivement que le jour de la mort approche : c'est pourquoi je vous prie avec tout le respect que je puis, de ne point oublier Dieu dans l'embarras des affaires du monde, et de ne point violer ses Commandemens : car tous ceux qui s'éloignent du Seigneur sont maudits, et il les oubliera. (1) Au jour de la mort on leur ôtera tout ce qu'ils semblaient avoir ; plus ils auront été sages et puissans en ce monde, plus ils seront tourmentés en enfer. Je vous conseille donc, Messeigneurs, de faire une véritable pénitence (2), préférablement à toutes choses ; de recevoir humblement et avec amour le très-saint Corps et le très-saint Sang de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, en mémoire de sa Passion ; de rapporter à Dieu l'honneur qu'il vous a fait de vous confier la conduite de son peuple ; et de faire avertir tous les soirs par quelque signal, que l'on honore ce Seigneur tout-puissant, et qu'on lui rende grâces. Si vous y manquez, sachez que vous lui en rendrez compte au jour du Jugement. Ceux qui garderont chez eux cet écrit et l'observeront, seront bénis de Dieu. »

(1) *Psal.* 118. 21. *Osée* 1. 6. *Matth.* 25. 29. *Sap.* 6. 7.

(2) Vadingue cite le manuscrit d'où il a tiré ces paroles, qui manquent en d'autres, et qui n'ont pu manquer dans l'original. *Not.* 5. *in Epist.* 15. *s. Francisc.*

Il y a dans cette lettre plusieurs choses à remarquer, qui ne serviront pas moins à l'instruction des fidèles, qu'à la gloire de saint François.

I. L'Homme de Dieu ne ménage point la fausse délicatesse des mondains, qui ont peine à entendre parler de la mort. Il commence par leur dire qu'elle approche, pour les porter plus efficacement à la pénitence. Voilà de quelle manière les Prédicateurs doivent annoncer sans respect humain, les vérités salutaires qui déplaisent à leurs auditeurs : parler de la pureté, où il y a du désordre; de la restitution, où il y a de l'usure; de l'aumône, contre la dureté des riches; de la soumission à l'Eglise, quand on se révolte contre ses décisions; ainsi du reste.

II. Il exhorte à la fréquente Communion, des personnes engagées dans le monde, parce qu'au milieu des soins et des embarras qui s'y trouvent, on peut vivre de telle sorte, que l'on soit disposé à participer souvent aux saints mystères : ce qui est conforme à l'intention de Jésus-Christ, et à l'esprit de l'Eglise. C'est sur ce principe, que les Enfans de saint François ont travaillé et beaucoup contribué à rétablir, parmi les fidèles, le fréquent usage de la Communion.

Vadingue croit que le Saint (1), en exhortant à communier, nomme le Corps et le Sang de Jésus-Christ distinctement, parce qu'il avait en vue la Communion sous les deux espèces (2), qui de

(1) *Annot. 6. in Epist. 15. s. Francisci.*

(2) La Communion sous la seule espèce du pain pour les Laïques, a été sagement pratiquée par l'Eglise dès les premiers siècles en plusieurs occasions, et généralement établie avec la même sagesse par le Concile de Constance, comme le savant évêque de Meaux, M. Bossuet, l'a démontré avec autant de précision et de solidité, que l'on en trouve dans

son temps subsistait dans quelques églises, et encore du temps de saint Thomas d'Aquin. (1) Mais on pourrait dire, que c'était par une dévotion tendre et affectueuse pour le précieux Sang, dont l'effusion nous a rachetés, et qu'il est de foi que l'on reçoit avec le Corps, en ne communiant que sous la seule espèce du pain.

III. C'est au zèle de saint François, que l'on doit, en partie, la pieuse coutume de sonner le soir, pour assembler les fidèles dans les Eglises et y faire la prière : de son temps elle fut reçue en Italie. Saint Charles Borromée (2), dans le quatrième Concile de Milan, la reconnaît ancienne : beaucoup d'autres pays de l'Europe l'ont suivie, et l'on voit avec édification, qu'elle s'observe assez régulièrement en France, dans les villes et à la campagne. Ceux qui ne peuvent se trouver à cette prière publique, doivent, selon l'avis de saint Charles, s'assembler le soir dans leur famille pour prier en commun : nos pères n'y manquaient pas; pourquoi leurs enfans y manqueraient-ils?

IV. L'avis que le Saint donne aux Magistrats, de rapporter à Dieu l'honneur qu'ils ont reçu, et d'avoir soin qu'il soit honoré, comprend toute l'étendue de cette maxime chrétienne, que le principal objet du gouvernement et de la police, c'est la Religion : que (3) l'autorité temporelle, qui vient de Dieu, ne doit rien avoir plus à cœur

---

tous ses autres Ouvrages contre les Protestans. *Traité de la Communion sous les deux espèces*, 1682.

(1) 3. *Part. quæst.* 80. *art.* 12.

(2) *Conc. Mediol.* 4. *Part.* 1. *cap.* 24. *de orat.*

(3) On a fait trois beaux ouvrages, où cette vérité est bien établie. Le premier, *Traité dogmatique et historique des Edits*, *etc.* par le P. Thomassin, prêtre de l'Oratoire, de l'imprimerie royale, en 1703. *Traité de la police*, par M. de

que de le faire servir, de protéger l'Eglise, d'appuyer ses décisions, d'entretenir sa discipline, de bannir par la sévérité des lois toutes les nouveautés contraires à la pureté de la foi, et tout ce qui peut corrompre les mœurs.

Le saint Patriarche écrivit ainsi aux Supérieurs de son Ordre.

A TOUS LES CUSTODES DES FRÈRES MINEURS (1), QUI VERRONT CES LETTRES. LE FRÈRE FRANÇOIS, LE PLUS PETIT DES SERVITEURS DE DIEU, LES SALUE ET LEUR SOUHAITE LA SAINTE PAIX EN NOTRE-SEIGNEUR.

« Sachez qu'il y a devant Dieu des choses hautes et sublimes, que les hommes regardent quelquefois comme viles et abjectes (2); qu'il en est au contraire, que les hommes estiment beaucoup, et qui sont très-méprisables aux yeux de Dieu. Je vous prie, autant qu'il m'est possible, devant le Seigneur notre Dieu, de donner aux Evêques et aux autres Ecclésiastiques, les lettres qui traitent du très-saint Corps et du très-saint Sang de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et de bien retenir ce que nous vous avons recommandé sur ce Mystère. Ayez soin aussi de faire copier, et distribuer au plus tôt les autres lettres que je vous adresse pour les Gouverneurs, Consuls et Magistrats, où ils sont avertis de veiller à ce que les louanges de Dieu soient célé-

---

la Mare, en 1705. *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, ouvrage posthume de M. Bossuet, évêque de Meaux, imprimé en 1709.

(1) C'est-à-dire, Ministres provinciaux, comme on le fera voir dans la suite.

(2) 1. *Cor.* 1. 25. *Luc.* 16. 15.

brées publiquement. Je vous salue en Notre-Seigneur. »

Il expose d'abord, dans cette lettre (1), deux principes enseignés par JÉSUS-CHRIST et par saint Paul, sur la manière différente dont Dieu et les hommes jugent des choses ; et sans en faire aucune application marquée, il ajoute aussitôt : « Je vous prie de rendre mes lettres aux Ecclésiastiques et aux Magistrats. » C'était leur dire avec beaucoup d'esprit et de modestie tout ensemble : Quoique mes lettres soient d'un style très-simple, et que par cet endroit elles puissent vous paraître peu capables de faire impression sur les personnes à qui elles s'adressent, et de vous attirer leur protection ; ne laissez pourtant pas de les donner : car Dieu peut s'en servir pour toucher les cœurs, plus efficacement que par de beaux discours. Elles touchèrent, en effet, de telle sorte ceux qui les lurent, qu'ils priaient les Frères Mineurs d'accepter des maisons, plutôt qu'ils ne leur en accordaient.

Dès qu'on eut distribué les missions, et délivré des copies authentiques de toutes les lettres, chacun ne pensa plus qu'à partir. Avant que l'on rapporte le voyage de saint François, dans le Levant, on croit devoir donner un abrégé de ce que ses enfans firent en diverses parties du monde, parce que la gloire principale lui en est due, et entre naturellement dans l'histoire de sa vie.

Benoît d'Arezzo, s'embarqua avec ses compagnons pour aller en Grèce, où leur prédication, soutenue par la sainteté de leur vie et confirmée par des miracles, produisit un très-grand fruit pour le salut des ames, et tant de maisons pour

(1) *Vading. Not. 2. in epist. 14. s. Francisc.*

l'Ordre, qu'il s'y forma en peu de temps une Province entière, nommée de Romanie.

Gilles et Electe qui ne respiraient que le martyre, et qui n'étant que frères laïques, avaient paru à saint François plus propres que des clercs mêmes à être envoyés chez les Sarrasins, se hâtèrent de passer en Afrique avec plusieurs autres. Ce qui animait le zèle du frère Gilles, comme le remarque l'auteur de sa vie, c'est qu'il avait ouï dire que les Sarrasins maltraitaient extrêmement les Chrétiens qui parlaient contre la loi de Mahomet. (1) Quand il fut arrivé à Tunis, avec une partie des Missionnaires, il prêcha la foi généreusement en public, et cela dura quelque temps. Un homme estimé très-sage parmi les Sarrasins, sortit de sa retraite, et vint dire au peuple qu'il fallait passer au fil de l'épée tous ces Infidèles qui parlaient contre la loi de Mahomet. Gilles et ses compagnons étaient ravis de voir approcher le martyre : mais les Chrétiens, chez qui ils étaient logés, craignant d'être enveloppés dans le massacre, enlevèrent les prédicateurs et les contraignirent d'entrer dans un vaisseau, sans leur permettre de paraître davantage. Comme ils ne cessaient pas de dessus le vaisseau d'exhorter les Mahométans attroupés sur le bord de la mer, à embrasser la foi de JÉSUS-CHRIST, tant ils souhaitaient de donner leur vie pour sa gloire, on se pressa de les transporter en Europe, et voyant que les Chrétiens même s'opposaient à leur dessein, ils revinrent en Italie.

Electe fut plus heureux. Il fit pendant quelques années la fonction d'Apôtre dans une autre ville d'Afrique, et y fut martyrisé. Une troupe de Sarrasins venant fondre sur lui pendant qu'il

---

(1) *Act. SS.* 23 *april. vit. beat. Ægid. cap.* 2, *n* 8.

prêchait, il se mit à genoux, prit sa Règle à deux mains, demanda pardon de ses fautes à Dieu et à son compagnon, et tendit le cou aux Infidèles qui lui ôtèrent la vie : cela n'arriva qu'après la mort de saint François. Il était entré fort jeune dans l'Ordre et y avait vécu avec beaucoup d'austérité, portant toujours une cotte de mailles sur la chair nue; en sorte qu'il se disposa au martyre du sang par le martyre de la pénitence, comme on le recommandait aux Chrétiens dans le temps des persécutions. (1)

Ceux qui allèrent en Espagne avec Jean Parent, firent tant de diligence, que dix d'entre eux arrivèrent à Saragosse vers la fête de l'Assomption, fort peu de temps après leur départ. Bernard de Quintavalle, qui fut envoyé dans ce Royaume au Chapitre de 1216, avait établi deux couvens, l'un à Tolède, l'autre à Corrion de Los-Condés, ville du Royaume de Léon. Quelques-uns de ses compagnons avaient été admis à Lérida et à Balaguer, en Catalogne, avec des circonstances merveilleuses que l'on omet pour abréger. Zacharie et Gautier, qu'il avait fait entrer en Portugal, y eurent d'abord beaucoup à souffrir: mais la reine Ulraque, femme d'Alfonse II, qui régnait alors, princesse très-pieuse, ayant fait examiner leur Institut par des gens savans, et s'étant assurée de leur sainte vie, elle obtint du Roi qu'ils fussent reçus dans ses Etats, avec permission de bâtir des couvens. On leur donna une maison avec une chapelle de Saint-Antoine proche de Conimbre où était la Cour, et ensuite une plus grande à Lisbonne. La princesse Sancie, fille du

(1) *Tertul. ad Mart. cap. 3. et de cult. femin. cap. 13. s. Cyprian. de Laps. cap. 5 et seq.*

roi Sanche I, et sœur du roi Alfonse II, fort louée de sa chasteté et de sa piété par les historiens, favorisa Zacharie d'une troisième, nommée de Sainte-Catherine, à quelque distance de la ville d'Alenquer, qui était de son apanage : mais à cause de l'éloignement et du mauvais air de ce lieu, elle fit quelques années après de son propre Palais un couvent, qu'elle donna aux Frères Mineurs. Gautier, un des compagnons de Bernard, qui avait fait de grandes conversions par ses vertus et par ses miracles du côté de Guimaraens, avait bâti encore un couvent près de cette ville.

Pendant qu'on était à celui de Sainte-Cathérine, il arriva quelque chose de singulier, que l'on n'a pas voulu omettre ici, à cause de l'instruction qui s'y trouve. Une dame d'honneur de la princesse, nommée Marie Garcia, venait souvent s'entretenir de piété avec un saint Religieux, qui avait extrêmement de peine à la recevoir, parce qu'il craignait la conversation des femmes. Un jour qu'il était en oraison, elle vint le demander à l'église, et il refusa d'y aller. L'historien dit, que pour obtenir ce qu'elle souhaitait, elle fit ce que les femmes ont coutume de faire ; qu'elle redoubla ses instances, qu'elle pleura beaucoup, qu'elle protesta que ce serait pour elle un sensible chagrin, si elle ne parlait pas au saint homme. Il vint donc pour se délivrer de ses importunités ; mais il apporta de la paille d'une main et du feu de l'autre : il fit prendre en sa présence le feu à la paille, et lui dit : « Madame, quoique tous vos entretiens soient pieux, je refuse de vous parler en particulier, par la raison que ce que vous voyez qui vient de se faire à la paille, pour en avoir approché le feu, c'est ce que les Religieux ont à craindre, quand ils ont des liaisons par

ticulières avec les femmes : ils y perdent au moins le fruit des saints entretiens qu'ils ont avec Dieu dans l'oraison. » La dame rougit, se retira, et ne vint plus l'importuner. Saint Jérôme, qui recommandait si fort aux Ecclésiastiques et aux Religieux de fuir la conversation des femmes, eût bien approuvé cette action. (1)

Ce que l'ont vient de rapporter est le fruit que la mission de Bernard de Quintavalle et de ses compagnons avait produit en Espagne et en Portugal depuis l'année 1216.

Jean Parent étant arrivé à Saragosse au mois d'août de l'année 1219 avec neuf de ses Frères, qui furent suivis de beaucoup d'autres, peu de temps après, il s'adressa à l'Evêque et aux Magistrats, qui s'assemblèrent pour l'entendre. Il fit un discours, où il leur expliqua ce que c'était que François d'Assise, sa vocation, sa mission, son genre de vie, son Institut, l'approbation de sa Règle par les papes Innocent III et Honorius III, et les témoignages qu'en rendaient plusieurs Cardinaux. Il marqua ensuite que le nouvel Ordre s'était extrêmement multiplié en très peu d'années, que l'on avait vu plus de cinq mille Religieux au Chapitre général qui venait de se tenir près d'Assise, et que cela passait pour un miracle : Que leur Père avait un grand nombre de ses enfans dans toutes les parties du monde, pour combattre le vice et pour inspirer la vertu, et que cela devait être regardé comme un effet de la Providence de Dieu sur son Eglise dans des temps si calamiteux. Il conclut en disant : » Si notre Institut vous agrée, nous vous prions instamment de

(1) *S. Hieron. epist. ad Nepot. 34. aliàs 2. et ad Rustic. 95. aliàs 4.*

nous accorder quelque petit endroit où nous puissions faire l'Office divin, et remplir les autres ministères que notre Instituteur nous a recommandés. N'ayez aucune peine pour notre subsistance; car nous ne vous demandons rien de tout de vos biens; nous nous contentons de peu; nous sommes vêtus pauvrement; le travail et la quête nous fourniront tout ce qui nous sera nécessaire. »

Toute l'assemblée admira l'esprit d'humilité qui paraissait dans ce discours, et la lecture de la Bulle du Pape, avec les témoignages des Cardinaux, firent connaître qu'on n'y avait rien avancé que de vrai. Mais quand ils eurent lu les lettres que François adressait aux Ecclésiastiques et aux Magistrats, ils conçurent une si grande affection pour son Ordre, qu'ils prirent aussitôt des mesures pour donner à Jean Parent et à ses compagnons une demeure, où ils les firent entrer le 28 d'août.

L'Ordre de Saint-François, aussi bien que celui de Saint-Dominique, commença dès lors à se répandre dans les Espagnes. (1) On voyait paraître de tous côtés des Prédicateurs de ces deux Instituts, et s'élever de nouveaux Couvens : ainsi que Luc, évêque de Tuy, auteur contemporain, le témoigne dans sa Chronique, lorsqu'il parle des merveilles du règne de saint Ferdinand III, roi de Castille et de Léon. Il faut bien que les uns et les autres aient été vers ce temps-là dans la ville de Léon, puisque le même auteur, dans son excellent ouvrage contre les Albigeois, rapporte, qu'ils y combattirent avec un

(1) *Luc. Tud. chron. pag.* 113. *Hisp. illustr. tom.* 4. *Id. de altera vit. etc. lib.* 3 *cap.* [illegible] *et* [illegible] *Biblioth. Patr. tom.* 25 *edit. Lugd.*

grand zèle ces Hérétiques qui, pour séduire les fidèles, publièrent de prétendus miracles faits par les ossemens d'un homme de leur secte, nommé Arnaud (1), mort depuis 16 ans, et accusèrent d'hérésie les Ecclésiastiques et les Religieux qui découvraient leurs impostures. Tel a été le génie de certains Sectaires : ils tâchaient d'établir leur fausse doctrine par des miracles controuvés (2), pendant qu'ils niaient avec impudence ceux que l'Eglise catholique reconnaissait certains; et tous ont assez d'audace pour traiter d'hérétiques les Orthodoxes qui les convainquent d'hérésie.

La mission de France ne réussit pas moins que celle d'Espagne (3) : Pacifique et ses compagnons

---

(1) Il y a eu un autre Arnauld, qui était de Bresse, disciple d'Abélard, auteur des Arnaldistes; contre lequel saint Bernard écrivit au pape Innocent II, et aux évêques, et qui fut pendu et brûlé à Rome, l'an 1155. Un Arnauld de Villeneuve, fameux médecin, vrai fanatique, dont les erreurs furent condamnées par l'Inquisition et par la Faculté de Théologie de Paris, l'an 1309, etc. *S. Bernard. Epist.* 189, 195 *et* 196. *Marian. hist. Hispan. lib.* 14. *cap.* 9. *Hist. univers. Paris*, *tom.* 4. *pag.* 120 *et* 121.

(2) Dieu, qui est la vérité même, et le seul auteur des vrais miracles, ne peut jamais en faire pour autoriser l'erreur. Mais il en a fait quelquefois chez les hérétiques et par leurs mains, pour confirmer des vérités catholiques : comme il en fit un en faveur du baptême, dans l'église de Paul, évêque Novatien, au rapport de l'historien Socrate, *lib.* 7. *cap.* 17. Voyez sur ce sujet la septième Instruction pastorale de M. l'évêque de Soissons, pag. 14 et suiv., et M. l'abbé Tournely, *Prælect. Theol. de Incarnatione*, *pag.* 211, 222 *et seq.*, où ils citent plusieurs passages des SS. Pères, et celui-ci de saint Thomas : *A malis qui falsam doctrinam enuntiant, nunquam fiunt vera miracula ad confirmationem suæ doctrinæ; quamvis quandoque fieri possunt ad commendationem nominis Christi quem invocant, et virtute Sacramentorum quæ exhibent.* 2a. 2æ. Quæst. 178. artic. 2 ad. 3.

(3) *Vading. ad ann.* 1216, *n.* 9. *et ad ann.* 1219, *n.* 41. *Hist. Eccles. Parisiens. lib.* 15. *cap.* 3, *n.* 2.

qui la commencèrent en 1216, furent exposés à la faim, au froid, et à toutes les autres incommodités que peuvent souffrir hors de leur pays des gens inconnus, dénués de tout, et d'une vie extraordinaire. Ils allaient à l'office de la nuit, qu'on appelle maintenant Matines, dans les églises où on le disait à minuit, comme cela se pratique encore à Notre-Dame de Paris. S'il n'y en avait point dans les lieux où ils se trouvaient, ils ne laissaient pas de prier en particulier à la même heure, et ils passaient toute la matinée aux pieds des Autels : après quoi, si personne ne leur offrait à manger, ils allaient demander l'aumône de porte en porte. Le reste du jour était employé dans les hôpitaux à faire les lits des lépreux et des autres malades, à panser leurs plaies, et à leur rendre tous les autres services d'humilité et de charité qu'ils avaient appris de l'exemple et des leçons de François leur père. Une conduite si sainte attira les regards de tout le monde, gagna les cœurs, fit embrasser l'Institut, et procura beaucoup d'établissemens.

Le plus considérable fut celui de Paris, qui se trouva fixé, quelques années après, à l'endroit même où est aujourd'hui le grand Couvent de l'Observance. L'Abbé et la communauté de Saint-Germain-des-Prés, donnèrent ce lieu aux Frères Mineurs, pour y demeurer en qualité d'hôtes (1) : par où l'on voit que les Enfans de saint Benoît,

---

(1) Histoire de la ville de Paris, tom. 1. pag. 284. Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, pag. 119, article 49. *Ut ibi maneant tanquam hospites.* L'Auteur de l'Histoire de la ville de Paris, imprimée en 1725, tom. 1. liv. 6, pag. 285, fait là-dessus une réflexion contraire à la Décrétale du pape Nicolas III. *Exiit qui seminat*, dans laquelle sont excommuniés ceux qui en altèrent le sens.

qui favorisaient ceux de saint François en France, comme en Italie, entraient aussi dans l'esprit de leur Règle, qui leur défendait de posséder rien en propre. La charité des Religieux de l'Abbaye alla encore plus loin : ils achetèrent de leurs propres deniers, des chanoines de Saint-Merry, une petite pièce de terre enfermée dans l'enclos de la maison pour en gratifier les hôtes. Leur cession fut confirmée par le fameux évêque de Paris, Guillaume d'Auvergne, en 1230.

Vadingue dit (1) qu'en 1234 (2), le roi saint Louis acheta ce fond des Bénédictins, et le donna affranchi de toute redevance aux Frères Mineurs : il y fit construire des bâtimens considérables, surtout une Eglise fort grande et très-bien ornée, qui fut dédiée sous le titre de Sainte-Marie-Magdelène. On sait par l'histoire et par des monumens incontestables, que ce saint roi et la reine Blanche sa mère, chérirent tendrement les Religieux de Saint-François, et les comblèrent de faveurs. En 1240, l'Abbé et la communauté

(1) Il dit encore que l'acte d'acquisition, daté du mois d'avril de l'année 1234, et scellé du sceau du roi saint Louis, est dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Le P. Dubois, prêtre de l'Oratoire, dans son histoire de l'Eglise de Paris, liv. 15, chap. 3, n. 2, dit que ce fut une autre maison située dans le même lieu, qui fut cédée aux religieux de Saint-François, par les religieux de l'Abbaye, et que saint Louis, en échange, remit à l'Abbaye une rente de cent sols parisis, qu'elle était obligée de payer au Roi pour un droit de pêche qu'il lui avait accordé. Du Breuil rapporte la même chose au livre second des Antiquités de Paris, que le père Dubois cite : et on la trouve encore dans l'histoire de Paris, tom. 1. pag. 285. Cependant il n'est rien marqué de tout cela dans l'histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, imprimée en 1724, où l'on a inséré des choses sur le couvent de l'Observance que, par plus d'un motif, on aurait dû se dispenser d'y mettre.

(2) *Ad ann.* 1234, *n.* 16.

de Saint-Germain-des-Prés consentirent, sur un Bref du pape Grégoire IX, à vendre deux pièces de terre pour augmenter l'enclos des Frères Mineurs, lesquelles furent achetées par des personnes de piété, suivant l'estimation faite par Adam, évêque de Senlis. Le roi Philippe-le-Bel, y ajouta un nouveau terrain (1) en 1298; et l'an 1561, les magistrats de l'Hôtel de ville l'augmentèrent, en considération des bons services que ces Religieux ne cessaient de rendre contre les huguenots pour la défense de la foi.

La belle église (2), précieux monument de la piété de saint Louis (3), et de son affection pour l'Ordre de Saint-François, fut entièrement brûlée par accident, le 19 de novembre de l'année 1580, au grand regret des catholiques, pendant que les huguenots, accoutumés à souiller les autels et à mettre le feu au sanctuaire, et furieusement irrités des victoires que les Frères Mineurs remportaient sur leur hérésie, dans les discours évangéliques et dans les ouvrages de controverse, se réjouissaient de l'incendie, et en triomphaient: comme les Iduméens à la prise de Jérusalem (4), qu'ils auraient voulu voir détruire jusqu'aux fondemens.

A peine le malheur fut-il arrivé, que le roi Henri III, les princes, les magistrats, la ville,

---

(1) Vadingue observe que quelques bourgeois de Paris avaient acheté aussi des pièces de terre pour les y joindre. *Ad ann.* 1234, *n.* 16.

(2) *Vading. ad ann.* 1234, *n.* 21.

(3) Elle avait 320 pieds en longueur sur 90 de largeur. Ses ornemens étaient magnifiques, et on y voyait plusieurs beaux mausolées de Princes, de Princesses, et d'autres personnes de la première qualité. *Du Breuil, antiquités de Paris, liv.* 2. *Vading. ad ann.* 1234, *n.* 23.

(4) *Psalm.* 135. 1. 9 *et* 10.

pensèrent à rebâtir l'église, et y contribuèrent. (1) On y travailla, dès l'année suivante, par le zèle et par les soins de l'illustre Christophe de Thou, premier président du Parlement, que la science, l'équité, la piété, l'innocence des mœurs, les grands talens, firent estimer des rois, aimer des peuples, respecter de tout le monde; et dont la mémoire fut transmise à la postérité par les écrits des savans hommes de l'Europe, qu'il aimait et qu'il protégeait.

L'Ordre de Saint-François choisit, l'an 1601, pour Père temporel et pour Protecteur, dans tout le royaume, Jacques Auguste de Thou (2), président à mortier, fils du premier président, si célèbre par son intégrité, par sa sagesse, par son savoir, qui joignait aux fonctions de sa charge, et aux affaires de l'état que les rois Henri III et Henri IV lui confièrent, un travail assidu, dont le fruit est la magnifique Histoire de son temps, ouvrage comparable à ceux des anciens. Cet excellent magistrat, que la piété et une inclination de famille attachaient fortement aux Frères Mineurs, fit continuer et perfectionner le saint édifice que son digne père avait commencé.

Ange de Pise, un des Missionnaires envoyés par saint François, fut le premier Gardien du couvent de Paris. Ce couvent devint bientôt un Collége, où l'on venait étudier de toutes les parties du monde, pour prendre des degrés en l'Université. De grands (3) hommes l'ont illustré

---

(1) *Vading. ad ann.* 1234, *n.* 22.

(2) *Mémoire hist. Dictionn. hist.*

(3) Alexandre d'Halés (d'Hels), Jean de la Rochelle, saint Bonaventure. Richard de Midleton · en latin, *de Mc-*

depuis cinq cents ans, et sa gloire se soutient encore aujourd'hui par des Docteurs, que leur attachement inviolable au Saint-Siége et au corps des Évêques, dans un temps où une noble portion de l'Eglise s'est trouvée agitée, doit rendre chers à tous ceux qui sont animés du zèle de la foi. Personne ne désapprouvera que, rapportant les premières missions de l'Ordre, dirigées par son saint Patriarche, on ait parlé avec un peu d'étendue de l'établissement qui se fit alors dans la capitale de ce royaume; ni que l'on ait marqué de la reconnaissance envers les Bienfaiteurs, et rendu justice à des Docteurs orthodoxes : sur ce dernier article, Du Breuil (1), dans les Antiquités de Paris (2), s'exprime fortement et très-honorablement pour le grand couvent de l'Observance.

Pacifique, que saint François avait institué Ministre provincial de la mission de France, envoya des Religieux en divers endroits du royaume, et on les y reçut. Il alla avec quelques compagnons dans le comté de Haynaut, et en d'autres Provinces des Pays-Bas, où, par les libéralités et sous la protection de la comtesse de Flandre, Jeanne de Constantinople, il fit bâtir beaucoup de Maisons : celle de Lens, en Artois; de Saint-Tron, dans le pays de Liége; de Valenciennes, d'Arras, de Gand, de Bruges, et

---

diâ villa. Guillaume Varron, Jean Scot, Nicolas de Lyra, François Mayronis, Pierre Auréole, et d'autres en très-grand nombre dans les siècles précédens et dans celui-ci.

(1) Puisque l'ouvrage de Du Breuil, augmenté par Malingre, est le fond de l'histoire de la ville de Paris, imprimée en 1724, on ne devait pas omettre dans cinq volumes, ce qu'il s'est cru obligé de dire en un seul à l'avantage d'une Maison célèbre.

(2) *Livre 2, page 240 de l'édition de Malingre, en 1640.*

d'Oudenarde, furent les premières. On peut voir dans l'histoire des dernières hérésies, ce que les Frères Mineurs ont fait et enduré dans les Pays-Bas, pour le maintien de la foi.

Thomas de Chantpré (1), chanoine régulier de Saint-Augustin, et ensuite religieux de Saint-Dominique, rapporte, comme témoin oculaire, une chose merveilleuse qui mérite d'avoir place dans la Vie de saint François, puisqu'elle est arrivée de son vivant au sujet de son Ordre. A Thorouth, ville de Flandres, un enfant de cinq ans, nommé Achaz, de bonne famille, ayant vu, en 1219, l'habit des Frères Mineurs (2), pria ses parens de lui en donner un semblable. Ses instances et ses larmes les contraignirent de le satisfaire. Il fut donc vêtu en Frère Mineur, avec une grosse corde, les pieds nus, ne voulant point porter d'argent, pas même y toucher, et il pratiquait, autant qu'il lui était possible, les exercices des Religieux. On le voyait faire parmi ses compagnons l'office de prédicateur, les détourner du mal, les exciter au bien par la crainte des peines de l'enfer, et par l'espérance de la gloire du Ciel ; leur apprendre à réciter l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique, et à honorer Dieu par des génuflexions. Il reprenait ceux qui faisaient mal en sa présence, son père même, s'il l'entendait jurer, ou qu'il le vît plein de vin. « Mon père, lui disait-il, les larmes aux yeux, est-ce que notre Curé ne dit pas *que ceux qui font de telles actions, ne posséderont point le*

---

(1) *Cantiprat. lib. 2. de Apibus, cap. 28. Meyerus ad ann.* 1220. *Molan. ad* 11 *julii.*

(2) *Vad. ad ann.* 1220, *n.* 66.

royaume de Dieu ? » (1) Etant à l'église un jour de fête avec sa mère, qui avait un bel habit couleur de feu; il lui montra le crucifix comme la condamnation de sa vanité, et l'avertit de prendre garde que cette couleur ne la fît tomber dans les flammes de l'enfer : ce qui fut si efficace, que sa mère ne porta plus depuis que des habits simples. On admirait, à un âge si tendre, tant d'ouverture d'esprit, de maturité, de sagesse, de piété : il n'y avait personne qui ne prît un singulier plaisir à voir et à entendre cet aimable enfant.

Dieu le retira de ce monde avant qu'il eût sept ans accomplis. Dans sa maladie, il se confessa, et demanda la communion avec de grands empressemens. Le Curé n'osant pas le contenter là-dessus à cause de l'âge, quoique la raison fût si avancée et la sainteté si visible; il leva les mains au ciel, et dit avec un grâce charmante : « Mon Seigneur JESUS-CHRIST, vous savez que tout ce que je désire au monde est de vous recevoir. Je vous ai demandé; j'ai fait ce que j'ai pu; j'espère, avec une ferme confiance, que vous ne me priverez pas du bonheur de vous posséder. » Il consola ensuite et exhorta ses parens et les autres qui fondaient en larmes autour de lui : après quoi il rendit à Dieu son ame toute pure, en le louant et en le priant.

Le témoin oculaire ajoute deux circonstances remarquables : la première, que l'habit religieux de ce saint enfant disparut, et que jamais depuis on ne le put trouver. La seconde, que les Frères Mineurs, qui allèrent à son enterrement, et lui-même qui alla prier sur son tombeau, ne purent

---

(1) *Gal.* 5. 21.

continuer, quelques efforts qu'ils fissent, le Psaume *De profundis*, qu'ils avaient commencé: par où ils comprirent qu'une ame si pure n'avait pas besoin de prières; et sans doute ils n'en voulaient faire, que parce qu'ils craignaient que s'étant développée de si bonne heure, elle n'eût été capable de contracter quelque tache.

Pendant que la mission de France et des Pays-Bas faisait de grands progrès sous la conduite de Pacifique; Christophe et son compagnon travaillaient heureusement à celle de Guienne, qu'ils commencèrent par le couvent de Mirepoix, que les Seigneurs de l'illustre et ancienne Maison de Lévi leur donnèrent avec de grandes marques de bienveillance. Les Religieux que le saint Patriarche avait envoyés en Hongrie, ne réussirent point alors. Ils furent si maltraités et tant de fois dépouillés de leurs pauvres habits, que ne voyant aucune apparence de faire du bien, ils revinrent en Italie. Mais on en fut dédommagé l'an 1235, par Bela IV roi de Hongrie, frère de sainte Elisabeth, qui établit les Frères Mineurs dans tout son royaume, et s'en servit en des affaires importantes. Ceux qui étaient destinés pour l'Angleterre, n'y étant arrivés qu'en 1220, parce qu'ils s'arrêtèrent à Paris, on n'en parlera qu'à la même année.

François ayant fait partir ses disciples pour les différens endroits que l'on a déjà dit, se disposait à aller dans le Levant, avec le même zèle qu'il leur avait inspiré, lorsque le cardinal Hugolin, protecteur de l'Ordre lui parla du gouvernement de la Maison de Saint-Damien, où était Claire, et des autres Monastères de filles formées sur ce modèle, qui commençaient à se multiplier: outre ceux d'Italie, il y en avait déjà un à Burgos en Espagne.

Le saint homme répondit au Cardinal : « Je n'ai établi ni procuré aucun autre Monastère de filles, que celui où j'ai mis Claire pour garder la clôture ; et je ne me suis chargé d'avoir soin que de celui-là seul, soit pour la discipline régulière, soit pour la subsistance, que je lui procurerai avec mes compagnons, par le moyen de la quête, suivant leur état de pauvreté. Rien ne me déplaît tant que l'empressement qu'ont eu quelques-uns de mes frères, d'établir ailleurs des Maisons religieuses et de les gouverner : j'ai surtout une peine extrême, qu'on leur ait donné le nom de Mineurs. Je vous prie instamment, Monseigneur, d'éloigner mes frères, autant qu'il sera possible, du soin et de la familiarité des Religieuses, si vous voulez pourvoir à leur réputation et à leur progrès dans la vertu ; et de faire en sorte que celles-ci ne soient appelées que les pauvres Dames, ou les pauvres Recluses, jusqu'à ce que le temps nous fasse connaître le nom qui leur conviendra mieux. »

Sur ces raisons et sur plusieurs autres qu'il apporta, le Cardinal, qui était très-prudent, se chargea de régler l'affaire avec le Pape : lui recommandant seulement avec beaucoup d'affection, d'avoir toujours grand soin de Claire et de ses compagnes. François n'y manqua pas ; il s'y obligea de vive voix, et par cette lettre, dont sainte Claire fait mention dans son testament.

A MA TRÈS-CHÈRE SOEUR CLAIRE, ET AUX AUTRES SOEURS DE SAINT-DAMIEN, FRANÇOIS : SALUT EN JÉSUS-CHRIST.

« Puisque, par inspiration divine, vous vous êtes rendues filles et servantes du Très-Haut, le souverain Roi et le Père céleste, et que vous

avez choisi le Saint-Esprit pour votre Epoux, afin de vivre selon la perfection de l'Evangile ; je veux me charger, et je vous le promets, d'avoir toujours soin de vous, par moi et par mes frères, avec autant de sollicitude et de vigilance que pour eux-mêmes. Je vous salue en Notre-Seigneur. »

L'attention que le saint Patriarche avait pour le Monastère de Saint-Damien, fit croire à ses Religieux qu'ils pouvaient secourir aussi les autres qui suivaient le même Institut, sans faire réflexion que Claire et ses filles, qui avaient embrassé les premières la haute perfection de la pauvreté, dont on ne voyait point d'exemple dans les siècles précédens, méritaient d'être distinguées, et que la conduite d'une seule Maison ne pouvait avoir de suites fâcheuses. Ils y étaient engagés d'ailleurs par le conseil des Evêques, et par les prières qu'on leur en faisait, et s'y portaient d'eux-mêmes par un mouvement de charité pour des vierges consacrées à Jésus-Christ dans un état très-austère. Mais le Saint, qui prévoyait l'embarras que cela causerait à son Ordre, et les autres inconvéniens qui en pouvaient arriver, éloignait ses frères le plus qu'il pouvait de ces services périlleux, et disait souvent avec émotion : « Je crains qu'au même temps que Dieu nous a ôté les femmes, le diable ne nous ait procuré des sœurs. » Cette parole renferme un grand sens, et peut servir d'instruction à tous ceux que l'exercice des saints ministères oblige de conférer avec les personnes du sexe.

Le cardinal Hugolin, de l'avis et par l'autorité du Pape, laissant à François la conduite du Monastère de Saint-Damien d'Assise, prit le gouvernement de tous les autres qui s'y confor-

maient, et commit pour Visiteur général sous ses ordres, un sage religieux de l'Ordre de Cîteaux, nommé Ambroise. Il leur donna la Règle de Saint-Benoît, avec des Constitutions que Vadingue rapporte tout entières. On ne les insère point ici, parce que, l'an 1224, saint François leur prescrivit une Règle dont on parlera, et qui est la seule qu'on doive appeler la Règle de Sainte-Claire ou du second Ordre.

Ambroise étant mort quelque temps après, la même commission fut donnée par le Pape, à la sollicitation du Cardinal protecteur, au frère Philippe le Long, un des compagnons de Francois, avec pouvoir de nommer des Religieux de son Ordre pour la conduite des Monastères conformes à celui de Saint-Damien. Philippe avait contribué lui-même à se procurer cet emploi, sans consulter le Saint; et c'était par un motif de zèle pour la perfection de ces Religieuses, qui ne trouvaient pas alors beaucoup de maîtres propres à les diriger dans le genre de vie qu'elles avaient embrassé. Il jugeait que des hommes qui menaient la même vie, seraient plus en état de les instruire et de les gouverner, que d'autres qui n'en avaient que la spéculation. Il faut convenir que cela est vrai communément; mais il se trouve de dignes ecclésiastiques, dont on peut dire, comme de saint François de Sales, que sans être dans l'état Religieux, ils en possèdent l'esprit : outre que la grâce du ministère influe particulièrement sur tous les Directeurs qui joignent à la pureté de la foi, des mœurs pures, l'exercice de la prière, l'étude des saintes lettres, et un parfait désintéressement, sans prédilection pour aucune des Religieuses qu'ils dirigent.

Quelques bonnes intentions que Philippe pût

avoir, François désapprouva son zèle, et lui dit : « Vous avez mal fait, frère Philippe, vous avez mal fait. Jusques ici, la fistule n'a été que dans la chair, et il y avait espérance de guérison ; mais à présent qu'elle est dans les os, elle est incurable. »

Il marqua ses sentimens sur ce sujet d'une manière bien vive, par la pénitence qu'il imposa au frère Etienne, un autre de ses compagnons. Comme ils marchaient ensemble le long d'une rivière, ce Religieux lui dit avec simplicité, qu'il avait été à un de ces Monastères de filles par l'ordre du Visiteur; mais qu'ils reconnaissait avoir fait en cela contre ses intentions, et qu'il lui en demandait pardon. Le Père l'en reprit fort sérieusement, et lui commanda pour expier sa faute, de se mettre dans l'eau avec son habit : c'était au mois de décembre. Etienne s'y étant mis aussitôt : « Eteignez dans cette eau, lui dit François, les étincelles d'un feu doux et insinuant, mais dangereux : lavez-y et nettoyez-y bien les souillures secrètes que vous avez peut-être contractées sans vous en apercevoir. » Après cela il continua son chemin qui était encore de deux milles, marchant le premier, sans tourner la tête vers son compagnon tout mouillé qui le suivait. Quand ils furent arrivés au Couvent, il tempéra la rigueur de sa pénitence, par des paroles pleines de douceur et de charité, et lui aida à sécher son habit. Cette action ne surprendra que les personnes qui ignorent jusqu'où les Saints portaient la délicatesse des sentimens sur la pureté du cœur, et combien il est aisé de la ternir.

Au reste saint François prophétisa, lorsqu'il dit à Philippe qu'il avait rendu la plaie incurable, en se chargeant de la conduite des Religieu-

ses. Les services qu'elles exigèrent de l'Ordre dans la suite, et qu'elles prétendaient leur être dus en conséquence du soin que saint François avait pris du monastère de Saint-Damien : ces services parurent si onéreux, qu'au Chapitre général, tenu à Pise en 1263, où saint Bonaventure présidait, il fut fait un décret pour les quitter. Quelques puissances de la Cour de Rome en empêchèrent l'exécution; et le saint Général, qui voyait les inconvéniens que saint François avait prévus et voulu prévenir, ne put y remédier.

Toute la précaution qu'il prit, fut de déclarer authentiquement, et de faire déclarer par le Pape, que tout ce que les Frères Mineurs faisaient pour le bien des Religieuses de Sainte-Claire, n'était que pure charité et nullement par devoir; et afin que la longueur du temps ne pût introduire prescription, les Religieuses furent obligées d'en signer un acte, dont on leur envoya la formule. Ainsi on ne doit pas croire que l'Ordre soit fort attaché à leur gouvernement : il sera toujours prêt à le quitter, quand il plaira au Pape d'y consentir. Pendant qu'on lui en laissera la charge, il faut que d'une part les Religieuses ménagent respectueusement ce qui n'est qu'un exercice de charité; et que de l'autre, les Religieux se souviennent qu'ils conduisent un sexe, dont on doit craindre jusques dans sa dévotion le caractère de la première femme.

Le saint Patriarche étant sur le point d'aller prêcher l'Evangile aux Mahométans du Levant, résolut d'envoyer à ceux du Couchant quelques-uns de ses Frères. Il en choisit six pour Maroc : Vital, religieux très-sage et très-saint, qu'il établit Supérieur; Berard de Corbio, du Comté

de Narni, qui savait fort bien l'arabe; Pierre de Saint-Géminien, et Othon, prêtres; Ajut, et Accurse, du nombre des Frères laïques. (1) Les ayant fait venir en présence de tous les autres, il leur parla de cette sorte :

« Mes chers enfans, c'est Dieu qui m'a ordonné de vous envoyer dans le pays des Sarrasins, pour y annoncer sa foi, et combattre la loi de Mahomet. J'irai d'un autre côté travailler à la conversion des mêmes Infidèles, et j'enverrai ainsi des Prédicateurs par toute la terre. Disposez-vous donc à accomplir la volonté du Seigneur. Pour vous en rendre dignes, ayez grand soin de conserver entre vous la paix, la concorde, le nœud indissoluble de la charité. Fuyez l'envie, qui a été le principe de la perte du genre humain. (2) Soyez patiens dans les tribulations, et humbles dans les bons succès; c'est le moyen de remporter la victoire en toute sorte de combats. Imitez Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST dans la pauvreté, dans la chasteté, dans l'obéissance : il est né pauvre, il a vécu pauvre, il a enseigné la pauvreté, et c'est dans le sein de la pauvreté qu'il est mort. Pour montrer combien il aime la chasteté, il a voulu naître d'une Vierge; il a pris des vierges pour ses premiers soldats (3);

(1) Bollandus, au second tome des Actes des Saints du mois de janvier, *page* 62, *n.* 2, fait dire à Vadingue, ann. 1219, n. 48, *eum (Berardum) arabicæ linguæ utcunquè peritum, concionatorem verò egregium fuisse.* Cependant voici précisément ce que l'on trouve au même endroit des Annales de Vadingue, dans l'édition de Lyon de 1625, et dans celle de 1644, que l'on a devant les yeux en écrivant : *Frater Berardus peritè callebat linguam arabicam.* On ne sait si c'est une méprise, suivie par M. Fleury, dans son histoire Ecclésiastique, *liv.* 78, *n.* 25, ou s'il y a du changement en d'autres éditions de Vadingue, que l'on n'a point vues.

(2) *Sap.* 2. 24. (3) Les saints Innocens.

il a gardé et conseillé la virginité, et il a expiré en présence de deux vierges. (1) Pour ce qui est de l'obéissance, il n'a point cessé de la pratiquer depuis sa naissance jusqu'à sa mort sur la croix. Mettez votre espérance au Seigneur; il vous conduira et vous aidera. Portez avec vous notre Règle, et un bréviaire pour dire exactement l'Office divin; et soyez toujours bien soumis au Frère Vital votre Supérieur. Mes enfans, quoique j'aie une grande joie de voir la bonne volonté que vous avez, notre séparation ne laisse pas de faire sentir à mon cœur une amertume, qui vient de l'amour que j'ai pour vous; mais il faut préférer l'ordre du Seigneur à mes propres inclinations. Je vous prie d'avoir toujours devant les yeux la Passion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST; elle vous fortifiera, et vous animera puissamment à souffrir pour sa gloire. »

Ces hommes apostoliques, encouragés par le discours de leur Père, répondirent qu'ils étaient disposés à se transporter en tout pays, et à s'exposer aux plus rudes travaux pour les intérêts de la foi : qu'il ne devait point, pour leur donner l'exemple, aller lui-même chez les Infidèles; comme si sa parole ne suffisait pas : qu'ils ne trouvaient point ses ordres trop rigoureux, et qu'ils attendaient du secours d'en haut pour les exécuter; mais qu'ils avaient besoin de ses prières et de sa bénédiction, pour pouvoir faire quelque fruit sur des terres inconnues, dans une nation barbare, et ennemie du nom Chrétien. « Celui qui vous envoie, repartit le Saint avec une grande ferveur, c'est lui-même qui aura soin de vous : vous êtes sous la protection de

(1) Sa très-sainte Mère, et saint Jean l'Évangéliste.

Dieu : vous n'êtes plus à moi, dès que je vous arrache de mon sein pour vous envoyer travailler à son œuvre. » Ils se mirent à genoux, baisèrent la main de François, et les yeux baignés de larmes ils lui demandèrent sa dernière bénédiction, qu'il leur donna en ces termes, pleurant aussi de tendresse : « Que la bénédiction de Dieu le Père vienne sur vous, comme elle est venue sur les Apôtres : qu'elle vous fortifie, vous conduise et vous console dans les tribulations. Ne craignez point : le Seigneur est avec vous comme un guerrier invincible : allez au nom de Dieu qui vous envoie. »

On parlera de leur voyage, en rapportant le martyre qu'ils endurèrent à Maroc, le 16 janvier de l'année 1220.

Enfin, François, ne respirant plus que le martyre, qu'il avait déjà manqué deux fois, confia le gouvernement de son Ordre pendant son absence, au frère Elie, provincial de Toscane, et partit pour son voyage de Syrie, avec douze compagnons, dont les principaux furent Pierre de Catane, Barbare, Sabbatin, Léonard d'Assise, et Illuminé de Riéti.

Dans la province de la Marche, où ils passaient pour aller s'embarquer à Ancône, un jeune homme vint demander l'habit de Frère Mineur, et le Saint lui dit : *Si vous voulez vous joindre aux pauvres de* JÉSUS-CHRIST, *allez donner aux autres pauvres ce que vous avez.* Le postulant s'en alla, et donna tout son bien à ses parens qu'il aimait beaucoup, sans en rien distribuer aux pauvres. Il revint et déclara comment il en avait disposé. François lui fit de grands reproches, et le regardant comme un homme inutile, nullement propre à la perfection évangélique :

« Frère mouche, lui dit-il, (c'est ainsi qu'il nommait ceux qui n'étaient bons à rien) frère mouche, allez votre chemin : vous n'êtes pas sorti de votre pays, ni de votre parenté : vous avez donné à vos parens, et frustré les pauvres, vous ne méritez pas d'être reçu dans la compagnie de ceux qui font profession de la sainte pauvreté. Vous avez commencé par la chair ; c'est un fondement ruineux que vous avez mis pour un édifice spirituel. » Cet homme charnel et animal retourna vers ses parens, reprit son bien, et plutôt que d'en faire part aux pauvres, il abandonna le bon dessein qu'il avait.

L'amour des proches lui fit autant de tort, que l'amour des richesses au jeune homme à qui Notre-Seigneur dit de vendre ce qu'il avait, et de le donner aux pauvres. (1) Peut-être eut-il aussi quelque vue de trouver une ressource dans le bien qu'il laissait à ses parens, ce qui est contraire au dépouillement entier que Jésus-Christ demande. Voilà pourquoi saint Bonaventure, rapportant ce fait, dit que saint Francois n'admettait dans son Ordre, que ceux qui se désappropriaient de tout, et ne retenaient rien, en quelque manière que ce pût être.

L'homme de Dieu reçut plusieurs novices sur sa route. Beaucoup de ses frères des environs l'accompagnèrent jusqu'à Ancône, pour le conduire au vaisseau, touchés de douleur comme les fidèles de Milet et d'Ephèse qui accompagnaient saint Paul s'embarquant pour Jérusalem (2), quoiqu'il ne leur eût pas dit, comme cet Apôtre, qu'ils ne le reverraient jamais plus. L'arrivée de cette sainte troupe fut si agréable aux magistrats d'An-

---

(1) *Matth.* 19. 21. (2) *Act.* 20. 25 *et* 28.

cône, qu'ils marquèrent aussitôt une place pour bâtir un Couvent, et le firent commencer à leurs frais. Il était si grand, que François revenant de Palestine le fit réduire par amour de la pauvreté, et donna le modèle d'une église, qui subsiste encore, avec une plus grande que l'on y a jointe.

Le Capitaine d'un vaisseau qui allait porter du secours à l'armée chrétienne devant Damiette, voulut bien recevoir le saint Patriarche, lui douzième. Tous les Religieux qui étaient présens, souhaitaient de monter sur mer avec lui, et chacun s'efforçait d'avoir la préférence, tant pour être en sa compagnie, que pour avoir lieu d'obtenir la couronne du martyre qu'ils désiraient tous avec ardeur : mais pour n'en chagriner aucun, et ne point faire acception des personnes, il leur dit fort prudemment et avec la bonté d'un père commun :

« Mes très-chers enfans, il n'y en a pas un de vous que je voulusse éloigner de moi : je voudrais que vous pussiez m'accompagner tous dans ce voyage, mais je n'ai pu raisonnablement demander au Capitaine du vaisseau de vous recevoir tous. C'est pourquoi, afin que personne n'ait sujet de plainte ni d'envie, je ne veux pas faire le choix, il faut que ce soit Dieu qui le fasse; et appelant aussitôt un petit enfant qui se trouvait dans l'équipage du vaisseau : Le Seigneur, dit-il, a souvent fait connaître sa volonté par la bouche des enfans, et je ne doute point qu'il ne le fasse encore : interrogeons celui-ci, et ajoutons foi à ce qu'il dira; Dieu parlera par sa bouche. » Il demanda donc à l'enfant, si la volonté de Dieu était que tous les Religieux présens montassent sur mer et fissent le voyage. L'enfant répondit d'une voix ferme :

« Non, ce n'est pas la volonté de Dieu. » Il lui demanda encore lesquels il fallait prendre de tous ceux qui étaient là; l'enfant inspiré de Dieu en nomma onze, les montrant au doigt, et s'approchant d'eux à mesure qu'il les nommait.

Les Religieux remplis d'admiration de ce qu'ils venaient de voir et d'entendre, furent tous contens, ceux qui devaient rester aussi bien que les autres qui étaient nommés pour partir. Ils se mirent à genoux, reçurent la bénédiction de leur père commun, et se séparèrent après s'être donné le baiser de paix.

François s'embarqua avec ses onze compagnons : on leva l'ancre, et peu de temps après on mouilla en l'île de Chypre, où l'on demeura deux jours. Dans cet intervalle, un des Religieux fit une faute, mais elle fut bien réparée. Par un mouvement de colère, il lui échappa de dire à un de ses frères, quelques paroles dures devant les autres, et en présence d'un gentilhomme qui pouvait en être scandalisé; y faisant réflexion aussitôt et touché de repentir, il alla prendre de la fiente de bête, revint au même endroit, la mit dans sa bouche et la mâcha, en disant : « Il est juste que la bouche de celui qui a offensé son frère, soit remplie d'ordure. » Cet acte de pénitence, qui satisfaisait pleinement l'offensé, gagna tellement le cœur du gentilhomme, qu'il offrit au service de l'Ordre sa personne et ses biens.

De Chypre, François vint débarquer à Acre, (1) d'où il envoya ses compagnons deux à deux

(1) Ville de Phénicie en Syrie, sur les confins de la Palestine, nommée par les Hébreux Acon, et Ptolémaïde par Ptolémée roi d'Egypte. On l'appelle Saint-Jean-d'Acre, à cause du long séjour qu'y firent les Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

dans les endroits de la Syrie qui avaient le plus besoin de missionnaires. Il prêcha durant quelques jours aux environs de la ville, et y fit du bien; puis il se rembarqua avec Illuminé, pour se rendre à l'armée des Croisés qui assiégeait Damiette. On va exposer le sujet de la Croisade et du siége.

Au Concile de Latran (2), tenu en 1215, le pape Innocent III représenta d'une manière si forte et si touchante l'état pitoyable où se trouvaient réduits les Chrétiens de la Terre-Sainte, sous la domination des Sarrasins, que pour les délivrer d'une si cruelle servitude, l'assemblée ordonna une Croisade telle qu'on en avait déjà ordonné, par le même motif, dans les deux siècles précédens. Les Evêques la publièrent partout avec une grande ardeur; et le Pape, pour lui donner plus de poids, l'alla prêcher lui-même dans la Toscane, après l'avoir publiée dans Rome. Ce grand Pape, étant mort le seizième juillet de 1216 (2), Honorius III, qui lui succéda, imitant son zèle, écrivit aux Princes et aux Prélats de toute l'Europe, et envoya des légats pour presser l'exécution de ce qui avait été arrêté au Concile de Latran. Le succès en fut si prompt et si heureux, qn'au temps assigné, qui était le premier jour de juin de l'année 1217, une infinité de Croisés, particulièrement des nations Septentrionales, se trouvèrent prêts à partir pour se rendre en Palestine, par terre et par mer. (3)

Après quelques expéditions, les Croisés crurent qu'au lieu de s'attacher à la Palestine, comme on l'avait fait jusques alors, ils devaient porter la guerre en Egypte, parce que c'était de là que les

---

(1) *Conc. Lat. 4. serm. 1. Inn. pap.*
(2) *Ep. Honor. III. lib. 1. epist. 1 et seq.*
(3) *Raynald. ad ann. 1216. n. 28.*

Soudans envoyaient de grandes armées dans la Terre-Sainte contre celles des Chrétiens ; et ç'avait été le dessein du pape Innocent, dans le Concile de Latran. (1) On résolut d'aller assiéger Damiette, la plus forte ville de l'Egypte, et la clef du royaume par sa situation. Les premiers qui mirent à la voile, arrivèrent devant la place le trentième de mai : la descente se fit sans résistance ; on se retrancha, et quand le reste de l'armée fut arrivé, on commença les attaques.

Le siége dura près de dix-huit mois avec des succès différens, et il s'y fit de surprenantes actions de valeur. Coradin (ou Moaddam), Soudan de Damas, vint à la tête d'une armée plus nombreuse que celle des Croisés, les assiéger dans leurs retranchemens; et Méledin (ou Mélic-Camel) son frère, Soudan d'Egypte ou de Babylone (2), lui ayant amené une seconde armée aussi très-nombreuse, ils mirent leurs troupes en bataille le dernier jour de juillet de l'année 1219, dès le grand matin, et se présentèrent devant les lignes, qu'ils attaquèrent par plusieurs endroits. Le combat fut fort opiniâtre : il dura jusqu'à la nuit, et les Sarrasins semblaient tenir la victoire; mais elle leur fut arrachée, principalement par la valeurs des Francais, soutenus du grand Maître du Temple, et de celui des chevaliers Teutoniques, qui chassèrent les Infidèles bien loin hors des lignes, et en firent un grand carnage. La division se mit entre la cavalerie et l'infanterie de l'armée

(1) *Jac. Vitr. hist. Orient. lib. 3. ad ann.* 1218.

(2) On le nommait Soudan de Babylone, à cause de sa ville capitale, appellée Babylone d'Egypte, ou la nouvelle Babylone, pour la distinguer de Babylone d'Asie sur l'Euphrate, bâtie par Nemrod, capitale de la Chaldée. Elle était vis-à-vis de Memphis, près du Nil ; et de ses ruines s'est formé le Grand-Caire.

des Croisés. (1) Ils se firent sur leur peu de cœur des reproches piquans, infiniment sensibles à des gens de guerre, une émulation séditieuse les anima tous, et afin de montrer qui aurait plus de valeur, ils contraignirent le roi de Jérusalem, Jean de Brienne, qui commandait l'armée, de les mener à l'ennemi pour lui livrer bataille.

Ce fut sur ces entrefaites que François arriva au camp, n'ayant point d'autres armes que celles de la foi. (2) Il dit à son compagnon avec de grands gémissemens : *Le Seigneur m'a fait connaître que si on en vient aux mains, les Chrétiens auront du désavantage. Si je le dis, je passerai pour un fou. Si je ne le dis pas, ma conscience en sera chargée ; qu'en pensez-vous ?* Son compagnon, nommé Illuminé, et en effet rempli de lumières, lui répondit : « Mon frère, ne vous arrêtez pas au jugement des hommes : ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on vous regarde comme un insensé. Déchargez votre cons-

---

(1) *Jac. Vitr. ibid. ad ann.* 1219.

(2) L'auteur de l'histoire des Croisades, *tom.* 2. *liv.* 9, s'exprime ainsi : *Ce fut pour lors que saint François... se mêla, contre sa coutume, des affaires qui n'étaient pas purement de Religion, et fit tout ce qu'il put pour s'opposer à cette résolution* (de combattre). *Comme l'Esprit de Dieu s'accorde parfaitement avec le sens commun... il prédit... avec grande raison, qu'une entreprise si mal concertée... serait funeste.* Doit-on dire qu'un Saint se mêle des affaires qui ne sont pas purement de Religion, lorsqu'il prédit, par l'inspiration de Dieu, la perte d'une bataille ? Le disait-on des Prophètes, qui prédisaient tant de fâcheux événemens temporels ? Pourquoi d'ailleurs attribuer en partie la prédiction de saint François à la connaissance qu'il avait des mesures mal concertées ? Il parla le jour même qu'il arriva au camp ; il ne savait ni le pays, ni la guerre, ni les mesures prises. N'aurait-on point voulu diminuer le surnaturel et le merveilleux de la prédiction ?

cience, et craignez Dieu plus que le monde. » François alla aussitôt avertir les Chrétiens de ne point donner bataille, et leur prédit que, s'ils le faisaient, ils seraient battus.

Les esprits étant alors trop échauffés pour écouter seulement la raison, les paroles du Saint furent prises pour des rêveries. Le vingt-neuvième d'Août, la chaleur étant excessive, toute l'armée chrétienne sortit en bataille. L'ennemi se retira d'abord pour engager les Croisés dans une grande campagne, où il n'y avait point d'eau, et lorsqu'il vit que la soif et la lassitude faisaient rompre les rangs, il tourna tête tout-à-coup, et vint fondre sur la cavalerie de l'aile droite, qu'il prit en flanc. Elle fut bientôt rompue et dissipée : sa déroute fit prendre la fuite à l'infanterie qu'elle soutenait, et toute l'armée était perdue, si le Roi suivi des Chevaliers des trois Ordres, des Français, des Flamands, des Anglais, et d'autres troupes, ne se fût avancé du corps de bataille, pour arrêter la poursuite des Sarrasins, et n'eût fait une belle retraite, en se battant toujours jusqu'au camp. Les Chrétiens perdirent en cette occasion près de six mille hommes, outre les prisonniers, parmi lesquels il y avait des personnes considérables. Cette (1) perte fut l'accomplissement de la prophétie de François (2), et elle fit connaître, dit saint Bonaventure, qu'on n'aurait pas dû mépriser ses

(1) Elle n'empêcha pas de continuer le siége : la ville de Damiette fut prise par l'armée des Croisés, le cinquième novembre de la même année.

(2) Cette prophétie est rapportée par trois compagnons de saint François, par saint Bonaventure, par Marin Sanut, et par plusieurs autres auteurs tant anciens que modernes. *Raynald. ad ann.* 1219, *n.* 14. *Vading. ad ann.* 1219, *n.* 57.

sages conseils ; puisque, suivant la parole de l'Ecriture sainte, *l'esprit d'un saint homme découvre quelquefois mieux la vérité, que sept sentinelles posées sur des hauteurs pour observer ce qui se passe.* (1).

Les fautes des Croisés, et les mauvais succès qu'eurent souvent les Croisades, ont donné lieu à des esprits critiques de condamner toutes les guerres entreprises contre les Infidèles et contre les Hérétiques. Les Croisades néanmoins, durant deux siècles, ont été inspirées par les souverains Pontifes et par des Conciles, publiées par de saints personnages, et autorisées par leurs miracles ; conduites par les princes Chrétiens de toute l'Europe, par plusieurs de nos Rois, par un saint Louis, par des hommes remplis de religion, de prudence et de valeur, tels qu'un Godefroy de Bouillon, et un Simon comte de Montfort. N'y a-t-il point de témérité à les envelopper tous dans une même condamnation ? Si tous les Croisés n'avaient pas des intentions pures, si la débauche se mit dans leurs armées, si la prudence ne régla pas toutes leurs démarches, si quelquefois ils ne réussirent pas après des mesures bien concertées, sont-ce là des raisons pour blâmer l'entreprise? ne doit-on juger des choses que par l'événement?

Saint Bernard prêcha la Croisade qui fut résolue l'an 1144, dont le roi de France Louis VII avait conçu le dessein par un principe de religion, que le pape Eugène III et les Evêques de France approuvèrent. La prédication du saint Abbé fut confirmée publiquement par un nombre prodigieux de miracles (2), que sa modestie même

(1) *Eccli.* 37. 18.

(2) L'auteur de l'histoire des Croisades laisse à chacun la liberté de croire ce qu'il lui plaira des miracles faits par

ne put pas dissimuler. Deux puissantes armées, commandées, l'une par l'empereur Conrad III, l'autre par le roi de France, avec les Princes, les grands Seigneurs et la Noblesse de leurs Etats, devaient faire trembler les Infidèles. Cependant par différentes conjonctures, il n'y eut rien de plus funeste que le succès de cette guerre ; et comme la perte des deux armées se faisait sentir dans toute la France et dans toute l'Allemagne, où saint Bernard avait prêché et promis un heureux succès, on s'y emporta terriblement contre lui, et on le traita de faux Prophète. Ce qu'il écrivit au Pape Eugène pour sa justification, doit servir de réponse à tous ceux qui condamnent encore aujourd'hui les Croisades dont l'événement a été malheureux. (1) Il dit que Moïse avait solennellement promis de la part de Dieu au peuple d'Israël, de le conduire dans un pays très-abondant, et que Dieu même avait confirmé cette promesse par de grands prodiges : que néanmoins tous ceux qui sortirent d'Egypte, périrent dans les déserts, sans entrer dans la Terre promise, en punition des péchés qu'ils commirent durant ce voyage ; qu'on ne put pas dire que la punition fut contre les promesses, parce que les promesses que Dieu fait par sa bonté, ne

---

saint Bernard en prêchant la Croisade. Il en donne deux raisons, qu'il prétend tirer de deux passages, l'un de la vie du Saint, écrite par Géoffroy, son secrétaire, liv. 3, chap. 4 ; l'autre, du livre second *de la Considération*, chapitre 1. Mais il n'y a qu'à lire les deux passages, pour se convaincre qu'on ne peut raisonnablement nier que ces miracles n'aient été très-nombreux et publics. Voyez les notes du P. Mabillon, *in cap.* 1. *lib.* 2. de Consideratione, *et in epist.* 142. *sanct. Bernard. ad Tolosanos.* Histoire des Croisades, *in-4°. tom.* 1. *liv.* 3. *pag.* 209, *et liv.* 4, *page* 280.

(1) *S. Bernard. de Considerat. lib.* 2. *cap.* 1.

préjudicient point aux droits de sa justice : ce que le Saint applique aux grands crimes commis dans les armées des Croisés.

Les Croisades, dit-on, étaient la dévotion de ce temps-là, et on l'avait mise à la mode. Oui, la dévotion des Papes, des Prélats, des Rois, des Princes, et de tous les fidèles de ce temps-là, c'était de chasser les Infidèles de la Terre-Sainte, dont ils s'étaient injustement emparés ; de rétablir les saints Lieux, consacrés par les actions et par les souffrances du Fils de Dieu ; d'empêcher que les Mahométans n'étendissent leur domination, et que les Chrétiens ne gémissent sous leur tyrannie; quelquefois de réduire, par la force des armes, des Hérétiques rebelles et armés, tels que les Albigeois, lorsqu'il n'y avait plus d'autre moyen d'arrêter le progrès de leur secte. Que l'on dise maintenant quelle est la dévotion de notre siècle, et en quoi elle est préférable à celle que l'on condamne. En vérité il ne faudrait que du bon sens, pour ne pas s'imaginer qu'il n'y ait de la vraie piété, de l'esprit et de la conduite, que dans le siècle et dans le pays où l'on se trouve.

La disgression paraîtra peut-être un peu longue, mais on n'a pas su se dispenser de la faire pour l'honneur de la religion et des siècles précédens : outre qu'elle n'est pas étrangère à la vie de saint François, qui certainement approuvait les Croisades, quoique par une lumière surnaturelle il blamât une entreprise particulière des Croisés, et qu'il en prédît le mauvais succès.

L'ardeur de sa charité qui le pressait toujours de travailler à la conversion des Sarrasins et de s'exposer au martyre, lui fit prendre la résolution d'aller se présenter au Soudan d'Egypte. « Nous avons vu, dit Jacques de Vitry, le frère François,

fondateur de l'Ordre des Frères Mineurs, homme simple et sans lettres, mais très-aimable, chéri de Dieu et des hommes, et révéré de tout le monde. Il vint à l'armée des Chrétiens devant Damiette, et un excès de ferveur l'emporta de telle sorte, que muni seulement du bouclier de la foi, il eut assez d'intrépidité pour aller au camp du Soudan d'Egypte, prêcher à lui et à ses sujets la foi en JÉSUS-CHRIST. » (1)

Les deux armées étaient en présence, et on ne pouvait passer d'un camp à l'autre sans grand péril, surtout parce que le Soudan avait promis un besant d'or, à quiconque lui apporterait la tête d'un Chrétien. Mais cela n'était pas capable d'arrêter un soldat de JÉSUS-CHRIST, tel que François, que bien loin de craindre la mort, la cherchait avec empressement. Il se mit en oraison, d'où il sortit plein de force et de confiance, avec ces paroles du Prophète : *Maintenant, Seigneur, que vous êtes avec moi, je ne craindrai aucun mal, quand même je marcherais au milieu de l'ombre de la mort* (2) ; et il prit le chemin du camp des Infidèles.

Deux brebis qu'il rencontra d'abord, lui causèrent de la joie. Il dit à son compagnon : Mon frère, ayez confiance au Seigneur ; la parole de

(1) On a une relation exacte de ce qui s'y passa, tirée, partie de Jacques de Vitry, évêque d'Acre, depuis cardinal et évêque de Frescati, qui était présent au siége de Damiette, et qui vit saint François ; partie de saint Bonaventure, sur le témoignage des compagnons du saint Patriarche, et de Marin Sanut, auteur fort instruit des affaires du Levant. Jacq. Vitr. *Hist. Occid. cap.* 37, *et epist. ad Lotharing. ad calc. hist. Orient. lib.* 3. s. Bonav. *legend. s. Franc. cap.* 9 *et* 11. Mar. Sanut. *secret. fidel. cruc. lib.* 3, *part.* 11. *cap.* 7 *et* 8. *tom.* 2. *Gesta Dei per Franc.*

(2) *Psalm.* 22. 4.

l'Evangile s'accomplit en nous : *Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups.* (1) En effet, un peu plus loin ils trouvèrent des Sarrasins qui accoururent, et se jetèrent sur eux, comme des loups sur des brebis, les chargèrent d'injures et de coups, et les lièrent. *Je suis Chrétien*, leur dit François, *menez-moi à votre maître :* et Dieu permit qu'ils l'y menassent pour accomplir le désir de son serviteur.

Le Soudan Méledin lui demanda qui les envoyait, et pourquoi ils venaient ? François lui répondit avec un courage intrépide : *Ce ne sont point les hommes, c'est le Dieu très-Haut qui m'envoie, pour vous montrer à vous, et à votre peuple, la voie du salut, en vous annonçant les vérités de l'Evangile.* Il lui prêcha aussitôt, avec une merveilleuse ferveur, un seul Dieu en trois Personnes, et JÉSUS-CHRIST sauveur de tous les hommes.

On vit alors se vérifier ce que Notre-Seigneur disait à ses Apôtres : *Je vous donnerai des paroles et une sagesse, auxquelles tous vos ennemis ne pourront résister ni rien opposer.* (2) Méledin devint si traitable et si doux, qu'admirant le courage de François, il l'écouta paisiblement pendant quelques jours, et l'invita à demeurer auprès de lui. L'Homme de Dieu lui dit : « Si vous et votre peuple voulez vous convertir, je demeurerai volontiers avec vous pour l'amour de JÉSUS-CHRIST. Si vous balancez entre sa loi et celle de Mahomet, faites allumer un grand feu, et j'entrerai dedans avec vos prêtres, afin que voyiez par-là, quelle est la foi qu'il faut suivre. » « Je ne crois pas, répondit le Soudan, qu'aucun de nos

(1) *Matth.* 10. 16. (2) *Luc.* 21. 15.

prêtres voulût entrer dans le feu, ni souffrir quelque tourment pour sa religion. » (1) Il fit cette réponse, parce qu'il s'aperçut qu'à la proposition du feu, un des plus anciens et des plus considérables se retira promptement. « Si vous voulez, poursuivit François, me promettre pour vous et pour votre peuple. d'embrasser la religion Chrétienne, en cas que je sorte du feu sain et entier, j'y entrerai seul. Si je suis brûlé, qu'on l'impute à mes péchés : mais si Dieu me conserve, vous reconnaîtrez JÉSUS-CHRIST pour vrai Dieu et Sauveur de tous les hommes. »

Méledin lui avoua qu'il n'osait accepter ce parti, de crainte d'une sédition ; mais il lui offrit de riches présens, que le serviteur de Dieu, qui ne désirait que le salut des ames, méprisa comme de la boue. Un si parfait détachement des choses de la terre, inspira au Prince tant de vénération et de confiance, qu'il pria le Saint de recevoir ses présens, et de les distribuer aux pauvres Chrétiens ou aux Eglises pour le salut de son ame. Mais François qui fuyait l'argent, qui d'ailleurs ne voyait point de fond de religion dans le Soudan, ne voulut jamais y consentir. Il crut même devoir quitter ces Infidèles, où il n'y avait pas d'apparence de faire du fruit, et qui ne lui procuraient pas la couronne du martyre : ce qu'il apprit, par révélation, être conforme à la volonté de Dieu. Le Soudan, de son

(1) Saint François nommait prêtres ceux que les Mahométans nomment Imans, qui sont les ministres de leur religion, qui ont soin des mosquées, et y font la prière publique, sous l'autorité du premier Iman leur chef. On a laissé ici le mot de prêtres, parce qu'il est dans la légende de saint Bonaventure. Voyez la Bibliothèque Orientale de M. d'Herbelot, au mot, *Imam* : on l'écrit Iman, par usage.

côté, craignant que quelques-uns des siens, touchés des paroles de François, ne se convertissent et ne passassent à l'armée des Chrétiens, le fit conduire en sûreté et avec des marques de considération au camp devant Damiette, après lui avoir dit en particulier : « Priez pour moi, afin que Dieu me fasse connaître la religion qui lui est la plus agréable, et que je puisse l'embrasser. »

N'était-ce pas un spectacle digne de Dieu, des Anges et des hommes : d'une part, François couvert d'un sac, pâle, sec, défiguré par l'austérité de sa pénitence, traverser une armée d'Infidèles, se présenter hardiment à leur Souverain, lui parler contre la loi de Mahomet, et l'exhorter à reconnaître la divinité de JÉSUS-CHRIST : d'autre part, le Soudan d'Egypte, ennemi mortel des Chrétiens, fier de l'avantage qu'il venait de remporter sur eux, et encore plus avide de leur sang, perdre tout d'un coup sa férocité, devenir doux et traitable, écouter tranquillement le pauvre de JÉSUS-CHRIST, vouloir le retenir, lui offrir des présens, admirer sa pauvreté, son désintéressement, son courage ; lui demander auprès de Dieu le secours de ses prières, pour connaître et embrasser la vraie Religion, et le renvoyer avec honneur ? Qu'il est bien certain que la Religion de JÉSUS-CHRIST ne sera jamais rendue plus respectable et plus aimable aux Infidèles, que par la pratique des grandes vertus qu'il a enseignées, et dont il s'est servi pour l'établir dans le monde !

Un autre spectacle qui ne doit pas frapper moins les yeux de la piété, c'est le cœur de François, brûlant du désir de répandre son sang pour la gloire de son Maître, et ne pouvant se satis-

faire. Déjà dans l'espérance d'y parvenir, il s'était embarqué pour la Syrie ; et des vents contraires l'avaient repoussé sur les terres chrétiennes. Il s'était transporté en Espagne, pour passer en Afrique ; et une violente maladie l'avait retenu. Il croit tenir la palme, lorsqu'il se voit en Egypte ; pour hâter son bonheur, il va se mettre entre les mains des Infidèles, et attaquer le tyran jusque sur son trône : au lieu des opprobres et des supplices qu'il cherche, il ne trouve que de la douceur, de l'honnêteté, des égards et de l'honneur. Il court après le martyre, et le martyre lui échappe. C'était, dit saint Bonaventure, par une admirable disposition de la bonté de Dieu, qui voulait que les désirs ardens de ce fidèle Serviteur lui donnassent le mérite du martyre, et que sa vie fût conservée pour recevoir les glorieux Stigmates qui devaient être imprimés sur son corps par une prérogative singulière, en récompense du grand amour de JÉSUS crucifié qui embrasait son cœur.

Vadingue (1) rapporte, sur le témoignage d'un Religieux de saint François, contemporain du Saint, nommé Hugolin de Sainte-Marie-du-Mont, suivi de quelques autres écrivains de l'Ordre, que le Soudan d'Egypte se convertit et se fit baptiser. Des Auteurs (2) postérieurs nient ce fait ; et observent qu'on a pris le Soudan de Babylone ou d'Egypte, pour celui d'Iconium, qui ne vit jamais saint François, et dont Jacques de

---

(1) Dans l'ouvrage intitulé, *Scriptores Ordinis Minorum*, au mot *Hugolinus de sanctâ Mariâ in monte*, il dit : « J'ai entre mes mains le manuscrit en très-beaux caractères, de l'histoire où Hugolin rapporte la vie et les actions de saint François et de ses compagnons. »

(2) Spond. *ad ann.* 1219, *n.* 3. Histoire des Croisades, *tom.* 2. *liv.* 9. *pag.* 263.

Vitry dit (1), que l'on croyait qu'il avait reçu le Baptême à sa mort, qui arriva l'année du siége de Damiette. On convient que Vadingue s'est trompé (2) en citant ce passage pour prouver la conversion du Soudan d'Egypte : mais cela n'affaiblit point le témoignage de Hugolin. Il dit que François vint trouver ce Soudan une seconde fois, avant que de se rembarquer pour l'Italie ; qu'il le pressa de se convertir ; que ne pouvant le résoudre à surmonter les obstacles humains qui l'arrêtaient, il fit pour lui pendant plusieurs jours de ferventes prières qui furent exaucées ; qu'il en donna avis à Méledin, qui en conçut une plus grande affection pour sa personne, et voulut le retenir ; mais qu'il partit suivant l'ordre qu'il en avait reçu du Ciel : que quelques années après ce Prince étant dangereusement malade, le Saint apparut à deux de ses Religieux qui étaient en Syrie, et leur ordonna d'aller l'instruire, le baptiser et l'assister jusqu'au dernier soupir ; ce qui fut exécuté. Il n'y a rien en tout cela qui ne soit vraisemblable, et qui même n'ait beaucoup de liaison avec des circonstances que l'on ne saurait contester.

I. On a déjà vu, sur le rapport de Jacques de Vitry et de saint Bonaventure, que Méledin dit à François : « Priez pour moi, afin que Dieu me

---

(1) *Jac. Vitr. hist. Orient. lib. 3. ad ann.* 1219, *pag.* 1142.

(2) Jacques de Vitry dit : *Mortuus est Soldanus Ichonii, qui creditur baptizatus fuisse.* Vadingue a cru apparemment que le Soudan d'Egypte était mort à Iconium, quoique cette ville, qui est dans l'Asie Mineure, en soit fort éloignée, et il n'a pas su qu'il y avait un Soudan d'Iconium. D'ailleurs, il n'a pas pensé que Méledin ayant vécu plusieurs années après, ne pouvait être celui dont Jacques de Vitry rapporte la mort en 1219, dans le temps du siége de Damiette.

fasse connaître la Religion qui lui est la plus agréable ; » et qu'il voulut l'engager à recevoir ses présens , afin de les distribuer aux pauvres Chrétiens ou aux Eglises pour le salut de son ame.

II. Depuis qu'il eut vu le saint Homme , il en usa fort humainement avec les Chrétiens (1); et un peu après leur déroute, il envoya quelques-uns de ses prisonniers à leur camp, pour traiter de la paix. L'an 1221 , leur armée (2) qui venait à lui s'étant témérairement engagée entre deux bras du Nil , où elle ne pouvait éviter de périr , il fit pour eux , dit un de nos Auteurs (3) , des choses qu'on ne se pouvait raisonnablement promettre d'un Sarrasin, et qui pourroient aujourd'hui faire honneur à un Prince chrétien , s'il les faisait.

III. Un Auteur qui ne doit pas être suspect sur cet article (4), rapporte, à l'année 1238, que ce Soudan étant près de mourir , fit délivrer une grosse somme d'argent aux pauvres Chrétiens malades dans l'hôpital, et qu'il y légua de grands revenus; qu'il mit en liberté plusieurs esclaves; qu'il avait fait beaucoup d'autres œuvres de miséricorde , que sa mort causa bien de la douleur aux Chrétiens qu'il épargnait autant qu'il pouvait ; que l'empereur Fridéric en fut longtemps inconsolable , ayant espéré qu'il recevrait le Baptême, suivant la promesse (5) qu'il

---

(1) *Sanut suprà , cap.* 9.

(2) *Spond. ad ann.* 1221 , *n.* 17.

(3) *Hist. des Crois. ci-dessus* , *liv.* 10 , *pag.* 291.

(4) *Matth. Paris* , *pag.* 318. *edit. Paris.* 1644.

(5) Ce fut sans doute en 1229 , lorsque cet empereur, qui était Frideric II , fit un traité avec lui. *Raynald. ad ann.* 1229 , *n.* 1 *et seq.*

lui en avait faite, et qu'il contribuerait puissamment à la propagation du Christianisme dans le Levant.

IV. Il a pu se faire que saint François, qui alors était au Ciel, ait apparu à deux de ses Religieux; qu'il les ait envoyés à Méledin ; que ces Religieux l'aient instruit et baptisé; que la chose se soit faite secrètement à cause des conjonctures; que les Auteurs de ce temps-là n'en aient pas été informés, et que Hugolin l'ait apprise des Religieux mêmes. Enfin il n'est point du tout incroyable que la conversion de cette ame ait été accordée au zèle, aux travaux, aux prières et aux larmes d'un ami de Dieu, tel que François. Ainsi le Baptême de ce Soudan n'est pas si incertain ; et ceux qui en ont parlé (1), n'ont pas donné au Saint des louanges qu'on puisse appeler fausses, comme on l'a reproché un peu trop aigrement à Vadingue.

Après tout, si Méledin ne s'est pas converti, c'est un jugement de Dieu, que doivent appréhender ceux qui, se recommandant aux prières des gens de bien, faisant des projets de conversion, et même quelques bonnes œuvres, résistent positivement à la grâce qui demande le changement effectif de leur cœur, et leur en donne les moyens. S'il s'est converti, comme il y a de l'apparence, c'est un grand effet de la divine miséricorde, dont les pécheurs ne doivent point abuser pour différer leur pénitence ; ces sortes de grâces sont très-rares, et ceux qui s'y attendent risquent visiblement leur salut.

On croit avec raison qu'il permit à François et aux compagnons que le Saint avait amenés en Syrie, de prêcher dans ses Etats, puisqu'il est

(1) *Hist. des crois. ci-dessus, liv. 9, pag. 263 et 264.*

certain que les Frères Mineurs commencèrent dès lors à se répandre parmi les Sarrasins, selon ces paroles de Jacques de Vitry : « Les Sarrasins mêmes, tout aveuglés qu'ils sont (1), admirent l'humilité et la perfection des Frères Mineurs ; les reçoivent et leur donnent de bon cœur les choses nécessaires à la vie, lorsqu'ils vont hardiment chez eux prêcher l'Evangile ; les écoutent volontiers parler de JÉSUS-CHRIST et de sa doctrine ; mais les frappent, les chassent, et les tueraient, si Dieu ne les protégeait, lorsqu'ils attaquent Mahomet, le traitant de menteur et d'infidèle. »

Le fait que saint Bonaventure rapporte pourrait bien être de ce temps-là. Un Sarrasin, voyant des Frères Mineurs, fut touché de leur pauvreté, et leur présenta de l'argent. Ils n'en voulurent point, ce qui le surprit fort. Ayant su que c'était pour l'amour de Dieu qu'ils refusaient l'argent et qu'ils s'étaient rendus pauvres, il prit une si grande affection pour eux, qu'il s'offrit à leur fournir tout ce qui leur serait nécessaire, tant qu'il aurait du bien. Le saint Docteur s'écrie là-dessus : O excellence inestimable de la pauvreté, assez puissante pour inspirer à l'ame d'un barbare une si tendre et si généreuse compassion ! Ce serait une chose honteuse et très-criminelle, que des Chrétiens méprisassent et foulassent aux pieds cette précieuse perle évangélique, pour laquelle un Mahométan marqua tant d'estime et de respect.

Pendant que François demeura en Egypte, il ne fit pas grand fruit parmi les Infidèles ; mais ses paroles furent une semence féconde, dont

(1) *Hist. Occid. cap.* 32.

ses disciples envoyés depuis par les papes Grégoire IX et Innocent IV, recueillirent une abondante moisson,

Hugolin de Sainte-Marie, que l'on a déjà cité, et quelques autres, marquent qu'il en eut les prémices, après une insigne victoire remportée sur le démon, qui le fit solliciter au mal par une femme d'une grande beauté. Le saint homme, disent-ils, recevant alors le don de conseil, répondit qu'il y consentirait à condition qu'il choisirait le lieu. Ce fut une chambre où il étendit des charbons ardens, sur lesquels il se mit, après avoir quitté sa pauvre tunique, et il dit à l'Egyptienne: « Voici le lieu qui me convient : je choisis ce feu pour éviter d'autres feux. Si ceux-là vous brûlent, il n'y a point d'eau qui soit propre à les éteindre que celui-ci. » Dieu empêcha par miracle que son Serviteur ne fût brûlé ; et la femme impudique, touchée de la grâce, se mit à genoux, demanda pardon, et se retira pénétrée de repentir. François l'instruisit des vérités de la foi ; elle devint chrétienne et chaste, et si fervente, que, comme une autre Samaritaine, elle en attira beaucoup d'autres. Voilà une de ces actions extraordinaires, que l'on trouve quelquefois dans la vie des Saints, et où la sainteté de ceux qui les font, avec le bien qu'elle produisent, doivent faire reconnaître une inspiration divine.

Les Sarrasins ne furent pas le seul objet du zèle de François. Il travailla encore au salut des Chrétiens de l'armée des Croisés, et il y en eut quelques-uns qui se rendirent ses disciples. L'évêque d'Acre, Jacques de Vitry (1), écrivant à

---

(1) *Jacq. Vitr. epist. ad Lotharing. ad cal. histor. Orient. lib.* 3.

ses amis de Lorraine sur la prise de Damiette, leur apprenait que Reinier, prieur de Saint-Michel (1), était entré dans l'Ordre des Frères-Mineurs; que trois des principaux de son clergé l'y avaient suivi; qu'il avait peine à retenir le chantre, et d'autres qui voulaient embrasser le même état. A quoi il ajoute : « Cette Religion se répand fort dans le monde, parce qu'elle imite exactement la forme de la primitive Eglise (2), et la vie des Apôtres.

Les plus anciens monumens de l'Ordre assurent qu'après quelques mois de séjour en Egypte, le saint Patriarche alla en Palestine, et visita les saints Lieux, mais ils n'en rapportent point les particularités. Ce que l'on en peut penser, c'est que Dieu le conduisant dans la Terre-Sainte, semblait lui dire, comme à Abraham : *Parcourez présentement toute l'étendue de cette terre, parce que je vous la donnerai* (3) ; et répéter ce qu'il disait de Caleb : *Je le ferai entrer dans cette terre dont il a fait le tour ; et sa race la possèdera.*

Un peu plus de cent ans après sa mort, le Soudan d'Egypte permit aux Frères Mineurs de garder le saint Sépulcre de Notre-Seigneur, et ils le gardent encore au milieu des Infidèles, sous la protection du Fils aîné de l'Eglise. (4) Ce privilége si glorieux pour l'Ordre de Saint-François, qui est regardé avec justice comme le fruit de la fervente dévotion du bienheureux Patriar-

---

(1) C'est peut-être la ville de Lorraine, nommée vulgairement *Saint-Mihiel.*

(2) Il en fait ailleurs un éloge plus ample, que l'on rapportera dans la suite.

(3) *Genes.* 13. 17. *Num.* 14. 24.

(4) *Spond. ad ann.* 1236, *n.* 11. *Vading. ad ann.* 1333, *n.* 19. *et ad ann.* 1342, *n.* 20.

che envers JÉSUS crucifié, sera marqué avec plus d'étendue à la fin de l'histoire particulière des Stigmates.

De Palestine, François vint à Antioche, capitale de Syrie, et passa par la Montagne noire, où il y avait un célèbre Monastère de l'Ordre de Saint-Benoît. L'Abbé, qui était mort depuis peu, avait prédit qu'il viendrait bientôt un saint homme, chéri de Dieu, Patriarche d'un grand Ordre, pauvrement vêtu et de petite apparence, mais très-respectable : ce qui fit que les Religieux sachant son arrivée, vinrent processionnellement au-devant de lui, et le reçurent avec toute sorte d'honneurs comme un homme de Dieu. Il demeura quelques jours avec eux, et la sainteté qu'ils reconnurent en sa personne gagna si bien leurs cœurs, qu'ils embrassèrent son Institut (1), remettant tous leurs biens à la disposition du Patriarche d'Antioche. Quelques autres Monastères suivirent leur exemple ; et en peu d'années il se forma dans le pays une Province florissante, qui subsista jnsqu'au temps que les Sarrasins ravagèrent toute la Syrie.

Tandis que François s'appliquait à étendre son Ordre en Orient, le frère Elie, son Vicaire-général, travaillait à le détruire en Occident. Il disait aux Religieux dans les conférences, que la vie de leur Instituteur méritait de grandes louanges, mais qu'il n'était pas donné à tout le monde de l'imiter : qu'entre les choses qu'il avait prescrites, quelques-unes paraissaient, suivant les lumières de la prudence, très-difficiles à observer; d'autres, absolument impraticables, et au-dessus des

(1) Vadingue répond aux difficultés que l'on peut former sur cet événement. *Ad ann.* 1219, *n.* 66 *et seq.*

forces de l'homme: qu'il fallait, de l'avis des sages, y apporter de la modération, et y faire des retranchemens, tolérer aussi des usages qui n'étaient pas d'une si étroite régularité, par condescendance pour la fragilité humaine, dans un temps d'affaiblissement et de décadence. Par ces discours spécieux il en attira beaucoup à lui, et même des Ministres provinciaux, qui osèrent taxer d'imprudence la simplicité de leur Père. Le Vicaire-général ne laissa pas de faire, avec les Ministres, des Réglemens utiles pour le gouvernement des Provinces : mais par une conduite bizarre, dans le temps qu'ils parlaient de mitigation, ils prescrivirent l'abstinence de viande; et défendirent d'en manger soit dans le cloître soit hors du cloître, contre la disposition expresse de la Règle, qui permettait aux Frères Mineurs, hors des temps de jeûne, de manger, selon le saint Evangile (1), de ce qu'on leur présenterait.

Tous ceux qui avaient l'esprit de Dieu, furent fort affligés de voir que l'on préférât la prudence humaine à la volonté divine, et que la vigne du Seigneur fût ravagée par le frère Elie. Ils adressèrent à Dieu de ferventes prières pour obtenir le retour du Pasteur si nécessaire au troupeau; et après avoir concerté secrètement ensemble, ils envoyèrent en Syrie le frère Etienne, pour informer l'Instituteur de ce qui se passait. Etienne y alla, et fit un détail exact de toutes choses. François ne fut point abattu de ces fâcheuses nouvelles; il eut recours à Dieu, et lui recommanda la famille qu'il avait reçue de sa main. Sur le Réglement qui prescrivait l'entière abstinence de viande, il demanda humblement conseil à

(1) *Luc.* 10. 8.

Pierre de Catane, lequel répondit : « Il ne m'appartient point d'en juger. C'est le Législateur seul qui doit prononcer là-dessus, et sur tout le reste. » François en remit la décision à son retour, et s'embarqua pour l'Italie.

Sa navigation ne fut pas longue : on mouilla bientôt à l'île de Candie, d'où l'on vint débarquer à Venise. Il envoya de là des lettres circulaires pour indiquer le Chapitre qu'il voulait tenir au Couvent de Sainte-Marie-des-Anges, à la fête de Saint-Michel, afin de remédier au mal que causait le frère Elie. Proche des Lagunes (1) de Venise, il bâtit une petite chapelle avec une cabane pour deux de ses Religieux qui y diraient l'Office divin, en mémoire d'une chose merveilleuse qui lui arriva au même endroit, et qui sera rapportée avec d'autres semblables. Ce premier établissement s'agrandit quelques années après, et donna lieu de bâtir dans Venise un couvent, que la magnificence d'un Patriarche de la Maison de Grimani a rendu très-considérable.

Le Saint alla ensuite à Padoue, à Bergame, à Bresse, dans l'île du Lac-de-Garde, à Crémone, à Mantoue ; et dans toutes ces villes il eut des couvens pour son Ordre. On assure que saint Dominique le joignit dans sa route ; qu'ils conférèrent du salut des ames avec l'évêque de Bergame Jean de Novare de Torniella ; qu'ils rendirent de pieuses visites aux Solitaires de la vallée d'Astino ; et que le Patriarche des Prêcheurs y célébra la Messe, celui des Mineurs faisant le diacre. Comme ils étaient à Crémone, dans un entretien spirituel, les Religieux vinrent les

(1) C'est ainsi qu'on appelle les sinuosités de la mer Adriatique autour de Venise, jusqu'au Lido.

prier de donner leur bénédiction sur le puits, et de demander à Dieu qu'il en purifiât l'eau, qui était trouble et bourbeuse. Dominique, à la sollicitation de François, bénit un vase plein de cette eau, et la fit reverser dans le puits, d'où l'on n'en tira plus qui ne fût claire et bonne à boire.

Les deux saints amis se séparèrent, et peu de temps après se retrouvèrent à Bologne. François y allant, une femme, dont le fils était épileptique, vint implorer le secours de ses prières. Il écrivit sur un petit papier des Oraisons fort dévotes, et les fit porter au malade. On ne les lui eut pas plutôt données, qu'il se trouva entièrement guéri : par reconnaissance il se mit au service des Frères Mineurs dans le couvent de Parme.

La réputation de ce saint homme était si grande, qu'au rapport de Sigonius (1), lorsqu'il entra dans Bologne, les rues furent obstruées par le concours des écoliers et d'une infinité d'autres personnes de la ville qui voulaient le voir en l'entendre. Ce ne fut qu'avec peine qu'on le fit avancer jusqu'à la principale place, où il prêcha d'une manière si relevée, que l'on croyait entendre un Ange et non pas un homme. La plupart de ses auditeurs se convertirent, et plusieurs demandèrent l'habit de son Ordre; entre lesquels on a remarqué Nicolas de Pepulis, Bonize, Pelerin, Falleron, et Riger ou Ricer de Modène. Nicolas était ce sage Jurisconsulte qui avait fait tant de bien à Bernard de Quintavalle en 1211, lorsque tout le monde le méprisait à Bologne. Bonize excella dans l'amour de la pauvreté, et fut très-utile au Saint en des affaires importantes, par le talent qu'il avait

(1) *Sigon. de epist. Bonon. lib. 2. ad ann. 1220.*

de les gérer avec sagesse. Pelerin et Riger étaient deux jeunes gentilshommes de la Marche d'Ancône, qui étudiaient à Bologne, et à qui François prédit tout ce qu'ils feraient dans la suite de leur vie. Le premier ne voulut être que frère laïque, quoiqu'il fût habile dans le Droit canonique. On dit de lui, que quand il se trouvait avec les gens du monde par nécessité ou par charité, il les quittait le plus tôt qu'il lui était possible; et qu'à ceux qui l'en reprenaient comme d'une incivilité, il répondait : « Lorsqu'on a cherché JÉSUS-CHRIST notre Maître (1), on ne l'a point trouvé permi ses proches, ni avec les gens de sa connaissance. » Le second s'unit intimement à son saint Patriarche, et se proposa de l'imiter en toutes choses. Quoiqu'il possédât éminemment le don de chasteté, il ne laissait pas de fuir avec grand soin la conversation des femmes; et il disait à ses confidens qui en étaient surpris : » Je perdrais peut-être ce don par un juste jugement de Dieu, si je prenais moins de précautions : Qui aime le péril, mérite d'y périr. (2) »

Voici un témoignage authentique sur un des sermons que François fit à Bologne, en 1220; il est tiré des archives de l'église de Spalatro (3), et on le trouve dans l'Histoire des évêques de Bologne, composée par Sigonius.

« Moi Thomas, citoyen de Spalatro et archidiacre de l'Eglise cathédrale de la même ville, étudiant à Bologne, l'an 1220, j'ai vu, le jour de l'Assomption de la Mère de Dieu, saint François prêcher dans la place, devant le petit Palais, où presque toute la ville était assemblée. Il commença ainsi son sermon : *Les Anges*, *les*

---

(1) *Luc.* 2. 44. (2) *Eccli.* 3. 27. (3) *Sigon. suprà.*

hommes, les démons. Il parla de ces êtres intelligens, si bien et avec tant d'exactitude, que beaucoup de gens de lettres qui l'écoutaient, admirèrent un tel discours dans la bouche d'un homme simple. Il ne fit pas de morale sur différens sujets, à la manière ordinaire des Prédicateurs, mais comme ceux qui haranguent sur un sujet particulier, il ramena tout au seul point de rétablir le paix, la concorde et l'union de la charité entièrement détruites par de cruelles dissentions. Il était habillé fort pauvrement, avec un visage tout défait, et sans aucune apparence dans toute sa personne : mais Dieu donnait une si grande vertu à ses paroles, qu'elles portèrent à la réconciliation un grand nombre de gentilshommes extrêmement animés les uns contre les autres, et dont la fureur avait fait répandre beaucoup de sang. L'affection et la vénération pour le Saint étaient si universelles et allaient si loin, que les hommes et les femmes couraient à lui en foule, et que l'on s'estimait heureux de pouvoir seulement toucher le bord de sa robe. »

L'auteur, qui rend ce témoignage, ajoute qu'il fit aussi des miracles dans Bologne. On lui amena un enfant de qualité, qui avait une taie sur un œil dont il ne voyait point du tout, sans qu'on y pût trouver aucun remède. François fit sur lui le signe de la Croix depuis la tête jusqu'aux pieds; et il fut guéri parfaitement. Ayant depuis embrassé l'Institut de son miraculeux Médecin, il assurait que de l'œil où avait été la taie, il voyait beaucoup mieux que de l'autre, où il n'avait jamais eu de mal. Cette merveille, qui fut publique, augmenta si fort le respect et le zèle des Bolonais pour le Serviteur de Dieu, qu'ils ne le

pouvaient quitter, et qu'ils lui donnèrent une seconde maison à un mille de la ville, dans un bois.

Après ces fonctions apostoliques, il alla voir le Cardinal Hugolin, qui était alors Légat en Lombardie, et dont il fut reçu avec les plus tendres marques d'affection. Il voulut ensuite visiter le Couvent de son Ordre, qui était à une des portes de Bologne; mais dès qu'il le vit, le trouvant plus spacieux et plus beau que ne le permettait l'étroite pauvreté, il en détourna les yeux, et dit avec une grande indignation: « Est-ce là la demeure des pauvres évangéliques? Ces grands et superbes Palais sont-ils pour les Frères Mineurs? Je ne reconnais point cette maison pour une des nôtres; et ceux qui y demeureront, je ne les regarde point comme mes frères. C'est pourquoi, je commande absolument à tous ceux qui voudront retenir le nom de Frère Mineur, d'en sortir au plus tôt, et d'abandonner aux riches du siècle des bâtimens qui ne sont faits que pour eux. »

Il fut si ponctuellement obéi, que les malades mêmes, au nombre desquels était le frère Léon un de ses premiers compagnons qui rapporte le fait, furent transportés dehors sur les épaules de leurs frères, et exposés à l'air. Ils y demeurèrent tous, jusqu'à ce que le Légat, averti de ce qui se passait, fût venu, et eût apaisé le saint homme. Il lui représenta qu'il fallait souffrir que les Couvens fussent un peu spacieux, afin que les infirmes eussent du lieu et de l'air pour se rétablir, et que ceux qui étaient en santé pussent se délasser l'esprit. « Quant à la propriété, lui dit-il, je vous assure que vos frères ne l'ont en aucune façon, et qu'elle est restée tout entière aux

Fondateurs. Que si vous avez encore quelque scrupule là-dessus, je vous déclare que je me charge de tout au nom de l'Eglise romaine. »

François ne put résister aux pressantes raisons de sage et pieux Légat, protecteur de son Ordre. Il consentit que ses Frères demeurassent dans le Couvent, et leur ordonna même d'y rentrer : mais il ne voulut pas y aller , et il choisit pour prendre le repos dont il avait besoin, la maison des Frères Prêcheurs, où il passa quelques jours avec son ami saint Dominique.

Il faut que saint Bonaventure ait eu en vue l'action que l'on vient de rapporter, lorsqu'il a dit : S'il arrivait que saint François trouvât dans les maisons que les frères habitaient, quelque chose qui sentît la propriété, ou qui fût trop beau, il voulait que ces maisons fussent abattues, ou que les Religieux en sortissent; parce qu'il soutenait que son Ordre était appuyé sur la pauvreté évangélique , comme sur son principal fondement, de telle sorte, que si elle était maintenue, il subsisterait; et qu'il se détruirait, si elle était abandonnée.

Pendant que le Saint était chez les Frères Prêcheurs, un d'eux, touché de compassion, le pria de retourner vers ses enfans, et de leur pardonner la faute qu'ils avaient faite ; mais il répondit : « L'indulgence qui donne lieu de retomber plus aisément dans le péché, n'est pas bonne. Je ne veux point autoriser, par ma présence, ce qui a été commis contre la sainte pauvreté. » Ce charitable Religieux tâcha de l'engager du moins à les voir, pour leur faire mieux connaître qu'ils étaient coupables, et pour les corriger : « Nous reviendrons ensemble, ajouta-t-il, si vous ne voulez pas demeurer, après avoir

rempli ce devoir d'un bon Supérieur. » François se rendit à un avis si sage : il alla trouver ses Enfans, et les voyant touchés de repentir, prêts à recevoir la pénitence qu'il voudrait leur imposer, il leur pardonna.

Son indulgence ne fut pas si grande pour le Provincial, nommé Jean de Strachia, un de ceux qui avaient voulu mitiger la Règle au Chapitre de 1219. Il le reprit très-sévèrement d'avoir fait bâtir une si belle maison, ou du moins de l'avoir permis. Il lui reprocha encore, avec beaucoup de force, d'avoir établi sans le consulter une école pour les études des Frères Mineurs, et d'avoir fait à ce sujet des réglemens plus favorables à la science qu'à la piété. Il cassa cette école, tant parce qu'il voulait que ses Religieux sussent mieux prier qu'étudier, qu'afin d'apprendre aux autres Provinciaux à se conduire d'une manière plus humble et plus religieuse, en ce qui concerne les études.

Il faut dire ici ce qui n'arriva que dans la suite : que le Provincial eut la hardiesse de rétablir l'école après le départ de l'Instituteur, qui en ayant été informé, et connaissant par des lumières surnaturelles l'endurcissement de cet homme, lui donna publiquement sa malédiction, et le déposa au Chapitre suivant. On pria le Saint de retirer cette malédiction, et de bénir le frère Jean, qui était un homme noble et docte; mais il répondit : « Je ne puis bénir celui que le Seigneur a maudit. » Terrible parole qui fut bientôt vérifiée. Ce malheureux mourut, en disant avec un cri épouvantable : « Je suis damné et maudit pour l'éternité. » Et d'affreuses circonstance qui suivirent sa mort le confirmèrent. Une telle malédiction que l'orgueil et la désobéissance at-

tirèrent sur ce savant, devrait effrayer ces hommes vains, qui abandonnent la piété pour la science, et en qui de grandes lumières ne produisent qu'un attachement extrême à leur propre sens, avec une superbe indocilité qui va quelquefois jusqu'à la révolte contre l'Eglise même.

Saint François n'était point opposé à l'étude, puisque deux ans après, comme on le verra, il fit enseigner la Théologie. Mais il voulait qu'on étudiât de telle sorte, que l'esprit d'oraison ne s'éteignît point. Il approuvait la science, mais celle-là seulement que le Saint-Esprit appelle *religieuse* (1), qui est sanctifiée par la crainte du Seigneur, dont saint Augustin dit, qu'elle accompagne la charité, et enseigne l'humilité.

Le Cardinal Hugolin proposa au Serviteur de Dieu, d'aller faire ensemble une retraite de quelques jours à Camaldoli (2), pour donner un peu de repos à son corps accablé de fatigues, et afin de délasser son esprit des différens soins qui l'avaient partagé; à quoi il consentit de bon cœur, parce qu'il aimait fort la vie érémitique. Ils allèrent donc dans cette sainte solitude, et y demeurèrent près d'un mois (3), uniquement ap-

---

(1) *Eccli.* 1. 17 *et* 26. *S. August. in Psal.* 142, *n.* 5.

(2) C'est le célèbre Monastère qui a donné le nom à l'Ordre des Camaldules, fondé dans le dixième siècle par saint Romuald, sur la Règle de Saint-Benoît, avec des Constitutions particulières et l'habit blanc. Ce lieu est dans la Romagne, de l'Etat de Florence, en deçà de la rivière d'Arne, près d'un bourg du même nom.

(3) Voilà ce qui a donné lieu, dans le dernier siècle, au père Tornamira, bénédictin Sicilien, de s'imaginer et d'écrire que saint François était entré dans l'Ordre de Saint-Benoît ; que les religieux de cet Ordre l'avaient instruit et dirigé dans la composition de la Règle des Frères Mineurs ; que cette Règle se rapporte parfaitement à celle de saint Benoît ; et d'autres choses si éloignées de toute vraisem-

pliqués à la méditation des choses célestes. Le Cardinal prit une cellule à l'entrée du désert, où on la voit encore ; et François en prit une tout proche, qui avait été habitée par saint Romuald. On l'a nommée depuis la cellule de saint François ; et il n'y a que le Prieur ou Mayeur de Camaldoli qui l'occupe. Les auteurs du pays ajoutent qu'on y célèbre solennellement sa fête, et qu'il a été arrêté par Statut, que ce jour là on dise cette Antienne propre que les Frères Mineurs chantent : *Salve sancte Pater, etc.*

Les deux pieux solitaires allèrent ensuite au Mont-Alverne, où ils ne demeurèrent que peu de jours. Le Cardinal retourna à Bologne, et François prit la route d'Assise, pour tenir à Sainte-Marie-des-Anges le Chapitre qu'il avait indiqué.

En chemin il lui arriva ce que raconte saint Bonaventure. Ses infirmités et la lassitude l'ayant obligé à monter sur un âne ; son compagnon, Léonard d'Assise qui le suivait à pied, et était aussi fort las, se laissa aller à des sentimens humains, et dit en lui-même : « Ses parens n'allaient pas de pair avec les miens ; cependant le voilà sur une monture, et c'est moi qui le conduis à pied. » Comme il était dans cette pensée, François, à qui Dieu la fit connaître, descend aussitôt, en disant : « Non, mon frère, il ne convient pas que j'aie une monture, et que vous alliez à pied,

---

blance, que quand son Livre n'aurait pas été défendu à Rome, comme il le fut par la sacrée Congrégation en 1682, il n'en aurait pas fait plus d'impression sur les esprits. Le père Dominique de Gubernatis, chronologiste de l'Ordre des Frères Mineurs, n'a pas laissé de faire voir la fausseté des imaginations du Sicilien, dans son ouvrage intitulé, *Orbis Seraphicus*, tom. 1. lib. 4. cap. 8, n. 13 et seq. P. Tornamira, in. s. Bened. abb. Patriarch. lib. 1.

parce que vous êtes de meilleure famille que moi, et que vous étiez plus considéré dans le monde. » Léonard, étrangement surpris, et rougissant de honte, se jeta aux pieds de son Père, avoua sa faute, et en demanda pardon les larmes aux yeux.

Dès que le saint Patriarche entra dans la vallée de Spolette, ses Enfans vinrent en foule de divers endroits le féliciter de son retour. Il avait une grande joie de les revoir, et il se communiquait à eux, fortifiant les faibles, consolant les affligés, reprenant ceux qui étaient en faute, et les exhortant tous à garder fidèlement leur Règle. Ce fut là qu'il reçut la confirmation des plaintes qu'on avait été lui faire dans le Levant, contre le gouvernement d'Elie, son Vicaire général, et lui-même en eut la preuve.

Elie osa bien se présenter devant lui avec un habit plus propre et d'une meilleure étoffe que les autres, un capuce plus long, des manches plus larges, et une démarche peu convenable à un homme de sa profession. François dissimulant ce qu'il pensait, lui dit en présence des assistans : « Je vous prie de me prêter cet habit. » Elie n'osa le refuser : il se retira en un coin, il ôta son habit et l'apporta. François le met pardessus le sien, l'accommode et le plisse de bonne grâce autour de la ceinture, relève le capuce sur la tête d'un air fier, et marchant avec une gravité fastueuse, la tête haute, la poitrine élevée; il fait trois ou quatre tours au milieu de la compagnie, en disant d'une voix forte : « Dieu vous garde, bonnes gens. » Puis ôtant cet habit avec indignation, il le jeta loin de lui par mépris, et se retournant vers Elie : « Voilà, dit-il, comme marcheront les frères bâtards de notre religion. »

Ensuite il changea l'air de son visage, reprit sa contenance modeste, marcha humblement avec son habit pauvre et déchiré, et dit aux autres : « Voici la démarche des véritables Frères Mineurs. » S'étant assis au milieu d'eux, il leur fit un discours plein de douceur sur la pauvreté et sur l'humilité, dont il leur découvrit si bien la perfection, que sur l'idée qu'il en donna, ceux que l'on jugeait les plus pauvres et les plus humbles, semblaient avoir fait peu de progrès dans la pratique de ces deux vertus. Enfin il révoqua tout ce que le Vicaire général avait introduit de nouveau dans l'Ordre depuis son absence, excepté la défense de manger de la viande qu'il crut devoir tolérer pour un temps, afin qu'on ne crût pas qu'il favorisait la gourmandise.

Le moyen qu'il employa pour corriger la sotte vanité du frère Elie, fit voir également sa prudence et son autorité, et frappa tellement ses disciples, que pas un d'eux n'osa dire un seul mot en faveur du Vicaire général, quoiqu'il eût des partisans.

Quelque temps après, le saint Patriarche eut occasion de lever la défense de manger de la viande, par un événement merveilleux qu'il faut rapporter.

Un jeune homme en habit de voyageur vint en grande hâte à la porte du Couvent de Sainte-Marie-des-Anges, et dit au frère Massé qui était portier : « Je voudrais parler au frère François ; mais je sais qu'il est en contemplation dans le bois. Faites-moi venir le frère Elie, qu'on dit être fort sage et fort prudent, afin qu'il me tire d'un doute que j'ai. » Le portier fut rebuté par Elie, et se trouva fort embarrassé sur la réponse qu'il devait faire, pour ne point scandaliser et

ne point mentir. Le jeune homme le prévint et le tira de peine, en disant : « Le frère Elie ne veut pas venir : je vous prie d'aller trouver le frère François, afin qu'il lui ordonne de venir me parler. » Massé y alla, fit la commission, et François qui avait les yeux fixement attachés au Ciel, lui répondit sans changer de situation : « Dites au frère Elie que je lui commande de parler à ce jeune homme. »

Le commandement fâcha Elie, il vint à la porte tout en colère demander ce qu'on lui voulait. « Ne vous emportez point, dit le jeune homme; je vous demande si ceux qui font profession d'observer l'Evangile, ne peuvent pas manger de ce qu'on leur présente, comme JÉSUS-CHRIST l'a marqué ; et si quelqu'un peut légitimement leur prescrire le contraire. » Elie prenant brusquement la porte pour la fermer. « Je sais tout cela, dit-il, mais je n'ai point de réponse à vous faire ; passez votre chemin. » Le jeune homme répliqua : « J'ignore ce que vous répondriez, mais je sais bien ce que vous devriez répondre. »

Lorsqu'Elie fut tranquille dans sa cellule, il fit réflexion sur ce qui venait d'arriver, et sur ce qu'il y aurait de solide à répondre aux questions qu'on lui avait faites. S'y trouvant embarrassé, et se repentant d'avoir mal reçu le jeune homme, en qui il lui semblait avoir vu quelque chose d'extraordinaire, il revint pour lui parler ; mais il ne le trouva plus. François apprit de Dieu que c'était un Ange, et à son retour il dit au frère Elie : « Vous faites mal, vous rejetez dédaigneusement des Anges qui viennent de la part de Dieu nous visiter et nous instruire. Je crains fort que votre orgueil ne vous rende indigne de

l'humble Institut des Frères Mineurs, et que vous ne mouriez hors de cet état. » Ce fut alors qu'il abrogea le Statut qui défendait de manger de la viande. »

Bernard de Quintavalle, revenant d'Espagne, et étant sur le bord d'une rivière qu'il ne pouvait passer, le même Ange lui apparut en la même forme, et le salua en italien. Ce Religieux surpris d'entendre parler la langue de son pays, et charmé de la bonne mine du jeune homme qui la parlait, lui demanda d'où il était. L'Ange lui raconta ce qu'il venait de faire au sujet de frère Elie, le prit par la main, le passa de l'autre côté

---

(1) L'Auteur *de l'histoire de la ville de Paris*, imprimée en 1725, chez Desprez et Desessarts, *tom.* 1. *liv.* 6. *pag.* 284 *et* 285, avoue « qu'il n'y a point eu d'Instituteur d'Ordre Religieux qui ait porté plus loin que saint François, la pauvreté évangélique, l'humilité, la pénitence, le mépris du monde et le dépouillement général de toutes les choses de la terre ; » mais il ajoute : « *On doit pourtant remarquer, qu'il est le premier des Religieux d'Occident, qui ait permis l'usage de la viande en santé à ceux de son Ordre.* » Celui qui veut qu'on fasse cette remarque, dirait-il bien quel rapport elle peut avoir avec l'histoire de la ville de Paris ; et pourquoi il l'y fait entrer avec plusieurs autres choses, sur le premier couvent des Frères Mineurs de cette Ville, sans lesquelles son ouvrage, avec un peu plus d'exactitude, ne serait encore que trop ample ? On ne lui objectera pas le sentiment de ceux qui soutiennent que saint Benoît n'a pas défendu à ses Religieux, en santé, l'usage des oiseaux et des volailles ; parce que sur ce point on veut bien s'en tenir à la décision de don Mège, et du fameux Abbé de la Trappe. Mais on lui dira, que s'il voulait faire une remarque touchant l'usage de la viande, permis par saint François à ses Religieux, il fallait ajouter : Que ce saint Instituteur, tout dévoué à l'Evangile, devait laisser vivre comme les Apôtres, des hommes d'un état apostolique ; et qu'il savait bien que n'ayant point de revenus, et ne vivant que d'aumônes, ils ne pouvaient pas garder une abstinence continuelle : que cependant ils la gardent plus de la moitié de l'année en différens temps.

de l'eau, et disparut; le laissant si rempli de consolation, que le reste du chemin ne lui causa aucune fatigue. Quand il fut arrivé en Italie, la circonstance du jour et de l'heure qu'il rapporta, fit connaître que c'était effectivement le même Ange.

Avant la célébration du Chapitre, François, pensant avec douleur au relâchement que tâchaient d'introduire dans son Ordre ceux qui devaient être les plus zélés pour y maintenir la pureté de l'observance, eut une vision fort extraordinaire. Une grande statue parut devant lui, et il la vit des yeux du corps: elle était fort semblable à celle que Nabuchodonosor vit dans un songe, dont l'interprétation lui fut donnée par le Prophète Daniel. (1) Dieu voulait par ce moyen représenter sensiblement au saint Patriarche, les diverses révolutions qui arriveraient dans son Ordre; et il les lui fit annoncer distinctement par la statue même, sur les différens métaux dont elle était composée, soit pour tempérer par ces vues humiliantes, l'honneur que lui faisait un aussi merveilleux ouvrage que l'établissement de son Ordre : soit pour lui inspirer d'adresser au Ciel de ferventes prières, qui attirassent des grâces à ses ouailles de tous les temps; ce qu'il fit aussi avec beaucoup de larmes : ou c'était afin que l'avis qu'il donnerait sur les relâchemens à venir, rendît ses Religieux plus attentifs; comme saint Paul prédisait les erreurs et les désordres, pour exciter la vigilance des Evêques.

Dans la vision de Nabuchodonoser, une pierre se détacha de la montagne, et frappant la Statue

---

(1) *Dan.* 2. 31 *et* 37.

(2) *Act.* 20. 29. 1. *Tim.* 4. 1. 2. *Tim.* 3. 1.

dans ses pieds, elle les mit en pièces; la Statue tout entière se brisa, et disparut. (1) Cela ne se trouva pas dans la vision de François : car ce grand Corps de religion qu'elle figurait, qui a éprouvé des vicissitudes comme les autres, et avec plus d'éclat que les autres, parce qu'il est plus étendu et plus exposé aux yeux du public, n'a pas laissé de subsister et de se soutenir, de servir toujours l'Eglise, et de lui donner des Saints; il s'est même souvent renouvelé avec des traits comparables à sa beauté primitive : en quoi l'on peut dire qu'il est une image du corps mystique de JÉSUS-CHRIST, lequel, malgré la décadence des siècles, ne cesse point d'avoir des membres sains et vigoureux par la foi, par l'espérance, par la charité, fervens comme les premiers fidèles.

Le saint Instituteur ayant écouté tout ce qui se disait contre le gouvernement du frère Elie et pour sa justification, tint son Chapitre à la fête de Saint-Michel, dans le couvent de la Portiuncule. Il substitua le frère Gratien au frère Jean de Strachia, provincial de Bologne, dont on a parlé; et au frère Elie le frère Pierre de Catane, le second de ses disciples, entre les mains duquel il remit toute la conduite de son Ordre, tant parce qu'il croyait ne pouvoir plus y suffire, à cause de la multitude des Religieux et de ses infirmités, qu'afin de s'affermir davantage dans la vertu d'humilité qui lui était très-chère.

Il les assemble tous, et leur dit : *Je suis désormais mort pour vous : voilà votre supérieur Pierre de Catane, à qui il faut maintenant que nous obéissions vous et moi :* et se prosternant aux pieds de Pierre, il lui promit obéissance et

---

(1) *Dan.* 2. 34 *et* 35.

respect en toutes choses, comme au Ministre général de l'Ordre. La qualité de Ministre général fit de la peine aux Religieux, ils ne voulurent point qu'elle fût donnée à personne durant la vie de leur Père, et ils convinrent que celui qui serait à sa place, n'aurait que le titre de Vicaire général.

François étant à genoux, les mains jointes, les yeux élevés au Ciel et baignés de larmes, il dit d'un ton de voix fort touchant: « Mon Seigneur Jésus-Christ, je vous recommande cette famille qui vous appartient, et que vous m'avez confiée jusqu'à présent. Vous savez que mes infirmités me mettent hors d'état d'en avoir soin: je la laisse entre les mains des Ministres. S'il arrive de leur part que la négligence, le scandale ou une trop grande rigueur fasse périr quelqu'un des Frères; Seigneur, ils vous en rendront compte au jour du Jugement. »

Depuis ce temps-là jusqu'à sa mort, il demeura, autant qu'il lui fut possible, dans l'humble état d'inférieur, quoiqu'il ne laissât pas de communiquer aux Supérieurs les lumières que Dieu lui donnait pour le bon gouvernement, et qu'en plusieurs occasions il ne pût se dispenser d'agir comme Instituteur et Général de l'Ordre. Saint Dominique, son ami, avait de pareils sentimens sur les charges. Il célébra cette année son premier Chapitre général à Bologne, et voulut se démettre de la supériorité, dont par humilité il se croyait indigne et incapable; mais ses Religieux ne le voulurent pas souffrir. Telle a été la disposition de tous les Saints, parce qu'ils savaient que, pour le salut, il est très-sûr d'obéir, et très-dangereux de commander.

Huit jours avant le Chapitre, le pape Hono-

rius donna une Bulle, adressée à François et aux autres Supérieurs des Frères Mineurs (1), par laquelle il défendait que l'on reçût personne à la profession, sans une année de probation (2), et qu'après la profession, qui que ce soit ne pût sortir de l'Ordre; défendant aussi à tout le monde de retenir ceux qui en seraient sortis. Ce qui donna lieu à la Bulle, ce fut qu'au commencement de l'Ordre des Frères Mineurs et de celui des Frères Prêcheurs, il y en avait qui faisaient profession sans noviciat pour un temps indéterminé, sous le bon plaisir des Supérieurs, suivant les différentes conjonctures; et ces sortes d'engagemens précipités étaient sujets à des inconvéniens.

Pierre de Catane faisant sa fonction de Vicaire général, et voyant qu'il ne pouvait fournir aux besoins des Religieux qui venaient en grand nombre au couvent de Sainte-Marie-des-Anges, comme au chef d'Ordre; il crut que pour y subvenir, on pourrait réserver quelque chose du bien des novices qui se présentaient. François qu'il consulta, pour savoir s'il le trouverait bon, et s'il le per-

---

(1) L'original de cette Bulle, sous plomb, se conserve à Rome dans les archives du couvent d'*Ara-cœli*, *n.* 38, et c'est elle que saint François cite au chapitre second de sa Règle, lorsqu'il dit, en parlant des Profès : *Suivant l'ordonnance de notre saint père le Pape, il ne leur sera nullement permis de sortir de cette religion.*

(2) Le Pape dit dans sa Bulle que Vadingue rapporte tout entière, qu'il n'y a presque point d'Ordre religieux où l'on n'ait ordonné un certain temps d'épreuve pour y faire profession. Le pape Alexandre IV déclara depuis, que les professions faites chez les Prêcheurs et chez les Mineurs, sans une année de Noviciat, seraient nulles; et le Concile de Trente en a fait une loi générale pour quelque religion que ce soit, tant d'hommes que de femmes. Cap. *Non solùm. De Regular. et transeunt. ad religion. in* 6. Concil. Trid. *sess.* 25. *de regul. cap.* 15. L'ordonnance de Blois s'y est conformée à l'article 28.

mettrait, lui dit : *Mon cher frère, Dieu nous garde de cette sorte de piété qui nous rendrait impies à l'égard de notre Règle, pour la considération des hommes.* Le Vicaire demandant là-dessus ce qu'il ferait pour le soulagement des hôtes : *Dépouillez l'Autel de la Vierge*, lui répondit François ; *ôtez tous les ornemens qui y sont : le Seigneur vous enverra de quoi rendre à sa Mère ce que nous emploierons pour exercer la charité. Croyez fermement que la Vierge verra volontiers dépouiller son Autel, pour ne pas contrevenir à l'Evangile de son Fils ;* et il prit de là occasion de recommander fortement la sainte pauvreté.

Il dit aussi beaucoup de choses sur les livres, sur la science et sur la prédication, qui seront rapportées dans le dernier Livre de sa vie. Le frère Césaire de Spire, qui avait enseigné la Théologie avant que de se rendre Frère Mineur, et qui était fort pieux, ayant entendu tout ce que le Père avait dit au sujet de la science et des savans, eut avec lui un long entretien sur l'état de son ame et sur l'observation de la Règle ; et il le conclut en disant : « Mon Père, j'ai pris une ferme résolution, avec la grâce de Dieu, d'observer exactement, jusqu'à la mort, l'Evangile et la Règle suivant l'intention de Jésus-Christ : j'ai une grâce à vous demander, c'est que s'il arrive, pendant ma vie, que quelques-uns s'en écartent, comme vous l'avez prédit, vous m'accordiez dès à présent votre permission et votre bénédiction, pour me séparer de ces transgresseurs, afin que j'observe la Règle en particulier avec ceux qui auront le même zèle que moi. » A ces paroles, François rempli d'alégresse, l'embrassa et le bénit en disant: *Sachez, mon fils*,

que ce que vous demandez, vous est accordé par JÉSUS-CHRIST *et par moi;* et lui mettant la main sur la tête, il ajouta : *Vous êtes prêtre pour toute l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech.* Le saint Homme voulait faire entendre par-là, que toutes les promesses qu'il avait reçues de JÉSUS-CHRIST s'accompliraient jusqu'à la fin en ceux qui observeraient sa Règle à la lettre et sans glose, avec une sainte joie.

Ce fut en ce temps-là qu'il adressa une lettre aux Religieux de son Ordre (1), et particulièrement aux prêtres, sur la profonde vénération que l'on doit avoir pour l'auguste Mystère de l'Eucharistie. Comme elle est longue, on la remet encore au dernier Livre, où l'on montrera l'abus que les Hérétiques et quelques Critiques modernes ont fait d'un endroit de cette Lettre.

Dans le cours de l'année 1220, François reçut la nouvelle du martyre de cinq des Religieux qu'il avait envoyés à Maroc. Il faut en rapporter l'histoire (2); elle appartient à la vie du saint Patriarche, puisqu'il donna la mission à ces généreux soldats de JÉSUS-CHRIST, et que de son vivant ils furent les premiers martyrs de son Ordre.

Bérard, Pierre, Othon, Ajut, Accurse, et Vi-

(1) Vadingue croit que cette lettre fut écrite par saint François, l'an 1226, dans sa dernière maladie; mais il n'en donne point de preuves dans ses notes sur les lettres du Saint, dont celle-ci est la douzième. Le père Antoine Melissan de Macro, dans son *Supplément des annales de l'Ordre*, imprimé à Turin, en 1710, par les soins du père Antoine de la Tour, se persuade qu'elle fut écrite en 1220, et l'on suit ici son sentiment pour les raisons qu'il donne. *Vading. ad ann.* 1226, *n.* 10. *et in argum. in Epist.* 12. *s. Francisci. Supplem. annal. Ord. Min. pag.* 26.

(2) Bollandus a donné leurs Actes au 16 de janvier. *Act SS. Januar. tom.* 2.

parce que vous êtes de meilleure famille que moi, et que vous étiez plus considéré dans le monde. » Léonard, étrangement surpris, et rougissant de honte, se jeta aux pieds de son Père, avoua sa faute, et en demanda pardon les larmes aux yeux.

Dès que le saint Patriarche entra dans la vallée de Spolette, ses Enfans vinrent en foule de divers endroits le féliciter de son retour. Il avait une grande joie de les revoir, et il se communiquait à eux, fortifiant les faibles, consolant les affligés, reprenant ceux qui étaient en faute, et les exhortant tous à garder fidèlement leur Règle. Ce fut là qu'il reçut la confirmation des plaintes qu'on avait été lui faire dans le Levant, contre le gouvernement d'Elie, son Vicaire général, et lui-même en eut la preuve.

Elie osa bien se présenter devant lui avec un habit plus propre et d'une meilleure étoffe que les autres, un capuce plus long, des manches plus larges, et une démarche peu convenable à un homme de sa profession. François dissimulant ce qu'il pensait, lui dit en présence des assistans : « Je vous prie de me prêter cet habit. » Elie n'osa le refuser : il se retira en un coin, il ôta son habit et l'apporta. François le met pardessus le sien, l'accommode et le plisse de bonne grâce autour de la ceinture, relève le capuce sur la tête d'un air fier, et marchant avec une gravité fastueuse, la tête haute, la poitrine élevée; il fait trois ou quatre tours au milieu de la compagnie, en disant d'une voix forte : « Dieu vous garde, bonnes gens. » Puis ôtant cet habit avec indignation, il le jeta loin de lui par mépris, et se retournant vers Elie : « Voilà, dit-il, comme marcheront les frères bâtards de notre religion. »

Ensuite il changea l'air de son visage, reprit sa contenance modeste, marcha humblement avec son habit pauvre et déchiré, et dit aux autres : « Voici la démarche des véritables Frères Mineurs. » S'étant assis au milieu d'eux, il leur fit un discours plein de douceur sur la pauvreté et sur l'humilité, dont il leur découvrit si bien la perfection, que sur l'idée qu'il en donna, ceux que l'on jugeait les plus pauvres et les plus humbles, semblaient avoir fait peu de progrès dans la pratique de ces deux vertus. Enfin il révoqua tout ce que le Vicaire général avait introduit de nouveau dans l'Ordre depuis son absence, excepté la défense de manger de la viande qu'il crut devoir tolérer pour un temps, afin qu'on ne crût pas qu'il favorisait la gourmandise.

Le moyen qu'il employa pour corriger la sotte vanité du frère Elie, fit voir également sa prudence et son autorité, et frappa tellement ses disciples, que pas un d'eux n'osa dire un seul mot en faveur du Vicaire général, quoiqu'il eût des partisans.

Quelque temps après, le saint Patriarche eut occasion de lever la défense de manger de la viande, par un événement merveilleux qu'il faut rapporter.

Un jeune homme en habit de voyageur vint en grande hâte à la porte du Couvent de Sainte-Marie-des-Anges, et dit au frère Massé qui était portier : « Je voudrais parler au frère François ; mais je sais qu'il est en contemplation dans le bois. Faites-moi venir le frère Elie, qu'on dit être fort sage et fort prudent, afin qu'il me tire d'un doute que j'ai. » Le portier fut rebuté par Elie, et se trouva fort embarrassé sur la réponse qu'il devait faire, pour ne point scandaliser et

ne point mentir. Le jeune homme le prévint et le tira de peine, en disant : « Le frère Elie ne veut pas venir : je vous prie d'aller trouver le frère François, afin qu'il lui ordonne de venir me parler. » Massé y alla, fit la commission, et François qui avait les yeux fixement attachés au Ciel, lui répondit sans changer de situation : « Dites au frère Elie que je lui commande de parler à ce jeune homme. »

Le commandement fâcha Elie, il vint à la porte tout en colère demander ce qu'on lui voulait. « Ne vous emportez point, dit le jeune homme; je vous demande si ceux qui font profession d'observer l'Evangile, ne peuvent pas manger de ce qu'on leur présente, comme Jésus-Christ l'a marqué; et si quelqu'un peut légitimement leur prescrire le contraire. » Elie prenant brusquement la porte pour la fermer. « Je sais tout cela, dit-il, mais je n'ai point de réponse à vous faire; passez votre chemin. » Le jeune homme répliqua : « J'ignore ce que vous répondriez, mais je sais bien ce que vous devriez répondre. »

Lorsqu'Elie fut tranquille dans sa cellule, il fit réflexion sur ce qui venait d'arriver, et sur ce qu'il y aurait de solide à répondre aux questions qu'on lui avait faites. S'y trouvant embarrassé, et se repentant d'avoir mal reçu le jeune homme, en qui il lui semblait avoir vu quelque chose d'extraordinaire, il revint pour lui parler; mais il ne le trouva plus. François apprit de Dieu que c'était un Ange, et à son retour il dit au frère Elie : « Vous faites mal, vous rejetez dédaigneusement des Anges qui viennent de la part de Dieu nous visiter et nous instruire. Je crains fort que votre orgueil ne vous rende indigne de

l'humble Institut des Frères Mineurs, et que vous ne mouriez hors de cet état. » Ce fut alors qu'il abrogea le Statut qui défendait de manger de la viande. »

Bernard de Quintavalle, revenant d'Espagne, et étant sur le bord d'une rivière qu'il ne pouvait passer, le même Ange lui apparut en la même forme, et le salua en italien. Ce Religieux surpris d'entendre parler la langue de son pays, et charmé de la bonne mine du jeune homme qui la parlait, lui demanda d'où il était. L'Ange lui raconta ce qu'il venait de faire au sujet de frère Elie, le prit par la main, le passa de l'autre côté

---

(1) L'Auteur *de l'histoire de la ville de Paris*, imprimée en 1725, chez Desprez et Desessarts, *tom.* 1. *liv.* 6. *pag.* 284 *et* 285, avoue « qu'il n'y a point eu d'Instituteur d'Ordre Religieux qui ait porté plus loin que saint François, la pauvreté évangélique, l'humilité, la pénitence, le mépris du monde et le dépouillement général de toutes les choses de la terre; » mais il ajoute: « *On doit pourtant remarquer, qu'il est le premier des Religieux d'Occident, qui ait permis l'usage de la viande en santé à ceux de son Ordre.* » Celui qui veut qu'on fasse cette remarque, dirait-il bien quel rapport elle peut avoir avec l'histoire de la ville de Paris; et pourquoi il l'y fait entrer avec plusieurs autres choses, sur le premier couvent des Frères Mineurs de cette Ville, sans lesquelles son ouvrage, avec un peu plus d'exactitude, ne serait encore que trop ample? On ne lui objectera pas le sentiment de ceux qui soutiennent que saint Benoît n'a pas défendu à ses Religieux, en santé, l'usage des oiseaux et des volailles; parce que sur ce point on veut bien s'en tenir à la décision de don Mège, et du fameux Abbé de la Trappe. Mais on lui dira, que s'il voulait faire une remarque touchant l'usage de la viande, permis par saint François à ses Religieux, il fallait ajouter: Que ce saint Instituteur, tout dévoué à l'Evangile, devait laisser vivre comme les Apôtres, des hommes d'un état apostolique; et qu'il savait bien que n'ayant point de revenus, et ne vivant que d'aumônes, ils ne pouvaient pas garder une abstinence continuelle: que cependant ils la gardent plus de la moitié de l'année en différens temps.

de l'eau, et disparut; le laissant si rempli de consolation, que le reste du chemin ne lui causa aucune fatigue. Quand il fut arrivé en Italie, la circonstance du jour et de l'heure qu'il rapporta, fit connaître que c'était effectivement le même Ange.

Avant la célébration du Chapitre, François, pensant avec douleur au relâchement que tâchaient d'introduire dans son Ordre ceux qui devaient être les plus zélés pour y maintenir la pureté de l'observance, eut une vision fort extraordinaire. Une grande statue parut devant lui, et il la vit des yeux du corps: elle était fort semblable à celle que Nabuchodonosor vit dans un songe, dont l'interprétation lui fut donnée par le Prophète Daniel. (1) Dieu voulait par ce moyen représenter sensiblement au saint Patriarche, les diverses révolutions qui arriveraient dans son Ordre; et il les lui fit annoncer distinctement par la statue même, sur les différens métaux dont elle était composée, soit pour tempérer par ces vues humiliantes, l'honneur que lui faisait un aussi merveilleux ouvrage que l'établissement de son Ordre : soit pour lui inspirer d'adresser au Ciel de ferventes prières, qui attirassent des grâces à ses ouailles de tous les temps ; ce qu'il fit aussi avec beaucoup de larmes : ou c'était afin que l'avis qu'il donnerait sur les relâchemens à venir, rendît ses Religieux plus attentifs; comme saint Paul prédisait les erreurs et les désordres, pour exciter la vigilance des Evêques.

Dans la vision de Nabuchodonoser, une pierre se détacha de la montagne, et frappant la Statue

---

(1) *Dan.* 2. 31 *et* 37.
(2) *Act.* 20. 29. 1. *Tim.* 4. 1. 2. *Tim.* 3. 1.

dans ses pieds, elle les mit en pièces; la Statue tout entière se brisa, et disparut. (1) Cela ne se trouva pas dans la vision de François : car ce grand Corps de religion qu'elle figurait, qui a éprouvé des vicissitudes comme les autres, et avec plus d'éclat que les autres, parce qu'il est plus étendu et plus exposé aux yeux du public, n'a pas laissé de subsister et de se soutenir, de servir toujours l'Eglise, et de lui donner des Saints; il s'est même souvent renouvelé avec des traits comparables à sa beauté primitive : en quoi l'on peut dire qu'il est une image du corps mystique de Jésus-Christ, lequel, malgré la décadence des siècles, ne cesse point d'avoir des membres sains et vigoureux par la foi, par l'espérance, par la charité, fervens comme les premiers fidèles.

Le saint Instituteur ayant écouté tout ce qui se disait contre le gouvernement du frère Elie et pour sa justification, tint son Chapitre à la fête de Saint-Michel, dans le couvent de la Portiuncule. Il substitua le frère Gratien au frère Jean de Strachia, provincial de Bologne, dont on a parlé; et au frère Elie le frère Pierre de Catane, le second de ses disciples, entre les mains duquel il remit toute la conduite de son Ordre, tant parce qu'il croyait ne pouvoir plus y suffire, à cause de la multitude des Religieux et de ses infirmités, qu'afin de s'affermir davantage dans la vertu d'humilité qui lui était très-chère.

Il les assemble tous, et leur dit : *Je suis désormais mort pour vous : voilà votre supérieur Pierre de Catane, à qui il faut maintenant que nous obéissions vous et moi :* et se prosternant aux pieds de Pierre, il lui promit obéissance et

---

(1) *Dan.* 2. 34 *et* 35.

respect en toutes choses, comme au Ministre général de l'Ordre. La qualité de Ministre général fit de la peine aux Religieux, ils ne voulurent point qu'elle fût donnée à personne durant la vie de leur Père, et ils convinrent que celui qui serait à sa place, n'aurait que le titre de Vicaire général.

François étant à genoux, les mains jointes, les yeux élevés au Ciel et baignés de larmes, il dit d'un ton de voix fort touchant : « Mon Seigneur Jésus-Christ, je vous recommande cette famille qui vous appartient, et que vous m'avez confiée jusqu'à présent. Vous savez que mes infirmités me mettent hors d'état d'en avoir soin : je la laisse entre les mains des Ministres. S'il arrive de leur part que la négligence, le scandale ou une trop grande rigueur fasse périr quelqu'un des Frères ; Seigneur, ils vous en rendront compte au jour du Jugement. »

Depuis ce temps-là jusqu'à sa mort, il demeura, autant qu'il lui fut possible, dans l'humble état d'inférieur, quoiqu'il ne laissât pas de communiquer aux Supérieurs les lumières que Dieu lui donnait pour le bon gouvernement, et qu'en plusieurs occasions il ne pût se dispenser d'agir comme Instituteur et Général de l'Ordre. Saint Dominique, son ami, avait de pareils sentimens sur les charges. Il célébra cette année son premier Chapitre général à Bologne, et voulut se démettre de la supériorité, dont par humilité il se croyait indigne et incapable; mais ses Religieux ne le voulurent pas souffrir. Telle a été la disposition de tous les Saints, parce qu'ils savaient que, pour le salut, il est très-sûr d'obéir, et très-dangereux de commander.

Huit jours avant le Chapitre, le pape Hono-

rius donna une Bulle, adressée à François et aux autres Supérieurs des Frères Mineurs (1), par laquelle il défendait que l'on reçût personne à la profession, sans une année de probation (2), et qu'après la profession, qui que ce soit ne pût sortir de l'Ordre; défendant aussi à tout le monde de retenir ceux qui en seraient sortis. Ce qui donna lieu à la Bulle, ce fut qu'au commencement de l'Ordre des Frères Mineurs et de celui des Frères Prêcheurs, il y en avait qui faisaient profession sans noviciat pour un temps indéterminé, sous le bon plaisir des Supérieurs, suivant les différentes conjonctures; et ces sortes d'engagemens précipités étaient sujets à des inconvéniens.

Pierre de Catane faisant sa fonction de Vicaire général, et voyant qu'il ne pouvait fournir aux besoins des Religieux qui venaient en grand nombre au couvent de Sainte-Marie-des-Anges, comme au chef d'Ordre; il crut que pour y subvenir, on pourrait réserver quelque chose du bien des novices qui se présentaient. François qu'il consulta, pour savoir s'il le trouverait bon, et s'il le per-

(1) L'original de cette Bulle, sous plomb, se conserve à Rome dans les archives du couvent d'*Ara-cœli*, n. 38, et c'est elle que saint François cite au chapitre second de sa Règle, lorsqu'il dit, en parlant des Profès : *Suivant l'ordonnance de notre saint père le Pape, il ne leur sera nullement permis de sortir de cette religion.*

(2) Le Pape dit dans sa Bulle que Vadingue rapporte tout entière, qu'il n'y a presque point d'Ordre religieux où l'on n'ait ordonné un certain temps d'épreuve pour y faire profession. Le pape Alexandre IV déclara depuis, que les professions faites chez les Prêcheurs et chez les Mineurs, sans une année de Noviciat, seraient nulles; et le Concile de Trente en a fait une loi générale pour quelque religion que ce soit, tant d'hommes que de femmes. Cap. *Non solùm. De Regular. et transeunt. ad religion. in* 6. Concil. Trid. *sess.* 25. *de regul. cap.* 15. L'ordonnance de Blois s'y est conformée à l'article 28.

mettrait, lui dit : *Mon cher frère, Dieu nous garde de cette sorte de piété qui nous rendrait impies à l'égard de notre Règle, pour la considération des hommes.* Le Vicaire demandant là-dessus ce qu'il ferait pour le soulagement des hôtes : *Dépouillez l'Autel de la Vierge*, lui répondit François ; *ôtez tous les ornemens qui y sont : le Seigneur vous enverra de quoi rendre à sa Mère ce que nous emploierons pour exercer la charité. Croyez fermement que la Vierge verra volontiers dépouiller son Autel, pour ne pas contrevenir à l'Evangile de son Fils ;* et il prit de là occasion de recommander fortement la sainte pauvreté.

Il dit aussi beaucoup de choses sur les livres, sur la science et sur la prédication, qui seront rapportées dans le dernier Livre de sa vie. Le frère Césaire de Spire, qui avait enseigné la Théologie avant que de se rendre Frère Mineur, et qui était fort pieux, ayant entendu tout ce que le Père avait dit au sujet de la science et des savans, eut avec lui un long entretien sur l'état de son ame et sur l'observation de la Règle ; et il le conclut en disant : « Mon Père, j'ai pris une ferme résolution, avec la grâce de Dieu, d'observer exactement, jusqu'à la mort, l'Evangile et la Règle suivant l'intention de JÉSUS-CHRIST : j'ai une grâce à vous demander, c'est que s'il arrive, pendant ma vie, que quelques-uns s'en écartent, comme vous l'avez prédit, vous m'accordiez dès à présent votre permission et votre bénédiction, pour me séparer de ces transgresseurs, afin que j'observe la Règle en particulier avec ceux qui auront le même zèle que moi. » A ces paroles, François rempli d'alégresse, l'embrassa et le bénit en disant: *Sachez, mon fils*,

que ce que vous demandez, vous est accordé par JÉSUS-CHRIST *et par moi;* et lui mettant la main sur la tête, il ajouta : *Vous êtes prêtre pour toute l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech.* Le saint Homme voulait faire entendre par-là, que toutes les promesses qu'il avait reçues de JÉSUS-CHRIST s'accompliraient jusqu'à la fin en ceux qui observeraient sa Règle à la lettre et sans glose, avec une sainte joie.

Ce fut en ce temps-là qu'il adressa une lettre aux Religieux de son Ordre (1), et particulièrement aux prêtres, sur la profonde vénération que l'on doit avoir pour l'auguste Mystère de l'Eucharistie. Comme elle est longue, on la remet encore au dernier Livre, où l'on montrera l'abus que les Hérétiques et quelques Critiques modernes ont fait d'un endroit de cette Lettre.

Dans le cours de l'année 1220, François reçut la nouvelle du martyre de cinq des Religieux qu'il avait envoyés à Maroc. Il faut en rapporter l'histoire (2); elle appartient à la vie du saint Patriarche, puisqu'il donna la mission à ces généreux soldats de JÉSUS-CHRIST, et que de son vivant ils furent les premiers martyrs de son Ordre.

Bérard, Pierre, Othon, Ajut, Accurse, et Vi-

(1) Vadingue croit que cette lettre fut écrite par saint François, l'an 1226, dans sa dernière maladie; mais il n'en donne point de preuves dans ses notes sur les lettres du Saint, dont celle-ci est la douzième. Le père Antoine Melissan de Macro, dans son *Supplément des annales de l'Ordre*, imprimé à Turin, en 1710, par les soins du père Antoine de la Tour, se persuade qu'elle fut écrite en 1220, et l'on suit ici son sentiment pour les raisons qu'il donne. *Vading. ad ann.* 1226, *n.* 10. *et in argum. in Epist.* 12. *s. Francisci. Supplem. annal. Ord. Min. pag.* 26.

(2) Bollandus a donné leurs Actes au 16 de janvier. *Act SS. Januar. tom.* 2.

tal leur Supérieur étant partis d'Italie pour Maroc, avec la bénédiction de leur Père, comme on l'a marqué ; ils arrivèrent peu de temps après en Aragon, où Vital fut arrêté par une maladie de langueur, qui lui fit croire que la volonté de Dieu n'était pas qu'il continuât son voyage. Il laissa aller les cinq autres, qui se rendirent bientôt à Conimbre, où ils furent favorablement reçus par Urraque, reine de Portugal, épouse du roi Alphonse II. Cette princesse conçut une si haute idée de leur vertu, et prit tant de confiance en eux, qu'elle les pria instamment de demander à Dieu, qu'il leur fit connaître le temps de sa mort. Ils le promirent, quoique se reconnaissant indignes de faire une telle demande ; et ils furent si bien exaucés, qu'ils prédirent à la Reine, qu'ils seraient martyrisés, et avec quelles circonstances ; que leurs reliques seraient apportées à Conimbre, et qu'elle les recevrait avec honneur, et qu'après cela elle mourrait : toutes prédictions qui furent vérifiées par l'événement.

Ils allèrent ensuite à Alanquer, où la princesse Sancie, sœur du roi de Portugal, approuvant fort le dessein qu'ils avaient, leur fit prendre des habits séculiers par-dessus l'habit religieux ; sans quoi ils n'auraient pu passer sur les terres des Maures.

Etant arrivés à Séville, que les Maures occupaient, ils demeurèrent huit jours cachés dans la maison d'un Chrétien, où ils quittèrent les habits séculiers. Le zèle les en fit sortir : ils s'avancèrent jusqu'à la grande Mosquée, et y voulurent entrer pour prêcher aux Infidèles ; mais ils furent repoussés avec de grands cris, et chargés de coups. De là ils se présentèrent à la porte du Palais, disant qu'ils étaient des Ambassadeurs envoyés au

Roi, de la part de JÉSUS-CHRIST le Roi des rois. On les introduisit, et ils dirent beaucoup de choses sur la religion Chrétienne, pour engager le Roi à se convertir et à recevoir le Baptême : mais ce qu'ils ajoutèrent contre Mahomet et contre sa loi, l'irritèrent à un tel point, qu'il ordonna de leur couper la tête. Toutefois, à la prière de son fils, qui fut touché de compassion, il se contenta de les faire enfermer au haut d'une tour, d'où il les fit mettre en bas, parce que d'en haut ils parlaient encore de JÉSUS-CHRIST et contre Mahomet, à ceux qui entraient dans le Palais. Les ayant fait ramener devant lui, il leur promit grâce, s'ils voulaient changer de religion : *Prince*, lui répondirent-ils, *plût à Dieu que vous voulussiez vous faire grâce à vous-même. Traitez-nous comme vous voudrez. Il ne tient qu'à vous de nous ôter la vie ; mais nous sommes sûrs que la mort nous fera jouir de l'immortalité glorieuse.* Le Roi voyant leur fermeté inébranlable, de l'avis de son Conseil, les envoya, comme ils le désiraient, à Maroc, avec Don Pedro Fernandès de Castro, gentilhomme Castillan, et quelques autres Chrétiens.

Ils y trouvèrent Don Pedro, Infant de Portugal, qui s'y était retiré pour quelque mécontentement qu'il avait eu du Roi Alphonse son frère, et qui commandait les troupes du Roi de Maroc. Ce Prince les reçut comme des hommes apostoliques, avec beaucoup de respect et de charité, et leur fit donner les choses nécessaires pour leur subsistance. Sachant ce qui leur était arrivé à Séville par leur prédication, et voyant qu'ils en étaient encore tout exténués, il tâcha de les dissuader d'agir de même à Maroc : mais les généreux missionnaires, uniquement occupés de leur

objet, ne laissaient pas de prêcher sans crainte, partout où ils rencontraient des Sarrasins.

Un jour que Bérard, monté sur un chariot, instruisait le peuple, et parlait contre Mahomet; le Roi qui passa pour aller visiter les tombeaux de ses prédécesseurs, et qui vit qu'en sa présence il ne cessait pas de parler, crut qu'il avait perdu l'esprit, et ordonna sur-le-champ que tous les cinq fussent chassés de la ville, et renvoyés incessamment en pays de Chrétiens. L'Infant Don Pedro leur donna de ses gens pour les conduire à Ceuta, où ils devaient s'embarquer. En chemin ils se dérobèrent à leurs conducteurs, et revinrent à Maroc, où ils recommencèrent à prêcher dans la place publique. Le Roi l'ayant su, entra dans une grande colère, et les fit mettre en prison pour y mourir de faim et de soif; ils y furent vingt jours sans boire ni manger.

Pendant ce temps-là les chaleurs devinrent si excessives, et causèrent tant de maladies, qu'on crut que la main de Dieu s'appesantissait pour venger ses serviteurs. Le Roi en fut effrayé, et par le conseil d'un Sarrasin, nommé Aboturim, qui aimait les Chrétiens, il fit sortir les prisonniers : on fut extrêmement surpris de voir qu'après vingt jours de prison, sans aucune nourriture, ils fussent pleins de vigueur et de joie.

A peine se trouvèrent-ils en liberté, qu'ils voulurent prêcher tout de nouveau : les autres Chrétiens, qui craignaient l'indignation du Roi, s'y opposèrent, et les firent mener au lieu de l'embarquement; mais ils s'échappèrent encore, et revinrent à Maroc. Alors on persuada à l'Infant Don Pedro de les retenir chez lui, et même de leur donner des gardes, pour les empêcher de se montrer en public.

Ce Prince étant obligé de partir quelque temps après pour aller commander une armée que le roi de Maroc envoyait contre des rebelles, il emmena les Frères Mineurs avec plusieurs autres Chrétiens, de peur que pendant son absence ils ne se dérobassent à leurs gardes. Comme il revenait victorieux, son armée manqua d'eau durant trois jours, et se trouva réduite à la dernière extrémité. Le frère Bérard se mit en prière; et ayant creusé la terre avec un piquet, il en fit sortir une source qui désaltera toute l'armée, et servit à remplir plusieurs peaux de bouc; après quoi elle tarit. Un miracle si sensible inspira pour eux à tout le monde une grande vénération; il y en eut même beaucoup qui leur baisèrent les pieds.

Quand on fut revenu à Maroc, l'Infant continua de prendre les mêmes précautions, pour les empêcher de paraître. Cependant ils trouvèrent moyen de sortir secrètement un vendredi, et de se présenter au Roi, comme il passait pour aller selon sa coutume visiter les tombeaux de ses prédécesseurs : Bérard monta encore sur un chariot, et parla en sa présence avec une intrépidité surprenante. Le Roi plein de fureur donna ordre à un prince de sa Cour de les faire mourir. Ce prince ne fit que les mettre en prison, parce qu'il avait été témoin du miracle que l'on vient de rapporter. Ils reçurent là de fort mauvais traitemens, et ne laissaient pas d'y prêcher quand il s'y trouvait des Chrétiens ou des Sarrasins. Tout ceci se passa vers la fin de l'année 1219.

Au commencement de l'année 1220, le prince Sarrasin, qui avait ordre de les faire mourir, les ayant fait venir de la prison, trouva qu'ils étaient toujours très-fermes dans leur foi, et qu'ils par-

laient avec la même hardiesse contre Mahomet. Il en fut si irrité, qu'oubliant le miracle qu'il avait vu au retour de la campagne, il commanda qu'ils fussent séparés et tourmentés en différentes manières. On leur lia les pieds et les mains; on les traîna par terre, la corde au cou, et on les fouetta si cruellement, que leurs entrailles en furent presque découvertes. Trente hommes qui furent employés à ce barbare exercice, ne les quittèrent qu'après avoir versé du vinaigre et de l'huile bouillante sur leurs plaies, et les avoir roulés sur des morceaux de pots de terre couverts de paille.

Quelques gardes virent une grande lumière qui venait du Ciel, et qui paraissait y élever les Religieux, avec une multitude innombrable d'autres personnes. Ils les crurent sortis, et vinrent tout effrayés à la prison; mais ils les y trouvèrent priant Dieu avec une grande ferveur.

Le roi de Maroc informé de ce qui s'était fait, ordonna qu'ils fussent amenés en sa présence. On les y conduisit nus, et les mains liées, à coups de fouet et de bâton. Un prince Sarrasin qui les rencontra, voulut leur persuader d'embrasser la loi de Mahomet. Le frère Othon le rebutant avec horreur, cracha à terre en signe de mépris d'une telle religion ; ce qui lui attira un rude soufflet. Il tendit l'autre joue, suivant le conseil de JÉSUS-CHRIST, et dit au Prince: *Que Dieu vous le pardonne ; car vous ne savez pas ce que vous faites.* (1)

Lorsqu'ils furent au palais, le Roi leur dit: « Etes-vous donc ces impies qui méprisez la vraie foi, ces insensés qui blasphémez contre l'En-

---

(1) *Matth.* 5. 39.

voyé de Dieu? » *O Roi!* répondirent-ils, *nous n'avons point du tout de mépris pour la vraie foi; au contraire nous sommes prêts à souffrir et à mourir pour la défendre; mais nous détestons la vôtre, et le méchant homme qui en est l'auteur.* Le Roi s'imaginant pouvoir les gagner par l'amour du plaisir, des richesses et des honneurs, dit, en leur montrant de belles femmes qu'il avait fait venir exprès: « Si vous voulez suivre la loi de Mahomet, je vous donnerai ces femmes pour épouses avec beaucoup d'argent, et vous serez fort considérés dans mon royaume: autrement, je vous tuerai avec mon cimeterre. » Les confesseurs de la foi lui répondirent sans s'émouvoir: *Nous ne voulons ni de vos femmes, ni de votre argent; que cela soit pour vous, et que* JÉSUS-CHRIST *soit pour nous. Faites-nous souffrir toute sorte de tourmens; et ôtez-nous la vie: toute peine nous semble légère, quand nous pensons à la gloire céleste.* Alors le Roi perdant l'espérance de les vaincre, prit son cimeterre, et de sa propre main leur fendit la tête par le milieu du front. Ainsi fut consommé le martyre des cinq Frères Mineurs, le seizième de Janvier.

Leurs corps ayant été traînés hors de la ville, et mis en pièces par les Infidèles, furent recueillis par les Chrétiens; et l'Infant Don Pédro les porta en Espagne, d'où il les envoya en Portugal au Roi Alphonse son frère, n'osant point encore y aller lui-même. Le Roi, accompagné de la Reine Urraque et des grands du royaume, vint les recevoir avec le Clergé, et les fit mettre avec beaucoup de pompe dans le monastère des Chanoines réguliers de Sainte-Croix de Conimbre, où ils sont encore. Les miracles célèbres qui s'y firent en grand nombre, et ceux qui furent faits

tant à Maroc que dans le transport de leurs reliques, sont rapportés par les auteurs contemporains qui ont écrit leurs actes.(1) Le pape Sixte IV les reconnut solennellement martyrs, l'an 1481, et permit aux Religieux de Saint-François d'en faire l'Office.

Au moment de leur mort, la princesse Sancie de Portugal étant en prière, ils lui apparurent avec une épée sanglante à la main, et lui dirent que par le martyre ils allaient au Ciel, où ils intercéderaient continuellement pour elle auprès de Dieu, qui voulait ainsi la récompenser du bien qu'elle leur avait fait.

Ce qu'ils avaient prédit à la reine Urraque sur le temps de sa mort, fut accompli; et son confesseur, chanoine régulier de Sainte-Croix, homme d'une grande sainteté, en fut averti par une merveilleuse vision. Peu de temps après qu'on eut placé dans l'église de ce Monastère les corps des glorieux Martyrs, il vit pendant la nuit le chœur rempli de religieux qui chantaient fort mélodieusement : ce qui le surprit beaucoup, ne sachant ni pourquoi ils se trouvaient-là, ni par où ils y étaient entrés. Il le demanda à l'un d'eux, qui lui répondit : « Nous sommes tous Frères Mineurs : celui que vous voyez à la tête avec tant d'éclat, c'est le frère François que vous souhaitiez tant de voir ; et les cinq qui brillent plus que les autres, sont les Martyrs de Maroc que l'on honore dans cette église. Notre-Seigneur nous a envoyés ici, afin de prier pour la reine Urraque qui est morte, et qui a beaucoup aimé notre Ordre ; et il a voulu que vous vissiez tout ceci, parce que vous étiez son confesseur. » La

(1) *Act. SS.* 16 *Januar.*

vision disparut, et aussitôt on frappa à la porte du confesseur, pour lui annoncer que la reine était morte.

On remarqua aussi la vengeance sensible que Dieu tira du roi de Maroc et de ses sujets. (1) Le bras droit dont ce prince avait frappé les saints Martyrs, et tout le côté droit depuis la tête jusqu'aux pieds, lui devint entièrement sec. Pendant trois ans il ne plut point dans tout le pays, et il y mourut une infinité de monde par les fléaux de la famine et de la peste, qui durèrent cinq ans : Dieu voulant proportionner le temps de la punition au nombre des Martyrs.

Toutes les merveilles qu'il opéra en leur faveur, et la qualité de Martyrs que l'Eglise leur donne, doivent convaincre un fidèle éclairé des lumières de la sagesse qui vient d'en haut, que ce fut par un mouvement particulier du Saint-Esprit qu'ils s'exposèrent à la mort avec tant d'ardeur, contre l'avis des autres Chrétiens. La prudence humaine est bien téméraire, si elle ose blâmer ce qui est approuvé de Dieu et de son Eglise.

On aurait peine à exprimer la joie que François sentit dans son cœur, lorsqu'il apprit que ses frères avaient été martyrisés. Il dit à ceux qui se trouvaient auprès de lui : *C'est maintenant que je puis m'assurer d'avoir eu cinq véritables Frères Mineurs*; et il souhaita mille bénédictions au couvent d'Alanquer, où ils s'étaient disposés au martyre : ce qui fut si efficace, que depuis on y a vu beaucoup de saints Religieux, et qu'au moins il y en a toujours un qui se distingue par une éminente perfection.

(1) *Act. SS. ibid.*

Le frère Vital, qui avait été Supérieur de ces généreux Martyrs, fut ravi de leur triomphe, mais il gémit de n'y avoir point eu part. La volonté ne lui manquait pas ; il ne fut arrêté que par la maladie, dont il mourut à Saragosse quelque temps après.

Un des auteurs (1) de la vie de saint Dominique, rapporte que ce grand Patriarche, qui tenait son Chapitre général à Bologne, fut transporté de joie en apprenant que cinq Frères Mineurs avaient reçu la couronne du martyre ; qu'il les regarda comme les premiers fruits du plan de François son ami, et en même temps comme un puissant aiguillon pour exciter ses frères à rechercher ce qu'il y a de plus parfait, qui est de souffrir et de mourir pour la foi de JÉSUS-CHRIST. Les Frères Prêcheurs ont bien profité de l'exemple, par le grand nombre de Martyrs dont leur saint Ordre a enrichi l'Eglise.

Ce ne fut pas sans une disposition spéciale de la divine Providence, que les reliques des Martyrs Frères Mineurs furent placées à Conimbre dans l'église des chanoines réguliers de Sainte-Croix, puisque le Seigneur les fit servir à la vocation de saint Antoine de Padoue, qui est un des plus beaux ornemens du même Ordre.

Il était Portugais, d'une très-noble famille (2)

(1) *Ferdinand. de Castill. hist. Præd. lib.* 1. *cap.* 51. *apud Vading. ad ann.* 1220, *n.* 51.

(2) Des Auteurs cités par les Continuateurs de Bollandus et par Vadingue, disent que le père de saint Antoine de Padoue portait le nom de Bouillon, et croient qu'il le tirait du Château de Bouillon, que Godefroy de ce nom, qui fut roi de Jérusalem, a rendu si fameux. Il pouvait être originaire de ce pays-là ; et comme il était de grande qualité, venir d'une branche de la Maison d'Ardenne, à qui était le Comté de Bouillon, devenu depuis un Duché. La mère

de Lisbonne, né en 1195 (1), et avait reçu au Baptême le nom de Ferdinand. Les premières années de sa vie s'étant passées dans l'innocence et dans la piété, la crainte d'être séduit par le monde, et le désir de se consacrer à Dieu parfaitement, lui firent prendre à quinze ans la résolution d'entrer dans l'Ordre des Chanoines réguliers, au couvent de Saint-Vincent, près de Lisbonne. Deux ans après, pour éviter les fréquentes visites de ses amis qui troublaient son repos, il demanda permission à son Supérieur de passer au couvent de Sainte-Croix de Conimbre, du même Ordre; ce qu'il n'obtint qu'avec peine par l'estime que l'on faisait de sa personne. Il profita de la tranquillité pour s'appliquer à l'étude des saintes Lettres; et comme s'il eût pressenti ce qu'il devait faire un jour, il ne s'instruisit pas seulement pour se sanctifier et pour apprendre aux autres à pratiquer la vertu, il recueillit encore de la sainte Ecriture et des saints Pères, tout ce qui pouvait servir à confirmer les vérités de la foi, et à combattre les erreurs. L'assiduité de son travail, jointe à l'excellence de sa mémoire, à son bon esprit, et aux lumières qu'il reçut du Ciel, le rendirent en peu de temps très-habile.

Les reliques des cinq Frères Mineurs martyrisés à Maroc, qui furent apportées en ce temps-là à Sainte-Croix de Conimbre, firent naître dans son cœur un désir ardent de mourir pour Jésus-Christ à leur exemple, et lui donnèrent

---

du Saint se nommait Tavera, d'une illustre Maison de Portugal. Act. SS. suprà, *pag.* 706. *Annot. litt. B.* Vading. *ad ann.* 1220, *n.* 53.

(2) *Act. SS. Jun. die* 13, *tom.* 2.

la pensée d'entrer dans cet Ordre, qu'il regardait comme l'école du martyre. D'anciens (1) auteurs ajoutent que saint François (2), qui alors était à Assise, lui apparut, et le porta aussi à embrasser son Institut, en lui prédisant ce qui lui arriverait.

Des Frères Mineurs, du couvent de Saint-Antoine-d'Olivarès, près de Conimbre, étant venus à la quête chez les Chanoines réguliers de Sainte-Croix, Ferdinand ne put retenir son zèle, il les tira à part et leur découvrit le désir qu'il avait d'entrer dans leur Ordre. Ils en eurent une grande joie, et ils prirent jour avec lui pour l'exécution du dessein. Dans l'intervalle il demanda au Supérieur de Sainte-Croix la permission de changer; ce qu'il n'obtint que très-difficilement. Les Frères Mineurs revinrent au jour marqué, lui donnèrent l'habit de leur Ordre dans le couvent même de Sainte-Croix, et l'emmenèrent avec eux à celui de Saint-Antoine. La perte d'un si excellent sujet fut fort sensible aux Chanoines (3)

(1) *Act. SS.* suprà, *pag.* 707. *Annot. litt. I.* et Vading. *ad ann.* 1220, *n.* 54.

(2) Mariana s'est bien trompé, lorsqu'il a dit, dans son *Histoire d'Espagne*, *liv.* 12, *chap.* 8, que saint François étant en Portugal, saint Antoine de Padoue se joignit à lui, et embrassa son genre de vie : car il est certain que saint François alla en Espagne, l'an 1213, et en revint l'an 1214; que saint Antoine, né à Lisbonne en 1195, ou 1196, selon Vadingue, prit l'habit de Chanoine régulier, en 1210, et ne passa dans l'Ordre de Saint-François qu'en 1220. C'est une méprise que l'on devait remarquer dans la traduction française de cette histoire, que l'on a donnée en 1725, et où on a mis des notes. *Tom.* 2. *liv.* 12, *n.* 66.

(3) Paciécus, auteur cité par les Continuateurs de Bollandus, dit que les Chanoines réguliers de Sainte-Croix se tinrent fort offensés de ce que Ferdinand leur confrère les

réguliers : l'un d'eux plus touché que les autres, lui dit avec amertume, comme il sortait : « Allez, allez, vous deviendrez peut-être un saint. » A quoi Ferdinand répondit avec humilité : *Quand vous l'apprendrez, sans doute vous en louerez Dieu.* Il ne se contenta pas d'avoir changé d'Ordre, il voulut encore changer de nom, pour éviter par ce moyen l'importunité de ceux qui pourraient le chercher; et comme saint Antoine était le titulaire du Couvent, il pria les Supérieurs de le nommer Antoine : c'est le nom qu'il a toujours porté depuis; et on y a ajouté le surnom de Pade, ou de Padoue, parce que son corps repose dans cette ville, et y est honoré des fidèles.

Le désir de verser son sang pour la foi de JÉSUS-CHRIST, d'où était venu sa vocation, croissait toujours dans son cœur, et ne lui donnait aucun repos. Il demanda aux Supérieurs la permission de passer en Afrique, et elle lui fut accordée, comme elle lui avait été promise lorsqu'il se fit Frère Mineur. Etant arrivé sur les terres des Sarrasins, il fut attaqué d'une grande maladie qui dura tout l'hiver, et le contraignit au printemps de repasser en Espagne pour se rétablir. Il s'embarqua dans ce dessein ; mais Dieu qui l'avait destiné au martyre de la vie apostolique, et qui

---

avait quittés pour se rendre Frère Mineur, et qu'ils en firent paraître un si vif ressentiment, que le pape Grégoire IX, fut obligé d'adresser un Bref au Prieur, dans lequel il l'avertissait que si ses Religieux ne cessaient de faire de la peine aux Frères Mineurs, il commettrait l'évêque de Visceo pour les punir. Le Bref est daté de la septième année de son Pontificat, le douzième de juin. C'était l'année 1227, celle d'après la mort de saint François, saint Antoine vivant. Il y a précisément cinq cents ans ; et néanmoins on ne sait si la plaie est entièrement fermée dans le même Ordre. Act. SS. suprà, *pag.* 707, *col.* 1. *Annot. litt.* K.

voulait par son moyen convertir une infinité d'ames en Italie et en France, lui donna une navigation toute contraire. Les vents le poussèrent jusqu'en Sicile, où il débarqua, et d'où l'année suivante on le verra venir au Chapitre général qui se tint à Sainte-Marie-des-Anges.

Ce fut cette année 1220, que les Frères Mineurs, Ange et Albert, tous deux de Pise, après s'être arrêtés quelque temps à Paris, pour y former le premier établissement, passèrent en Angleterre, où saint François les avait envoyés, au Chapitre de 1219. Les Religieux de Saint-Dominique, qui avaient déjà un Couvent à Cantorbéry, les y reçurent avec beaucoup de charité. Le roi Henri III, qui régnait alors, les établit avec une magnificence royale à Oxford, où il tenait sa Cour, et les affectionna tant, qu'il fit bâtir proche de leur Couvent un pavillon, où il se retirait quelquefois pour s'entretenir avec eux.

Le premier motif d'une si grande considération, fut la nouvelle qu'il apprit par des voies sûres, de ce qui était arrivé dans leur voyage de Cantorbéry à Oxford. (1) Le Prieur, le Sacristain et le Cellerier de l'Abbaye d'Abingdon, qui étaient dans une de leurs métairies, refusèrent l'hospitalité, à ces pauvres Religieux, contre la coutume de leur Ordre, où elle s'exerce très-bien, ainsi que saint Benoît l'a recommandé : ils les outragèrent de paroles, et les mirent à la porte, quoique ce fût à l'entrée de la nuit. (2) Un jeune Religieux, qui était de la compagnie du Prieur, voyant qu'ils allaient passer la nuit

(1) *S. Anton. chron. part.* 3. *tit.* 24. *cap.* 7. §. 2.
(2) *Vading. ex chron. ant. MS. ad ann.* 1220, *n.* 59 *et alii.*

dans le bois, le fit entrer secrètement par compassion dans la grange, où il leur apporta à manger, se recommandant fort à leurs prières. La nuit il eut une terrible vision sur la justice que Dieu faisait du Prieur et des deux autres, et qui ne tomba point sur lui, parce qu'il avait été charitable. Dès le matin il alla pour leur raconter ce qu'il avait vu pendant son sommeil, et il les trouva tous trois morts dans leurs lits. Frappé d'étonnement il quitta la métairie, d'où les Frères Mineurs étaient partis avant le jour, et il alla rapporter la chose à l'Abbé d'Abingdon : l'un et l'autre firent là-dessus des réflexions, qui les portèrent à passer dans l'Ordre des Frères Mineurs. Un événement si prodigieux ne put se tenir secret : plusieurs personnes l'apprirent; le Roi en fut bien informé, et voilà pourquoi il reçut si favorablement Ange et Albert.

Sa protection déclarée, avec la sainteté de leurs exemples, fit fleurir l'Institut dans tout le royaume. Il y eut plusieurs docteurs en Théologie qui l'embrassèrent; et dans la suite, Robert Maideston, évêque de Héréfort, prélat fort éclairé et d'une grande distinction à la Cour, obtint du pape Grégoire IX, la permission de quitter son évêché, pour se revêtir du pauvre habit de François, sous lequel il fut un modèle d'humilité. On établit des écoles en quelques Couvens, dont la principale fut celle d'Oxford (1), qui produisit de savans hommes.

---

(1) Vadingue rapporte, sur le témoignage des auteur Anglais, à l'année 1220, *n.* 62, que Robert Grosse-tête forma l'Ecole des Frères Mineurs, à Oxford ; et qu'étant évêque de Lincoln, il continua de leur marquer beaucoup d'affection, écrivit en faveur de leur Ordre, travailla avec eux sur l'Ecriture sainte, et leur légua sa bibliothèque en

Trois cents ans après, le roi Henri VIII détruisit tous ces monumens de science et de religion que le Roi Henri III avait élevés avec tant de zèle, et traita en tyran les successeurs de ceux qui avaient été reçus avec tant de bienveillance. L'étrange révolution que l'incontinence et l'hérésie de ce prince firent alors en Angleterre, réduit encore aujourd'hui les Frères Mineurs, comme les autres Missionnaires, à courir plus de risque que parmi les Infidèles, pour maintenir, dans les trois royaumes, les restes de la foi.

On supprime toute réflexion sur un si triste sujet, et l'on se contente de prier Dieu (1), qu'il

---

mourant. Mais s'ils profitèrent de sa science et de sa bonne volonté, ils ne suivirent point du tout le zèle amer et sans mesure qui le portait à faire de sanglantes invectives contre les Souverains Pontifes. On ne comprend pas pourquoi l'auteur de *l'Histoire Ecclésiastique*, qui blâme ses affreux emportemens, n'a pas laissé de rapporter ses expressions scandaleuses, et de dire qu'il mourut en odeur de sainteté; que l'on prétendit même qu'il s'était fait des miracles à sa mort. *Tome* 17, *liv.* 83, *n.* 43. L'Histoire Ecclésiastique n'a pas besoin de pareils monumens; et de tels saints, ni de tels miracles ne seront jamais reconnus de l'Eglise. D'ailleurs l'auteur dont on parle, ne cite pour garant des faits qu'il avance, que Matthieu Paris, qui n'a béatifié l'évêque de Lincoln, qu'à cause de l'aversion qu'ils avaient tous deux contre les Papes, et qui, en d'autres endroits, fait d'horribles portraits de ce prélat. Pour juger par bonnes preuves, de Robert Grosse-tête, évêque de Lincoln, et de Matthieu Paris, il faut lire *la seconde Lettre de M. l'évêque de N.*, imprimée en 1719, *pag.* 107 *et suiv.*

(1) A Dieu ne plaise que sous le prétexte de faciliter la réunion des Anglais à l'Eglise catholique, on entre dans les sentimens d'un Auteur qui, depuis quelques années, s'efforce de prouver, contre le sentiment de l'Eglise, qu'ils ont une succession d'Evêques validement ordonnés; et qui, pour les justifier, publie des erreurs manifestes sur le Sacrifice de la Messe et la présence réelle, sur le Sacerdoce,

daigne enfin jeter les yeux de sa miséricorde sur ces Isles, qui autrefois ont donné tant de Saints à l'Eglise : que par sa grâce l'esprit et l'érudition qui s'y trouvent, s'emploient à reconnaître la vérité que le grand pape saint Grégoire y fit enseigner dans le sixième siècle ; qu'on ne fasse plus servir les talens, à défendre une multitude de sectes également condamnées par la doctrine de l'antiquité, par les principes de la religion Chrétienne, par les règles du raisonnement ; et qu'il n'y ait pas lieu de dire, que de savans hommes usent de leurs grandes lumières pour soutenir

---

sur la forme des Sacremens, et le caractère qu'ils impriment, sur les rits et les cérémonies de l'Eglise, sur son autorité, sur la primauté du Pape, et autres points importans. M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, par son Mandement du 18 Août 1727, condamne les écrits de cet auteur, comme contenant une doctrine fausse, erronée, scandaleuse, injurieuse à l'Eglise et au Saint-Siége, favorisant le schisme et l'hérésie, et même contraire en plusieurs points à la doctrine Catholique ; et il défend, sous les peines de droit, à ses diocésains, de lire lesdits ouvrages. Les Cardinaux, Archevêques et Evêques, assemblés extraordinairement à Paris, au nombre de vingt, en ont fait une Censure, du 22 Août 1727, dont voici le titre : « Censure des livres de frère Pierre-François le Courayer, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, intitulés : *Dissertation sur la validité des Ordinations des Anglais, etc. Défense de la Dissertation sur la validité des Ordinations des Anglais, etc.* » Ils déclarent toutes les propositions insérées dans la Censure, « respectivement fausses, téméraires, captieuses, mal-sonnantes, scandaleuses, injurieuses à l'Eglise et au Saint-Siége, favorisant le schisme et l'hérésie, erronées, déjà condamnées par le saint Concile de Trente, et hérétiques. » A Paris, chez la veuve Mazières et Jean-Baptiste Garnier, Imprimeurs-Libraires de la Reine, rue Saint-Jacques, à la Providence. En conséquence de la Censure des Evêques, dont le Roi avait demandé le jugement, Sa Majesté a supprimé les deux ouvrages de l'Auteur, par son Arrêt du Conseil d'Etat, du 7 Septembre 1727.

toute sorte de fausseté; à proportion, comme saint Léon disait de Rome idolâtre (1), que dominant presque sur toutes les nations, elle était esclaves de toutes leurs erreurs.

Quelques évêques de France eurent du scrupule sur l'Institut des Frères Mineurs : ils crurent que ce genre de vie n'était point approuvé, et pensant mal de ceux qui le suivaient, ils leur firent de rudes traitemens. Le pape Honorius en étant bien informé, adressa ce Bref à tous les Prélats du royaume, et en particulier (2) à l'archevêque de Sens et à l'évêque de Paris.

Honorius, Evêque Serviteur des Serviteurs, de Dieu : A nos vénérables Frères les Archevêques et Evêques, et a nos chers Fils les Abbés, Prieurs, et autres Supérieurs Ecclésiastiques du royaume de France : Salut et Bénédiction apostolique.

« Nous nous souvenons de vous avoir déjà écrit en faveur de nos chers fils, les Frères de l'Ordre des Frères Mineurs, afin qu'en vue de l'amour de Dieu, vous eussiez de la considération pour eux. Cependant nous avons appris, que parmi vous quelques-uns ne veulent pas les souffrir dans leurs diocèses, comme ayant du scrupule sur l'approbation de l'Ordre; quoiqu'ils n'aient rien trouvé en eux de suspect, ainsi que nous l'ont assuré des personnes très-

---

(1) *S. Leon. in Nat. Apost. serm.* 1.

(2) Vadingue dit que ces deux Brefs, adressés à l'archevêque de Sens et à l'évêque de Paris, sont en original dans les archives du grand Couvent de l'Observance, à Paris. *Ad ann.* 1220, *n.* 56.

dignes de foi, et que d'ailleurs nos Lettres de recommandation dussent leur suffire pour n'en point former de mauvais jugemens. Nous voulons donc que vous sachiez tous, que nous regardons l'Ordre des Frères Mineurs comme un de ceux qui sont approuvés, et que nous les reconnaissons hommes catholiques et pieux. C'est pourquoi nous avons jugé à propos de vous avertir et de vous exhorter par ces présentes Lettres que nous vous adressons, et nous vous enjoignons de recevoir dans vos diocèses lesdits Frères, comme étant véritablement fidèles et religieux, et d'avoir pour eux bien des égards, par le respect que vous devez à Dieu et à Nous qui vous les recommandons. Donné à Viterbe, le quatrième des Calendes de Juin, la quatrième année de notre Pontificat. » C'était le vingt-neuvième de Mai de l'année 1220.

François sortit du Couvent de Sainte-Marie-des-Anges au commencement de l'année 1221, pour aller visiter quelques-uns de ses Couvens. Pierre de Catane, Vicaire-général, trouva de la contradiction dans son gouvernement. Quoiqu'il fût d'un naturel fort doux, il avait néanmoins assez de fermeté pour reprendre tous ceux dont la régularité n'était pas exacte; et cela ne plut pas à tout le monde : les défectueux se déclarèrent contre lui, il y en eut même qui lui résistèrent, et d'autres blâmaient sa conduite. C'est à quoi doivent s'attendre en toute condition les Supérieurs qui ne ressemblent pas au Grand-Prêtre Héli (1); que l'esprit d'indifférence, le mauvais amour du repos, et le désir humain

(1) 1. *Reg. cap.* 2. 22. *et* 29. *cap.* 3. 13.

de se faire aimer, ne rendent point assez faibles pour souffrir le mal qu'ils doivent empêcher, et pour négliger le bien qu'ils doivent maintenir.

Le Vicaire général affligé des obstacles qu'il trouvait, écrivit à François, et il en reçut cette réponse :

A MON RÉVÉREND PÈRE EN JÉSUS-CHRIST, LE FRÈRE PIERRE MINISTRE GÉNÉRAL, FRÈRE FRANÇOIS : SALUT.

« Que le Seigneur soit votre défense, et qu'il vous conserve dans sa sainte charité. Mon cher frère, je vous recommande d'avoir une si grande patience dans toute votre conduite, que si quelqu'un de vos frères, ou tel autre que ce soit, vient à vous traverser, quand il irait même jusqu'à vous frapper, vous receviez tout cela comme des grâces : que vous soyez sincèrement dans cette disposition, et jamais dans une autre. Aimez ceux qui vous traiteront de la sorte, et n'attendez d'eux de changement, qu'autant que Dieu vous fera la grâce de les rendre meilleurs ; c'est ce que vous devez vous proposer en les aimant. La marque à laquelle je veux reconnaître que vous aimez Dieu, et que vous avez de l'affection pour moi qui suis son serviteur et le vôtre, c'est si nul de nos Frères, quelques péchés qu'il ait commis, ne sort d'auprès de vous sans avoir senti les effets de votre miséricorde : quand il ne vous la demanderait pas, prévenez-le, et demandez-lui s'il la veut ; et quand après l'avoir réfusée, il se présenterait mille fois à vos yeux, témoignez-lui, pour le ramener au bien, plus d'affection que vous ne m'en témoigneriez

à moi-même. Ayez toujours de la compassion pour ceux qui seront dans un tel état; et faites savoir aux Gardiens (1), lorsque vous en trouverez l'occasion, que vous êtes fermement résolu d'en user ainsi. Que tous les frères à la connaissance desquels viendra le péché de l'un d'eux, ne lui en fassent point de confusion et ne le publient point; qu'au contraire ils aient pour lui des sentimens de miséricorde, et tiennent sa faute secrète. *Ce n'est pas à ceux qui sont en santé qu'il faut un médecin, mais à ceux qui sont malades.* (2) Si quelqu'un des Frères, par la tentation de l'ennemi, vient à tomber en péché mortel, qu'il soit tenu par obéissance de s'adresser à son Gardien, lequel sera aussi obligé par obéissance de l'envoyer au Custode (3); et

---

(1) Les Supérieurs des Maisons dans l'Ordre de Saint-François, sont nommés Gardiens; parce que l'humilité du saint Patriarche n'a pas voulu permettre qu'on leur donnât le nom de *Prieurs*. 1. Regul. S. Francis. cap 6. *Gardien* signifie, aussi-bien que *Custode*, un homme préposé pour garder, conserver, veiller, avoir soin: il vient de *Guardianus*, ou *Gardianus*, *Guardium*, *Guardia*, *Garda*, termes de la basse latinité, tirés de l'allemand *Warden*, qui signifie la même chose. *Dictionn. étymol. de Ménage.*

(2) *Matth.* 9 12.

(3) Le Custode signifie ici le Provincial. Saint-Bonaventure observe que le nom de Custode est donné par saint François, au Général, aux Provinciaux, et même aux Gardiens, pour marquer le devoir de l'office, et non pas le titre du grade; et que quand il dit, au chapitre 6. de la Règle, et ailleurs: *Ministri et Custodes:* c'est comme s'il disait, les Ministres qui doivent veiller et avoir soin. *Ministerium dicit humilitatem, Custodia vigilantiam insinuat pastoralem.* Or comme le saint Docteur était bien instruit de la forme du gouvernement de l'Ordre, il faut reconnaître que dans les commencemens il n'y avait point de ces Custodes que l'on a établis depuis dans les Provinces fort étendues, pour avoir soin d'un certain nombre de Couvens, sous l'autorité

que le Custode prenne soin de pourvoir à la conscience du coupable, comme il voudrait que l'on pourvût à la sienne. Qu'il ne soit permis à tous les Custodes de lui enjoindre d'autre pénitence que celle-ci : *Allez, et ne péchez plus désormais.* (1) Faites ce que je vous mande. Adieu. »

Quand saint François ne permet aux Supérieurs d'enjoindre pour un péché mortel d'autre pénitence que celle-ci : *Allez, et ne péchez plus désormais;* on voit bien qu'il ne parle que des pénitences (2) régulières et publiques qu'ils voudraient imposer pour un péché secret, et nullement de celles que l'on impose au for intérieur, pour expier le péché et pour prévenir la rechute. Car immédiatement auparavant, il oblige par obéissance le Custode, à qui s'adressera un de ses Frères coupable d'un péché mortel, de pourvoir à la conscience de ce Religieux, comme il voudrait que l'on pourvût à la sienne : or le Custode en pareil cas ne pourrait pas croire raisonnablement que l'on pourvût à sa conscience, si on ne lui imposait une pénitence satisfactoire et préservative. Pour les fautes publiques, le saint Instituteur voulait sans doute qu'elles fussent

du Provincial. On a nommé aussi Custode des Custodes, celui d'entre eux qui était élu par le Chapitre de la province, pour aller, en qualité de Discret, au Chapitre général avec le Provincial ; et cette élection se continue sous le même titre dans les provinces même où il n'y a plus de Custodies. S. Bonav. Expos. in Reg. cap. 4. et 8. *Hoc nomen Custos, actum dicit, et non gradum.* Marchant. Expos. litter. in Regul. cap. 8. pag. 352 et 354.

(1) *Joan.* 8. 11.

(2) Vadingue n'a pas pensé à cela, lorsqu'il a mis dans sa note quinzième sur cette lettre : *Cum grano salis est intelligendum.*

punies publiquement, puisqu'il en a donné l'exemple en quelques occasions que l'on verra. Si dans sa lettre il inspire la miséricorde et la douceur, plus que la justice et la sévérité, c'est qu'il entrait dans les sentimens de JÉSUS-CHRIST, dont l'indulgence a été si grande pour les pécheurs qui n'étaient pas orgueilleux et opiniâtres comme les Pharisiens; c'est qu'il savait ce que dit saint Paul, qu'il faut donner des avis à son frère *dans un esprit de douceur, employer les réprimandes, les prières, les menaces, sans manquer jamais de patience*; (1) enfin c'est qu'écrivant au Vicaire général, que l'indocilité de quelques inférieurs chagrinait, et craignant que quelque chose d'humain ne se mêlât dans son zèle, il ne pensait qu'à le modérer et à l'adoucir. En effet, tout homme en place est assez porté naturellement à sévir contre ceux qui attaquent son autorité, et sur cet article il a plus besoin de frein que d'aiguillon.

Pierre de Catane forma exactement sa conduite sur la lettre de son Patriarche; mais il ne demeura pas long-temps Vicaire général. (2) Vadingue croit qu'il mourut cette année 1221, le 10 de mars, en quoi il a été suivi par le P. Artus du Moutier, Récollet, par Bollandus et par M. Fleury, qui ont cru que l'époque était sûre, parce qu'il la fonde sur l'Epitaphe du tombeau de Pierre de Catane, qui est dans l'Eglise de Sainte-Marie-des-Anges: mais ce que l'on a marqué ci-dessous dans la note (3), prouve clairement que Pierre mou-

---

(1) *Galat.* 6. 1. 2. *Tim.* 4. 2.

(2) *Artus à Monast. Mart. Fr.* 10 *Martii.* — *Act. SS. Bolland. tom.* 2. *Mart. die* 10. *inter Prætermiss.* — *Hist. Eccl. tom.* 16. *liv.* 78. *n.* 43.

(3) Ottavio, évêque d'Assise, rapporte et figure les chif-

rut en 1224, le deuxième jour de mars. Or, comme au Chapitre général tenu cette année 1221, à la Pentecôte, le 30 de mai, un autre Vicaire

---

fres de l'épitaphe, qui marquent l'année et le jour de la mort de Pierre de Catane, et fait voir que Vadingue les a mal arrangées. C'est dans son livre intitulé : *Lumi Serafici di Portiuncula*, que l'on a déjà cité. Voici ses propres termes, pag. 41. *Non posso di meno, di notare un grave fallo di Cronologia nell' Annalista Francescano Luca Vadingo, per altro accuratissimo et eruditissimo. Egli pone la morte di frà Pietro Catani nel* 1221, *alli* 10 *di Marzo, è poi nel* 1223 *pone, che andò a Roma con s. Francesco. La cagion dello sbaglio si è, perchè in fatti gl' antichi monumenti lo dicono compagno di questa andata ; per l'altra parte poi la pietra del monumento suo in Portiuncula dove anch' oggi si vede, hà l'inscrizione equivoca. In quella stà cosi :* MCCXX. IVII. d. Martii. *L'hà cosi intesa Vadingo :* MCCXXI. *è poi* VI. Id. *come à dire* millesimo ducentesimo vigesimo primo, sexto idus Martii; *mà in realtà deve leggersi cosi*, MCCXXIV, *è poi* II d. *cioè à dire* millesimo ducentesimo vigesimo quarto, secundâ die Martii.

Le R. P. de Mégrigny, capucin, depuis évêque de Grasse, dont la mémoire est en bénédiction dans l'Eglise pour le zèle de sa foi contre les Novateurs, et pour toutes ses éminentes vertus, a rendu témoignage que les chiffres de l'épitaphe sont exactement figurés par Ottavio ; suivant ce que le R. P. Assermet, du grand Couvent de l'Observance, docteur de Sorbonne, rapporte dans son Histoire critique et anti-critique de l'Indulgence de la Portiuncule, imprimé à Lyon, en 1719. *M. l'évêque de Grasse passant par là* (par le Couvent de Sainte-Marie-des-Anges, près d'Assise) *à son retour du Chapitre général, m'a dit que cette épitaphe était écrite* comme l'évêque d'Assise en fait foi dans son *Lumi Serafici.* D'ailleurs, personne ne s'avisera de révoquer en doute la vérité d'un fait attesté publiquement par un Evêque qui le voit de ses yeux dans son diocèse, où tout le monde peut le voir comme lui.

Il est évident que ces chiffres de l'épitaphe ont été mal arrangées par l'ouvrier: MCCXX. IVII. d. Martii. Vadingue les a arrangés de cette sorte : MCCXXI. VI. Id. Martii, et prétend que cela signifie, *millesimo ducentesimo vigesimo primo, sexto Idus Martii.* L'évêque d'Assise les arrange ainsi: MCCXXIV. II. d. Martii, et y trouve, *millesimo ducentesimo vigesimo quarto, secundâ die Martii.* On croit qu'il

général fut nommé, lequel certainement était encore dans cette place en 1223, ainsi qu'on le verra, et d'ailleurs n'y ayant nulle apparence qu'un aussi saint homme que Pierre de Catane ait été déposé par saint François, outre que nul Auteur n'en parle; on ne peut s'empêcher de conclure qu'il se démit volontairement de sa charge par humilité, et pour se délivrer d'un fardeau que les hommes de Dieu trouvent toujours trop pesant.

François ayant reçu, au retour de ses visites, la démission du Vicaire-général, différa le choix d'un successeur jusqu'au Chapitre qui se tint à la fête de la Pentecôte. Il consulta Dieu sur l'élection, et Dieu lui révéla qu'il fallait remettre Elie en charge : il en fit confidence à ses compagnons, et quand le Chapitre fut assemblé, il nomma Elie Vicaire-général.

On doit être persuadé qu'après l'avoir déposé pour ses relâchemens, il ne l'aurait jamais remis à la tête de son Ordre, s'il n'eût été certain que Dieu même l'ordonnait. Dès que les Saints

---

n'y aura personne qui ne pense comme l'Evêque. Son sentiment vient d'être adopté par le R. P. Matthias Grouwels, récollet, ancien professeur de Théologie à Louvain, dans son *Histoire critique de l'indulgence de la Portiuncule*, composée en latin, et imprimée à Anvers, en 1726, chez Verdussen, dont on parlera dans les éclaircissemens sur la même indulgence. Mais ce qui doit fixer, selon l'épitaphe, la mort de Pierre de Catane à 1224, et non à 1221, c'est qu'il y a des Actes authentiques qui prouvent qu'en 1223 il vivait. Vadingue les a vus, et il les a cités avec le nom de Pierre de Catane, à l'année 1223; de sorte que, par un anachronisme étonnant, il a représenté vivant, en 1223, celui dont il avait expressément rapporté la mort avec des circonstances éclatantes en 1221. Voilà de ces fautes qui font voir qu'avec beaucoup d'esprit et d'exactitude, on se trompe quelquefois grossièrement, mais qui ne marquent point du tout qu'on ait voulu tromper.

connaissent la volonté du Seigneur, ils ne pensent qu'à obéir; soit qu'ils sachent ses raisons, ou qu'elles leur soient cachées. Ainsi cent ans avant saint François, saint Etienne, troisième Abbé de Cîteaux (1), ne laissa pas d'envoyer Arnaud à Morimond, pour en être le premier Abbé, quoiqu'il connût par une lumière divine, que cette qualité lui serait préjudiciable, et qu'il ne finirait pas bien : c'était assez que Dieu voulût qu'on l'y envoyât. Ainsi, dans l'Ecriture sainte, Élisée, par le commandement de Dieu fait à Elie, sacra Hazaël roi de Syrie, qu'il prévoyait devoir faire de grands maux au peuple de Dieu, dont il était touché jusqu'aux larmes. La prudence humaine ne doit pas condamner dans les Saints, ce qu'ils n'ont fait que par des vues surnaturelles, contre leurs propres lumières et leur propre inclination. Il faut seulement adorer dans ces cas extraordinaires, les conseils de la sagesse divine, sans vouloir y pénétrer : reconnaître, comme Tobie (2), que toutes ses voies ne sont que miséricorde, vérité et justice ; et dire avec un Prophète à ceux qui se perdent : *Votre perte vient de vous.* (3)

Au Chapitre, François s'assit aux pieds d'Élie, et comme ses infirmités l'empêchaient de se faire entendre, ce fut par lui qu'il proposa tout ce qu'il voulut communiquer à l'assemblée. Sur la fin, il le tira par sa tunique, et lui dit tout bas le dessein qu'il avait d'envoyer de ses frères dans les endroits de la Haute-Allemagne, où ils

---

(1) *Manriq. Ann. Cisterc. ad ann.* 115, *cap.* 3, *n.* 3. — *Essai de l'Histoire de l'Ordre de Citeaux*, *tom.* 1, *pag.* 206. — 3. *Reg.* 19. 15 *et* 16. — 4. *Reg.* 8. 11 *et* 22.

(2) *Tob.* 3. 2. (3) *Osée.* 13. 9.

n'avaient pas encore pénétré. Elie déclara publiquement la chose en ces termes : « Mes frères, voici ce que dit le Frère (car ils nommaient ainsi François par excellence.) Il y a un pays, c'est l'Allemagne, dont les habitans sont Chrétiens et dévots, ils passent, comme vous le savez, par notre pays à l'ardeur du soleil, avec de longs bâtons et de larges bottes, en chantant les louanges de Dieu et des Saints, et vont visiter les lieux de dévotion. J'ai envoyé chez eux de nos Frères, qui en sont revenus après avoir été maltraités. C'est pourquoi je n'oblige personne à y aller; mais si quelqu'un est assez animé du zèle de la gloire de Dieu et du salut des ames, pour entreprendre ce voyage, je lui promets le même mérite d'obéissance, et encore plus grand, que s'il allait outre-mer. »

Il s'en présenta environ quatre-vingt-dix pour cette mission, qu'ils regardaient comme une occasion de souffrir le martyre. On en établit Chef, avec la qualité de Ministre Provincial d'Allemagne, le frère Césaire, Allemand : c'était un ecclésiastique de Spire, que les sermons du frère Elie (1) avaient attiré à l'Ordre depuis quelque temps, ayant lui-même prêché avec réputation. Il eut la liberté de choisir entre ceux qui s'étaient offerts : il n'en prit que vingt-sept, douze clercs et quinze laïques, parmi lesquels y avait des Allemands et des Hongrois, et de fort habiles prédicateurs. Il passa environ trois mois dans la vallée de Spolette, avec la permission de

(1) Quoiqu'il fût porté au relâchement, et qu'il eût de la vanité, Dieu ne laissait pas de s'en servir pour le salut des ames. C'est ce qui montre que sa parole opère, indépendamment des dispositions de ceux qui l'annoncent, dans le cœur des auditeurs bien disposés.

François, et envoya ses compagnons en Lombardie, pour se préparer tous au grand ouvrage qu'ils allaient entreprendre; puis ils partirent, s'étant partagés en petites troupes de trois ou quatre. On rapportera dans la suite leur voyage et le succès de leurs travaux.

Dans le choix que Césaire faisait des sujets propres à la mission d'Allemagne, il arriva une chose plaisante, qui devint sérieuse et très-utile. Quelqu'un lui ayant inspiré de prendre un des Frères, nommé Jourdain, il vint dire à ce Religieux : « Et vous, frère Jourdain, vous viendrez aussi avec nous. Moi, répondit Jourdain, je ne suis point des vôtres : si je me suis levé, ce n'est pas pour aller avec vous ; c'est pour embrasser ceux qui vont en Allemagne, et qui, je le sais bien, y seront martyrisés. » Il avait si grande peur que les Allemands par leur cruauté, et les Hérétiques de Lombardie par leurs artifices, ne lui fissent perdre la foi, qu'il demandait tous les jours à Dieu, dans ses prières, la grâce d'être préservé des uns et des autres.

Césaire continuant de le presser pour le voyage, et lui ne voulant point y consentir, on alla au Vicaire-général qui, après avoir été informé de la chose, dit à Jourdain : « Mon frère, je vous commande par la sainte obéissance de vous déterminer absolument pour aller en Allemagne, ou pour n'y aller point. » Ce commandement mit sa conscience dans un grand embarras. D'une part, s'il n'allait pas en Allemagne, il craignait le reproche d'avoir suivi sa propre volonté, et de perdre une belle couronne. De l'autre, il ne pouvait se résoudre à y aller, les Allemands étant aussi cruels qu'il se l'imaginait. Pour se fixer, il consulta un Religieux qui avait beaucoup souf-

fert dans la première mission, et s'était vu dépouiller en Hongrie jusques à quinze fois; lequel lui dit : « Allez trouver le frère Elie, et témoignez-lui que vous ne voulez ni partir pour l'Allemagne, ni rester ici, mais que vous ferez tout ce qu'il vous ordonnera. Vous ne lui aurez pas plus tôt parlé de cette sorte, que vous vous trouverez hors d'embarras. » Il suivit ce conseil, et Elie lui commanda par la sainte obéissance d'aller avec le frère Césaire en Allemagne. Il y alla, et travailla plus que les autres à étendre l'Ordre dans tout le pays. Sa soumission lui donna un repos d'esprit, que son choix ne lui aurait pas procuré; car on n'est jamais plus content que quand on obéit : l'expérience fait sentir ce que dit saint Bernard, que le joug de l'obéissance est doux, et que celui de la propre volonté accable. (1)

Antoine avait appris en Sicile, que le Chapitre devait se tenir à Sainte-Marie-des-Anges, et quoiqu'il fût encore languissant, il y était venu avec Philippin, jeune frère laïque de Castille. Le Chapitre fini, les Frères furent renvoyés dans leurs Couvens par le Vicaire-général : mais personne ne demandait Antoine, parce que personne ne le connaissait, et qu'il ne paraissait guères en état de servir. Il se présenta donc au frère Gratien, provincial de Bologne ou de la Romagne, qu'il pria de le demander pour l'instruire de la discipline régulière, sans faire mention de ses études ni d'aucun talent, et ne témoignant d'autre désir que de savoir et d'aimer Jésus crucifié. Gratien charmé de ses sentimens

(1) *De Præcept. et Disp. cap.* 10. *De dilig. Deo, cap.* 13. *Act. SS.* 13. *Jun. pag.* 706.

le demanda, et l'emmena dans sa Province avec Philippin, qui fut envoyé à Città-di-Castello, et de là à Colombario en Toscane, où il mourut saintement. Antoine, qui ne cherchait que la retraite, obtint du Provincial la permission de demeurer à l'ermitage du Mont-Saint-Paul près de Bologne, où il souhaita d'avoir une cellule creusée dans le roc, séparée de toutes les autres, que le Religieux qui se l'était pratiquée lui céda. Il y demeurait solitaire, autant que l'obéissance le permettait, appliqué nuit et jour à la contemplation, dans le jeûne au pain et à l'eau, et dans d'autres austérités qui l'exténuèrent si fort, qu'au témoignage de ses frères, quand il venait les trouver, à peine pouvait-il se soutenir. Quoiqu'il brûlât de zèle, il n'osait se produire pour la prédication; le martyre qu'il avait manqué en Afrique le rendait timide; il s'abandonnait et se recommandait à la divine Providence, sans autre soin que de s'exciter à aimer Dieu plus parfaitement, de s'affermir dans l'espérance des biens du Ciel, et de résister au tentateur, qui voulait le détourner du saint exercice de l'oraison. Vivant ainsi dans la simplicité parmi les simples, il cachait sous des dehors communs les grandes lumières qu'il recevait du Ciel; mais c'était par-là qu'il méritait de paraître pour accomplir les desseins du Seigneur, qui prépare d'ordinaire en secret, ceux qu'il destine aux ministères éclatans, et qui manifesta aussi son fidèle serviteur, comme on le verra dans la suite.

FIN DU TOME PREMIER.

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny

...pagne 1re. Paris.